



L'année 2000 a vu, en octobre, la première rentrée à Lyon des élèves de l'École Normale Supérieure Lettres & Sciences Humaines dans les bâtiments dessinés par l'architecte Henri Gaudin. Le concours s'était tenu à Fontenay-aux-Roses.

Ce fut un plaisir d'accueillir, le 17 septembre dernier, les nouveaux élèves, issus du concours 2001 qui a eu lieu dans une École neuve et achevée et de les inviter à construire leur formation tout en participant à la refondation de l'École Normale Supérieure de Fontenay/Saint-Cloud.

De nouveaux chantiers sont désormais ouverts, parmi eux, la réflexion sur le concours d'entrée, la création de la section Arts annoncée au *Journal Officiel* du 1^{er} novembre 2001, la redéfinition des grands départements de formation de l'École. Le site Internet est mis en place et constamment enrichi à cette adresse :

www.ens-lsh.fr

Le service du concours vous invite à le consulter régulièrement pour toutes les informations concernant le concours, les rapports et le programme des réunions entre les membres du jury et les professeurs des classes préparatoires. Dès 2002, le rapport du concours sera consultable en ligne.

Vous trouverez aussi à l'adresse www.ens-lsh.fr des informations sur les enseignements dispensés à l'École, le développement des activités de recherche dans les laboratoires et les ressources pour l'enseignement et la recherche offertes par le nouveau site et parmi elles, le catalogue informatisé de la bibliothèque Denis-Diderot.

Cette brochure contient tous les rapports relatifs aux sujets d'écrit et d'oral dont la connaissance permet de mieux cerner la nature des épreuves correspondantes. Son contenu, hors la partie réglementaire, n'est donné qu'à titre indicatif.

Sylvain Auroux (Saint-Cloud, 1967)
Directeur de l'ENS LSH

SOMMAIRE

Liste des membres du jury du concours d'entrée à l'ENS Lettres et Sciences Humaines	7
Statistiques et résultats par série	17
• SÉRIES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES	
FRANÇAIS	
Épreuve commune (Écrit/Oral)	45
LETTRES MODERNES (Écrit/Oral)	55
CULTURE LITTÉRAIRE GÉNÉRALE (Oral)	65
LETTRES CLASSIQUES	
Latin (Écrit/Oral)	67
Grec (Écrit/Oral)	75
PHILOSOPHIE	
Épreuve commune	81
Option (Écrit/Oral)	86
GÉOGRAPHIE	
Épreuve commune	93
Option (Écrit/Oral)	98
HISTOIRE	
Épreuve commune	109
Option (Écrit/Oral)	114
ALLEMAND	
Épreuves écrites et orales	125
ANGLAIS	
Épreuves écrites et orales	141
ARABE	
Épreuves écrites et orales	159
ESPAGNOL	
Épreuves écrites et orales	161
HÉBREU	
Épreuves écrites	169

ITALIEN	
Épreuves écrites et orales	171
POLONAIS	
Épreuves écrites	177
PORTUGAIS	
Épreuves écrites et orales	179
RUSSE	
Épreuves écrites et orales	185
LANGUES POUR LETTRES MODERNES	
Épreuves orales	191
• SÉRIE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	
ÉCONOMIE	199
GÉOGRAPHIE	205
HISTOIRE	207
SOCIOLOGIE	211
LANGUES VIVANTES	213
LISTE DES USUELS DISPONIBLES	221

LISTE DES MEMBRES DU JURY DES CONCOURS D'ENTRÉE DE L'E.N.S. LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

SESSION 2001

Le jury du concours (session 2001) a siégé dans la composition ci-après consignée (arrêté du 24 avril 2001). Tous les rapports ont été approuvés par l'ensemble des spécialistes concernés.

Président du jury

Sylvain AUROUX
Directeur de l'ENS Lettres & Sciences Humaines

Président adjoint

Francine MAZIERE
Directrice-Adjointe de l'ENS Lettres & Sciences Humaines

Vice-présidents

Paul ARNOULD
Professeur à l'ENS Lettres & Sciences Humaines
Serge CALABRE
Professeur à l'ENS Lettres & Sciences Humaines
Jean-Marie GLEIZE
Professeur à l'ENS Lettres & Sciences Humaines
Gérard RAULET
Professeur à l'ENS Lettres & Sciences Humaines

Secrétaires

Emmanuelle BONERANDI
Maître de conférences à l'ENS Lettres & Sciences Humaines
Elisabeth CUDEVILLE
Maître de conférences à l'ENS Lettres & Sciences Humaines
Marianne FRANCHEO
Maître de conférences à l'ENS Lettres & Sciences Humaines
Cécile VAN DEN AVENNE
Maître de conférences à l'ENS Lettres & Sciences Humaines

Service Concours

Wafaâ FAWZI
Ingénieur d'études à l'ENS Lettres & Sciences Humaines
Annie PORTIER
Secrétaire du concours
Elke REITINGER-POURRAT
Secrétaire du concours

Culture littéraire générale

Noël DAZORD, Maître de conférences, Université Lyon 2
Caroline JACOT GRAPA, Maître de conférences, Université de Cergy-Pontoise
Christine MARCANDIER COLARD, Maître de conférences, Université Aix-Marseille 1
Denis MELLIER, Maître de conférences, Université de Poitiers
Sophie WAUQUIER, Maître de conférences, Université de Nantes
Jean-Michel WITTMANN, Maître de conférences, Université de Metz

Économie

Serge CALABRE, Professeur des universités, ENS Lettres & Sciences Humaines
Pascal LE MERRER, Agrégé répétiteur, ENS Lettres & Sciences Humaines

Français

Jean-Christophe ABRAMOVICI, Maître de conférences, Université Paris 10
Didier ALEXANDRE, Professeur des universités, Université de Toulouse
Anne-Lise BLANC, Maître de conférences, Université de Toulouse
Emmanuel BURON, Maître de conférences, Université Rennes 2
Noël DAZORD, Maître de conférences, Université Lyon 2
Bernard FRANCO, Maître de conférences, Université Paris 4
Michèle GALLY, Maître de conférences, ENS Lettres & Sciences Humaines
Laurence GIAVARINI, Maître de conférences, Université de Bourgogne, Dijon
Jean-Marie GLEIZE, Professeur des universités, ENS Lettres & Sciences Humaines
Guiomar HAUTCOEUR, Maître de conférences, Université Paris 10
Catherine HENRI, Professeur agrégé, Lycée Louis Armand, Paris
Caroline JACOT-GRAPA, Maître de conférences, Université de Cergy-Pontoise
Michel JOURDE, Maître de conférences, ENS Lettres & Sciences Humaines
Florence LOTTERIE, Maître de conférences, Université Marc Bloch, Strasbourg
Sylvie LOUGARRE, Professeur agrégé, Lycée Galilée, Cergy Saint-Christophe
Christine MARCANDIER COLARD, Maître de conférences, Université d'Aix-Marseille
Denis MELLIER, Maître de conférences, Université de Poitiers
Dominique MONCOND'HUY, Professeur des universités, Université de Poitiers
Jean-Noël PASCAL, Professeur des universités, Université Toulouse 2
Michèle ROSELLINI, Professeur agrégé, ENS Lettres & Sciences Humaines
Mireille SEGUY, Maître de conférences, Université Paris 8
Marie-Eve THERENTY, Maître de conférences, Université Montpellier 3
Catherine VOLPILHAC, Professeur des universités, ENS Lettres & Sciences Humaines
Sophie WAUQUIER, Maître de conférences, Université de Nantes
Jean-Michel WITTMANN, Maître de conférences, Université de Metz

Géographie

Valérie BATAL, Professeur agrégé, Lycée Florent Schmitt, Saint-Cloud
Emmanuelle BONERANDI, Maître de conférences, ENS Lettres & Sciences Humaines
Bernard CALAS, Maître de conférences, Université d'Artois, Arras
Vincent CLEMENT, Maître de conférences, ENS Lettres & Sciences Humaines
Lydia COUDROY DE LILLE, Maître de conférences, Université Lyon 2
Jean-Louis DENEUCHATEL, Professeur agrégé, Lycée de l'Hautil, Jouy Le Moutier
Frédéric DUFAUX, Maître de conférences, ENS Lettres & Sciences Humaines
Damien FRAMERY, Professeur agrégé, Collège Anceau de Garlande, Roissy-en-Brie
Marie-Anne GERVAIS-LAMBONY, Professeur agrégé, Collège Modigliani, Paris
Philippe GERVAIS-LAMBONY, Maître de conférences, Université Paris 10
Patrick GUEU, Professeur agrégé, Lycée Van Dongen, Lagny
Georges HAREND, Maître de conférences, Université Paris 10
Jean-Marc HOLZ, Professeur des universités, Université de Perpignan
Myriam HOUSSAY HOLZSCHUCH, Maître de conférences, ENS Lettres & Sciences Humaines
Emmanuel JAURAND, Maître de conférences, Université Paris 12
Marie-Anne LEFEVRE, Maître de conférences, Université de Perpignan
Bertrand LEMARTINEL, Professeur des universités, Université de Perpignan
Alain MARNEZY, Professeur des universités, Université de Savoie, Chambéry
Karine MAROT, Professeur agrégé, Lycée Simone de Beauvoir, Garges-les-Gonesse
Pascal MARTY, Chargé de recherche CNRS, Montpellier
Muriel ROSEMBERG LASORNE, Maître de conférences, Université François Rabelais, Tours
Jean-Marie THEODAT, Professeur agrégé, Université Paris 10
Nathalie VANARA, Maître de conférences, Université Panthéon-Sorbonne, Paris
Pierre ZEMBRI, Maître de conférences, Université de Cergy-Pontoise

Histoire

Anne ABBES CRAMER, Professeur agrégé, Lycée Paul Valéry, Paris
Frédéric ABECASSIS, Maître de conférences, ENS Lettres & Sciences Humaines
Alya AGLAN WISMANN, Professeur agrégé (détaché CDC), Gentilly
Florence ALAZARD, Maître de conférences, Université François Rabelais, Tours
Thierry APRILE, Professeur agrégé, Collège Mozart, Paris
Isabelle BACKOUCHE, Maître de conférences, Université Paris 13
Carole BELLAMY POUX, Professeur agrégé, Collège Clément Janequin, Montoire-sur-le-Loir
Marie-Claude BLANC CHALEARD, Maître de conférences, Université Paris 1
Anne BONZON LEIZEROVICI, Maître de conférences, Université Lille 3
Patrick BOUCHERON, Maître de conférences, Université Paris 1
Pierre COSME, Maître de conférences, Université Paris 1
Bernadette DINTEN ANGLERAUD, Professeur agrégé, Université Grenoble 1

Caroline DOUKI, Maître de conférences, ENS Lettres & Sciences Humaines
Laurent DOUZOU, Maître de conférences, Institut d'études politiques, Lyon
Sabine DULLIN, Maître de conférences, Université Paris 1
Annie FOURCAUT DREYFUS, Professeur des universités, ENS Lettres & Sciences Humaines
Stéphane MICHONNEAU, Maître de conférences, Université de Poitiers
Vincent MILLIOT, Maître de conférences, ENS Lettres & Sciences Humaines
Pap N'DIAYE, Maître de conférences, EHESS, CENA, Paris
Didier POTON, Professeur des universités, Université de Poitiers
Christian RENOUX, Maître de conférences, Université d'Orléans
Emmanuelle RETAILLAUD BAJAC, Professeur agrégé, Lycée Chaptal, Paris
Jean RUHLMANN, Maître de conférences, Université Lille 3
Philippe RYGIEL, Maître de conférences, Université Paris 1
Taline TER MINASSIAN, Maître de conférences, Université Jean Monnet, Saint-Etienne
Jean-Pierre VALLAT, Professeur des universités, Université Paris 13

Philosophie

Pierre-Louis AUTIN, Enseignant rattaché, Lycée A. Einstein, Ste-Geneviève-des-Bois
Raynald BELAY, Professeur agrégé, Lycée Auguste Renoir, Limoges
Christophe BOURIAU, Chargé de recherche, CNRS, Paris
Fabienne BRUGERE, Maître de conférences, Université de Toulouse
Jean-Michel BUEE, Maître de conférences, IUFM de Grenoble
André CHARRAK, PRAG, ENS Lettres & Sciences Humaines
Tristan DAGRON, Chargé de recherche CNRS, Institut Claude Longeon, Saint-Etienne
Christine DALUZ ALCARIA-VIRMONT, Professeur agrégé, Lycée Talma, Brunoy
Franck FISCHBACH, Maître de conférences, Université Toulouse 2
Marie-Hélène GAUTIER-MUZELLEC, Maître de conférences, Université Picardie J. Verne, Amiens
Sylvia GIOCANTI, Maître de conférences, Université de Toulouse 2
Pierre GIRARD, Chargé de recherche CNRS, UMR 5037
Pierre GUENANCIA, Professeur des universités, Université de Bourgogne, Dijon
Philippe HAMOU, Maître de conférences, Université Paris 10
Aurélien IBERRAKEN SURATTEAU, Professeur de lycée, Lycée Marie Curie, Versailles
Bernard JOLY, Professeur des universités, Université de Lille 3
Delphine KOLESNIK ANTOINE, Professeur agrégé, Lycée Camille Claudel, Palaiseau
Eléonore LACROIX, Professeur agrégé, Lycée Le Corbusier, Aubervilliers
Jean-Marie LARDIC, Professeur des universités, Université Grenoble 2
Sandra LAUGIER, Professeur des universités, Université de Picardie, Amiens
Annie LECHENET, Professeur agrégé, Lycée François Mauriac Forez, Andrézieux-Bouthéon
Dominique LECOURT, Professeur des universités, Université Paris 7
Béatrice LENOIR, Professeur agrégé, Lycée Jeanne Hachette, Beauvais

Pierre-François MOREAU, Professeur des universités, ENS Lettres & Sciences Humaines
Edith PERSTUNSKI DELEAGE, Professeur agrégé, Lycée Paul Valéry, Paris
Emmanuel RENAULT, Maître de conférences, ENS Lettres & Sciences Humaines
Pierre SAUVANET, Maître de conférences, Université Bordeaux 3

Sociologie

Christine DETREZ, Maître de conférences, ENS Lettres & Sciences Humaines
Marie VOGEL, Maître de conférences, ENS Lettres & Sciences Humaines

Grec

Caroline MAGDELAINE, Maître de conférences, Université Marc Bloch, Strasbourg
Jean METAYER, Maître de conférences, Université Paris 4

Latin

Bruno BUREAU, Maître de conférences, ENS Lettres & Sciences Humaines
Bernard COLOMBAT, Professeur des universités, ENS Lettres & Sciences Humaines

Allemand

Sylvie ARLAUD, Maître de conférences, Université Lyon 2
Denis BOUSCH, Maître de conférences, Université Paris 12
Jean-François CANDONI, Maître de conférences, Université de Picardie-Jules Verne, Amiens
Martine CARRE, Maître de conférences, Université Stendhal, Grenoble
Catherine DESBOIS, Maître de conférences, Université Stendhal, Grenoble
Christine MEYER, Professeur agrégé, Lycée Pierre Bayen, Chalons-en-Champagne
Catherine ROBERT, Maître de conférences, Université Paris 4

Anglais

Emilienne BANETH-NOUAILHETAS, Maître de conférences, Université Paris 3
Clothilde CASTAGNÉ VÉZIES, Maître de conférences, Université Lyon 2
Jean-Marie FOURNIER, Maître de conférences, Université Lyon 2
Marie-Dominique GARNIER GIAMARCHI, Professeur des universités, Université Paris 8
Pascal GUEGO, Professeur agrégé, Lycée Chateaubriand, Rennes
Claire JOUBERT, Maître de conférences, Université Paris 8
Loïc LE VRAUX, Professeur agrégé, Écoles militaires de Saint-Cyr–Coëtquidan, Guer
Sophie RACHMUEHL, Maître de conférences, Université Paris 9
Sophie VALLAS, Maître de conférences, Université de Provence, Marseille

Arabe

Makram ABBES, Professeur agrégé, ENS Lettres & Sciences Humaines
Georges BOHAS, Professeur des universités, ENS Lettres & Sciences Humaines
Djamel-Eddine KOULOUGHLI, Directeur de recherche CNRS, ENS Lettres & Sciences Humaines

Chinois

Zhitang DROCOURT, Maître de conférences, INALCO, Paris
Alain PEYRAUBE, Directeur de recherche CNRS, Paris

Espagnol

Elisabeth CASELLAS, Professeur agrégé, Lycée Mas de Tesse, Montpellier
Georges MARTIN, Professeur des universités, ENS Lettres & Sciences Humaines
Roselyne MOGIN-MARTIN, Professeur des universités, Université de Savoie, Chambéry
Thomas OLIU, Maître de conférences, ENS Lettres & Sciences Humaines
Micheline SAINT-LU, Professeur agrégé, Lycée Pierre de Fermat, Toulouse

Grec moderne

Vasiliki COAVOUX, Maître de conférences, Université Lyon 3
Michel LASSITHIOTAKIS, Maître de conférences, Université Paris 4

Hébreu

Marie-Paule FELDHENDLER, Professeur agrégé, Lycée Colbert, Paris
Ephraïm RIVELINE, Professeur des universités, Université Paris 8

Italien

Michel FEUILLET, Professeur des universités, Université Lyon 3
Jean-Louis FOURNEL, Professeur des universités, Université Paris 8
Giuditta ROSOWSKY, Professeur des universités, Université Paris 8
Jean-Claude ZANCARINI, Maître de conférences, ENS Lettres & Sciences Humaines

Japonais

Emmanuel LOZERAND, Maître de conférences, INALCO, Paris
Akira TERADA, Maître de conférences, Université du Havre

STATISTIQUES ET RÉSULTATS

SÉRIE LETTRES

Statistiques générales

	Filles	Garçons	Total
Inscrits	632	141	773
Présents à l'écrit	625	134	759
Admissibles	53	19	72
Equivalences Deug	124	41	165
Présents à l'oral	53	19	72
Admis	26	10	36
Liste complémentaire	2	0	2

*Total premier admissible : 106,50 - Total dernier admissible : 79
Total premier admis : 186 - Total dernier admis : 140,50*

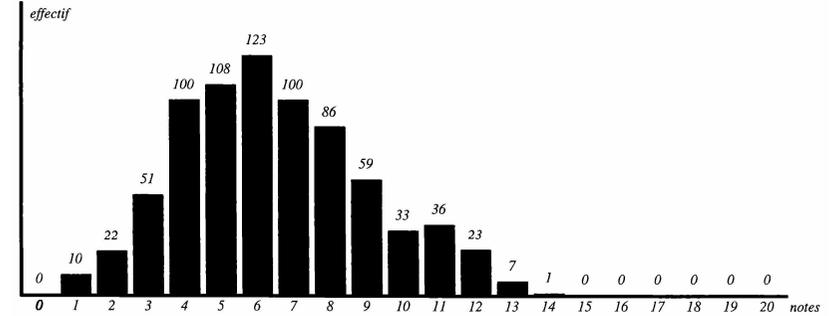
Résultats par classes préparatoires

ACADÉMIE	LYCÉE	INSCRITS			PRÉSENTS			ADMISSIBLES			ADMIS			L.COMPL.		
		F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T
AIX-MARSEILLE	PAUL CEZANNE	13	1	14	13	1	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AMIENS	PIERRE D'AILLY	15	0	15	15	0	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AMIENS	HENRI MARTIN	5	2	7	5	2	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AMIENS	LOUIS THUILLIER	7	1	8	7	1	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ANTILLES	BELLEVUE	5	0	5	5	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BESANCON	LOUIS PASTEUR	7	3	10	7	3	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BORDEAUX	BERTRAN DE BORN	9	2	11	9	2	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BORDEAUX	CAMILLE JULLIAN	21	5	26	21	5	26	2	0	2	0	0	0	0	0	0
CAEN	MALHERBE	8	0	8	8	0	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CAEN	JEAN-FRANCOIS MILLET	7	3	10	7	2	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CORSE	GIOCANTE DE CASABIANCA	2	0	2	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DIJON	CARNOT	7	2	9	7	2	9	1	0	1	0	0	0	1	0	1
GRENOBLE	L. BERTHOLLET	14	3	17	13	3	16	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GRENOBLE	CHAMPOLLION	9	1	10	9	1	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LA REUNION	RECTORAT MOUFIA	5	0	5	5	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LILLE	ALBERT CHATELET	11	1	12	11	1	12	1	0	1	0	0	0	0	0	0
LILLE	FAIDHERBE	16	5	21	16	5	21	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LILLE	GAMBETTA	11	2	13	11	2	13	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LILLE	WATTEAU	15	4	19	15	4	19	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LYON	CLAUDE FAURIEL	10	2	12	10	2	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LYON	EDOUARD HERRIOT	14	1	15	14	1	15	2	1	3	1	0	1	0	0	0
LYON	DU PARC	5	5	10	5	5	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LYON	SAINTE MARIE	10	2	12	10	2	12	1	0	1	0	0	0	0	0	0
MONTPELLIER	JOFFRE	2	0	2	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NANCY-METZ	GEORGES DE LA TOUR	16	2	18	16	2	18	1	1	2	0	0	0	0	0	0
NANCY-METZ	HENRI POINCARÉ	12	1	13	9	0	9	1	0	1	0	0	0	0	0	0
NANTES	GABRIEL GUIST'HAU	7	2	9	7	2	9	3	1	4	1	1	2	0	0	0
NANTES	LA PERVERIE	10	0	10	10	0	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NICE	DUMONT D'URVILLE	13	1	14	13	1	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NICE	MASSENA	10	1	11	10	1	11	1	0	1	0	0	0	0	0	0
ORLEANS-TOURS	DESCARTES	9	0	9	9	0	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ORLEANS-TOURS	POTHIER	8	0	8	8	0	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	HONORE DE BALZAC	8	5	13	8	5	13	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	RI OMET	10	5	15	10	5	15	0	1	1	0	0	0	0	0	0
PARIS	HELENE BOUCHER	14	3	17	14	2	16	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	CHAPTAL	14	4	18	14	4	18	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	CONDORCET	5	6	11	5	6	11	1	2	3	1	0	1	0	0	0
PARIS	MADELEINE DANIELOU	8	3	11	8	3	11	0	1	1	0	1	1	0	0	0
PARIS	VICTOR DURUY	12	2	14	12	1	13	2	0	2	1	0	1	0	0	0
PARIS	FENELON	9	6	15	9	6	15	3	2	5	2	2	4	0	0	0
PARIS	JULES FERRY	18	5	23	18	5	23	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	HENRI IV	18	4	22	18	4	22	9	2	11	4	1	5	1	0	1
PARIS	JEANNE D'ALBRET	14	1	15	14	1	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	LOUIS PASTEUR	6	0	6	6	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	LA BRUYERE	7	1	8	7	1	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	LAKANAL	20	6	26	20	6	26	10	3	13	9	2	11	0	0	0
PARIS	DR LEDERMANN	6	1	7	6	1	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	LEGION D'HONNEUR	3	0	3	3	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	MICHELET	11	3	14	11	3	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	CLAUDE MONET	26	4	30	25	4	29	6	2	8	2	0	2	0	0	0
PARIS	SCHWEITZER	10	0	10	9	0	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	SAINTE GENEVIEVE	6	1	7	6	1	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0
POITIERS	GUEZ DE BALZAC	13	0	13	12	0	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
POITIERS	CAMILLE GUERIN	10	0	10	10	0	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0
REIMS	JEAN JAURES	11	3	14	11	3	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RENNES	CHATEAUBRIAND	11	3	14	11	3	14	4	1	5	2	1	3	0	0	0
RENNES	KERICHEN	8	3	11	8	3	11	0	1	1	0	1	1	0	0	0
ROUEN	JEANNE D'ARC	10	5	15	10	5	15	1	0	1	0	0	0	0	0	0
STRASBOURG	FUSTEL DE COULANGES	8	1	9	8	1	9	1	0	1	1	0	1	0	0	0
TOULOUSE	PIERRE DE FERMAT	4	1	5	4	0	4	1	0	1	1	0	1	0	0	0
TOULOUSE	SAINT SERVIN	12	4	16	12	4	16	1	0	1	0	0	0	0	0	0
TUNISIE	AMBASSADE France	3	4	7	3	4	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	CANDIDATS LIBRES	4	5	9	4	3	7	1	1	2	1	1	2	0	0	0
TOTAL		632	141	773	625	134	759	53	19	72	26	10	36	2	0	2

Moyenne générale d'admissibilité

Total inscrits : 773 – Total présents : 759

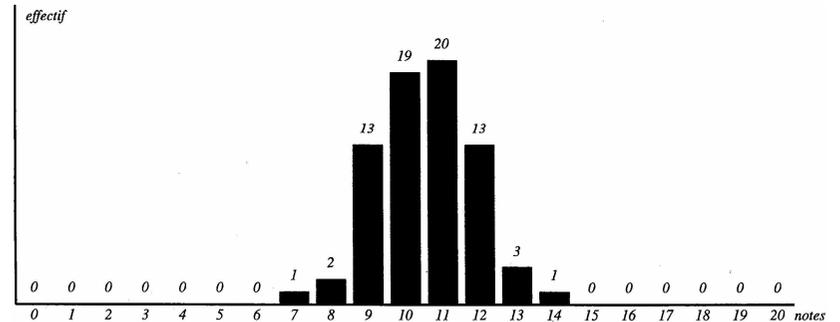
Moyenne mini. : 00.25 – Moyenne maxi : 13.31 – Moyenne : 06.00 – Écart type : 02.56



Moyenne générale d'admission

Total admissibles : 72 – Total présents à l'oral : 72

Moyenne mini. : 06.93 – Moyenne maxi : 13.29 – Moyenne : 10.06 – Écart type : 01.33



Candidats admis sur liste complémentaire

Session 2001

E.N.S. Lettres et Sc. Humaines
SÉRIE LETTRES
LISTE COMPLÉMENTAIRE

Rang
037 Melle FLECHARD Clemence LYCEE CARNOT
038 Melle PUJAS Sophie Adeles Jeanne LYCEE HENRI IV

SÉRIE LANGUES VIVANTES

Le 17/7/2001,

M. Sylvain AUROUX

Le président du jury



Statistiques générales

	Filles	Garçons	Total
Inscrits	498	78	576
Présents à l'écrit	486	75	561
Admissibles	56	16	72
Equivalences Deug	118	30	148
Présents à l'oral	56	15	71
Admis	29	7	36
Liste complémentaire	2	3	5

Total premier admissible : 118 - Total dernier admissible : 75
Total premier admis : 214 - Total dernier admis : 141

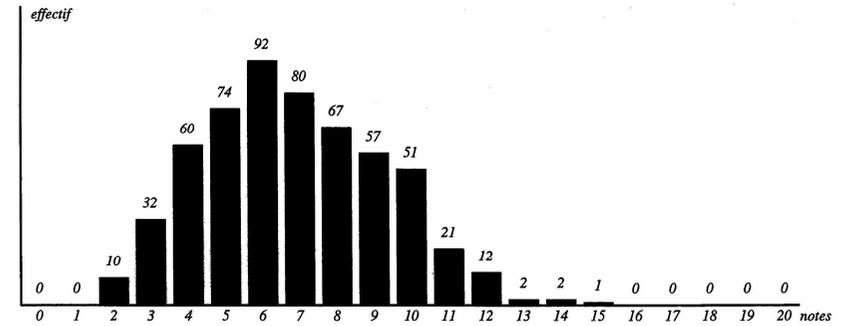
Résultats par classes préparatoires

ACADÉMIE	LYCÉE	INSCRITS			PRESENTS			ADMISSIBLES			ADMIS			L. COMPL.		
		F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T
AIX-MARSEILLE	PAUL CEZANNE	7	1	8	7	1	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AMIENS	HENRI MARTIN	6	0	6	6	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AMIENS	LOUIS THULLIER	11	0	11	11	0	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ANTILLES	BELLEVUE	3	0	3	3	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BESANCON	LOUIS PASTEUR	6	0	6	6	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BORDEAUX	BERTRAN DE BORN	3	1	4	3	1	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BORDEAUX	CAMILLE JULLIAN	15	2	17	14	2	16	1	0	1	1	0	1	0	0	0
CAEN	MALHERBE	10	2	12	10	2	12	2	0	2	0	0	0	1	0	1
CAEN	JEAN-FRANCOIS MILLET	9	2	11	9	2	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CORSE	GIOCANTE DE CASABIANCA	4	1	5	4	1	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DIJON	CARNOT	15	0	15	14	0	14	2	0	2	0	0	0	0	0	0
GRENOBLE	L. BERTHOLLET	5	1	6	5	1	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GRENOBLE	CHAMPOLLION	8	1	9	8	1	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LILLE	FAIDHERBE	18	5	23	18	5	23	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LILLE	GAMBETTA	17	0	17	17	0	17	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LYON	CLAUDE FAURIEL	6	0	6	6	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LYON	EDOUARD HERRIOT	13	3	16	13	3	16	5	1	6	2	0	2	0	0	0
LYON	DU PARC	7	2	9	7	2	9	3	1	4	2	0	2	0	0	0
MONTPELLIER	JOFFRE	21	4	25	21	4	25	1	0	1	0	0	0	0	0	0
NANCY-METZ	GEORGES DE LA TOUR	18	1	19	18	1	19	0	1	1	0	1	1	0	0	0
NANCY-METZ	HENRI POINCARÉ	14	0	14	12	0	12	1	0	1	0	0	0	0	0	0
NANTES	GABRIEL GUIST'HAU	1	2	3	1	2	3	0	1	1	0	0	0	0	1	1
NANTES	LA PERVERIE	2	0	2	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NICE	DUMONT D'URVILLE	5	2	7	5	1	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NICE	MASSENA	14	2	16	14	2	16	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TUNISIE	AMBASSADE France	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ORLEANS-TOURS	DESCARTES	7	2	9	7	2	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ORLEANS-TOURS	POTHIER	12	0	12	12	0	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	BLOMET	8	1	9	7	1	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	CHAPTAL	24	1	25	22	1	23	2	1	3	0	1	1	0	0	0
PARIS	CONDORCET	11	0	11	11	0	11	4	0	4	1	0	1	0	0	0
PARIS	JEANNE D'ALBRET	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	MADELEINE DANIELOU	7	0	7	7	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	VICTOR DURUY	10	2	12	10	2	12	1	0	1	1	0	1	0	0	0
PARIS	FENELON	18	5	23	18	5	23	9	2	11	5	1	6	0	0	0
PARIS	JULES FERRY	16	3	19	15	3	18	1	1	2	1	0	1	0	1	1
PARIS	HENRI IV	11	1	12	11	1	12	7	1	8	6	1	7	0	0	0
PARIS	LA BRUYERE	16	1	17	16	1	17	1	0	1	0	0	0	0	0	0
PARIS	LAKANAL	11	2	13	11	2	13	4	1	5	3	1	4	1	0	1
PARIS	LOUIS LE GRAND	1	1	2	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	DR LEDERMANN	2	1	3	2	1	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	LEGION D'HONNEUR	2	0	2	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	MICHELET	5	2	7	5	2	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	CLAUDE MONET	5	3	8	5	2	7	1	1	2	1	1	2	0	0	0
PARIS	LOUIS PASTEUR	7	0	7	6	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0
POITIERS	CAMILLE GUERIN	11	2	13	11	2	13	0	0	0	0	0	0	0	0	0
REIMS	JEAN JAURES	6	0	6	5	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RENNES	CHATEAUBRIAND	15	6	21	15	6	21	3	3	6	2	1	3	0	1	1
RENNES	KERICHEN	14	1	15	14	1	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ROUEN	JEANNE D'ARC	4	3	7	4	3	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0
STRASBOURG	FUSTEL DE COULANGES	14	3	17	13	3	16	4	1	5	1	0	1	0	0	0
TOULOUSE	PIERRE DE FERMAT	3	0	3	3	0	3	1	0	1	1	0	1	0	0	0
TOULOUSE	SAINT SERVIN	12	4	16	12	4	16	2	1	3	1	0	1	0	0	0
	CANDIDATS LIBRES	7	1	8	6	1	7	1	0	1	1	0	1	0	0	0
TOTAL		498	78	576	486	75	561	56	16	72	29	7	36	2	3	5

Moyenne générale d'admissibilité

Total inscrits : 576 – Total présents : 561

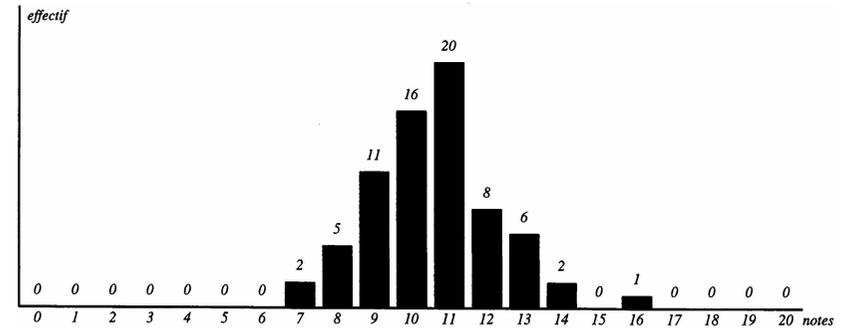
Moyenne mini. : 01.19 – Moyenne maxi : 14.75 – Moyenne : 06.39 – Écart type : 02.43



Moyenne générale d'admission

Total admissibles : 72 – Total présents à l'oral : 71

Moyenne mini. : 06.68 – Moyenne maxi : 15.29 – Moyenne : 10.07 – Écart type : 01.59



Candidats admis sur liste principale

Session 2001

E.N.S. Lettres et Sc. Humaines
SERIE LANGUES VIVANTES
LISTE DES CANDIDATS ADMIS

Les candidats dont les noms suivent sont proposés pour l'admission sous réserve qu'ils fournissent à l'administration les documents justifiant leur capacité à concourir.

Rang			
01	Melle	BEJA Alice Ariane	LYCEE HENRI IV
02	M.	LEHOUSSE Christophe	LYCEE HENRI IV
03	Melle	WINCKLER Charlotte Alessandra	LYCEE FENELON
04	M.	ABDOUL Michael Maddy	LYCEE LAKANAL
05	Melle	L'HOTE Emilie Gisele	LYCEE HENRI IV
06	Melle	HOOK Lucie	LYCEE LAKANAL
07	M.	MIGLIERINA Stephane	LYCEE G. DE LA TOUR
08	M.	JULIA Bruno Luc Xavier	LYCEE FENELON
09	Melle	VOLKWEIN Alice	LYCEE HENRI IV
10	Melle	LANOE Elise	LYCEE CHATEAUBRIAND
11	Melle	HEKMAT Ida	CANDIDAT LIBRE
12	M.	NEVOUX Pierre Yves Charles	LYCEE CHATEAUBRIAND
13	Melle	DANGELO Ariane	LYCEE LAKANAL
14	M.	ALVAREZ David	LYCEE CHAPTAL
15	Melle	JOSSE Emmanuelle Virginie Isabe	LYCEE CLAUDE-MONET
16	Melle	LE GUELLEC Maud Alice	LYCEE CHATEAUBRIAND
17	Melle	GOLDBLUM Sonia Myriam Augusta	LYCEE EDOUARD-HERRIOT
18	Melle	LENSING Eva	LYCEE HENRI IV
19	Melle	SAUVAGE Helene Anne-Marie Genevieve	LYCEE FENELON
20	Melle	BADER Marie	LYCEE FUSTEL-DE-COULANGES
21	Melle	LANIEL Sophie Colette Leone	LYCEE HENRI IV
22	Melle	ROMAN Marion Lorraine	LYCEE JULES-FERRY
23	Melle	MENDONCA Emilie Maud	LYCEE CAMILLE-JULLIAN
24	Melle	BARON Mathilde Marie Evelyne	LYCEE PIERRE DE FERMAT
24	Etr	Melle GOLGOTIU Corina	LYCEE ST-SERNIN
25	Melle	FRENKTEL Emilie Julia Chloa	LYCEE FENELON
26	Melle	CHOFFRUT Mireille Bach Lien	LYCEE FENELON
27	Melle	BEAUCHAMP Marie	LYCEE EDOUARD-HERRIOT
27	M.	DEJEAN Adrien	LYCEE CLAUDE-MONET
29	Melle	VITARD Celine Sophie	LYCEE V DURUY
30	Melle	ROSSI Caroline Magali	LYCEE LAKANAL
30	Melle	FRAPPAT Marie Françoise Alice	LYCEE FENELON
32	Melle	BARTASSOT Claire Andree Yvonne	LYCEE DU PARC
33	Melle	AVILA Isabelle	LYCEE DU PARC
34	Melle	ANDRETTI Angelique	LYCEE CONDORCET
34	Melle	TURQUETER Barbara	LYCEE HENRI IV

Le 17/7/2001,

M. Sylvain AUROUX

Le président du jury



Le 17/7/2001

Page 1/1

Candidats admis sur liste complémentaire

Session 2001

E.N.S. Lettres et Sc. Humaines
SERIE LANGUES VIVANTES
LISTE COMPLEMENTAIRE

Rang			
036	M.	CONSUEGRA MERIAN Antonio Bruno	LYCEE CHATEAUBRIAND
037	Melle	LESUEUR Brunhild	LYCEE LAKANAL
038	M.	ONILLON Stephane Jean Marie Felix	LYCEE G. GUIST' HAU
038	M.	FIORINE Christophe	LYCEE JULES-FERRY
040	Melle	MAHIEU Anne-Melanie Marion	LYCEE MALHERBE

Le 17/7/2001,

M. Sylvain AUROUX

Le président du jury



Le 17/7/2001

Page 1/1

SÉRIE SCIENCES HUMAINES

Statistiques générales

	Filles	Garçons	Total
Inscrits	558	333	891
Présents à l'écrit	545	319	864
Admissibles	38	40	78
Equivalences Deug	104	75	179
Présents à l'oral	38	40	78
Admis	20	18	38
Liste complémentaire	0	1	1

*Total premier admissible : 99,50 - Total dernier admissible : 75,50
Total premier admis : 188,50 - Total dernier admis : 140*

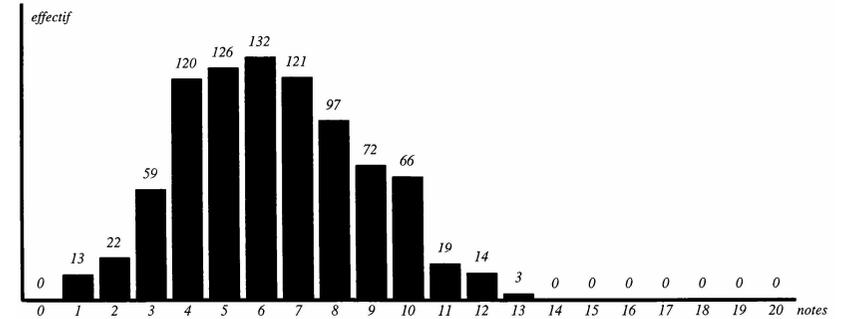
Résultats par classes préparatoires

ACADEMIE	LYCEE	INSCRITS			PRESENTS			ADMISSIBLES			ADMIS			L. COMPL.		
		F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T
AIX-MARSEILLE	PAUL CEZANNE	12	2	14	12	2	14	1	0	1	0	0	0	0	0	0
AIX-MARSEILLE	THIERS	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AMIENS	PIERRE D'AILLY	6	2	8	6	2	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AMIENS	HENRI MARTIN	7	4	11	7	4	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AMIENS	LOUIS THUILLIER	8	9	17	8	9	17	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ANTILLES	BELLEVUE	6	2	8	6	2	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BESANCON	LOUIS PASTEUR	11	3	14	11	3	14	1	0	1	0	0	0	0	0	0
BORDEAUX	BERTRAN DE BORN	3	5	8	3	5	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BORDEAUX	CAMILLE JULLIAN	15	10	25	15	10	25	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CAEN	MALHERBE	9	6	15	9	6	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CAEN	JEAN-FRANCOIS MILLET	4	2	6	4	2	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CORSE	GIOCANTE DE CASABIANCA	3	1	4	3	1	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DIJON	CARNOT	7	6	13	7	5	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GRENOBLE	L. BERTHOLLET	5	0	5	3	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GRENOBLE	CHAMPOLLION	9	2	11	9	2	11	0	1	1	0	0	0	0	0	0
LA REUNION	RECTORAT MOUÏA	7	2	9	7	2	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LILLE	ALBERT CHATELET	10	10	20	10	10	20	2	2	4	1	1	1	0	0	0
LILLE	FATDHERBE	26	11	37	26	11	37	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LILLE	GAMBETTA	3	3	6	2	3	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LILLE	WATTEAU	7	3	10	7	3	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LYON	CLAUDE FAURIEL	13	1	14	12	1	13	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LYON	EDOUARD HERRIOT	12	8	20	12	8	20	1	2	3	1	1	2	0	0	0
LYON	DU PARC	7	6	13	7	6	13	1	1	2	0	1	1	0	0	0
LYON	SAINTE MARIE	5	8	13	5	8	13	2	2	4	0	1	1	0	0	0
MONTPELLIER	JOFFRE	12	7	19	12	7	19	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NANCY-METZ	HENRI POINCARE	9	4	13	9	3	12	0	1	1	0	1	1	0	0	0
NANTES	GABRIEL GUIST'HAU	8	9	17	8	9	17	1	2	3	1	0	1	0	0	0
NANTES	LA PERVERIE	1	4	5	1	4	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NICE	DUMONT D'URVILLE	10	3	13	10	3	13	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NICE	MASSENA	18	5	23	18	4	22	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ORLEANS-TOURS	DESCARTES	5	6	11	5	5	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ORLEANS-TOURS	POTHIER	7	2	9	7	2	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	HONORE DE BALZAC	6	2	8	6	2	8	0	1	1	0	0	0	0	0	0
PARIS	BLOMET	11	7	18	9	7	16	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	HELENE BOUCHER	10	3	13	10	2	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	CHAPTAL	11	3	14	11	3	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	CONDORCET	16	10	26	15	9	24	4	0	4	1	0	1	0	0	0
PARIS	JEANNE D'ALBRET	6	5	11	5	5	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	MADELEINE DANIELOU	14	9	23	14	9	23	3	0	3	2	0	2	0	0	0
PARIS	VICTOR DURUY	15	5	20	15	5	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	FENELON	34	15	49	34	15	49	8	8	16	4	2	6	0	0	0
PARIS	JULES FERRY	22	8	30	22	8	30	1	1	2	0	0	0	0	0	0
PARIS	HENRI IV	16	17	33	16	17	33	2	8	10	2	5	7	0	1	1
PARIS	LA BRUYERE	10	6	16	10	6	16	2	0	2	0	0	0	0	0	0
PARIS	LAKANAL	19	14	33	19	14	33	6	5	11	5	5	10	0	0	0
PARIS	LOUIS LE GRAND	2	1	3	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	DR LEDERMANN	8	6	14	8	6	14	0	1	1	0	0	0	0	0	0
PARIS	LEGION D'HONNEUR	6	0	6	6	0	6	1	0	1	1	0	1	0	0	0
PARIS	MICHELET	6	5	11	6	5	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	CLAUDE MONET	8	4	12	7	4	11	1	0	1	1	0	1	0	0	0
PARIS	LOUIS PASTEUR	11	12	23	11	11	22	0	1	1	0	1	1	0	0	0
PARIS	SCHWEITZER	9	9	18	9	8	17	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	SAINTE GENEVIEVE	2	2	4	2	2	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
POITIERS	GUEZ DE BALZAC	4	4	8	4	4	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0
REIMS	JEAN JAURES	6	7	13	6	7	13	0	1	1	0	0	0	0	0	0
ROUEN	JEANNE D'ARC	6	3	9	6	3	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0
STRASBOURG	FUSTEL DE COULANGES	14	10	24	14	10	24	1	2	3	1	0	1	0	0	0
TOULOUSE	PIERRE DE FERMAT	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOULOUSE	SAINT SERVIN	13	9	22	13	8	21	0	1	1	0	1	1	0	0	0
TUNISIE	AMBASSADE France	2	6	8	0	4	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TUNISIE	CANDIDATS LIBRES	4	5	9	3	3	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL		558	333	891	545	319	864	38	40	78	20	18	38	0	1	1

Moyenne générale d'admissibilité

Total inscrits : 891 – Total présents : 864

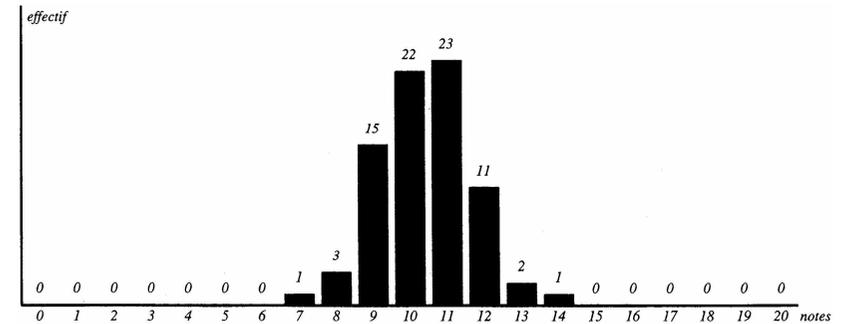
Moyenne mini. : 00.13 – Moyenne maxi : 12.44 – Moyenne : 05.89 – Écart type : 02.41



Moyenne générale d'admission

Total admissibles : 78 – Total présents à l'oral : 78

Moyenne mini. : 06.93 – Moyenne maxi : 13.46 – Moyenne : 09.90 – Écart type : 01.23



Résultats par épreuves

Rang	Nom	Épreuves										Total		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
01	Melle MARTIN Virginie Françoise													
02	Melle SCHWARTZ Barbara Marie													
03	Melle LUSSET Elisabeth													
04	M. CALBERAC Yann													
05	M. BENNET Matthieu													
06	Melle ROYAL Blandine													
07	Melle PICOT Aurelie Michele													
08	Melle MONTEILS-LAENG Laetitia													
09	Melle MINOUSTCHIN Maud Stephane													
10	M. STRAEHLI Benjamin Pierre Samuel													
11	Melle COQUELIN Morwenna Gwennan													
12	Melle LE GALL Julie Marie Jeanne													
13	Melle BEKELYNCK Marie													
14	M. HELM David													
15	M. BRASSAC Jeremie													
16	M. HEME DE LACOTTE Remy Vianney Marie Joseph													
17	M. FERREIRA Jean-Philippe													
18	Melle RIEGLER Anne-Sophie Christine													
19	M. COVO Manuel Joseph													
20	M. FOSSIER Arnaud-Vivien													
21	M. MAGUER Gildas													
22	M. TRACHMAN Mathieu													
23	M. ATGER Paul Marie Guillaume													
24	M. SPINA Olivier Christophe													
25	Melle DUMONT Laurence Marie Anne													
26	M. DUJIN Nicolas Herve													
27	Melle GIRARD Sandrine													
28	Melle MEISS Marjorie Helene													
29	M. PAPIILLON Ganael													
30	M. SANTAMARIA Jean-Baptiste													
31	Melle DAVID Clemence Loise													
32	M. COURET Sebastian													
33	Melle VELAYANDON Blandine Marie													
34	Melle JOUAN Marlène													
35	Melle SIMON LORIERE Helene													
36	M. VILLEVIEILLE Laurent David													
37	Melle HAMOUDI Fatma													
38	Melle VIVET Jeanne Claire Leila													

Candidats admis sur liste principale

Session 2001

E.N.S. Lettres et Sc. Humaines
SÉRIE SCIENCES HUMAINES
LISTE DES CANDIDATS ADMIS

Les candidats dont les noms suivent sont proposés pour l'admission sous réserve qu'ils fournissent à l'administration les documents justifiant leur capacité à concourir.

Rang	Nom	Lycée
01	Melle MARTIN Virginie Françoise	LYCEE LAKANAL
02	Melle SCHWARTZ Barbara Marie	LYCEE FENELON
03	Melle LUSSET Elisabeth	LYCEE HENRI IV
04	M. CALBERAC Yann	LYCEE LAKANAL
05	M. BENNET Matthieu	LYCEE ST-SERNIN
06	Melle ROYAL Blandine	MAISON DE LA LEGION D'HONNEUR
07	Melle PICOT Aurelie Michele	LYCEE LAKANAL
08	Melle MONTEILS-LAENG Laetitia	LYCEE FUSTEL-DE-COULANGES
09	Melle MINOUSTCHIN Maud Stephane	LYCEE PRIVE M. DANIELOU
10	M. STRAEHLI Benjamin Pierre Samuel	LYCEE H. POINCARE
11	Melle COQUELIN Morwenna Gwennan	LYCEE FENELON
12	Melle LE GALL Julie Marie Jeanne	LYCEE FENELON
13	Melle BEKELYNCK Marie	LYCEE PRIVE M. DANIELOU
14	M. HELM David	LYCEE HENRI IV
15	M. BRASSAC Jeremie	LYCEE EDOUARD-HERRIOT
16	M. HEME DE LACOTTE Remy Vianney Marie Joseph	LYCEE PRIVE SAINTE MARIE
17	M. FERREIRA Jean-Philippe	LYCEE DU PARC
18	Melle RIEGLER Anne-Sophie Christine	LYCEE G. GUIST' HAU
19	M. COVO Manuel Joseph	LYCEE FENELON
20	M. FOSSIER Arnaud-Vivien	LYCEE LAKANAL
21	M. MAGUER Gildas	LYCEE LAKANAL
22	M. TRACHMAN Mathieu	LYCEE LAKANAL
23	M. ATGER Paul Marie Guillaume	LYCEE HENRI IV
24	M. SPINA Olivier Christophe	LYCEE FENELON
25	Melle DUMONT Laurence Marie Anne	LYCEE CLAUDE-MONET
26	M. DUJIN Nicolas Herve	LYCEE HENRI IV
27	Melle GIRARD Sandrine	LYCEE HENRI IV
28	Melle MEISS Marjorie Helene	LYCEE EDOUARD-HERRIOT
29	M. PAPIILLON Ganael	LYCEE LAKANAL
30	M. SANTAMARIA Jean-Baptiste	LYCEE HENRI IV
31	Melle DAVID Clemence Loise	LYCEE CONDORCET
32	M. COURET Sebastian	LYCEE HENRI IV
33	Melle VELAYANDON Blandine Marie	LYCEE LAKANAL
34	Melle JOUAN Marlène	LYCEE LAKANAL
35	Melle SIMON LORIERE Helene	LYCEE FENELON
36	M. VILLEVIEILLE Laurent David	LYCEE G. PASTEUR
37	Melle HAMOUDI Fatma	LYCEE A. CHATELET
38	Melle VIVET Jeanne Claire Leila	LYCEE LAKANAL



Le 17/7/2001, M. Sylvain AUROUX président du jury

Candidats admis sur liste complémentaire

Session 2001

E.N.S. Lettres et Sc. Humaines
SÉRIE SCIENCES HUMAINES
LISTE COMPLÉMENTAIRE

Rang 039 M. LIOTHAUD Vincent LYCEE HENRI IV

Le 17/7/2001,
M. Sylvain AUROUX

Le président du jury



SÉRIE SCIENCES
ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Statistiques générales

	Filles	Garçons	Total
Inscrits	237	137	374
Présents à l'écrit	230	136	366
Admissibles	36	28	64
Equivalences Deug	90	60	150
Présents à l'oral	15	11	26
Admis	4	2	6
Liste complémentaire	3	2	5

Total premier admissible : 115,30 - Total dernier admissible : 80
Total premier admis : 170,40 - Total dernier admis : 154,35

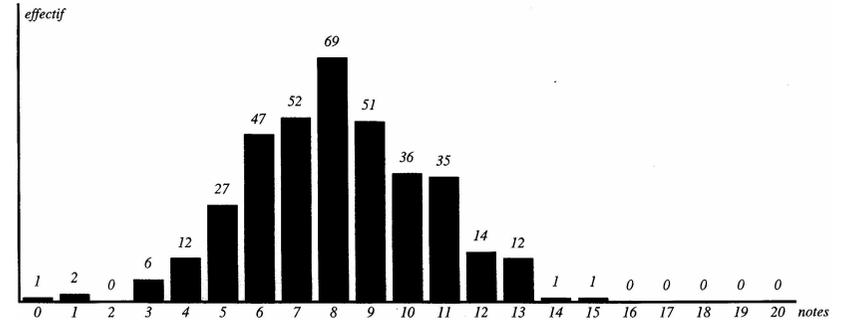
Résultats par classes préparatoires

ACADEMIE	LYCEE	INSCRITS			PRESENTS			ADMISSIBLES			ADMIS			L. COMPL.		
		F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T
AIX-MARSEILLE	THIERS	21	10	31	20	10	30	3	1	4	0	0	0	1	0	1
BORDEAUX	MICHEL MONTAIGNE	10	9	19	10	8	18	1	1	2	0	0	0	0	0	0
LILLE	FAIDHERBE	4	5	9	4	5	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LILLE	NOTRE DAME DE LA PAIX	16	5	21	16	5	21	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LYON	DU PARC	13	10	23	13	10	23	2	4	6	0	1	1	1	0	1
LYON	SAINT MARC (69)	6	3	9	6	3	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MONTPELLIER	ALPHONSE DAUDET	12	4	16	12	4	16	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NANTES	GABRIEL GUIST'HAU	14	5	19	14	5	19	1	0	1	0	0	0	0	0	0
ORLEANS-TOURS	POTHIER	17	7	24	16	7	23	2	0	2	0	0	0	1	0	1
PARIS	JACQUES AMYOT	5	4	9	5	4	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	HENRI IV	20	15	35	19	15	34	11	10	21	3	0	3	0	2	2
PARIS	JANSON DE SAILLY	13	11	24	13	11	24	1	4	5	0	0	0	0	0	0
PARIS	LAKANAL	37	20	57	37	20	57	8	3	11	0	0	0	0	0	0
PARIS	STANISLAS	9	9	18	9	9	18	0	3	3	0	1	1	0	0	0
PARIS	SAINTE MARIE	12	7	19	11	7	18	5	0	5	0	0	0	0	0	0
PARIS	UNIVERSITE PARIS X	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
STRASBOURG	FUSTEL DE COULANGES	15	3	18	15	3	18	1	1	2	1	0	1	0	0	0
TOULOUSE	SAINT SERVIN	10	6	16	9	6	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TUNISIE	AMBASSADE France	3	0	3	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
	CANDIDATS LIBRES	0	3	3	0	3	3	0	1	1	0	0	0	0	0	0
TOTAL		237	137	374	230	136	366	36	28	64	4	2	6	3	2	5

Moyenne générale d'admissibilité

Total inscrits : 374 – Total présents : 366

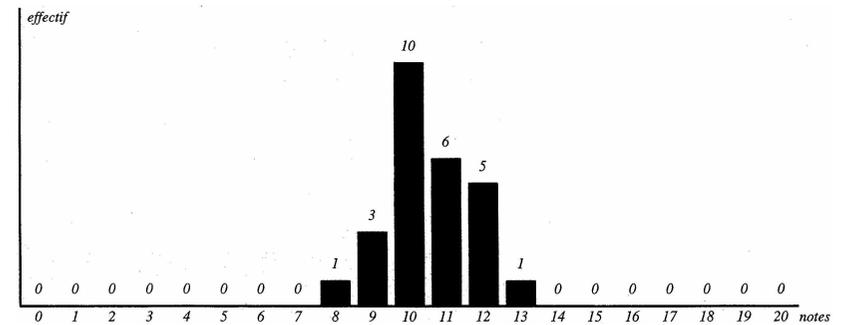
Moyenne mini : 00.00 – Moyenne maxi : 14.41 – Moyenne : 07.59 – Écart type : 02.35



Moyenne générale d'admission

Total admissibles : 64 – Total présents à l'oral : 26

Moyenne mini : 07.16 – Moyenne maxi : 12.17 – Moyenne : 09.92 – Écart type : 01.16



Candidat admis sur liste complémentaire

SÉRIES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

Session 2001

E.N.S. Lettres et Sc. Humaines
SERIE Sc. ECONOMIQUES ET SOCIALES
LISTE COMPLEMENTAIRE

Rang		
006	M. GIRAUD Colin	LYCEE HENRI IV
007	Melle DUMITRESCU Anca	LYCEE DU PARC
008	M. DELZANT Jean-Baptiste	LYCEE HENRI IV
009	Melle DUPUY Claire	LYCEE POTIER
010	Melle DANI Anne	LYCEE THIERS

Le 17/7/2001,

M. Sylvain AUROUX

Le président du jury



Le 17/7/2001

Page 1/1

Français

Épreuve commune

Écrit

Sujet: Selon Paul Bénichou, l'originalité de Lamartine, ce serait, « tout en travaillant sur les genres poétiques existants, d'avoir fini par effacer leurs frontières et mêler leurs accents dans le genre flexible et multiforme de *la méditation*... Ce mot même dit la nature de la nouveauté : le poète désormais pense ; il est l'héritier du philosophe et l'émule du théologien, même en parlant de ses amours» (*Le Sacre de l'écrivain*, 1973).

En quoi ce jugement éclaire-t-il votre lecture des *Méditations* ?

Comme l'année précédente, le sujet de la dissertation portait sur le genre de la poésie. Et comme l'année précédente, le jury n'a pas eu, à la lecture des copies, que des motifs de satisfaction, même si de trop rares candidats, en alliant la vigueur de l'écriture, la connaissance de l'oeuvre de Lamartine et donc le bon usage des citations, la compréhension du sujet à la rigueur de l'argumentation, ont composé d'excellentes dissertations. Le principe de l'exercice du rapport veut que nous ne nous arrêtions que trop peu sur ces travaux, et que l'attention se concentre sur les erreurs et défauts communs aux travaux plus décevants, toujours trop nombreux aux yeux du jury.

Il faut préalablement faire deux rappels. Aucun principe d'alternance ou de périodicité ne règle ni ne détermine la formulation et le choix du sujet. L'appartenance au jury d'un enseignant-chercheur, auteur de travaux sur un genre, une période, une oeuvre, ne décide pas non plus de la définition du sujet de la dissertation. Ces deux principes permettront à certains candidats d'éviter des erreurs grossières. En littérature française, le concours est organisé sur la base de programmes : leur caractère officiel, s'il invite évidemment à éviter toute impasse, n'impose aucune lecture ni interprétation critique. La dissertation ne se construit pas sur la reprise littérale de thèses ou d'arguments empruntés à tel ou tel ouvrage : la critique de Gustave Lanson, Jean-Marie Gleize, Jean-Pierre Richard, Georges Poulet, Marius-François Guyard, Henri Guillemin ou Jean-Pierre Reynaud ne vaut que ce que le candidat en fait.

Car c'est la réflexion d'un candidat, provoquée par un sujet généralement paradoxal, nourrie de la parfaite connaissance de l'oeuvre et de son contexte historico-littéraire, étayée sur une argumentation à laquelle le cours

et les lectures critiques contribuent sans qu'ils se réduisent à la forme d'un développement plaqué, qui est attendue du jury. Paul Bénichou porte un jugement sur l'originalité et la nouveauté des *Méditations poétiques* : il revient à chacun, en évitant tout jugement de valeur et d'humeur que pourrait susciter le texte lamartinien, de tenter de le comprendre, de le justifier, de le critiquer et donc d'en mesurer, si nécessaire, l'efficacité. Pour ce faire, les meilleurs travaux se sont attachés aux notions importantes de la citation: par exemple, la notion de genre, inscrite dans l'histoire littéraire (certaines copies citent Lefranc de Pompignan, Chénier, Parny, l'héritage élégiaque antique, la tradition de l'écriture biblique, la lyrique des XVI^e et XVII^e siècles) méritait l'attention, sans qu'elle soit réduite à ce que, trop rapidement, les candidats appellent des thèmes et sans qu'y soit intégré le premier romantisme que «Lamartine représenterait parfaitement»; autre exemple, les épithètes «flexible» et «multiforme» méritaient un examen attentif, en relation avec l'«effacement des frontières» génériques; dernier exemple, les notions de «théologien» et de «philosophe» devaient être définies, et nuancées, comme Bénichou invite à le faire («héritier», «émule»). Il n'est pas question de procéder à l'analyse du sujet. Le jury regrette pourtant que les candidats lui prêtent trop peu attention pour raccrocher à certains des termes des développements tout prêts ou des problématiques rencontrées ailleurs (enthousiasme vs travail; poésie du monde et poésie du moi), ou s'enferment dans des pensées schématiques que déplorent d'une année à l'autre les rapports (fond vs forme). Dissserter n'est pas biaiser. Le jury ne demande pas cependant que soit donnée uniquement une exégèse littérale et myope du sujet: est-il si évident que Lamartine invente un genre nouveau, et qu'il soit le premier à penser en poésie? Dissserter, c'est aussi douter et soupçonner.

Le sujet, dans sa formulation, traçait un parcours («fini, désormais, il est l'héritier») dont de trop nombreux candidats ont voulu faire un plan, évidemment en trois parties. 1. La méditation comme genre multiforme. 2. Lamartine philosophe et Lamartine théologien. 3. ... Or, les indications de Bénichou faisant souvent défaut, la troisième partie consistait ou bien en un développement sur l'amour, plus ou moins inscrit dans ce qui était appelé théologie, elle-même souvent réduite aux allusions bibliques faites par Lamartine dans ses poèmes –par exemple les *Chants lyriques de Saül* –, ou bien en un développement consacré au moi, et à la reprise de considérations sur le sujet lyrique, une notion complexe trop souvent caricaturée ou enfermée dans ses définitions les plus approximatives («la quatrième personne du sujet lyrique»). Dans ces plans, ce n'est pas tant la pertinence des remarques que leur articulation dans un travail structuré et démonstratif qui fait problème. Les copies les meilleures sont donc celles qui ont su non seulement ne pas céder à la parole autoritaire du critique («le poète désormais pense») et

l'ont analysée avec la distance critique nécessaire, mais aussi donner un contenu à la pensée lamartinienne en se référant aux poèmes du recueil et en l'inscrivant dans un parcours existentiel et une interrogation sur les formes (prosodie, langue, énonciation, rhétorique).

L'erreur a consisté, dans les définitions de la pensée, en une réduction de la pensée à ses objets, et en la volonté d'enfermer toutes les formulations prétendument philosophiques ou théologiques de Lamartine en un système. Au Lamartine légitimiste, à qui on eût préféré, pour d'évidentes raisons historiques un Lamartine ultra, correspondait ainsi souvent un philosophe penseur politique que le candidat avait beaucoup de difficultés à intégrer à une poésie lyrique, quand il songeait à le faire. Les copies le montrent bien: les intertextes, les références donnent à la pensée de Lamartine un caractère multiforme, et le problème réside moins dans cette multiplicité que dans leur articulation et donc leur écriture par un sujet, en conséquence, nécessairement pluriel. Il y a bien chez Lamartine du théologien (il s'interroge, par exemple, sur la cause première qui est la fin, Dieu), du philosophe (on trouve une philosophie de l'histoire, une sagesse épicurienne mise à distance): mais il y a aussi chez Lamartine un amant, un prophète, un poète formulant une poétique etc. La pensée consiste ainsi moins en des jugements définitifs qu'en une problématisation, par Lamartine, des pensées confrontées les unes aux autres. Les meilleures copies ont bien montré que la pensée du temps devait sa complexité à la diversité même de son origine, l'amour, la religion, l'histoire récente, les cycles naturels etc. On comprenait mieux ainsi la flexibilité de la méditation multiforme. Bénichou ne nie pas la complexité de la poésie lamartinienne, ni ce qu'elle a de conventionnel, ni sa pluralité formelle, ni la diversité de ses objets, ni la tension de l'universel, du métaphysique, du particulier, du sensuel: il nous invite à situer la méditation, comprise comme un genre spécifique et singulier, à la jonction de ces contradictions, et à voir comment une écriture parvient, ou ne parvient pas, à concilier les inconciliables. Comme dans le sujet de l'année précédente (voir le rapport 2000, p.49), c'est bien la spécificité d'une écriture poétique et d'un genre singulier que les candidats étaient invités à questionner.

Encore fallait-il se donner les moyens de répondre à l'interrogation qui portait sur la poésie et le poète. Or, malheureusement, là encore, les années et les rapports se suivent et se ressemblent. Passons sous silence certaines aberrations, comme cette présence de sonnets dans les *Méditations poétiques* si souvent évoquée dans les copies que l'on finit par s'interroger sur son origine. La poésie ne peut se réduire à des faits de versification et de strophes. Est-on vraiment sérieux quand on écrit que Lamartine «travaille sur des genres poétiques existants» parce qu'il écrit en alexandrins et utilise des rimes plates? La formule est fréquente, et c'est bien cette fréquence qui est

de nature à inquiéter le jury. On n'en est plus à regretter les «quelques mots sur l'hétérométrie» du rapport précédent. Rappelons que la versification, l'allitération, l'assonance, lorsqu'ils sont illustrés par des citations précises complétées par une analyse pertinente, doivent être mises en relation avec les effets de sens, donc la méditation elle-même. Les candidats sont invités à lire très attentivement, et donc à relire, et à méditer les oeuvres au programme en s'aidant des enseignements fournis par les commentaires de textes effectués durant les cours, et à conserver une distance critique qui les préserve de toute identification, telle celle de cette candidate qui «a, comme toutes les lectrices, rêvé d'être une Elvire».

Une dissertation comprend une introduction, qui cite le sujet –peut-être conseillera-t-on de ne pas tronquer la citation, afin qu'elle soit bien présente dans son intégralité pour le candidat–, en pèse et donc pense les enjeux, en formule les paradoxes, et en tire un plan. Elle comprend aussi une conclusion, qui ne peut se limiter à un résumé de la dissertation. C'est un moment difficile du travail, souvent négligé involontairement (voir rapport 2000), où il est bon de revenir non pas sur le cheminement, mais sur les notions importantes de la citation afin qu'il soit procédé à une mise au point, voire une mise en perspective –par exemple, le poète-penseur. Ce défaut de composition, compréhensible, mais peu excusable, s'ajoute, il n'est que trop vrai, à d'autres aberrations plus inquiétantes. Il est de tradition de se désespérer face aux questions d'orthographe. La tradition n'est que trop bien respectée cette année encore. Le jury sait combien l'épreuve de la dissertation est difficile, pour s'y être soumis en son temps. Mais il sait aussi que, si l'histoire littéraire, la métrique, les genres etc. peuvent être ignorés, puis s'apprendre dans les cycles universitaires de lettres, l'orthographe syntaxique et lexicale doit être maîtrisée quand on est engagé dans ces mêmes cycles. Comme dans ces citations, où Lamartine, exceptionnellement, endosse l'habit de Musset pour se frapper le coeur et le génie, ce qui doit faire très mal, et où le temps «suspend son envol», l'à-peu-près n'a pas de place. Le vague lamartinien, si souvent évoqué dans les copies, ne demande vraiment pas le vague orthographique.

Oral

Modulée par la double exigence d'une fermeté de méthode et d'une singularité de l'exposé, l'explication de texte reste l'exercice où s'éprouve la rencontre d'un candidat avec un texte. Elle ne saurait donc simplement consister à retrouver les grands points d'un cours, pas plus qu'à appliquer à un passage quelque grille de lecture que ce soit, mais est l'occasion de

déployer un autre savoir, d'éprouver la pertinence d'une lecture. De ce point de vue, si la technique de l'exercice – situation du passage, lecture, annonce d'une problématique, explication de détail, conclusion – a été respectée par l'ensemble des candidats, si le sérieux de leur approche ne fait à cette étape du concours aucun doute, la majorité des prestations entendues manifeste une certaine difficulté à percevoir les fins de l'exercice – proposer un *parti* de lecture, en marquer les étapes, en définir les acquis – et à se l'approprier.

La réalisation de ce programme passe avant tout par l'attention à la spécificité d'un passage qui ne saurait être toujours – et l'on peut s'étonner de la surprise des candidats – le morceau attendu, défini par sa célébrité ou son homogénéité formelle, mais parfois un fragment plus inégal, plus volontairement découpé par chaque jury, invitant à travailler les coutures du texte, à observer les procédés qu'il met en œuvre, à prendre la mesure de ses détours. Ainsi d'un échange qui trouble la continuité du récit de Rameau plutôt que telle de ses pantomimes, d'une description de la révolte de l'éléphant dans *Le Discours de la servitude volontaire* plutôt que tel *exemplum* mettant en scène un Brutus (un Brute) ou un César, d'une longue didascalie «poétique» de Sallinger ou d'un développement presque didactique des *Méditations poétiques*. Qu'un passage puisse s'imposer dans un différend avec ce qui l'encadre et le circonscrit, masquer ou exhiber ses fins, proposer un point d'aboutissement qui nécessite un ajustement de la problématique d'ensemble de l'œuvre ne semble guère admis par les candidats. Et si la notion de stratégie apparaît souvent dans leur discours, elle vaut comme un acquis du vocabulaire de la communication plus qu'elle ne sert l'idée d'un plaisir du texte. Les explications entendues tendent donc pour la plupart à une vérification, au lieu qu'elles devraient donner la mesure d'un questionnement. Pourquoi ne pas s'étonner d'abord devant un texte, et jouer des bénéfices de cette position initiale au long de l'explication? Qu'est-ce qui interdit de s'arrêter sur une difficulté lexicale ou sémantique, de dégager des tensions plutôt que de postuler l'*a priori* d'une cohérence, et, sur un plan technique, de réserver au déroulement de l'explication les observations qui permettront de conclure sur l'avancée d'une lecture? La démarche est délicate, elle vise à réaliser la rhétorique de l'exercice dans la fécondité d'une performance qu'on voudrait chaque fois singulière. Or, entre les quelques excellentes prestations et les rares explications vraiment ratées, mis à part ces candidats au demeurant peu nombreux qui ont proposé après l'exposé de leur problématique et du plan du passage un inutile et fastidieux survol de celui-ci précédant l'analyse de détail, on a surtout entendu se dérouler la mécanique d'une méthodologie trop souvent inattentive aux problèmes posés par le texte, myope parfois quant à sa simple littéralité. En témoigne l'inexorable puissance de la triplification – les trois parties systématiquement repérées dans chaque texte, soutenues souvent des

trois axes d'une problématique, voire des trois problématiques de la lecture. Il va de soi que l'explication passe par l'analyse précise de la structure ou du mouvement du texte, dans certains cas elle est en partie contenue dans celui-ci. L'automatisme du découpage n'en est alors que plus regrettable. Ce n'est pas là simple question d'habileté rhétorique, même si ce « découpage », pire cette « décomposition » franchement gaffeuse irriteront plus que l'adroit marquage d'« inflexions » dans un mouvement d'ensemble. C'est aussi appréciation décisive des enjeux d'un texte : fallait-il vraiment chercher des « parties » dans la traversée des « épaisseurs d'hallucinations » par Leslie ? Devait-on toujours rabattre l'enchaînement à la fois si visible et si complexe des exemples de La Boétie sur une logique argumentative, sans essayer de commenter la valeur culturelle de certains de ces montages ? De manière générale, les jurys attendent qu'une transition soit distinguée d'une partie, que des articulations puissent apparaître, s'il y a lieu, plutôt que des sauts abrupts à l'intérieur d'un découpage qui ne l'est pas moins, et que les modes d'enchaînement d'un texte, apparents ou dissimulés, soient élucidés au même titre que ses difficultés lexicales et son sens littéral. Il apprécie, le cas échéant, qu'un candidat refuse tout morcellement du texte *a priori*, quitte ensuite à dégager le mouvement en forme de processus d'une élégie ou d'une entrée au *locus* de la poésie – lac, vallon, temple.

La souplesse de l'adaptation de la méthode à chaque texte doit aller avec la précision d'une double contextualisation, proche et lointaine, dans l'ensemble de l'œuvre et sur les bords immédiats du passage, indispensable très souvent à l'intelligence de sa seule littéralité – le neveu de Rameau se comparerait-il à un ver de terre s'il ne s'était d'abord déclaré « abject » ? quelle ouverture, pour quel lieu, le « Temple » annonce-t-il au lecteur de Lamartine, et comment le poème réalise-t-il le programme de ce titre ? Les candidats se sont soumis à cette nécessité avec une attention bien trop variable, tournée vers l'ensemble de l'œuvre plus que vers l'immédiate entrée dans le texte. On rappellera donc que l'introduction de l'exercice ne peut éviter cette étape de la lecture, quand la mise en évidence des échos intratextuels peut intervenir en différents moments de l'exposé, et jusque dans la conclusion. Encore certains passages appellent-ils une mise en regard rigoureuse avec d'autres moments de l'œuvre, qui peut à l'occasion conduire toute la lecture : telle tirade d'Anna à la fin de *Sallinger* en miroir de celle de Carole dans l'exposition, tel portrait de Moi par Lui inversant les places définies dans l'exorde du *Neveu de Rameau*, ou encore cet « Automne » qui vient clôturer les *Méditations* sur un tout autre mode que ne l'avaient fait, quelques strophes auparavant, « Le Chrétien mourant ».

Cette attention à la spécificité des textes était d'autant plus nécessaire que la diversité des œuvres au programme de cette année a conduit les jurys à

proposer des extraits d'inégale longueur. C'est ainsi que la subtilité rhétorique de La Boétie devait s'analyser sur une vingtaine de lignes, appelant la minutie de repérages lexicaux, syntaxiques et logiques et que, de manière générale, l'on a pu constater le soin apporté par les candidats à la précision de la grammaire du moyen français et à un usage efficace des outils de l'analyse rhétorique. *Le Discours de la servitude volontaire* qui soumet encore le lecteur à cette perplexité qu'il ne cesse de mettre en discours a ainsi donné certaines des explications les plus rigoureuses, attentives aux micro-déplacements logiques à l'intérieur de la pensée de La Boétie comme aux effets de résonance qui produisent l'apparent ressassement du texte dans le pathétique.

Pour *Sallinger*, à l'inverse, on avait choisi des découpages plus larges, adéquats à la mesure des « séquences » ou « tableaux » – nombre de candidats ont parlé de « scènes », sans voir la difficulté de cette terminologie – qui composent la pièce. L'engagement de certains dans l'explication de ce texte, l'énergie d'une discussion sur la différence entre « espace théâtral » et « espace poétique », la finesse d'une candidate attachée à souligner le glissement du dialogue théâtral vers un champ / contre-champ de la parole ont parfaitement justifié le choix du proche contemporain pour représenter le *xx^e* siècle dans le programme de cette année. Cela n'excluait d'ailleurs en rien de recourir à l'emploi distancié des notions traditionnelles de la dramaturgie, celles d'exposition et de dénouement, voire de péripétie et de catastrophe. Il est dommage que le rapport de Koltès à une tradition dramatique à l'évidence convoquée par la pièce n'ait pas été envisagé avec plus de rigueur, que la question du tragique ait été évoquée avec une constante imprécision sémantique, rarement confrontée par exemple au discours des personnages, à leur rôle. La parole du père, les liens de filiation ou de « confiance », la présence thématique des dieux et du mythe traversent pourtant *Sallinger*. Ils y sont confrontés aux autres « genres » absorbés dans le tissu dramatique – le conte de fées, le récit « à moralité » ou le cinéma dont on s'étonne que la mention ait si peu été investie d'une mémoire réelle. Les oiseaux, la guerre du Vietnam, la mythologie de l'Amérique y invitaient pourtant.

Lire *Le Neveu de Rameau* posait d'autres difficultés – la ténuité et la subtilité des glissements du sens, l'interprétation des places respectives de Moi et de Lui dans l'économie globale du dialogue notamment. Les jurys se sont étonnés d'entendre revenir l'affirmation d'un Moi-philosophe toujours plus triomphant de Lui, indépendamment des différents moments de l'œuvre, quand on pouvait imaginer que les rôles fussent au moins questionnés, par exemple à travers une étude rigoureuse des pronoms, des variétés du dialogisme, des articulations fluctuantes entre récit et dialogue, entre dialogue narrativisé et dialogue joué. Là encore, aller vers la différence du texte aurait dû permettre une réflexion plus nuancée sur une problématique d'ensemble trop

souvent réduite à quelques affirmations mécaniques concernant l'esthétique du dialogue. Autre étonnement : le peu d'intérêt porté à la référence spatiale, au chronotope et au contexte philosophique, alors qu'une partie de la difficulté de lire aujourd'hui cette œuvre tient au statut littéraire des effets de référentialité qu'elle propose.

C'est cependant la lecture des *Méditations poétiques* qui semble avoir le plus dérouté les candidats. Peut-être intimidés par la posture philosophique et théologique du poète que le sujet de la dissertation leur avait donné à discuter, ils ont porté une attention trop rare aux caractéristiques formelles de cette poésie. Alors que l'analyse stylistique se résume – pour Lamartine surtout, mais bien souvent aussi pour les trois autres auteurs du programme – à l'harmonie imitative (jamais désignée comme telle), à la «ternarité» (sic) du rythme et à l'emploi du chiasme, la plupart des notions de métrique semblent ignorées du plus grand nombre, retranché derrière la formule de la «forme vieille» et le sésame du «romantisme». La notion de strophe n'est pas claire, qui vient parfois désigner le découpage ouvert par un simple alinéa, le schéma des rimes n'est jamais envisagé du point de vue du mouvement qu'il confère à tel ou tel passage, la mention des figures cherche à masquer la pauvreté du commentaire au lieu qu'elle devrait le soutenir, voire, dans certains cas comme l'hypallage, le susciter. On a donc dû regretter le flou des analyses de détail sur une poésie difficile sans doute, mais qui appelait pour cette raison une étude précise de ses procédés les plus constants et les plus significatifs. Quelques candidats y sont parvenus, en montrant la fonction du reflet dans la construction d'une énonciation intime, en dégageant la dimension symbolique d'un extrait narratif ou en repérant les jeux de condensation d'une métaphore filée. Mais rien n'a été dit de la topique pourtant systématiquement à l'œuvre dans les poèmes (esprit, âme, cœur, intelligence dans une constante instabilité de positions), bien peu d'attention accordée aux déploiements nombreux de la question pourtant difficile à éviter de l'inspiration. De manière générale, les jurys remarquent chez les candidats une étonnante méconnaissance des emprunts à la poésie de Du Bellay et Ronsard, au vers racinien, à Ossian, tous évoqués dans les dissertations sur les *Méditations poétiques*, presque jamais aperçus dans le détail de l'explication de texte orale où ils auraient par exemple permis une compréhension plus exacte de la posture du poète – sur la question de la recherche du «sens» dans la nature notamment – et des accents de sa voix. Les intertextes biblique et platonicien ont été un peu mieux repérés, mais pas en revanche la tradition dantesque à laquelle se rattachait le motif de la spiritualisation de l'amour dans la mort.

Le repérage des intertextualités s'est donc révélé particulièrement discriminant sur cette œuvre, et les meilleures lectures sont celles qui ont su situer leur étude de l'énonciation lamartinienne dans les lambeaux de la tradition

poétique qu'elle convoque. C'est l'occasion pour les jurys d'observer que si elle constitue une étape lente et difficile dans un apprentissage de lecteur, l'identification des intertextes devrait trouver une place plus constante et plus réfléchie dans l'approche des œuvres et participer, autant que le permet la jeunesse des candidats, à l'élaboration d'une lecture, sinon d'un discours sur la littérature. Elle le doit d'autant plus qu'elle ne peut initier une réflexion poétique et historique qu'en impliquant une conscience accrue des formes de la mémoire littéraire – celle de l'œuvre sans doute, celle du candidat tout aussi bien.

Ces questions, avec d'autres, les jurys ont tenu à les aborder dans l'entretien suivant chaque exposé. Cette étape de l'explication de texte orale doit être prise au sérieux par les candidats : elle n'a rien d'un appendice factice, elle n'est pas un piège, elle entre pleinement en compte dans l'appréciation finale. Les questions posées visent ainsi à s'assurer de certains points trop rapidement énoncés, à suggérer un ajustement sur un angle de vue incomplet ou fautif, à ouvrir des perspectives inaperçues, voire une courte discussion quand l'explication s'y prête. Aussi voudrait-on rappeler aux candidats le plaisir qu'il y a à entendre une intelligence et une parole singulières. Les meilleures notes ont d'ailleurs été données à des explications très différentes les unes des autres : à celle-ci, tirée au cordeau, qui a développé sa virtuosité au service de l'humour de Diderot, à cette autre qui a construit sur un extrait des *Méditations poétiques* un travail de lecture en réseau particulièrement subtil, ou encore à celle qui, ayant choisi la voie plus retenue d'une série de propositions également fermes et suggestives, a su faire entendre quelques accents de la langue fraternelle déchirée par le théâtre de Koltès.

Lettres modernes

Écrit

Moyenne générale de l'épreuve : 05,52

Note la plus haute : 17

Note la plus basse : 0,5

La baisse relative de la moyenne de l'épreuve par rapport à l'année passée ne rend compte qu'en partie de l'impression d'ensemble très défavorable, voire alarmante, du niveau des copies. Techniquement, ce résultat s'explique à la fois par un nombre important de très mauvais travaux (qui, nous tenons à le préciser, auraient été jugés avec autant de sévérité à un examen universitaire) et par la rareté de très bonnes copies, une poignée tout au plus. Plus fondamentalement, il faut sans doute prendre en compte des éléments tenant à l'évolution générale des études littéraires et à la spécificité du texte qui était proposé. Le niveau des étudiants de classes préparatoires ne s'est pas subitement effondré cette année : il est le résultat du lent délitement de l'enseignement de la littérature au lycée dénoncé depuis plusieurs années, et que n'a mis que plus en évidence la confrontation à un texte «classique» comme l'extrait du *Spectateur français*.

Ce texte de Marivaux était peut-être difficile, mais non parce qu'il aurait réclamé de la part des candidats un savoir spécifique : aucune référence n'était à élucider, il n'y avait pas nécessairement à connaître l'œuvre de Raphaël et la seule donnée culturelle qui pouvait prêter à confusion – la dimension éphémère des *arcs de triomphe* observés par le peuple et le locuteur, faits de bois et de toiles peintes – était suggérée par le mot *décoration* et a d'ailleurs été dans la plupart des cas correctement comprise par les candidats. Ce qui en revanche a désarmé voire agacé ces derniers, c'est la subtilité d'une pensée et d'une écriture qui procèdent par nuances, participent d'une esthétique du «naturel», se servent des effets comme d'une sorte de pudeur rhétorique (*Je veux mourir si...*). Commenter un tel texte ne suppose ni culture encyclopédique, ni virtuosité technique, mais plutôt cette forme d'empathie, de complicité que visait Marivaux. Force est hélas de constater que les copies de cette année ont révélé le peu de familiarité et par là de goût des candidats pour «cette» littérature qui n'est nullement affaire de siècle.

La première tâche était de comprendre le texte, d'en restituer le sens et, ici, le raisonnement. En la matière, les contresens ont abondé, faute d'une

attention assez rigoureuse. Les paroles du second paragraphe (*Hé ! vois-tu...*) ne pouvaient être rapportées au peuple puisque Marivaux précise bien qu'il s'agissait d'une *mise en forme* de l'exclamation entendue : la répétition de cette dernière, en fin de paragraphe (*Oh ! que cela est beau !*) pouvait de là être lue comme une forme de « retour au réel », après la plongée intérieure, mentale, dans l'esprit du peuple. Le développement de la réflexion du locuteur sur le jugement esthétique, à partir du troisième paragraphe, ne concernait plus le peuple de la scène de rue initiale; les *curieux* de Raphaël n'étaient donc plus les badauds s'extasiant maladroitement devant la décoration de pacotille installée pour l'Infante, mais les prétendus amateurs d'art dissertant sans nécessairement plus de discernement devant les toiles du maître... Enfin beaucoup de copies ont «manqué» le glissement (pourtant évident) du plan esthétique au plan social, dans les deux derniers paragraphes et ainsi lu cette fin de texte comme une dénonciation du mépris avec lequel les génies auraient été considérés au XVIII^e siècle.

Les meilleures copies ont su en revanche rapporter cette réflexion désabusée de Marivaux sur les préjugés sociaux au début du texte portant un regard plus ambigu sur le peuple, entre condescendance et compassion (la plongée dans l'inconscient du peuple tente en effet de rendre compte de son aliénation, de la contorsion mentale que l'homme du peuple doit faire pour valider un jugement esthétique dont il ne ressent pas le bien-fondé): la *populace* se renversant la tête n'est-elle pas aux yeux du spectateur de goût l'un de ces *fantômes* l'empêchant de vraiment discerner les hommes qui la compose ? De même, de bonnes analyses des pronoms personnels ont assez souvent été proposées. S'il était inutile, voire un rien puéril, de dénombrer chaque *je*, chaque *il* pour prouver qu'un locuteur, «très engagé dans son texte» parlait d'un objet qui lui était extérieur, le passage du *je* au *nous* était effectivement remarquable, de même que les différentes valeurs du pronom pluriel, de la portée universelle que lui confère la sentence du cinquième paragraphe à sa valeur restreinte au groupe des gens bien nés, excluant le peuple *non aperçu*, dans le paragraphe final.

Aucun sens caché ou allégorique n'était à dégager d'un texte lui-même analytique: les meilleurs candidats ont eu la modestie et le talent de se mettre à son «écoute», pour évaluer une rhétorique à la «grandiloquence comique», décrire la manière à la fois souple et rigoureuse dont procédait un raisonnement mimant l'improvisation. Nous avons valorisé les copies qui n'ont pas esquivé la confrontation au détail, pour préciser le sens littéral de telle expression (*aventure de conséquence, estime visionnaire qui a fait du progrès*), commenter telle évolution sémantique (des arcs de triomphes *curieux* aux *curieux* de Raphaël, de l'*exposition* artistique à l'*exposition* sociale) ou quelque trait d'écriture original (la rupture de construction *il a beau nous*

voir... voilà notre discernement). Comme l'an passé, il nous faut mettre en garde les candidats contre le recours systématique à des «grilles de lecture» qui les conduisent à découper le texte en de multiples unités en soi peu significatives et ainsi leur faire perdre de vue la cohérence de l'ensemble. Nous n'avons pu que constater de nouveau les dommages causés par l'étude du texte argumentatif, aujourd'hui dogme officiel d'appréhension de la littérature au lycée : elle conduit les candidats à reprendre, comme par réflexe conditionné, les mêmes moules techniques pour y faire entrer à tout prix le texte. Distinction entre moyens de convaincre et moyens de persuader, implication du destinataire, progression par élargissement du raisonnement, autant de schémas «prêts à l'emploi» qui ont été plaqués sur l'extrait du *Spectateur français*. S'agissant d'un texte de réflexion, ces schémas pouvaient être utiles, mais à la condition de ne les envisager que comme des moyens d'interroger la spécificité de la causerie marivaudienne.

Cette manque de prise en compte de l'originalité du texte s'est révélée encore plus gênante, voire catastrophique, pour les candidats qui ont appliqué de manière aveugle des schémas interprétatifs «tout faits». Comment ne pas être stupéfaits de rencontrer, comme cette année, une série d'une vingtaine de copies consécutives utilisant *toutes*, au mépris total du texte qui leur était proposé, le même arsenal de concepts et de références «post-modernes» (sadisme de l'auteur, en-soi sartrien, triangle du désir girardien et enfin l'incircouvable différence derridienne) ? Poussée à ce point de systématisation, la préparation s'apparente à un embrigadement intellectuel qui, quel que soit le texte proposé, ne peut être que dommageable, à court et moyen terme, pour les étudiants concernés. Par delà ce cas particulier, et heureusement exceptionnel, nous conseillons aux candidats de choisir avec soin les références qu'ils convoquent, d'éviter systématiquement de renvoyer aux œuvres du programme commun (toujours prises par défaut en compte dans le choix du texte...), d'interroger toujours la pertinence d'un parallèle. Si les noms de Camus, Blanchot, Kierkegaard nous ont semblé, s'agissant de Marivaux, pour le moins hors de propos, nous avons apprécié, et valorisé quand elles étaient développées, les références aux moralistes du XVII^e siècle (La Bruyère tout particulièrement) et aux piétons littéraires de la fin du XVIII^e siècle que sont Rétif de la Bretonne et Louis Sébastien Mercier.

Pour achever notre rapport sur une note positive, nous reprendrons l'un des très bons passages d'une des meilleures copies lues cette année, qui s'est efforcée avec culture et sensibilité d'appréhender au plus près la spécificité du *Spectateur français* : «La réflexion esthétique comme promenade participative de cette esthétique du spontané, du naturel» dont Marivaux se réclame.

Oral

Explication d'un texte antérieur à 1715

Moyenne générale de l'épreuve : 8,79

Note la plus haute : 18,5

Note la plus basse : 03

Le jury doit tout d'abord se féliciter d'avoir pu entendre quelques excellentes explications, ce qui est une manière de rappeler qu'il est parfaitement possible de parvenir à une vraie maîtrise de l'exercice. De manière générale, la plupart des candidats ont paru gérer correctement leur temps de préparation et ont été en mesure de présenter un travail cohérent, dans les formes s'entend. Toutefois, à côté de rares prestations de très grande qualité, on déplore encore trop d'exposés indigents, soit parce que les textes sont trop mal connus, soit du fait que les règles de l'exercice ne sont aucunement maîtrisées. Nous relèverons donc ici plusieurs défauts récurrents, qu'il sera facile de corriger.

Le premier est l'incapacité où se trouvent la plupart des candidats de procéder à une lecture simplement correcte du texte : on bute sur la phrase ou le vers, on est obligé de reprendre, on hésite plus d'une fois, et au total, c'est le texte qui en pâtit. Rappelons que le jury est en droit d'exiger une lecture qui, pour le moins, respecte le texte. Quant à espérer une lecture qui fasse entendre l'extrait proposé, c'est encore autre chose, et rares sont les candidats qui y parviennent. Pourtant, engager l'explication d'un extrait des *Tragiques* présenté comme moment de paroxysme par une lecture expédiée sur un ton plat et monocorde ne prédispose pas favorablement l'auditoire, pas plus qu'une lecture marquée par l'ennui d'un passage du *Roman comique* où l'on s'acharnera à déceler ironie et héroï-comique. La lecture, répétons-le, devrait être cet instant où s'instaure une certaine connivence autour du texte entre le jury et le candidat. Or s'il est parfaitement compréhensible que, sous le poids des circonstances, les candidats produisent une lecture imparfaite, on ne peut que souhaiter qu'ils se préparent à ce qui n'est pas un moment anodin de l'épreuve. Invitons-les à s'y entraîner durant l'année comme à y consacrer quelques minutes durant la préparation de l'épreuve elle-même.

Un autre défaut très largement partagé est l'incapacité à élucider, littéralement, les extraits proposés. Or c'est bien là la première attente du jury: que le candidat témoigne d'une maîtrise suffisante de l'œuvre, notamment de sa langue, pour pouvoir prétendre envisager d'en expliquer un bref extrait. Cela dit, le jury ne saurait se satisfaire de cette première obligation, nécessaire

mais non suffisante : si certains passages méritent explicitation, l'explication n'est pas un pur et simple exercice de reformulation attestant d'une compréhension juste du texte.

Et c'est là que les choses se gâtent encore davantage : trop de candidats, angoissés peut-être par la difficulté des textes, paraissent renoncer à mener une vraie réflexion sur l'extrait qui leur est soumis. Après avoir énoncé une problématique passe-partout (ce qui conduit évidemment à des aberrations : annoncer l'examen de la portée satirique d'un passage des *Tragiques* où la satire n'a pas de place, par exemple...), le candidat se livre à une explication linéaire assez myope, plus ou moins réussie par ailleurs, et finalement incapable d'éclairer la spécificité et les enjeux réels du texte. Repérer une prosopopée chez d'Aubigné ne saurait suffire: il conviendrait aussi de s'interroger sur l'usage qu'en fait le poète, sur la manière dont il l'insère dans le développement, sur la fonction qu'il lui assigne. Ce défaut est apparu plus nettement encore sur les extraits du *Roman comique* soumis à la sagacité des candidats, et qu'on a lu trop souvent sans recul, sans ambition et finalement sans pertinence. On rejoint là des défauts de méthode : autant il est inutile d'élaborer des propos liminaires qui, lecture comprise, ont pu s'étendre sur plus de 7 minutes, autant il est indispensable de procéder à une mise en contexte précise et ferme de l'extrait à expliquer. Trop souvent l'absence d'attention portée aux lignes qui précèdent ou suivent l'extrait, à sa situation dans l'œuvre conduit le candidat à glisser sur le texte pour n'en proposer finalement qu'une paraphrase maladroitement masquée par des formules toutes faites ou de vagues problématiques interchangeable. Sur ce point, il faut rappeler encore une fois que l'objectif du candidat doit être de travailler à dégager les éléments qui font d'un extrait un passage spécifique, avec des caractéristiques ou des traits propres, et une fonction particulière. Autant dire que les problématiques «prêtes à l'emploi» (du genre de celles qui, pour d'Aubigné, s'achèvent par l'annonce d'une réflexion sur la figure du poète... plus d'une fois oubliée dans la suite de l'exercice), après avoir agacé le jury, font cruellement la preuve de leur inefficacité.

Nous avons été par ailleurs frappés par le nombre de pages que les candidats, généralement, parviennent à noircir durant leur préparation. Peut-être est-ce là le signe d'un abandon effréné à ce qu'il faut bien appeler la rédaction, au détriment d'une saine distance par rapport au texte. Couvrir des feuilles entières rassure peut-être, mais ne témoigne pas d'une bonne méthode. La première chose à faire, ce n'est pas de savoir ce que l'on dira de tel membre de phrase, mais bien ce que l'on fera du texte. Autant le candidat peut être amené, au fil des indispensables lectures préliminaires, à relever des termes à commenter, à identifier telle figure de rhétorique, tel champ lexical ou telle allitération, autant il doit, avant de se lancer dans la préparation de

l'explication linéaire proprement dite, savoir quel projet de lecture il va défendre. Alors, et alors seulement apparaîtront plus nettement, et souvent sur le mode de l'évidence, les phénomènes sur lesquels il choisira d'insister. Mieux vaut assurément «manquer» un polyptote que l'enjeu du texte lui-même !

Ces défauts sont enfin indirectement amplifiés par un dernier trait : le recours abusif à la biographie, qu'un certain nombre de candidats a cru bon de convoquer pour d'Aubigné ou pour Scarron, ici pour commenter telle violence subie par la mère, là pour défendre un prétendu «réalisme» du *Roman comique* qui serait lié aux expériences vécues par un auteur difforme... Rien de tout cela n'a de pertinence. En aurait bien davantage la convocation de contextes, de références culturelles, d'une culture qui permettrait aux candidats de mieux percevoir les textes et de mieux faire partager leur lecture. Les réalités des conditions de représentation au théâtre ou des pratiques galantes à l'église à l'époque de Scarron aidaient à appréhender avec justesse plus d'un passage ; les danses macabres, les «triumphes de la mort» et les sculptures funéraires, par exemple, éclairaient plusieurs fragments particulièrement frappants des *Tragiques*.

Ce dernier texte, pour tout candidat bien préparé, ne présentait pas de difficulté insurmontable dans l'édition proposée. Bien sûr, il convenait de ne pas oublier qu'on commentait des vers. Les attentes du jury à ce propos n'étaient pas immodérées. Il s'agissait de reconnaître et de commenter avec pertinence un enjambement, un déplacement de césure, l'effet sémantique d'une rime, telle structure phonique ou rythmique du vers. Pas comme un «effet» en soi (le recours à «l'effet poétique» étant souvent le piètre aveu d'un renoncement au commentaire !), mais comme un moyen de construction du sens. Or les candidats ont souvent paru gênés dans leur interprétation de la forme poétique par des *a priori* erronés sur le fonctionnement et la portée de tel ou tel procédé : ainsi l'enjambement semble généralement considéré comme un moyen d'annuler la pause en fin de vers, ce dont témoignaient les lectures ignorantes du rythme, «prosaïsées» en quelque sorte, qui en ont souvent été faites. On ne pouvait alors percevoir le puissant effet d'attente et de suspension du sens que d'Aubigné tire de l'enjambement par l'usage radical qu'il en fait, séparant, par exemple, une préposition de son substantif.

La difficulté du texte de d'Aubigné semble avoir conduit nombre de candidats à adopter une démarche de repli prudent sur le savoir acquis dans le cours : le commentaire consistait alors à retrouver dans l'extrait qui leur était proposé les thèmes et les enjeux repérés dans l'ensemble de l'œuvre. Cela les amenait, au mieux à manquer la singularité du passage, au pire au contresens caractérisé. Certes, le poète adopte généralement la posture du prédicateur ou du prophète, mais dans tel passage du Livre II, il peut être aussi ce «fol» qui

s'oppose aux «bouffons» de cour ; la cour peut souvent être définie comme «règne des apparences», mais elle est aussi présentée, dans une vision plus violente, comme le repaire des hommes efféminés, dont le travestissement n'est plus alors instrument de l'hypocrisie mondaine, mais signe de perversion ; et considérer *a priori* la terre comme nourricière et protectrice, interdisait, dans tel passage des «Misères» de comprendre que le refuge qu'elle offre aux paysans persécutés n'est autre que la mort.

Enfin nous déplorons que le caractère poétique de l'œuvre de d'Aubigné ait trop souvent servi d'alibi au flou intellectuel. Le «baroque» a été généralement convoqué pour éviter l'explication précise de tel agencement complexe de thèmes et de formes, et on a volontiers substitué à la situation concrète représentée dans tel ou tel passage un vague «motif» : ainsi un candidat convoque le motif de l'enfermement pour expliquer un passage de la fin du Livre I, ignorant que celui-ci évoque très précisément les protestants massacrés dont les sépultures servent de nouvelles catacombes à une église vouée à la clandestinité. La preuve est faite, une fois encore, que l'explication de texte est un exercice réussi quand elle parvient à mettre au jour la spécificité de l'extrait proposé, donc sa *différence* par rapport à l'œuvre dont il est extrait, et non quand elle le réduit à l'indifférenciation. Rappelons enfin que les candidats soumis à cet exercice disposent d'un appui considérable dont ils ont le plus souvent omis de se servir : les indications que porte le découpage du texte.

Contrairement à ce que l'on pouvait attendre, le roman de Scarron a paru poser plus de difficultés encore aux candidats. En effet, en raison même de son apparente simplicité, il les a souvent conduit à pratiquer une paraphrase embarrassée, qui se bornait à constater, de manière répétitive, le «comique» ou le «grotesque» du passage. Le découpage systématique en «mouvements», qui semble, à tort, être considéré par les candidats comme un passage obligé de l'introduction, était particulièrement peu pertinent dans ce cas. Rappelons ici qu'un découpage est utile s'il révèle une structure significative du texte et s'il fonde un projet de lecture. Or on a souvent entendu tel découpage d'un passage de récit en de multiples «mouvements», qui n'étaient autres que les actions successives de l'histoire ! Le recours systématique à la «théâtralité», qui a semblé s'imposer aux candidats dans le cas du «roman des comédiens», ne fournissait pas un meilleur appui. Mieux valait analyser la construction narrative du passage, en prenant en compte très précisément la structure de la phrase, souvent porteuse chez Scarron du dynamisme du récit. On aurait ainsi mis au jour un travail d'écriture subtil, qui par le jeu des appositions, des relatives et des subordonnées circonstancielles entrelace l'avancée de l'action et la poursuite du commentaire ironique. Une telle attention à la phrase aurait permis dans la plupart des cas d'éviter un second écueil : la perception

approximative du comique, souvent réduit au «ridicule» du personnage ou de la situation. Pour qualifier avec pertinence la tonalité du passage, il convenait de saisir précisément la situation d'énonciation, les valeurs mises en jeu par le commentaire, la position du narrateur à l'égard du ou des personnages. Par ailleurs il fallait disposer d'une définition assurée des notions convoquées, tout particulièrement celle de burlesque, dont le jury s'est étonné qu'elle ne fût pas mieux maîtrisée par les candidats.

Faute de tels point d'ancrage, le commentaire se raccrochait souvent à la catégorie fourre-tout d'«effet de réel», ou à sa voisine, l'ambition prêtée à Scarron de créer un «style moyen». Tout pouvait y concourir : la présence d'animaux, de lieux et de noms authentiques, la mention de pratiques sociales. Or c'était là surtout un écran à la juste compréhension du texte. Un exemple : si le narrateur fait mentionner à la Rancune le nom des vedettes de la scène parisienne que sont Mondory et Bellerose, c'est moins pour «ancrer son récit dans la réalité du temps» que pour souligner, dans une perspective satirique, la prétention démesurée d'un comédien obscur qui se trouve réduit aux emplois subalternes.

Autre obstacle à la perception juste du texte : l'idée qu'il existe une rupture radicale entre le récit-cadre comique et les récits insérés galants. L'analyse précise montre en fait un entrelacement plus complexe des registres et des tons : le style galant est convoqué dans le récit de premier niveau sur le mode de l'héroï-comique (style que les candidats ont eu, étrangement, quelque difficulté à identifier), tandis que la distance ironique investit aussi les récits insérés, par délégation de la voix narrative à des narrateurs secondaires. Or les candidats ont paru souvent très peu sensibles à la tonalité du passage qui leur était proposé, comme si toute intuition du texte leur faisait défaut, alors même qu'ils étaient censés l'avoir longuement fréquenté.

C'est sur ce dernier point que nous concluons. Nous avons très souvent eu l'impression d'un manque de familiarité avec les œuvres. L'entretien avec certains candidats malchanceux après la publication des résultats nous a confirmés dans l'idée que ces œuvres étaient considérées comme un programme pour l'oral, que beaucoup trop de candidats ne travaillent personnellement qu'après l'écrit, ou, pire, après la publication de l'admissibilité. Rappelons que quelle que soit la qualité des cours dispensés sur une œuvre au programme, un candidat ne peut prétendre en expliquer un extrait de manière convaincante qu'après se l'être véritablement appropriée, c'est-à-dire y avoir tracé ses propres pistes, en avoir élucidé pour lui-même les points obscurs, avoir développé à son propos ses propres formulations. Cette sorte de travail, qui est de l'ordre du mûrissement plutôt que de l'acquisition d'un savoir prêt à l'emploi, exige plusieurs lectures et relectures personnelles réparties sur toute l'année. Que les candidats tentés par le bachotage intensif de dernière

minute se persuadent que cette patiente fréquentation de textes dont la langue est pour eux difficile élargira leurs compétences de lecture et d'analyse, et que c'est là la condition de réussite de *toutes* les épreuves littéraires proposées –à l'écrit comme à l'oral– par un concours conçu comme un ensemble cohérent.

Oral

Cette année, le jury se félicite de constater que dans leur grande majorité, les candidats se sont présentés bien préparés, avec une conscience claire de la nature de l'épreuve de culture littéraire générale. La différence entre les trois types de sujets proposés semble bien intégrée par les candidats, qui ont d'ailleurs généralement réparti leur choix de manière sensiblement égale (sur 78 candidats de la série Sciences humaines, par exemple, 25 ont choisi le sujet de type 1, 25 le type 2 et 28 le type 3). Le jury souhaite rappeler que cet oral, indépendamment du type de sujet choisi, nécessite des qualités réflexives et rhétoriques susceptibles de mettre en valeur des connaissances et références culturelles ; il repose sur une lecture précise des œuvres convoquées, qui n'exclut pas le recours à des exemples ressortissant à différents aspects de la création artistique, dans ses rapports avec la littérature (un sujet sur «les cinéphiles» a pu donner lieu par exemple à une interrogation sur les différents régimes du discours critique).

Quelques remarques d'ordre général appelées par la prestation des candidats de cette année. On rappellera que les sujets proposés offrent la plus grande latitude aux candidats quant à la manière de les traiter, de les interpréter et de les illustrer : ils ouvrent une question, invitent à proposer en retour un faisceau d'interrogations, de réflexions suggérées par les exemples, de manière ordonnée et cohérente. Le ou la candidate peut avoir à faire des choix, à resserrer ses remarques autour d'un type de problème, dans les seules limites d'une lecture attentive de l'énoncé. Ce point de vue doit être clairement marqué, ce qui dispense de toute tentation exhaustive qu'un si court exposé (environ un quart d'heure), préparé de mémoire, rendrait évidemment périlleuse.

Les sujets de type 1 exigent de centrer l'exposé sur une œuvre, un auteur, éventuellement un genre ou une école littéraire. Ils supposent d'ancrer la réflexion avec précision sur l'exemple choisi par le candidat. Dans cette perspective, on se trouve exposé à deux risques, attaché l'un au choix d'une œuvre mineure ou «rare», l'autre au choix d'une œuvre consacrée. Le travail de persuasion dans les deux cas est à la mesure du choix, et il n'est pas toujours avisé notamment de jeter son dévolu sur un grand classique : il faut savoir se méfier de l'apparente facilité des œuvres trop connues, qui semblent répondre de manière trop évidente au sujet – la proposition s'inversant dans

le cas d'un choix-limite, qui requiert une sûreté particulière dans la problématisation du sujet et du texte convoqué («une robinsonnade» : *Le Château d'Argol*). La préparation de ce type de sujet ne peut se limiter à l'élaboration d'une fiche plus ou moins pertinente que le candidat chercherait à faire rentrer de toute force dans le traitement de n'importe quel énoncé (*Candide*, «récit de voyage»). C'est pourquoi le jury a particulièrement apprécié des choix d'œuvres originaux, surprenants et parfois risqués (l'œuvre de Paul Auster analysée de manière synthétique et précise, ou *Le Hussard bleu* de Roger Nimier), grâce auxquels les qualités de l'analyse et l'élaboration d'un discours critique maîtrisé et convaincant ont pu pleinement s'exprimer. Le jury insiste sur le fait qu'un candidat ne saurait obtenir une note satisfaisante en résumant ou racontant une œuvre qu'il connaîtrait même parfaitement. Le choix ou l'expression d'un jugement personnel auquel certains sujets conviennent le candidat sont des chances à saisir, qui permettent de développer une pensée riche et convaincante. De la même manière, les sujets de type 2, qui portent sur des notions littéraires, rhétoriques ou linguistiques ont donné de bons résultats, voire d'excellents (sur le mélodrame, le grotesque ou la virtuosité formelle), lorsque les candidats parviennent à dépasser au moyen d'une problématisation astucieusement illustrée les matériaux convenus qui servent évidemment de point de départ à la préparation de cette épreuve.

Les citations, questions, ou formulations plus paradoxales qui constituent les sujets de type 3, devraient être abordées par les candidats à partir d'une première lecture sûrement plus littérale, attentive aux articulations logiques, aux éventuelles oppositions : cela éviterait alors que la formule, comme c'est trop souvent le cas, soit rabattue sur un sujet de type 2, voire déplacée vers un sujet de type 1. Cela particulièrement lorsque le développement se focalise sur l'auteur du propos quand il est identifié. Le jury constate, comme d'autres années, que les candidats loin d'être déconcertés par l'aspect surprenant ou exigeant de la formule parviennent, à partir des problèmes qu'elle soulève, à proposer un traitement qui met en valeur leur culture et leur capacité à élaborer une argumentation pertinente et parfois même brillante (comme ce fut le cas à partir d'une formule de Jaccottet, «Il n'est pas de poésie sans hauteur.»)

Enfin, le jury tient absolument à souligner que l'entretien qui suit l'exposé, fait partie de l'épreuve et que cet échange avec le jury est l'occasion pour le ou la candidate de préciser et de développer ses idées ou ses exemples. Bien des candidats qui ont joué le jeu, en montrant leur capacité à réagir aux questions et aux propositions du jury, ont assurément gagné des points lors de cet échange.

Sujet : Quintilien, «Y a-t-il une école philosophique qui soit plus adaptée à l'orateur ?»

Cette année 77 candidats ont choisi de composer en version latine, au lieu de 85 l'an dernier et 91 en 1999. Sur ces 77 candidats, 73 ont réellement composé et il n'y a pas eu de copies blanches.

Le texte proposé (Quintilien, *Institution oratoire*, XII, 23 [fin]-27) avait été choisi principalement pour les raisons suivantes. Composé de blocs successifs relativement indépendants, et bien identifiables, il permettait au candidat de se rattraper sans trop de dommages (du moins, c'est ce que nous espérons) au cas où un passage intermédiaire n'aurait pas été compris. Il demandait également une certaine culture antique, notamment la connaissance minimale des principales écoles philosophiques qu'on est en droit d'attendre d'un étudiant en Lettres classiques, et permettait de tester au moins sommairement les connaissances du candidat en matière de rhétorique antique. Une lecture préalable nécessaire, toujours recommandée dans les rapports (cf. celui de l'an dernier), permettait de cerner l'articulation des deux premiers tiers du texte — dans laquelle les noms de philosophes ou d'écoles étaient autant de jalons (Epicure et Aristippe, Pyrrhon, l'Académie, les Péripatéticiens, les Stoïciens) — et donc de répartir son temps de travail entre ces différents morceaux, en veillant à garder assez de temps et de force pour le dernier tiers du texte, consacré à la tâche spécifique à l'orateur.

Voici la répartition des notes obtenues par les 73 candidats qui ont effectivement composé :

0,5 / 20 et 1 / 20 : 5 copies	entre 10,5 / 20 et 12 / 20 : 4 copies
entre 1,5 / 20 et 4 / 20 : 5 copies	entre 12,5 / 20 et 14 / 20 : 9 copies
entre 4,5 / 20 et 6 / 20 : 8 copies	entre 14,5 / 20 et 16 / 20 : 8 copies
6,5 / 20 et 7 / 20 : 6 copies	entre 16,5 / 20 et 18 / 20 : 6 copies
7,5 / 20 et 8 / 20 : 6 copies	18,5 / 20 et 19 / 20 : 2 copies
8,5 / 20 et 9 / 20 : 6 copies	1 copie a obtenu la note de 19,5 / 20
9,5 / 20 et 10 / 20 : 7 copies	

Moyenne : 9,78 / 20 (moyenne 2000 : 7,02 ; moyenne 1999 : 7,90).

Le texte a permis une bonne répartition sur l'échelle totale des notes (18 notes au dessous de 6/20 ; 25 copies de 6,5 à 10 ; 13 copies de 10,5 à 14 ; 17 copies de 14,5 à 19,5) et globalement les résultats sont nettement supérieurs à ceux de l'an dernier, non que toutes les copies aient été parfaites, mais parce que certains candidats ont su à la fois faire ressortir l'articulation générale du texte et se libérer d'une lecture trop myope, dénoncée dans le rapport de l'an dernier, en trouvant la bonne tournure, l'expression juste et concise, bref la traduction exacte qui fait dire, lorsqu'on l'a lue : «Il n'y a sans doute pas de meilleure façon de traduire.» Dans les cas où une expression nous a semblé particulièrement judicieuse, nous n'avons pas hésité à ajouter des points qui venaient donc réduire d'autant le total des points fautes. De ce fait, certaines copies, assez peu nombreuses il est vrai, nous ont donné un authentique plaisir dans la correction.

Malheureusement tel n'a pas été le cas de la majorité des copies. Trop de candidats sont restés emprisonnés dans une vision trop parcellaire du texte, d'où il résultait une traduction littérale, à partir de laquelle on ne pouvait guère savoir si le texte avait été réellement compris, le candidat ne prenant pas de risque et se contentant d'un approximatif mot à mot.

Trop de copies sont également restées incomplètes, le candidat baissant les bras de façon plus ou moins rapide. Attitude d'autant plus dommageable que certains candidats ont donné l'impression de vouloir accumuler toutes les fautes possibles, même les plus élémentaires. Les examinateurs ont en effet été frappés, désorientés... et peinés par l'accumulation des fautes «bêtes» (au sens de «facilement évitables») sur des points très simples de morphologie ou de syntaxe : par exemple absence de référent pour un pronom, confusion des pronoms indéfinis, non respect des temps ou des modes verbaux. Autant de points perdus en grand nombre par ceux qui n'ont pas terminé, puisque la règle est, rappelons-le, de cumuler l'ensemble des erreurs commises sur un même syntagme, voire sur un même mot.

Le résultat est que la valeur des versions varie beaucoup d'une copie à l'autre (on peut parler d'un rapport de un à 10), ce qui a autorisé le parfait étalonnage déjà constaté sur la grille des notes.

Voyons le détail des fautes, parmi lesquelles nous relèverons, au moins au début, quelques «bourdes» élémentaires.

Ligne 1 : rappelons que *uerum* et *uero* (li. 3) ont rarement leur sens fort adverbial de «à la vérité», mais servent le plus souvent à marquer une transition dans un raisonnement ; en début de texte, ce sens adversatif est peut-être difficile à cerner, mais la traduction, que nous avons trouvée, de *Verum ex hoc* par «à partir de cette vérité» était évidemment inacceptable. Le *quae* de *quae secta* a souvent été analysé comme un relatif, et non comme un interrogatif, *secta* étant interprété parfois comme un participe passé («laquelle divisée»).

Le terme *eloquentiae* était naturellement au datif, et non au génitif : «apporter le plus à l'éloquence».

Ligne 2 : il fallait construire *ea... contentio* ; ce dernier mot, polysémique, signifie ici un peu plus que «comparaison», à savoir «rivalité», «débat», «conflit» ou «compétition», comme l'ont traduit de bonnes copies, mais en aucun cas le sens d'«éloquence soutenue» ne pouvait être retenu. Un exemple de faute élémentaire : *multas* traduit par «toutes», et non par «beaucoup». Le syntagme *in primis* signifie ici tout simplement «pour commencer», et non «principalement». Malgré la règle qui veut que *ipse* se mette plutôt au nominatif qu'à un cas oblique (ex. *si te ipse contineas*, «si tu te contenais toi-même», Cicéron), il fallait analyser ici *ipse* comme un authentique nominatif, et non comme équivalent de *ipso*, et traduire «Epicure nous écarte lui-même de lui».

Ligne 3 : *disciplina* désigne la «formation», ou la «connaissance théorique» plutôt que l'«enseignement» ; l'image *nauigatione quam uelocissima* a été souvent mal vue ou mal traduite ; mais nous avons trouvé des traductions satisfaisantes, du genre «toutes voiles dehors» ou «en prenant le large le plus rapidement possible».

Ligne 4 : le subjonctif *adhortetur* n'a le plus souvent pas été vu, en tout cas pas traduit ; pour *labor*, on a accepté la traduction par «travail», mais on préfère celle par «tâche» qui reflète le caractère pénible de l'entreprise, tout à fait contraire à la philosophie épicurienne. Il fallait reconnaître la forme d'accusatif pluriel dans *partis*, mais rappelons qu'elle est la forme la plus utilisée jusqu'à l'époque de Cicéron.

Lignes 4-5 : les fautes graves ont commencé avec la relative *cui... liquebit* : le sens de ce verbe («il est clair») a été confondu avec celui de *licet* et sa construction avec la proposition infinitive à trois membres qui précède a été mal analysée : litt. «lui pour qui il ne sera pas clair qu'il y a des juges..., un accusé..., un (ou : le) sénat...», ce que certaines copies, dont les auteurs connaissaient bien les positions pyrrhoniennes, ont justement tourné par «lui qui doutera de l'existence de...». Pour *sit dicenda*, on a admis, outre l'expression par l'obligation, la traduction par un futur, mais *sententia* ne peut dans le présent contexte signifier «sentence» : il fallait lui donner le sens d'«avis», «opinion».

Ligne 6 : que dire de la traduction de *Academiam quidam* par «une certaine Académie» ? l'expression *mos in utramque partem disserendi*, «l'habitude d'argumenter dans un sens et dans l'autre» ou «de disputer le pour et le contre», a été dans l'ensemble bien comprise, à défaut d'être toujours bien traduite.

Ligne 7 : le sens de *loco probationis*, «en guise de preuve», n'a pas toujours été bien dégagé ; le subjonctif *ediderit*, qui montre que l'auteur ne

prend pas forcément à son compte cette affirmation, n'est pas facile à rendre : on peut le faire en traduisant *Adiciunt* par «ils soutiennent» ou «ils avancent en outre».

Ligne 8 : le sens, pourtant fréquent, de «se vanter» pour *se iactare* (cf. *jactance*), n'a pas toujours été vu, et l'expression, il est vrai assez elliptique, *studio... quodam oratorio*, «d'un certain goût pour l'art oratoire», a été souvent maltraitée. Il en est de même pour *thesis dicere exercitationis gratia*, «développer des questions, des sujets à fin d'entraînement». *Fere* porte moins sur *est... institutum* que sur toute la phrase et signifie en fait : «on admet généralement que...».

Ligne 9-10 : dans la phrase consacrée aux Stoïciens, la corrélation *sicut... ita* a une valeur restrictive et légèrement adversative, qui n'a pas toujours été rendue : «Si les Stoïciens doivent nécessairement, ou inévitablement reconnaître..., ils prétendent néanmoins...» ; il est difficile de traduire *praeceptores* autrement que par «leurs maîtres», «précepteurs» ou «professeurs» ne convenant guère aux fondateurs de la doctrine. A la ligne 10, les comparatifs *acrius* «avec plus de pénétration» et *subtilius* «avec plus de finesse» ont parfois pas été traduits comme des positifs, ou comme des superlatifs : négligence inadmissible... et inutilement coûteuse !

A la ligne 10, le *Sed haec inter ipsos*, sous-ent. *sunt* ou plutôt *sint* : litt. «Mais que ces problèmes restent entre eux-mêmes», marque une rupture dans le texte. Après l'énumération des différentes écoles philosophiques, Quintilien revient aux questions proprement oratoires : l'orateur, lui, ne doit alléger à aucune loi. On sent là l'agacement d'un esprit libre à l'égard des contraintes quasi religieuses imposées par certaines «sectes» philosophiques, au premier rang desquels figurent certainement les Stoïciens, contraintes exprimées par un vocabulaire expressif : *sacramento rogati* «liés par un serment», *superstitione constricti*, «enchaînés par un [vain] scrupule religieux», *nefas* «sacrilège», *in leges iurare* «jurer obéissance aux lois». Cette phrase a été de loin la moins bien comprise dans tout le texte, les candidats ayant sans doute été désarçonnés par l'inflexion du texte, ou par la construction (pas de verbe exprimé dans la première partie, mauvaise analyse des participes apposés au relatif *rogati et constricti*), ou encore par la brusque véhémence de l'auteur.

Lignes 12-13: il fallait aussi sous-entendre un *est* ou un *erit*, bien facile à rétablir dans cette phrase où Quintilien place sans ambiguïté l'orateur au-dessus du philosophe : les adjectifs *maius* et *praestantius* sont à traduire comme de vrais comparatifs, et non comme des intensifs, ce qui a été fait à tort dans certaines copies. Le mot *candidatus*, qui résulte d'une transposition, signalée par *uelut*, de la vie politique au domaine oratoire, a parfois été maltraité ; le dictionnaire de Gaffiot donnait pourtant *candidatus eloquentiae*, «aspirant à

l'éloquence, candidat orateur», dans une citation de Quintilien précisément : «C'est en effet une tâche plus grande et plus noble, à laquelle lui-même tend et à laquelle il est en quelque sorte candidat» ou «à laquelle en quelque sorte il aspire ». Tous les éléments de *si quidem est futurus* devaient être traduits : «si du moins il est appelé à être», «s'il est vrai qu'il est appelé à être». L'expression *cum... tum* (ici avec *etiam*) n'a pas été identifiée par certains candidats, et la traduction de *laude*, pas toujours facile à rendre, a aussi posé des problèmes : «parfait par le mérite de sa vie, mais aussi de son éloquence».

Lignes 13-15 : il fallait être attentif à l'accusatif dans *in exemplum*, ainsi qu'au temps de *proponet* et *deliget*, puis, dans la phrase suivante, de *utetur* : «il se proposera pour [comme] exemple... il choisira... il utilisera» ; il fallait aussi reconnaître dans *facundissimum quemque* l'expression *quisque* + superlatif, «tous les plus...», qu'on retrouve au pluriel à la dernière ligne, ainsi que le renforcement du superlatif dans *quam honestissima... rectissimamque*. *Moribus formandis* devait être interprété comme un datif plutôt que comme un ablatif : «pour former son caractère», plutôt que «en formant...».

Lignes 15-16 : le *quidem* est en corrélation avec *sed tamen* ; c'est l'un des emplois pour lesquels on peut le traduire par un «certes» légèrement concessif et annonçant une correction. L'expression *erit plurimus* a occasionné des difficultés : *plurimus* fait allusion au nombre d'exercices à privilégier : «Certes, il usera d'exercices en tout genre, mais il s'adonnera le plus à, il se consacrera surtout à...» Nous avons accepté également la traduction par «Il sera le plus fécond dans...», sens que peut avoir aussi *plurimus*. Enfin le cas de *natura*, à l'ablatif de qualification, n'a pas toujours été vu, ce qui a entraîné des constructions aberrantes.

Pour conclure, nous rappellerons quelques lignes directrices, dont la plupart ont déjà énoncées dans les rapports des années précédentes.

1. Une connaissance élémentaire de la morphologie et de la syntaxe latines permet d'avoir des bases grammaticales suffisantes. Est-il besoin de rappeler que la morphologie latine est d'une régularité remarquable, bien supérieure à celle du grec ou, pour la morphologie verbale, du français (5 déclinaisons et 5 conjugaisons en tout et pour tout, pratiquement sans exceptions), et que l'essentiel de la syntaxe peut être mémorisé de façon économique au moyen d'une liste d'environ 160 exemples types ?

2. La lecture assidue de textes latins permet seule d'avoir assez rapidement un aperçu de l'ensemble du texte à traduire, de ses mouvements et de ses articulations, bref de sa «respiration».

3. Une connaissance du contexte historique, littéraire et culturel permet d'éviter bien des erreurs. L'antiquité latine doit être perçue comme un tout englobant une langue, avec ses caractéristiques propres, des textes, proposés

pour leur valeur littéraire, et un moment de l'histoire, fort éloigné certes, mais dont l'éloignement et la spécificité font précisément l'intérêt.

Oral

Il y avait cette année 12 admissibles en lettres classiques qui étaient interrogés sur les textes au programme, Virgile, *Enéide* 6 et Tite-Live, *Histoire romaine* 21, programme extrêmement classique et qui ne devait dérouter aucun candidat ayant travaillé.

Les notes obtenues s'échelonnent de 17/20 pour la meilleure prestation à 01/20 pour la plus mauvaise. La moyenne de l'épreuve s'établit à 10,83 ce qui est convenable sans plus pour une épreuve sur programme, certains candidats ayant manifesté clairement que leur découverte des textes était pour le moins récente ou superficielle (ils ont eu entre 1/20 et 4/20). Rappelons simplement que, s'agissant de textes longuement et soigneusement préparés dans les classes au long de l'année et de candidats considérés comme de futurs spécialistes, le jury est en droit d'attendre un minimum, et de sanctionner durement les prestations qui montrent une absence évidente de travail.

Revenons sur chaque moment de l'épreuve à partir des bons oraux vus cette année: l'introduction et la lecture du texte ne sont pas des éléments sans importance que l'on peut expédier en quelques secondes avant d'entrer dans le vif du sujet. La situation du passage dans l'ensemble du texte permet immédiatement de voir si le candidat se repère aisément et s'il connaît son programme, ainsi que plusieurs nous l'ont brillamment montré. Une situation vague ou fautive (ignorer qui est le locuteur s'il s'agit d'un discours par exemple) donne d'emblée l'impression pénible d'un improvisé. La lecture se doit de respecter la syntaxe dans le regroupement des mots entre eux, et, s'il s'agit de poésie, de marquer les élisions, ce qui peut éviter une question de scansion qui désoriente toujours au moins un peu, même si la scansion des hexamètres virgiliens n'a guère causé de soucis cette année. Une bonne lecture augure généralement (pas toujours hélas) d'une traduction bien venue.

Pour la traduction, rappelons une évidence: le texte étant supposé connu, sa traduction ne doit poser aucune difficulté et sert simplement à préparer le commentaire. Le contresens y coûte évidemment beaucoup plus cher que dans un texte improvisé, et les faux sens quand ils se répètent ou montrent un travail vraiment trop superficiel finissent par handicaper lourdement les candidats. En revanche, nous avons entendu de belles traductions, issues d'un travail attentif et soigneux sur le texte, très exactes syntaxiquement, habiles à rendre le mouvement des phrases en particulier en poésie, et avec de belles réussites. On ne peut donc qu'encourager les futurs candidats à préparer très

soigneusement avant l'oral la totalité de leur traduction. Les textes ne sont pas très longs et, si l'on travaille régulièrement selon la méthode largement éprouvée du «petit latin», il ne doit pas rester pour le temps qui suit l'écrit du concours plus de quelques pages à mettre au point.

Les commentaires entendus chez les meilleurs candidats ont été riches, bien menés et s'attachant bien à montrer l'originalité du texte. Une remarque à ce sujet : beaucoup de candidats ont parlé à juste titre de passages topiques tant dans la descente aux enfers d'Enée que dans les récits des aventures d'Hannibal. C'est une bonne approche, à condition de connaître suffisamment ce qui est vraiment de l'ordre du lieu commun, afin de mieux faire ressortir ce qui singularise l'écrivain et le rend de ce fait intéressant. Sur le plan des discours en particulier, il n'est pas inutile de connaître quelques éléments très simples de rhétorique romaine pour pouvoir dire ce que l'on est en droit d'attendre d'un discours d'exhortation ou d'une prière par exemple, et pouvoir ainsi mieux indiquer ce qui est original. Notons enfin que nous avons été très sensibles à la bonne connaissance du contexte historique chez nos meilleurs candidats et que c'est là un point à encourager pour la lecture cette année des *Histoires* de Tacite. De bons éclaircissements (simples mais précis) nous ont été fournis sur la dictature par exemple, ou sur la première guerre punique. Nous ne demandons pas, ici non plus, de connaissances très spécialisées, simplement des éléments de base bien dominés (chronologie, insituations, mythologie élémentaire, et *realia* qui peuvent se rencontrer dans le programme). Il ne s'agit pas de tout savoir, mais simplement de pouvoir éclairer une allusion de son texte autrement que par «il en a déjà parlé ailleurs» (comprendre «je ne sais plus où ni comment»).

Un dernier mot enfin pour souhaiter que les bonnes prestations soient encore plus nombreuses l'an prochain (et, pourquoi pas, encore meilleures). Nos exigences sont assez faciles à satisfaire, comme peuvent en témoigner les 6 candidats (50%) qui ont obtenu 14/20 ou plus. Un dernier regret, mais qui dépasse le cadre de notre épreuve : notre concours est interdisciplinaire, c'est sa force et son originalité et nous y sommes attachés. Il est de ce fait très dommage que certains bons latinistes que nous espérons compter parmi nos élèves à la rentrée aient chuté sur l'épreuve de culture littéraire générale et finalement échoué si près du but. Ce malheureux exemple doit à notre sens faire réfléchir nos futurs candidats et les amener à se préparer avec un soin égal à toutes les épreuves de l'oral.

Exemples de textes donnés cette année :

Tite-Live, 21, 1 de *in parte operis mei à qui Hannibalis ductu intulerunt.*

Tite-Live, 21, 36 de *ea uero uia insuperabilis fuit à sed elephantum etiam deduci possent.*

Virgile, 6, 388-416.

Virgile, 6, 860-886.

Oral (série Langues vivantes)

Cinq candidats se sont présentés à l'épreuve. Les notes obtenues ont été les suivantes (de la plus faible à la plus forte) : 6, 8, 15, 17, 18. Moyenne : 12,8 / 20.

Les extraits donnés ont été tirés des textes suivants : Cicéron, *Pro Fonteio* ; Cornelius Nepos, *Vie de Miltiade* ; Ovide, *Métamorphoses* ; Ovide, *Pontiques* ; Salluste, *Catilina*.

Les prestations ont été très inégales : deux nettement au dessous de la moyenne ; trois nettement au dessus. Rappelons ce qui est demandé aux candidats : pouvoir proposer, après une heure de préparation avec dictionnaire, une traduction précise et un commentaire nécessairement concis, mais clair, d'un texte d'une quinzaine de lignes ou de vers, qui permette de replacer ce dernier dans son contexte historique et/ou littéraire, et quand il s'agit d'un auteur important, dans l'œuvre et la vie de cet auteur.

Pour cela, une connaissance minimale de l'histoire romaine, de l'organisation sociale et des institutions est requise, de même que des éléments d'histoire littéraire ; il faut par exemple être capable de situer un auteur dans le développement de la littérature latine, pouvoir retracer sommairement les temps forts de la vie d'un Cicéron ou citer les œuvres principales d'un Ovide. Une connaissance élémentaire de la métrique est aussi requise... et bien utile pour la construction syntaxique (savoir scander un hexamètre dactylique ou un distique élégiaque... sans oublier dans la lecture les élisions !). Il faut savoir lire et interpréter une date, et des éléments de mythologie ne sont pas inutiles. Dans tous les cas, le dictionnaire mis à la disposition des candidats, la nouvelle édition du Gaffiot, doit permettre de pallier les trous de mémoire et les oublis les plus criants.

Le jury admet facilement l'oubli du sens d'un mot, ou l'ignorance d'un point historique de détail. Il laisse plus difficilement passer une erreur grossière sur la morphologie ou la mauvaise analyse d'un point courant de syntaxe. Certaines fautes sont difficilement pardonnables, comme l'ignorance du sens militaire de *manus*, ou la traduction de *imperator* par « empereur » dans un texte de Cicéron, ou encore la traduction de *cernis* par un impératif.

Le jury apprécie, lors des questions et de la discussion avec le candidat, que ce dernier soit capable de corriger sa traduction et son commentaire en fonction des remarques qui lui sont faites.

Grec

Écrit

Après la baisse inquiétante de l'an passé – seuls 33 candidats avaient choisi le grec à l'écrit –, les examinateurs ont eu la satisfaction de voir les chiffres de la session 2001 revenir à peu près au niveau de 1999, avec 42 copies (sur un total de 44 inscrits, deux candidats ne s'étant pas présentés à l'épreuve). La décrue de l'année passée ne semble donc être qu'une parenthèse accidentelle; on remarquera aussi que le transfert de l'École à Lyon ne paraît pas avoir d'incidence notable sur le nombre de candidats inscrits. Si 17 copies – soit plus de 40%, proportion fort honorable – ont obtenu une note égale ou supérieure à 10, la moyenne de l'épreuve est en net retrait par rapport aux deux sessions précédentes, avec 7,77 (qui se rapproche du 7,85 de 1998, contre 8,02 en 1999 et 8,48 en 2000). Bien que la proportion de copies correctes reste à peu près stable d'une année sur l'autre, le jury a été frappé par l'augmentation sensible de prestations très insuffisantes, voire indigentes. Ainsi, dix versions se situent entre 0,5 et 3/20 (3 copies ayant obtenu la note minimale de 0,5) et dix autres encore entre 3,5 et 5, ce qui représente près de la moitié des copies (20 sur 42) ! Le nombre important de copies faibles ou très faibles explique la baisse sensible de la moyenne générale de l'épreuve. À l'inverse, le jury s'est réjoui de lire quelques excellentes versions, trois en particulier, notées respectivement 19,5, 17 et 16,50, prouvant que le texte proposé aux candidats n'avait rien d'insurmontable.

La version était tirée du livre III de la *République* de Platon (409 a-d) et portait sur la nature du bon juge dans la future cité idéale. Après avoir longuement traité de l'éducation des gardiens, Platon passe à l'examen de ce que devront être le bon médecin et le bon juge dans ce futur état: à l'inverse du médecin, qui doit allier à la connaissance théorique de son art l'expérience personnelle des maladies pour mieux les appréhender et les guérir, le juge, lui, doit rester à l'écart du mal et de l'injustice durant toute sa jeunesse et n'en avoir qu'une connaissance indirecte, par l'observation d'autrui, et non par expérience personnelle. Un titre très explicite permettait aux candidats d'avoir une idée générale du sens du texte. Cependant, une fois encore, beaucoup n'ont tenu aucun compte de cette indication et ont cru que Platon recommandait, pour les fonctions de juge, un homme qui ne soit « ni bon ni habile, mais mauvais » (l. 17-18). Le jury souhaiterait rappeler aux

candidats, une fois de plus, tout l'intérêt qu'ils ont à bien lire les indications fournies, qu'il s'agisse des titres ou des notes.

Si le texte ne présentait guère de grosses difficultés syntaxiques, les candidats ont, semble-t-il, souvent été gênés par la formulation parfois un peu abstraite de certaines phrases ou encore par l'abondance des tours substantivés. Cette particularité de style a été l'occasion pour les correcteurs de découvrir, avec une certaine surprise, que bon nombre de candidats ne maîtrisaient pas la syntaxe de l'article. Ainsi, plusieurs copies se sont révélées incapables d'identifier le sujet dans des phrases comme εὐήθεις νέοι ὄντες οἱ ἐπιεικείς (l. 2), οὐ νέον, ἀλλὰ γέροντα δεῖ τὸν ἀγαθὸν δικαστὴν εἶναι (l. 5) ou encore ὁ γὰρ ἔχων ψυχὴν ἀγαθὴν ἀγαθός (l. 10)! Inversement, certains n'hésitent pas à voir dans le groupe ὁ κακός des l. 19-20 un attribut sur le même plan que σοφός, malgré la présence de l'article («il est donc ce sage mais pas le méchant» ; «celui-ci est devenu sage et non pas mauvais»). Dans un même ordre d'idées, beaucoup ne semblent pas distinguer participes apposés (comme νέαν οὔσαν à la l. 1, καλὴ καὶ ἀγαθὴ οὔσα aux l. 1-2), participes substantivés (comme ὁ ἔχων de la l. 10, ou ὁ ... ἡδικοῦν καὶ ... οἰόμενος de la l. 11) et participes complétifs (ἐνοῦσαν après ἡσθημένον à la l. 6). De telles confusions, inexcusables dans un concours de ce niveau, ont été lourdement sanctionnées. En revanche, le jury s'est montré indulgent dans des passages où la souplesse de la langue platonicienne peut dérouter le traducteur. Ainsi, à la l. 7, qui présente une anacoluthie (avec διαισθάνεσθαι), il a laissé passer toute construction qui gardait au texte sa cohérence. De même, à la l. 18, il a admis, pour l'interprétation du groupe φύσεως παιδευομένης, aussi bien le génitif absolu que le génitif adnominal. Quoique parfaitement conforme aux usages de la prose grecque, la prolepse (l. 4, τῆς ἀδικίας οἷόν ἐστιν) a dérouter la grande majorité des candidats, tout comme l'interrogative indirecte de la l. 7 (οἷον πέφυκε κακόν) : seules quelques rares copies, que les correcteurs ont récompensées comme il se devait, ont été capables de suivre la pensée de Platon avec suffisamment de précision pour saisir le sens de ces deux οἷον dont la proximité a égaré nombre de candidats traduisant de façon mécanique tout οἷον par un «il est possible». Bien des erreurs relèvent d'une méconnaissance de la morphologie et aboutissent à des non-sens, en raison de graves confusions, même sur des formes des plus communes. Ainsi, à la l. 7, ἐπιστήμη (pourtant opposé à ἐμπειρία, sans ambiguïté aucune) a parfois été interprété comme issu d'ἐπίσταμαι («il sait»), voire d'ἐφίστημι («il se place au-dessus»); à la l. 4, l'accusatif neutre pluriel ὁμοιοπαθῆ, avec son accent circonflexe en finale, a été pris dans plusieurs copies pour une forme du verbe ὁμοιοπαθέω-ῶ qui n'apparaît pourtant qu'avec Aristote («ils sympathisent»). Pour ce qui touche aux formes verbales elles-mêmes, γνοίη, l. 18, a été confondu avec

une forme de γίγνομαι («il ne pourrait devenir»); à la l. 11, οἰόμενος a été pris pour un vrai passif («on le croit»), ἡδικοῦν pour un adverbe en -ως («injustement»). Plus étonnant encore, plusieurs copies ignoraient tout de la formule ἦν δ' ἐγώ (l. 5, 10, 17), pourtant courante dans les dialogues, ce qui les a réduites à faire assaut d'imagination («je souffrais», «j'étais ainsi», «je n'étais pas jeune», «j'ai dit la vérité», etc.).

À cette faiblesse des bases morphologiques s'ajoute chez certains une maîtrise insuffisante de faits syntaxiques pourtant usuels. Tout comme l'article, évoqué plus haut, les pronoms, et en particulier la syntaxe des réfléchis, assez nombreux dans ce texte, ont occasionné de graves erreurs de traduction, qu'on ne devrait pas voir dans des copies de concours. Outre de multiples confusions entre αὐτός et le démonstratif οὗτος, et des erreurs constantes sur les différents emplois de αὐτός, avec ou sans article, on relève surtout de très nombreuses fautes sur αὐτόν réfléchi qui ont empêché nombre de candidats de comprendre des séquences comme δοκεῖ ... αὐτῷ τε καὶ ἄλλοις l. 15 ou encore, l. 18-19, ἀρετὴν τε καὶ αὐτήν («la vertu elle-même» ; «le mérite et précisément le même» ; «la vertu ni une chose semblable») et αὐτῆς τε καὶ πονηρίας («la méchanceté elle-même» ; «de cette méchanceté» ; «la même d'autant plus que la méchanceté») qui conditionnaient la compréhension de cette phrase.

Signalons encore, parmi les fautes les plus souvent rencontrées, une inattention assez générale aux genres et aux cas. Par exemple, une phrase comme ἀγαθός γε ... ὁ σὺ ἠρώτας (l. 10) a donné lieu à des traductions où l'on rendait tantôt ἀγαθός comme un neutre, tantôt ἄδ comme un nominatif ou un accusatif masculin et où l'on ne se préoccupait guère du temps du verbe («c'est un homme bon, celui que toi tu interrogues» ; «tu es un homme de bien, toi qui interrogues» ; «c'est certes noble, ce que tu as demandé»). Ce manque d'attention et de rigueur peut avoir de fâcheuses conséquences: traduisant πλεονάκις, l. 14, comme si l'on avait πολλάκις, la grande majorité des candidats n'a pas compris la valeur de ἦ, ni, du même coup, la séquence σοφώτερος ἢ ἀμαθέστερος («souvent, fréquentant des gens mauvais ou des gens vertueux, il semble être plus sage ou plus ignorant» !). Rappelons aussi que φαίνομαι n'est pas toujours synonyme de δοκέω, et que πάσχω ne signifie pas toujours «souffrir» (cf. l. 4, αὐτὸ πάσχουσι, correctement traduit dans trois copies seulement, alors que *Les Guêpes* d'Aristophane, au programme d'oral, s'ouvrent sur l'interrogation Οὗτος, τί πάσχεις qui aurait dû être familière aux candidats). Enfin, il est indispensable de tenir compte des particules de liaison, de τε en particulier: à la l. 11, par exemple, le groupe ὁ ... ἡδικοῦν καὶ πανοῦργός τε καὶ σοφός οἰόμενος εἶναι ou, à la l. 15, αὐτῷ τε καὶ ἄλλοις, ou encore, l. 17, τὸν ἀγαθὸν τε καὶ σοφόν ont posé d'insurmontables difficultés à

plusieurs candidats qui ignorent l'usage de cette particule ou l'ont négligée.

La maîtrise de règles de syntaxe simples (article, pronoms, réfléchis) et une connaissance plus sûre de la morphologie, alliées à une plus grande rigueur, auraient sans doute permis aux candidats d'éviter la plupart des écueils qu'offrait ce texte de Platon et de réussir une version honorable. Enfin, il leur faudrait aussi partir du principe que le texte proposé a un sens et une cohérence et se souvenir que la méthode consistant à raisonner phrase par phrase, sans chercher une logique interne à l'ensemble, ne peut guère mener à des résultats satisfaisants.

Oral

Douze candidats ont été admissibles en lettres classiques: comme pour l'écrit, après le creux de l'an dernier (huit admissibles), on retrouve là le niveau de 1999. Cette augmentation n'est pas seulement quantitative, elle est aussi qualitative: la moyenne de l'épreuve fait un bond en passant de 10,68 en 2000 à 12,37 cette année. Sur les douze explications qu'a entendues le jury (six pour chaque auteur), la meilleure a obtenu 18,5, mais on dénombre aussi trois 16, un 15,5, un 15, puis une série de trois explications notées 13,5, 13 et 12,5. Trois candidats seulement n'ont pas obtenu la moyenne. Deux d'entre eux, notés 2 et 3, souffraient d'un manque évident de préparation et ont enchaîné les contre-sens, avant de tenter de commenter un texte très mal compris. Malgré ces accidents, les œuvres au programme ont dans l'ensemble été convenablement préparées, puisque les 3/4 des candidats obtiennent une note supérieure à 12/20.

Si la technique de l'épreuve est assez bien maîtrisée, on rappellera malgré tout quelques points. Il faut, pour la traduction, reprendre les mots grecs, par groupes, et non par vers ou par propositions entières: les examinateurs ont dû intervenir à quelques reprises pour demander aux candidats de détailler des groupes de mots trop importants ou de ralentir (à cet égard, il vaut mieux éviter de lire une traduction entièrement rédigée au préalable). Mais, avant même la traduction, il est une étape souvent négligée: la lecture. Le jury a été étonné d'entendre à plusieurs reprises des candidats hésiter sur des mots un peu longs ou en écorcher d'autres; dans l'ensemble, les lectures, mornes, sans expression, ne rendent pas justice aux œuvres au programme, qu'il s'agisse de la verve comique d'Aristophane ou des périodes rhétoriques de Démosthène. Il ne paraît donc pas inutile de s'entraîner, en cours d'année, à la lecture à haute voix.

Si les candidats ont bien su, dans l'ensemble, démonter les rouages du

comique d'Aristophane ou analyser les procédés rhétoriques mis en œuvre par Démosthène, certains avaient tendance à se cantonner à ces seuls points de vue et leurs explications péchaient parfois par une méconnaissance de l'arrière-plan historique ou politique. Alléguer la connivence de Démosthène avec son auditoire et son utilisation de l'implicite –comme l'a fait, habilement, une candidate– ne dispense pas d'élucider certaines allusions historiques. Ainsi, l'identité de Lysimaque n'a pu être précisée, ni celle d'un mystérieux «Orchoménos», là où Démosthène évoquait la ville d'Orchomène! La date même du *Contre Leptine* ne semblait pas très sûre dans l'esprit de plusieurs candidats. Il est certain que la connaissance des faits et de l'identité de certains personnages aurait rendu ces explications plus convaincantes et permis aux candidats de mieux démonter l'argumentation de Démosthène. Si l'étude rhétorique, fort légitimement, est privilégiée, il ne faut pas pour autant mépriser certains détails concrets, comme la valeur d'une mine (comment évaluer certaines exemptions fiscales si l'on n'a aucune notion de ce qu'elles représentent?) ou encore la disposition d'un tribunal. Les mêmes remarques valent pour Aristophane: si le procès du chien est, certes, une scène comique, ce n'est pas pure fantaisie de la part de l'auteur et si l'on ignore, comme une candidate, que derrière le chien Cydathénien se cache le démagogue Cléon et qu'il faut reconnaître Lachès derrière le chien Labès, on passe à côté de la portée politique des *Guêpes*. De même, il aurait été plus facile de commenter certains passages si l'on avait su, dans les multiples citations et proverbes déformés ou adaptés par Aristophane, reconnaître la part du poète. Il n'est pas inutile non plus de faire des rapprochements avec d'autres comédies, *Les Nuées* ou *Les Cavaliers* s'imposaient pour certaines scènes. Tout cela doit inciter les candidats à ne pas limiter leurs lectures aux œuvres au programme. Rappelons pour finir qu'il est d'usage, chaque année, de demander à ceux qui sont interrogés sur le texte poétique de scander un vers. Si certains candidats ont su identifier les trimètres iambiques de la comédie ou les tétramètres anapestiques de la parabase et scander sans erreur, d'autres ont hésité, proposé diverses solutions, voire, pris de panique, déclaré forfait: il ne faut pas négliger de se préparer à ce petit exercice, qui est loin d'être insurmontable en vérité!

Philosophie

Épreuve commune

Écrit

Sujet : A quelles conditions peut-on parler d'un sens de l'existence ?

Problèmes de méthode

La majorité des copies témoigne d'importants défauts de méthode auxquels on devrait pouvoir remédier assez facilement, auxquels il *faut* en tout cas porter remède pour espérer obtenir une note supérieure à 5/20. Nous énumérons ces défauts selon les différents moments que parcourt une dissertation.

Concernant d'abord l'**introduction**, il est exclu qu'on puisse commencer l'approche du sujet en assénant d'emblée des réponses issues d'une problématisation fantôme, donnant ainsi paradoxalement à l'introduction l'aspect d'une conclusion dogmatique. Il faut également éviter de se lancer immédiatement et sans discernement (c'est-à-dire sans prendre en vue le sens global de la question posée) dans un inventaire des différentes acceptions de l'un des concepts majeurs du sujet. En l'occurrence, les plus mauvaises copies sont celles qui ont d'emblée posé que le «sens» possède trois acceptions : la direction, la signification et la sensibilité (le sens de la vue, de l'ouïe, etc). Le pire s'est produit évidemment lorsque ces trois acceptions donnaient d'emblée les trois parties de la dissertation : on a alors eu droit à d'étonnantes troisièmes parties consacrées à l'étude d'un hypothétique «sixième sens», le désormais fameux «sens de l'existence»... Et quand cela venait après une première partie sur «le sens comme direction», naturellement impuissante à traiter le sujet proposé, et après une seconde partie passant trop vite sur «le sens comme signification» (alors que là était le cœur du sujet), il est évident que le correcteur ne pouvait alors plus guère noter au-dessus de 5/20.

A propos du **corps de la dissertation**, les erreurs commises dès la confection de l'introduction ont naturellement eu de fâcheuses conséquences sur la suite. On a ainsi trop souvent dû lire une première partie consacrée au sens comme direction de l'existence. Les candidats sont très souvent parvenus à la formulation d'un paradoxe dont ils n'ont plus su se sortir: la mort est la direction de l'existence, mais la mort rend l'existence absurde, c'est-à-dire dépourvue de signification. Paradoxe qui avait par ailleurs le tort d'empiéter

sur la seconde partie, consacrée à la signification de l'existence. Il est évident que l'acception du mot «sens» comme «signification» devait être privilégiée dans le traitement de ce sujet.

Il est également regrettable que les parties formant l'argumentation soient le plus souvent purement et simplement juxtaposées, ce qui retire justement au propos tout caractère d'argumentation : on ne remarque que trop rarement une authentique progression argumentative de partie à partie et tout se passe souvent comme si le candidat avait fort bien pu disposer les parties dans un tout autre ordre. Ce défaut s'accompagne naturellement de l'absence complète de transitions entre les parties.

Trop souvent le développement, ou ce qui en tient lieu, consiste en une remise en cause de la pertinence de la question posée par le sujet (sous prétexte que ce serait une question «autoritaire»), voire de toute question philosophique qui serait toujours et inévitablement réductrice, surtout quand l'objet questionné est l'existence, dont chacun sait qu'elle est rétive à toute fixation dogmatique. Le problème est que la volonté obstinée de ne pas questionner est elle-même la mère de tous les dogmatismes.

En ce qui concerne la **conclusion**, l'attitude que l'on vient de dénoncer conduisait inévitablement à une thèse relativiste du type : «à chacun son sens», ce qui préserve certes la liberté «sacrée» de l'individu, mais possède aussi l'inconvénient majeur et tout à fait fâcheux (du moins dans une dissertation *de philosophie*) d'éconduire le droit à l'interrogation philosophique et de forclure le questionnement.

On évitera de conclure en disant qu'il est difficile de répondre à la question posée : outre que cela peut se dire de toute question véritablement philosophique, il se trouve que le candidat avoue ainsi lui-même son échec à élaborer une réponse.

Défauts dans la compréhension du sujet

Le défaut majeur dans la compréhension du sujet a résidé dans la confusion entre le problème consistant à trouver un, voire *le* sens de l'existence ou à donner un sens à l'existence, et le problème consistant à savoir comment *parler* du sens de l'existence. Contrairement à ce que beaucoup de candidats ont cru, faute d'une analyse assez précise du sujet, ce dernier n'était pas : «peut-on donner un sens à l'existence ?», mais : «à quelles conditions peut-on parler d'un sens de l'existence ?», ce que l'on pouvait fort bien reformuler dans les termes suivants : «à quelles conditions peut-on dire que l'existence a un sens ?». La question est de savoir ce que suppose et ce qu'implique le fait de dire de l'existence qu'elle a un sens : qu'est-ce qui est requis pour dire cela, qu'est-ce qui rend possible une affirmation de ce genre ?

Il ne paraît pas scandaleux de s'attendre à ce qu'une question du genre «A quelles conditions...», c'est-à-dire la question des conditions de possibilité évoque quelque chose à des candidats qui ont derrière eux entre trois et quatre années de classe de philosophie (en comptant la Terminale) : on pourrait même penser que l'un des problèmes posés par le sujet était justement sa connotation trop évidemment kantienne. Mais cela supposait que la question des conditions de possibilité soit reconnue comme la marque d'un questionnement kantien et critique. Ce qui n'impliquait d'ailleurs absolument pas de faire une copie kantienne.

Certains candidats avaient certainement eu à traiter pendant l'année de préparation un sujet portant sur le sens de l'existence. Mais ce sujet n'avait sans doute pas été formulé de la même manière que le sujet du concours. Ce n'est pas parce que deux sujets contiennent l'expression «sens de l'existence» que ces deux sujets sont identiques et se traitent de la même manière (c'est-à-dire en reprenant le même plan que celui proposé en corrigé pendant l'année). Ce plan peut avoir été excellent pour traiter *un autre* sujet sur le sens de l'existence, mais il ne convient plus lorsque le sujet porte sur les conditions qui permettent de parler d'un sens de l'existence.

Il n'y a rien dont le candidat doit davantage se méfier que d'un sujet de concours qui *ressemble* à un sujet traité pendant l'année. Loin de l'installer d'emblée dans le confort d'une répétition du bien connu, cette ressemblance doit au contraire alerter le candidat et le conduire à porter toute son attention sur les différences (notamment dans la formulation) entre le sujet proposé pendant l'année et le sujet du concours : ce sont ces différences qui font qu'il n'y a justement *que* ressemblance entre les deux sujets. Le repérage précis et rigoureux de ces différences, même minimes, mettra le candidat sur la voie lui permettant de pointer ce que le sujet du concours possède de propre, de singulier et qui le distingue d'autres sujets, surtout des sujets *apparemment* proches.

La question portait donc sur le fait même d'associer sens et existence, que ce soit d'ailleurs pour dire que l'existence a un sens ou pour dire au contraire qu'elle n'en a pas. On ne pouvait espérer traiter le sujet en commençant par énumérer toutes les raisons qu'on a de penser que l'existence a un sens, et en continuant par l'énumération des raisons qui font au contraire douter qu'elle en ait un. Outre qu'une énumération n'a jamais suffi à faire une dissertation, cela impliquait en outre ici une profonde méprise quant au sens même du sujet puisque la question n'était pas : «L'existence a-t-elle un sens ?».

Il ne fallait donc pas se tromper de problème et bien voir ce qui faisait effectivement question dans le sujet. L'objet de la question n'était pas l'existence elle-même, ni le sens de l'existence, mais le fait même de poser la ques-

tion du sens à propos de l'existence. Le sujet, tel qu'il était posé, possédait donc une dimension essentiellement réflexive ou, pour le dire autrement, méta-théorique. Cela signifie que le sujet présupposait clairement que l'objet du questionnement philosophique n'est pas l'existence elle-même considérée comme une réalité extra-discursive à laquelle la philosophie viendrait conférer un sens après coup: l'objet du questionnement philosophique, tel qu'il est impliqué par le sujet, c'est *déjà* du discours, ce sont des actes de langage ou de parole qui, en l'occurrence, disent que l'existence a un sens ou qu'elle n'en a pas, sans savoir eux-mêmes (faute d'être auto-réflexifs) comment ils font ni comment ils s'y prennent pour dire que l'existence a ou non un sens. La question portait justement sur les moyens qui doivent être mis en œuvre par un discours, sur les moyens qu'il ne peut pas ne pas mettre en œuvre dès lors qu'il entend affirmer ou nier (là n'est pas le problème) que l'existence possède un sens.

Dans ces conditions disparaissent les scrupules qu'ont eus beaucoup de candidats qui se sont parfois longuement demandés de quelle existence il retournait dans le sujet. S'agissait-il de l'existence de l'homme, de celle des choses, de celle des vivants en général ou de celle de Dieu ? La plupart des candidats concluaient abruptement que, bien entendu, il devait s'agir de l'existence de l'homme. Mais les justifications de cette réduction de l'existence à celle d'un étant particulier se firent particulièrement rares. Là encore, une bonne lecture du sujet aurait dispensé les candidats de beaucoup d'errements: il ne sont pas si nombreux en effet les étants capables de «parler» d'un sens de l'existence... Mis à part l'homme, on ne voit pas qui d'autre est capable de le faire. Le sujet présupposait donc qu'on puisse parler d'un sens de l'existence : cela suppose que l'existence soit donnée comme un fait, et qu'il existe quelqu'un pour dire que l'existence possède ou ne possède pas de sens. Sans qu'il soit nécessaire de s'interroger sur l'origine de la parole en général, il était en revanche requis de se demander comment il est possible de préférer cette parole particulière qui consiste à parler d'un sens de l'existence.

Certaines copies (malheureusement peu nombreuses) ont mis en œuvre d'intéressantes démarches : nous les signalons, sans que cela doive être interprété comme le relevé des «bonnes réponses» à la question posée par le sujet. Il était bien notamment de rappeler que l'existence n'est pas un prédicat réel, que l'existence relève de la position et non de la déduction. C'était déjà une bonne chose que de le faire à partir de la critique kantienne de la preuve ontologique ; cela aurait été plus original (et moins lassant pour le correcteur) de le tenter parfois aussi à partir de Schelling et de l'articulation de la philosophie négative avec la philosophie positive qui commence justement avec la reconnaissance du caractère non déductible de l'existence. Kierkegaard était très présent dans les copies : mais il n'est pas la seule voie de

sortie du pan-logisme hégélien («pan-logisme» réel ou prétendu, c'est certes là une autre question, mais qu'il n'est pourtant pas tout à fait inutile de se poser). Fallait-il en conclure pour autant que l'existence n'a pas de sens puisqu'elle est a-logique et, en définitive, irrationnelle ? Ce n'était certainement pas la conclusion la plus utile à tirer en vue d'un traitement du sujet proposé. Il valait mieux saisir l'occasion de s'interroger sur le type même du discours qui entend déduire l'existence à partir de l'essence en disant que plus l'essence d'un étant est rationnelle et compréhensible, plus l'existence de cet étant est sensée. L'ignorance quasi générale de la pensée de Leibniz ne pouvait ici qu'être très préjudiciable aux candidats.

Il est étonnant de constater à quel point sont peu nombreux les candidats qui se sont aperçus, c'est-à-dire ceux qui possèdent suffisamment de connaissances en histoire de la philosophie pour s'apercevoir que le corrélat «naturel» du sens serait plutôt *l'essence* que l'existence. Il fallait évidemment se demander à quoi tient la facilité avec laquelle nous déterminons le sens d'une essence, et la difficulté qu'il y a en revanche à déterminer le sens de l'existence. Autant la pensée semble à son aise dans la généralité (ou l'universalité) des essences, autant la singularité de l'existence paraît la mettre en échec. Serait-ce que nous ne puissions parler d'un sens de l'existence qu'en trahissant l'existence, c'est-à-dire en la réduisant à l'essence ou en la confondant avec elle? L'existence suppose un passage à l'acte de l'essence. Mais ce passage n'est-il pas pour nous inévitablement un *saltus mortale* ? Certes, si l'on réduit la pensée à la seule pensée générale et abstraite, c'est-à-dire à une pensée de survol qui ne saisit des choses que le concept, et pas le concept en tant qu'il est l'acte même de la chose d'être ce qu'elle est. «Un peu» d'Aristote ou «un peu» de Hegel (certes non réduit au «pan-logisme», ce qui suppose d'avoir au moins fréquenté la *Science de la logique*) aurait permis aux candidats à la fois de construire l'opposition entre, d'une part, l'essence générale saisie par le discours rationnel et, d'autre part, l'existence singulière échappant au concept et à la parole, puis de sortir de cette opposition en montrant que la pensée véritablement rationnelle («spéculative» dirait Hegel) est celle qui, justement, saisit la chose pensée dans l'acte même d'être singulièrement ce qu'elle est, parce que la pensée est elle-même l'acte pur qui porte la chose pensée à être le plus purement ce qu'elle est.

Mais il n'était pas non plus interdit de se pencher sur les ressources dont disposent des paroles autres que la parole philosophique : on pouvait par exemple se demander si, et si oui, comment la parole poétique parvient à articuler un sens de l'existence. Mais tout dépend là encore de la manière dont on s'y prend et l'on rappellera simplement aux candidats que ce n'est pas forcément un service à rendre à la poésie que de lui réserver l'expression de l'ineffable... On a en effet trop souvent vu des candidats qui, après avoir admis

soit que le sens de l'existence échappait à la philosophie, soit que la philosophie ne pouvait avoir qu'une compréhension réductrice de ce sens, ont trouvé refuge dans la poésie, sans pour autant pouvoir rien dire de précis sur la façon dont la poésie s'y prend pour parler d'un sens de l'existence, c'est-à-dire sans s'interroger sur les *conditions* qui rendent la poésie capable de parler d'un sens de l'existence.

Les correcteurs ont certes eu l'occasion de lire de bonnes, et même quelques très bonnes copies, mais il faut reconnaître qu'ils n'en ont pas non plus lu d'excellentes, à la différence d'autres années. De l'avis général, cela n'a pas tenu à une particulière difficulté du sujet, mais à une attention insuffisante portée à la formulation du sujet et à une analyse également insuffisante de ses termes : le sujet ne pouvait être traité de façon satisfaisante si l'attention se portait uniquement sur les concepts d'«existence» et de «sens», négligeant celui de «conditions», pourtant si lourd de sens en philosophie depuis Kant.

Épreuve d'option

Écrit

Sujet : «Peut-on parler de croyances collectives ?»

Le sujet proposé a manifestement déconcerté la plupart des candidats, tant dans l'utilisation des références philosophiques que dans l'élaboration d'une problématique et dans la conduite de la dissertation.

On rappellera avant tout qu'il convient d'apporter un soin particulier à l'introduction. Un grand nombre de dissertations, parfois solidement informées, reçoivent le sujet comme s'il n'avait nul besoin d'être justifié et s'abstiennent de poser une vraie problématique. Répétons à cet égard que l'étymologie (rarement maîtrisée) ne fournit aucun argument et ne doit être mobilisée qu'avec de grandes précautions: on peut bien mentionner les hypothèses produites sur des racines indo-européennes, mais l'indo-européen ne fut jamais une langue ! Il faut, quoi qu'il en soit, que cette étymologie soit exacte, que le mot grec ou latin soit orthographié correctement et que le candidat s'interroge au préalable sur l'univocité présumée du terme d'origine.

D'une manière plus générale, on déplore un réel manque de précision dans la mise en place du propos, qui devait s'organiser autour de la question posée, au lieu de partir sans justification du modèle de l'assentiment individuel. En conséquence, la structure de l'exposé reste arbitraire, voire franchement déficiente (on juxtapose des remarques journalistiques et un exposé

d'histoire de la philosophie). De nombreuses dissertations se réfugient dans un plan chronologique maladroitement inspiré du cours ; il en résulte, d'une copie à l'autre, la répétition des mêmes séquences, qui trahit l'absence d'une réflexion plus personnelle.

S'il est essentiel de ne pas traiter le sujet dans l'abstrait, on ne saurait trop recommander aux candidats de n'utiliser que des exemples précis et maîtrisés, sans verser dans l'anecdote ni mobiliser des oppositions grossières (ainsi celle des «occidentaux» et des «orientaux», tous deux pris en bloc) dépourvues de pertinence historique. Il était intéressant de songer, comme certains ont essayé de le faire, aux récits de conversion pour illustrer le rapport de la conscience individuelle à la croyance religieuse, mais le cas de Lamartine, rencontré au hasard du programme du concours, n'était peut-être pas le plus pertinent.

L'usage des références philosophiques a posé des problèmes assez nets, malgré des connaissances solides qui, dans de nombreuses copies, n'étaient pas toujours mises au service du sujet. Les références sont souvent traitées d'une façon allusive ou trop générale, alors que l'on encourage les candidats à articuler une analyse relativement précise et le développement rationnel de l'argumentation. Cette précision, en même temps qu'elle évite de perdre de vue le sujet, interdit de caricaturer les doctrines philosophiques, comme dans certaines dissertations — ainsi apprend-on qu'il faut dénoncer l'empirisme, «qui affirme que la Terre est plate». Quoi qu'il en soit, les vastes tableaux doxographiques sont à proscrire et restent inefficaces. Plusieurs copies ont présenté de bons développements sur Spinoza et sur Nietzsche ; Kant faisait, sur le thème du programme, l'objet d'une bonne connaissance générale. Il est très regrettable, en revanche, que les candidats manifestent une indifférence à peu près complète aux sciences humaines. D'une façon plus classique, Durkheim et Bergson eux-mêmes ne se sont utilisés qu'exceptionnellement.

Certains silences relèvent à la fois d'une ignorance difficilement admissible sur des aspects précis du thème mis au programme et d'une faiblesse conceptuelle. Il est particulièrement regrettable, par exemple, qu'aucun candidat, à l'écrit, n'ait fait mention de l'argument du consentement universel, mobilisé par Sénèque ou Grotius, critiqué par Cicéron ou Montaigne, qui constitue l'un des lieux privilégiés de la question proposée.

C'est sans doute que, dans une large mesure, le sujet n'a pas été saisi dans sa virulence. Les candidats ont spontanément admis (et lourdement répété) l'idée selon laquelle toute croyance, en son fond, sanctionne un assentiment individuel. Ce préjugé recelait en réalité de lourdes ambiguïtés : s'il s'agissait simplement de désigner la façon dont l'individu se rattache à une croyance collective, alors ce caractère personnel n'est pas nécessairement subjectif, ni fondateur, ni explicite, comme on semble l'admettre trop

rapidement ; et si l'on prête à l'acte d'assentiment de tels caractères, il faut le démontrer et ne pas le tenir pour évident. Cette incertitude conduisait en réalité à ne pas prendre au sérieux les mécanismes d'endoctrinement et de coercition. Sur le fond, on peut donc déplorer une certaine naïveté, qui se dissimule souvent derrière des formules embarrassées (on parle ainsi d'«un idéal communautaire qui oscille entre les sphères de l'intersubjectivité»). Les meilleures copies, sans le céder aux autres sur le plan proprement spéculatif, ont pris au sérieux les dimensions anthropologiques et politiques du sujet proposé.

Comme chaque année, il faut enfin regretter les trop nombreuses fautes d'orthographe (qui concernent également les accents et les traits d'union) et de syntaxe, parfois inadmissibles. Chaque candidat aura donc soin de se relire, pour donner à sa dissertation une allure présentable.

Oral

Explication de textes

Le jury a entendu 13 explications de textes de Lucrèce (*De la nature*, livre II), et 16 de Hume (*Enquête sur l'entendement humain*). Les notes s'échelonnent de 2 à 16. 11 candidats ont obtenu une note supérieure à la moyenne, les notes inférieures s'expliquant le plus souvent soit par une manque de maîtrise de l'exercice soit par une préparation insuffisante ou trop tardive. Le jury voudrait insister à ce propos sur la nécessité d'une préparation approfondie de cette épreuve dont les exigences ont été trop rarement satisfaites.

Certains candidats semblent avoir été victimes de l'apparente facilité des textes au programme. Le jury a en effet déploré que les explications n'aient pas toujours attaché suffisamment d'importance au détail des extraits et à la technicité de la terminologie de l'auteur. Si l'*Enquête sur l'entendement humain* et *De la nature* ne sont pas en apparence aussi techniques que la *Critique de la raison pure*, elles n'en possèdent pas moins une terminologie spécifique qui doit être impérativement maîtrisée pour restituer la logique et les enjeux d'un texte. Ce défaut de technicité a pu prendre différentes formes : celle des tentatives d'explication à partir des supposés grands thèmes et grandes thèses de l'auteur qui conduisent à oublier la problématique spécifique de l'extrait, celle du recours aux grands courants philosophiques (empirisme et scepticisme pour Hume, matérialisme pour Lucrèce) que les candidats n'étaient généralement pas en mesure de définir rigoureusement lors de l'entretien, celle des références au commentaire plutôt qu'aux œuvres elles-

mêmes. Il faut certes s'efforcer de faire apparaître les enjeux généraux d'un extrait en les rapportant à des thèses fondamentales, voire à des questions philosophiques générales, rappelons cependant que cette généralisation doit procéder d'une analyse de la *problématique spécifique* de l'extrait, de l'explication des thèses déterminées auxquelles elle conduit, de l'explicitation de la terminologie et des arguments dans laquelle elle s'énonce.

Contrairement aux années précédentes, le jury n'a pas eu à déplorer la surabondance de remarques portant sur le style et le vocabulaire (qu'il ne faut pas confondre avec une terminologie philosophique). Insistons néanmoins comme dans les précédents rapports sur les spécificités des œuvres étudiées et sur le fait qu'un texte comme celui de Lucrèce ne s'explique pas, pas plus qu'il ne se lit, de la même manière qu'un texte de Hume. S'agissant de Lucrèce, le jury a été surpris de voir les candidats forts démunis dès qu'ils avaient à commenter un extrait dont les objectifs relevaient au moins partiellement de la physique. Établir les principes de la physique atomiste entre pourtant bien dans les intentions du livre II de *De la nature* et il est curieux que les candidats ne se soient pas rendus maîtres des plus célèbres des explications physiques qui y sont développées. De même, le jury a constaté que les candidats interrogés sur les premières sections de *L'enquête sur l'entendement humain* commençaient généralement par passer sous silence les enjeux et les références épistémologiques de leurs extraits, pour éprouver ensuite des difficultés à répondre aux questions posées sur les raisons d'un tel silence et s'apercevoir ainsi que la pensée de Hume n'était pas si facile.

Exposé

Nous avons entendu 29 exposés sur les trois questions du programme : l'existence, la croyance, le devenir. Dans l'ensemble les candidats présentent leur réflexion clairement et ne dépassent pas le temps qui leur est imparti. La plupart d'entre eux pensent à définir les termes du sujet. Les principaux défauts à corriger sont les suivants :

- beaucoup de candidats font preuve d'une désolante inculture en épistémologie et en histoire des sciences. On ne leur demande pas d'en savoir beaucoup : encore faut-il qu'ils aient le minimum nécessaire. Il est impossible par exemple de traiter sérieusement un sujet comme «croyance et probabilité» en passant sous silence le calcul des probabilités.

- on redira ce que l'on a déjà fait remarquer dans les concours précédents : l'étymologie n'explique rien; elle ne remplace jamais un raisonnement ; ce n'est pas un argument que de remplacer un mot par son équivalent en latin, en grec ou en «indo-européen» (il faudrait d'ailleurs une fois pour

toutes que les candidats soient mieux informés sur le statut des reconstructions des racines en linguistique : certains d'entre eux semblent croire qu'ils peuvent accéder directement à la mentalité d'un peuple qui aurait parlé une langue unique appelée «indo-européen», connue de nous, et que l'explicitation des mots de cette langue livre la clef de tout problème philosophique).

- on regrette le manque d'attention des candidats à la cohérence de leurs références. Quand un candidat cite à la fois *Le Hasard et la Nécessité* et *La Nouvelle Alliance* sans se rendre compte que les thèses de Prigogine et Stengers contredisent celles de Jacques Monod, il s'avance en terrain difficile; si, en outre, il en conclut «le message de la science moderne est donc clair» pour en tirer une banalité, il court à la catastrophe.

- certains exposés se sont déroulés sans un seul exemple. La réflexion philosophique court alors le risque de se transformer en pure rhétorique spéculative. De même on peut regretter l'appel à des entités abstraites qui ne renvoient pas à la réalité de l'histoire des idées et des controverses ; dire que «la contingence s'est heurté à la théologie» ne signifie rien si on ne précise pas de quelle théologie il s'agit, à quelle époque, avec quels arguments; si on ne le sait pas, il vaut mieux ne pas en parler. Plus généralement, la connaissance d'un certain nombre de situations intellectuelles précises (crise, controverse, découverte d'une loi scientifique) permettra de donner de la chair à la réflexion; on en trouvera dans les grands livres comme ceux de Koyré, pour ne citer qu'un exemple.

- les candidats ne savent pas toujours utiliser les possibilités offertes par la discussion qui suit leur exposé. Ils doivent tout d'abord se convaincre que celle-ci fait partie intégrante de l'épreuve : qui reste passif durant cette discussion ou se contente de répéter ce qu'il a dit précédemment ne peut espérer réussir cet oral. Les questions posées durant cette dernière partie ne constituent pas des pièges; elles cherchent à faire préciser une référence, un exemple ou une définition, parfois à proposer des contre-exemples ou à suggérer des compléments ou des distinctions; les candidats doivent saisir ces occasions pour développer leur pensée, la nuancer, voire la corriger si cela leur apparaît nécessaire.

L'épreuve dans son ensemble consiste à vérifier dans quelle mesure les candidats sont capables de mobiliser et d'enchaîner des arguments rationnels sur un thème donné. Ce qui implique à la fois des connaissances historiques précises et la capacité d'en analyser le contenu pour le mettre au service d'une question donc aussi de déterminer distinctement les termes de cette question. Un tel travail doit donc bannir l'imprécision dans le langage ou les références, le bavardage spéculatif, le souci de concilier toutes les positions à tout prix.

Sujets

L'existence est-elle un prédicat ?

Les objets mathématiques existent-ils ?

L'essence est-elle une catégorie de l'existence ?

L'inexistence

Existence et contingence

Y a-t-il des êtres qui n'existent pas ?

Logique et existence

Existence et création

Je suis, j'existe

En quel sens peut-on dire que l'homme seul existe ?

L'existence est-elle un objet pour la raison ?

Essence et existence

Y a-t-il des conditions d'existence ?

Comment peut-on prouver une existence ?

Existence et nécessité

L'existence s'oppose-t-elle à l'abstraction ?

Peut-on réfuter une croyance ?

L'existence du monde extérieur est-elle un objet de croyance ?

Croyance et certitude

L'incroyance

Je croyais savoir

Croyance et probabilité

Y a-t-il des croyances naturelles ?

Peut-on vivre sans croyances ?

Croyance et opinion

Pourquoi croire ?

Le fondement de la croyance

Science et croyance

La croyance et la preuve

Les degrés de la croyance

Croyance et foi

Les croyances font-elles système ?

Qui croire ?

La croyance est-elle la forme immédiate du savoir ?

La croyance est-elle une passion ?

L'incroyance

La crainte est-elle à l'origine de la croyance ?

Croyance et politique

Y a-t-il un devenir de la raison ?

Y a-t-il une éthique du devenir ?

Quelle est l'ontologie du devenir ?
Devenir et perception
Quel est le sujet du devenir ?
Comment rendre raison du devenir ?
Devenir et contingence
Le devenir permet-il de penser l'histoire ?
La forme et le devenir
Deviens ce que tu es
Y a-t-il un devenir du passé ?
Raison et devenir
Peut-on devenir autre et rester le même ?
Le devenir du progrès
Y a-t-il une science du devenir ?
Le devenir est-il éternel ?
Y a-t-il un devenir propre à l'être humain ?
Peut-on lutter contre le devenir ?
Qu'attendre du devenir ?
Sommes-nous soumis au devenir ?
Y a-t-il des lois du devenir ?
Devenir et négation

Géographie

Épreuve commune

Écrit

Sujet : Les usages des espaces ruraux (hautes montagnes et littoraux exclus) par les loisirs et le tourisme.

L'importance accordée à la notion de loisirs par la question au programme a guidé le choix d'espaces d'étude où, au côté du tourisme, ils se déploient de manière riche et complexe.

Alors que l'agriculture a longtemps constitué l'activité dominante dans les espaces ruraux, les organisant en profondeur, loisirs et tourisme, bien que presque toujours secondaires, y apparaissent de plus en plus structurants. Ils sont désormais un élément essentiel de dynamique et de différenciation de ces espaces. A ce titre, le sujet proposé pointait des mutations importantes. Si la littérature géographique les concernant est moins abondante que celle qui porte sur les hautes montagnes et les littoraux, elle est cependant loin de faire défaut. La difficulté était ailleurs : elle consistait à préciser, simplement, la notion d'espace rural et à identifier les usages ludiques en apparence disparates que l'on y trouve.

La saisie des espaces ruraux a été un point d'achoppement majeur dans le traitement du sujet. Un effort de caractérisation était nécessaire, qui permettait de voir en quoi on a là un domaine spécifique pour les loisirs et le tourisme. Leur délimitation devait être large et inclure espaces périurbains et petites villes animant le monde rural. (En revanche, les déserts étaient à exclure).

Cette catégorie spatiale simple a donné lieu à de fréquents dérapages. L'équivalence entre espaces ruraux et espaces naturels a trop souvent été posée, ce qui a pu entraîner de dangereuses dérives : oubli des sociétés paysannes et de l'agriculture, voire affirmation selon laquelle les espaces verts urbains (parcs et jardins publics...) sont des espaces ruraux ! (Ces dérives, il est vrai, ont été peu nombreuses.)

Quant à leur diversité - singulièrement face au tourisme et aux loisirs -, rappelée par le pluriel, elle a été évoquée par la plupart des candidats. Cependant, ce constat initial s'appuyait souvent sur trop peu de connaissances précises et sur une image naïve, voire caricaturale, des campagnes. Pourtant, que de nuances entre campagnes «profondes» et campagnes périurbaines, régions d'agriculture intensive ou extensive, pays développés et pays du Sud... ! (La moyenne montagne a ainsi souvent été oubliée du champ d'étude.)

La vision des espaces ruraux était parfois très sommaire : ce seraient des espaces enclavés, archaïques, pétris de traditions, que loisirs et tourisme viendraient complètement bouleverser, soit dans le sens d'une modernisation (création d'infrastructures de transport, désenclavement...), soit d'une destruction (folklorisation des traditions...). Cela a pu entraîner un enfermement du raisonnement dans l'aporie suivante : le développement des loisirs et du tourisme tue l'authenticité des espaces ruraux et donc l'objet même de ce tourisme. Une sortie «dialectique» de la contradiction était alors proposée : le tourisme durable. Dès lors, loisirs et tourisme ruraux se trouvaient identifiés à un improbable tourisme vert, par essence respectueux de l'environnement.

Par bonheur, d'autres copies ont proposé une saisie dynamique beaucoup plus pertinente. Loisirs et tourisme s'inscrivent dans des milieux ruraux qui ne sont plus naturels depuis bien longtemps et participent à une transformation dont les acteurs sont nombreux. Les sociétés rurales les intègrent et négocient, avec plus ou moins de succès, de nouveaux équilibres.

Loisirs et tourisme sont à coup sûr des vecteurs de transformation et de différenciation du monde rural (dans le cadre plus vaste de l'avènement d'une «civilisation des loisirs»), mais ce monde rural est en transformation profonde et multiforme, mutation bien antérieure en général aux dynamiques touristiques (exode rural, liens intenses et plus ou moins circulaires avec les villes, qui trouvent une expression en termes de loisirs et tourisme). Cette saisie permettait aussi de signaler la relative instabilité du phénomène touristique dans l'espace et dans le temps.

Si un plan chronologique n'était évidemment pas acceptable, la prise en considération de la dimension historique du sujet était non seulement bienvenue, mais nécessaire. Cette mise en perspective était souvent correcte : campagnes romaines, appréhension pré-romantique et romantique de la nature, hygiénisme... étaient successivement évoqués. L'impact des facteurs de transformation matériels a souvent été rappelé : ainsi le rôle de l'automobile dans le développement touristique, au moins potentiel, de l'ensemble des campagnes, explication majeure du caractère très diffus du tourisme et des loisirs ruraux.

L'évolution de la perception des campagnes a été soulignée. Cette évocation faisait bien partie du sujet, à condition d'évaluer son impact sur les usages et ne pas oublier la réalité de ceux-ci. L'observation méthodique des réalités géographiques reste indispensable, et la référence à des exemples concrets est une validation obligée du raisonnement. La réflexion géographique ne saurait se réduire à un simple jeu sur les mots et sur des catégories sans chair. Des formules toutes faites ont parfois été utilisées, sans aucun recul critique. Ainsi, l'«effet tunnel», fatalement engendré par les autoroutes, laisserait les espaces ruraux à l'écart du développement touristique.

Lorsque des faits sont présentés, ils manifestent parfois une grande ignorance : ainsi, les chutes du Niagara, situées en pleine ville, sont localisées dans les espaces ruraux, peut-être parce que l'on considère qu'il ne peut y avoir de faits naturels en ville. Ces copies étaient le fait de candidats qui ne sortent pas de la ville et de ses extensions ou bien, plutôt, qui ne regardent pas assez autour d'eux. L'analyse par les candidats de leur propre expérience de loisirs en milieu rural a été souvent négligée.

Le pluriel d'«usages» rappelait la diversité des pratiques touristiques et des formes d'hébergement. Presque toutes les copies ont formulé ce constat. Encore fallait-il aller plus loin et identifier des tendances générales, sous peine de se limiter au catalogue d'activités.

L'analyse du terme pouvait induire une réflexion autour des formes d'insertion des loisirs et du tourisme dans le monde rural. On a rarement un milieu disponible, inutilisé.

Les formes d'articulation, éventuellement conflictuelles, avec les autres activités présentes dans le monde rural et ses autres usages (activités agricoles, usages résidentiels, artisanat et industries rurales...) étaient à évoquer.

Les conflits engendrés par les activités ont souvent été étudiés : ils ont presque toujours été vus comme opposant touristes d'une part et résidents de l'autre. Ils sont également importants entre les différents résidents du monde rural : ainsi entre partisans et bénéficiaires du développement touristique, et opposants (éventuellement spoliés ou frustrés par le développement). D'autres tensions pouvaient être rappelées, entre différents usagers de loisirs : ainsi entre promeneurs et chasseurs.

Par ailleurs, l'attention ne devait pas porter exclusivement sur les conflits. Les notions de mise en relation, d'hybridation, d'échange, de complémentarité... devaient aussi être explorées, y compris pour un même individu (ainsi entre tourisme et agriculture, le tourisme pouvant permettre la survie d'exploitations agricoles dans le cadre d'une polyactivité).

Qui sont les utilisateurs de loisir des espaces ruraux ? L'utilisation de loisirs des espaces ruraux par les ruraux eux-mêmes a suscité peu d'intérêt. La plupart des candidats ont complètement exclu les habitants des campagnes - assimilés aux seuls agriculteurs -, du champ des loisirs, et ont réservé les espaces ruraux aux loisirs des urbains.

Dans la réflexion initiale sur le sujet, la différenciation entre loisirs et tourisme a été en général correctement traitée. Seules quelques copies les ont confondus.

Cette catégorisation est-elle pertinente? Ainsi, un parc de loisirs périurbain intéresse à la fois une clientèle locale, dont l'usage se limite souvent à la journée, ce qui relèverait des loisirs, et une clientèle lointaine, au séjour a priori plus long, ce qui selon les différenciations communément admises, en

ferait des touristes. On pouvait se demander si les incertitudes de délimitation ne sont pas particulièrement marquées dans le monde rural (surtout en périphérie des grandes villes : lieu privilégié de remise en question de la séparation entre les deux). Le dosage entre loisirs et tourisme pouvait constituer un des critères d'une éventuelle typologie. Le jury a apprécié les copies qui montraient la multiplicité des usages d'un même espace, le flou des utilisations et aussi l'incertitude des limites entre loisirs et tourisme.

Certains ont tenté, avec plus ou moins de bonheur, de donner une délimitation spatiale à cette distinction. Les loisirs se localiseraient seulement à proximité des villes tandis que le tourisme concernerait des espaces ruraux plus lointains. Cette approche n'a pas été rejetée à condition de ne pas être trop systématique et de ne pas négliger les éventuels usages mixtes d'un même équipement ou d'un même espace.

La question au programme portait sur le monde entier: c'était donc aussi le cas du sujet, aucune restriction n'étant formulée. Il faut tenter d'équilibrer l'exploration de tous les champs géographiques. Pourtant, les pays du Sud ont trop souvent été complètement ignorés ou bien traités sans nuances (tant aux échelles nationale que régionale). Leurs espaces ruraux ne seraient pas du tout concernés par loisirs et tourisme. Cette exclusion était souvent associée à une condamnation explicite des loisirs et du tourisme, assimilés à de l'oisiveté, alors que les campagnes des pays du Sud seraient préoccupées de leur seule survie (entendue comme production alimentaire pour assurer l'autarcie).

Les copies ayant choisi des exemples diversifiés sur l'ensemble du globe, et ne se limitant pas à l'Europe et à l'Amérique du Nord ou, pire, à la seule France, ont été appréciées. Ainsi, des exemples concernant l'Afrique orientale et australe étaient bienvenus (à condition de ne pas réduire les activités dans les pays du Sud aux seuls safaris!). Cette diversification était d'autant mieux venue qu'elle était utilisée pour mettre en évidence la variété des phénomènes à l'échelle planétaire : décrire les safaris pouvait être l'occasion de montrer l'existence d'un tourisme rural international à longue distance.

Quelques copies ont heureusement relevé l'intensité des mouvements internes vers les campagnes des pays du Sud (en Chine par exemple), et évoqué les vacances d'émigrés au pays (ainsi depuis l'Europe occidentale vers le Maghreb), vacances souvent passées dans le village d'origine.

Aucun plan-type ne s'imposait. On pouvait dans un premier temps envisager une caractérisation générale des usages (passage en revue des activités et des hébergements, caractérisation d'un phénomène diffus...). Une sous-partie explicative était possible, pour mettre en évidence les spécificités des loisirs et du tourisme dans le monde rural (proximité, disponibilité d'espace à bas prix, complémentaire de la saturation de certains espaces (littoraux, milieux urbains... : phénomènes de redéversement), thèmes «verts» et attrait

de la nature, liens personnels et familiaux, nouvelles activités de loisirs...). De même, une sous-partie - voire une partie - historique était acceptable.

On pouvait ensuite développer une approche typologique. (Le passage par la typologie n'était pas indispensable, mais, en son absence, un solide descriptif des divers usages devait être réalisé.) Elle a souvent été réalisée : quelques candidats ont tenté de la construire sur les usages ou sur les équipements plutôt que sur les espaces ruraux, ce qui a pu estomper la dimension géographique du sujet. L'éloignement par rapport aux villes (et, secondairement, par rapport aux littoraux) constituait un critère typologique robuste et pertinent, qui a été assez fréquemment utilisé. Il recoupait en partie un critère d'inégale intensité du phénomène touristique et le dosage entre loisirs et tourisme.

Un plan complètement typologique était également envisageable. Il était possible de l'organiser en fonction de l'intensité des usages, d'une part, et, d'autre part, de la vitalité des campagnes. On pouvait ainsi distinguer : des campagnes où tourisme et loisirs sont dominants (des fragments d'espaces ruraux périurbains), des campagnes qui intègrent loisirs et tourisme dans un éventail d'activités dans lequel ils n'ont pas une position hégémonique, et enfin, des espaces ruraux en profonde déprise, pour une part protégés (parcs naturels européens par exemple). A l'extrême, on a caractérisé des espaces ruraux exclus des utilisations touristiques et de loisirs : zones mal reliées, zones de troubles... On était là aux marges du sujet.

Aucun fond de carte n'était fourni, ce qui est exceptionnel. En effet, un planisphère aurait été peu intéressant, compte tenu du sujet, et risquait d'égarer les candidats. En revanche, on attendait bien sûr plusieurs schémas à grande et à moyenne échelle. Trop rares, ils étaient souvent pauvres et peu soignés. Les copies proposant une illustration correcte ont été fortement valorisés. (Remarque matérielle : comme aucun calque n'était fourni (on attendait des schémas dans le corps du texte), certains candidats ont réalisé leurs illustrations sur des feuilles de brouillon. Elles ont été conservées et prises en compte lors de la correction.)

Toutes les remarques qui précèdent ne doivent pas être perçues comme une liste cumulative d'exigences, dont le non-respect condamnait le candidat, mais comme autant de conseils. Le jury a apprécié favorablement des copies qui, en dépit de certains défauts formels (pauvreté de l'illustration, portefeuille d'exemples trop restreint...) ont développé des approches nuancées et critiques. Enfin, d'excellentes copies, tant du point de vue scientifique que littéraire, ont fait le bonheur du jury, et ont été distinguées par de très bonnes notes.

Épreuve d'option

Écrit

Sujet : En vous aidant de l'extrait de l'ancienne carte mise à jour en 1964, commentez la carte topographique de Grasse.

Pour appuyer le commentaire de la carte au 1/50.000 de Grasse, les candidats avaient à leur disposition la copie d'une édition ancienne correspondant à la moitié sud et est du document de base, et débordant même légèrement ce dernier en direction du sud. La nature du document complémentaire invitait les candidats à souligner les mutations de ce fragment de façade méditerranéenne situé immédiatement à l'ouest de Nice. La comparaison des deux éditions permettait de montrer que cette partie de la Côte d'Azur constituait en France un des espaces les plus attractifs et les plus fortement transformés au cours du dernier tiers du siècle. A un premier niveau d'analyse, il était aisé de relever de spectaculaires augmentations des populations communales, l'extension de l'habitat urbain aux dépens des terres agricoles ou des broussailles, la multiplication des équipements touristiques, le développement de parcs d'activités et de zones industrielles... Plus globalement, il convenait de montrer une double mutation, fonctionnelle et spatiale. En 1964, le littoral touristique déjà largement occupé s'opposait nettement à un arrière-pays provençal typique, couvert de garrigues et d'oliviers, parsemé de villages perchés, et à l'urbanisation limitée à la petite ville de Grasse. L'édition récente montre une vaste aire urbaine s'étendant de la Méditerranée à l'escarpement bordier des Préalpes, où le tourisme a été complété par de multiples activités de services et une fonction industrielle et de recherche compatible avec l'environnement et l'image de marque de la Côte d'Azur.

Les 591 copies corrigées sont apparues un peu moins hétérogènes qu'à l'accoutumée, ce que révèle la répartition des notes. Avec une moyenne de 7,13/20 et une médiane de 7, l'épreuve de 2001 montre une amélioration d'ensemble par rapport aux années précédentes : on peut sans doute invoquer le choix d'une carte à propos de laquelle chaque candidat pouvait utiliser le cours sur la question commune de géographie, en évitant le piège du genre dissertatif. Plus de la moitié des copies (58,2%) ont reçu des notes de 6 à 9/20. La moyenne a été obtenue par un peu moins d'1/5e des candidats (18,3%), avec une note maximale de 18/20. Dans les meilleures copies, le jury a apprécié une sélection judicieuse de l'information fournie par les documents, une vision d'ensemble nuancée des mutations et de l'organisation de l'espace représenté, ainsi que l'élaboration de croquis synthétiques. A l'opposé, des notes de 0,5 à 4/20 ont été attribuées à 23,5% des copies: la variété

étant compatible avec la mauvaise qualité, il s'agit soit de copies indigentes ou inachevées, soit de copies bavardes offrant une laborieuse recension des cotes d'altitude, des postes électriques et des toponymes, soit de copies borgnes faisant fi de la fourniture d'un document annexe ou de l'existence d'un littoral sur la carte... Rappelant que la qualité de l'écriture fait partie intégrante de la notation de la copie, le jury a également sanctionné quelques devoirs constellés de fautes d'orthographe.

Indispensable dans l'introduction, la localisation de la carte doit être effectuée à plusieurs niveaux d'échelle et tenir compte des ensembles naturels et des villes autant que du maillage administratif. Si l'appellation de Côte d'Azur a été le plus souvent mentionnée, de trop nombreuses introductions n'ont indiqué ni la situation de l'espace représenté dans la France méditerranéenne, ni la présence d'un axe de circulation important vers l'Italie voisine, ni la très grande proximité de Nice, dont une partie de l'agglomération s'étend sur la carte. L'identification des reliefs de moyenne montagne situés au nord-ouest de la coupure s'est souvent réduite à la simple mention du Plateau de Caussols quand elle n'a pas donné lieu à des confusions (Vercors, Alpes du Nord, sud du Massif Central, Maures...). Trop rares ont été les copies citant les Préalpes de Grasse, ou l'Estérel et son prolongement septentrional, le massif du Tanneron, ainsi que l'embouchure du Var hors du département du même nom.

La nature du document annexe invitait à une lecture diachronique de la feuille de Grasse et à la définition d'une problématique centrée sur les évolutions de cet espace géographique. Il fallait éviter de couronner son introduction par des questionnements très vagues et généraux auxquels aucune réponse précise ne pouvait être apportée. La question de l'«adaptation» des hommes à la «topographie» ou au milieu physique ressemble à une mauvaise écologie humaine, la plus grande prudence devant être observée face aux qualificatifs de «favorable» ou «défavorable» à la «mise en valeur» appliqués au milieu naturel : celui-ci constitue plutôt un champ de contraintes négatives ou positives à envisager par rapport aux besoins des sociétés (contradictoires le cas échéant) à une époque donnée. La carte de Grasse se prêtait facilement à l'illustration de quelques problèmes de géographie générale ou régionale de la France, tels les évolutions récentes des midis français, les rapports entre les littoraux et leur arrière-pays immédiat, les concurrences pour l'utilisation de l'espace en liaison avec le tourisme et l'urbanisation, les problèmes d'environnement dans un espace méditerranéen densément peuplé et urbanisé, les relations villes-campagnes...

Le jury ne réfute a priori aucun type de plan pour le développement, à condition que les différentes parties bien argumentées servent une problématique définie en introduction et permettent de cerner les principaux problèmes

géographiques posés par la carte à commenter. Le plan chronologique en deux parties, correspondant respectivement au commentaire de la carte ancienne et à celui de la carte récente, a été l'exception : ce plan révélait une méprise sur le statut des documents, puisque le document annexe doit être analysé par rapport au document principal. Comme l'écrit Jean-Luc Piveteau, « les éditions cartographiques successives constituent aussi un instrument de choix au service de la connaissance de l'organisation actuelle de l'espace »¹. Les plans passe-partout tels que a-commentaire « physique »/ b-commentaire « humain », ou a-topographie/ b-toponymie et peuplement/ c-activités et transports, n'offrent pas de pertinence démonstrative ; tout au plus peuvent-ils constituer des étapes de déchiffrement des documents. Il était maladroit d'isoler l'approche du milieu physique, de se lancer dans des développements géomorphologiques débordant les informations fournies par les documents, ou encore de calculer des « altitudes moyennes théoriques » (sic)...

En fait, plus de la moitié des candidats ont opté pour un plan régional faisant ressortir trois espaces bien typés : le littoral touristique densément urbanisé, les collines ou le « bas-pays » grassois aux évolutions spectaculaires et différenciées, l'« arrière-pays » en retrait ou en attente. Ce plan se justifiait s'il était associé à une réflexion en terme d'interactions spatiales (renversement de dynamique, complémentarité et différenciation entre le littoral et l'intérieur). Il perdait de son intérêt si le candidat se contentait de juxtaposer les trois ensembles sans en saisir les relations et les ruptures. Ce plan s'avérait moins efficace si l'on choisissait une progression de l'intérieur vers le littoral, ce qui revenait à retarder voire à sacrifier l'exposé des dynamiques récentes de peuplement et d'urbanisation. Dans tous les cas, le plan régional devait être assorti d'une spécification de chaque sous-ensemble géographique insistant sur les éléments caractéristiques de l'espace représenté : caractères méditerranéens des paysages, problèmes environnementaux (eau, reboisement...), diversification des activités, importance de la fonction résidentielle, rôle structurant des infrastructures de communication...

Il était également possible d'adopter un plan thématique centré autour des mutations de l'espace représenté, avec des approches à différents niveaux d'échelle.

Une première partie pouvait être consacrée au fait géographique majeur ressortant de la confrontation des deux éditions de la carte de Grasse, à savoir la forte progression du peuplement et de l'urbanisation. L'augmentation exceptionnelle du nombre d'habitants des communes, proportionnellement plus forte pour les anciennes communes rurales telles Valbonne, s'accompagne d'un développement envahissant de l'habitat à dominante individuelle ou de petit collectif. Le choix de quelques territoires communaux permettait de montrer les logiques d'urbanisation à grande échelle : densification et

extension de l'habitat par continuité autour de la vieille ville portuaire d'Antibes, tendance à l'occupation des derniers espaces disponibles sur les cordons littoraux, plus tardivement aménagés, avec le renforcement des doublons balnéaires (Golfe-Juan, Cros-de-Cagnes), bourgeolement d'un habitat diffus autour, en contrebas ou à distance de l'habitat traditionnel perché et ramassé de l'intérieur (Mougins, Grasse)... En dehors des communes urbaines anciennes, les quartiers d'habitat collectif récents constituent des exceptions intéressantes : ainsi à Sophia-Antipolis ou à Marina-Baie des Anges. Les questions d'environnement liées à l'urbanisation diffuse permettaient d'introduire certains caractères du milieu méditerranéen : problème d'alimentation en eau de la population, des terrains de golf, des piscines... en saison estivale ; risques accrus d'incendies avec la multiplication des constructions isolées dans les pinèdes ; mesures de protection avec la création de parcs forestiers...

Une deuxième partie permettait de dégager les facteurs et les conditions de l'urbanisation. De nombreux indices montraient la modernisation et le développement d'une activité touristique ancienne à destination de catégories sociales variées : agrandissement ou aménagement de nouveaux ports de plaisance et de plages, multiplication de nouvelles formes d'hébergement (campings, nettement circonscrits, centres de vacances), diversification des types de tourisme (mise en valeur du patrimoine culturel et artisanal, tourisme d'affaires international). Mais comme le suggèrent les effectifs de la population résidente, l'urbanisation n'est pas seulement liée à la prolifération des résidences secondaires. Le technopôle de Sophia-Antipolis et de nombreux instituts de recherche et zones industrielles dispersés à quelques kilomètres de l'aéroport de Nice sont les indices de la mutation économique récente de la Côte d'Azur. Au-delà des vacanciers et des retraités, l'attraction de cette région s'exerce ainsi sur des entreprises et des actifs. Il faut également tenir compte d'une dynamique commune à toutes les aires urbaines : la redistribution de la population résidente à partir de Nice et de Cannes, situées à la lisière de l'espace représenté, et dont Le Cannet, Saint-Laurent-du-Var ou Cagnes-sur-mer constituent des banlieues. Enfin, la compréhension du raz-de-marée contemporain des constructions oblige à prendre en compte la répartition des ensembles de relief et l'occupation du sol pré-existante. L'urbanisation s'est étalée facilement sur les collines et jusque sur l'escarpement bordier des Préalpes, en retrait de 10 à 20 km par rapport à la côte ; les sites d'adret ont systématiquement été privilégiés pour jouir du soleil et de la vue sur mer. Peut-être pour des raisons tenant aux anciennes structures foncières, les étendues de garrigues ou de bois et les parcelles d'oliviers ont dû être facilement livrées aux promoteurs et constructeurs.

Une troisième partie conduisait à s'interroger sur l'impact de la croissance urbaine et des mutations des activités économiques sur l'organisation de l'espace. Le modèle de la «riviera» pouvait être à la fois invoqué et nuancé. Le littoral montre une organisation à dominante linéaire nette, visible à la continuité quasi-complète du ruban urbain et à la disposition de l'auto-route en retrait mais parallèle à la voie ferrée ; l'activité touristique et les services à destination d'une clientèle aisée sont prépondérants, avec une opposition spatiale entre une ville ancienne aux fonctions étoffées et au tissu urbain diversifié (Antibes et ses annexes balnéaire et résidentielle de Juan-les-Pins et du Cap d'Antibes), et de simples stations ou quartiers balnéaires. Mais la croissance récente de l'habitat et du technopôle de Sophia-Antipolis en arrière de la côte a eu pour résultat la constitution d'une vaste aire urbaine ou conurbation polyfonctionnelle, dont les pôles sont Antibes et Cannes, villes balnéaires les plus anciennes, et Grasse, sous-préfecture et ville des parfums installée au contact avec le haut-pays. L'amélioration des liaisons routières perpendiculaires à la côte dans les secteurs les plus urbanisés (de Cagnes à Vence d'une part, et de Cannes à Grasse d'autre part) illustre l'intégration au littoral de l'ancien espace rural des collines devenu un espace de résidence et d'activités nouvelles. L'implantation de Sophia-Antipolis à égale distance de Grasse, Cannes et Antibes, et à proximité d'un échangeur de l'A8 permettant une liaison rapide du technopôle avec Nice, doit s'accompagner de mouvements pendulaires complexes. Enfin, dans les angles nord-ouest et sud-ouest de la carte, deux espaces marginaux s'individualisent. Réunis par la faiblesse des densités de population, ils sont pratiquement à l'écart des dynamiques de peuplement et d'urbanisation, sauf ponctuellement le long des routes principales. Les Préalpes de Grasse constituent un exemple de moyenne montagne sèche karstifiée où l'élevage ovin va de pair avec la déforestation ; par rapport à la Côte d'Azur, elles sont à la fois un haut-pays, une réserve d'espace, un écran protecteur des vents du nord et un château d'eau. Le massif du Tanneron, montagnette au relief découpé et presque entièrement boisée, n'est qu'à quelques kilomètres de la mer ; autant dire que la pression foncière doit y être singulièrement plus forte qu'à Caussols...

A propos des illustrations, on ne rappellera jamais assez la nécessité de respecter les règles élémentaires de la cartographie : titre, échelle, orientation, légende ordonnée, choix des figurés et des coloris. Trop peu de croquis illustrent des dynamiques spatiales, régionales ou locales ; quelques flèches partant du littoral en suivant les principaux axes de communication, associées à une représentation en cercles de la croissance démographique au niveau communal, auraient suffi à faire comprendre l'ampleur du processus de diffusion urbaine vers l'intérieur. Deux types d'illustrations étaient possibles :

- des croquis d'exemples précis, bien choisis, permettaient d'illustrer une typologie des ensembles touristiques balnéaires (doublet Antibes-Juan-les-Pins, Marina-Baie des Anges et ses environs...) ou le développement résidentiel et l'évolution de l'utilisation du sol d'anciennes communes rurales (nombreux exemples). Un croquis du technopôle de Sophia-Antipolis ne valait que s'il faisait figurer les principaux facteurs explicatifs de sa réussite (cadre, accessibilité...). Dans le cas d'une illustration montrant une évolution, il était beaucoup plus pertinent de représenter toutes les informations sur un même croquis en jouant sur les couleurs que de juxtaposer deux croquis statiques correspondant aux deux dates d'édition de la carte.

- le croquis de synthèse a pour but de faire ressortir, en les hiérarchisant, les éléments importants de l'organisation de tout l'espace cartographié ; ce sont précisément les éléments qui permettent de construire une problématique et un plan de commentaire repris dans la légende. Il fallait veiller à ne pas surcharger le croquis en acceptant un fort degré de simplification. Les principaux types d'espaces devaient être clairement identifiables (littoral à l'urbanisation continue, «bas-pays» au fort développement résidentiel et technopolitain, marges en attente), en insistant sur les éléments de différenciation, de rupture et d'interaction. Les infrastructures de communication devaient nettement apparaître comme des éléments structurants. Il était indispensable de dépasser le cadre strict de la carte pour représenter la présence et l'influence de Nice et de Cannes.

Le jury rappelle qu'il est inutile de multiplier les illustrations, surtout lorsqu'elles ne sont que de pâles décalques des documents fournis. Un bon croquis de synthèse régulièrement convoqué au fil du commentaire vaut mieux qu'une succession de «confettis» plaqués et expédiés sans soin. Correctement présentés, accompagnés d'une légende ordonnée et intégrés à une démonstration, les croquis constituent alors un élément de valorisation d'une copie. Les meilleurs devoirs ont livré des croquis de synthèse révélant une bonne compréhension de l'organisation de l'espace cartographié. Un candidat a même eu le talent de réaliser un bloc-diagramme synthétique en couleurs de l'ensemble de la carte; le jury n'en demandait pas tant...

1. J.-L. Piveteau, «La carte topographique, pour saisir l'épaisseur temporelle de l'organisation actuelle de l'espace», *Mappemonde* 1990 (3) pp.32-35.

Oral

Parmi les 49 candidats ayant passé l'épreuve orale de géographie, 25 ont obtenu une note égale ou supérieure à 10 ; parmi eux, 12 ont été notés entre 15 et 19 sur 20. En bas de l'échelle de notation, 4 candidats ont vu leurs prestations sanctionnées par des notes échelonnées entre 1 et 4 sur 20. La note médiane de l'épreuve s'établit ainsi à 10 et la moyenne est de 10,16. Ces données statistiques sont plutôt encourageantes : conséquences de la sélection exigeante opérée par les épreuves écrites, elles mettent aussi en évidence la qualité du travail des préparateurs qui ont su adapter leur enseignement à l'évolution de l'épreuve depuis 1999.

La répartition des types de sujets témoigne de cette évolution. En effet, comme depuis plusieurs années, la proportion des cartes au 1/25 000 dépasse celle des cartes au 1/50 000 (respectivement 29 et 20 sujets). Les documents complémentaires qui accompagnent la carte principale sont volontairement diversifiés : 11 photographies (photos aériennes, photos prises au sol, carte postale), 10 cartes topographiques d'édition plus ancienne, 9 cartes géologiques, 8 autres cartes ou documents thématiques (dont 2 cartes de végétation), 7 tableaux statistiques (dont le RGP 1999 et le RGA 2000), et enfin 4 extraits d'articles ou d'ouvrages académiques.

Indépendamment du type de sujet et de la nature des documents d'accompagnement, les très bons candidats émergent facilement du lot. Le jury se réjouit d'avoir entendu d'excellents commentaires sur des coupures au 1/50000 (Bordeaux avec un texte de A. Frémont, Cayres et Châlons-sur-Marne avec la carte géologique, Guillestre avec la carte de la végétation, Manosque avec une édition ancienne) et au 1/25 000 (Dunkerque et La Trinité avec une édition ancienne, Tours avec le RGP 1999, Grenoble avec une photo de la Z.I.R.S.T. de Meylan). Ces prestations brillantes ont été notées à leur juste valeur par les examinateurs (entre 16 et 19 sur 20). Le jury a particulièrement apprécié la clarté et la construction des exposés, l'utilisation d'un vocabulaire précis et la solide culture géographique des candidats. Ils ont su utiliser à bon escient leurs connaissances, en construisant l'essentiel de leur démonstration sur un examen précis et hiérarchisé de la carte, en évitant le piège des raisonnements tout faits.

A l'inverse, le jury a sanctionné par des notes fort basses les candidats qui, soit par manque d'entraînement, soit par ignorance, ont passé sous silence les principaux centres d'intérêt de la carte proposée. Ainsi, sur la feuille de Pontoise au 1/50 000, la candidate n'a pas situé l'espace représenté par rapport à l'agglomération parisienne, a omis la présence de l'axe de la vallée de la Seine, et a cru voir sur la carte un «*chapelet de villes nouvelles*». Sur la carte de Nancy au 1/25 000, l'ignorance des ruptures topographiques,

du bassin ferrifère proche et de la campagne lorraine a donné l'impression d'un développement urbain de Nancy dans un *no man's land*, tandis que l'exploitation du document RGP, très insuffisante, donnait lieu à une fâcheuse confusion.

Plus généralement, dans les commentaires les plus médiocres (au total 8 notes inférieures ou égales à 5 sur 20), les défauts concernent aussi bien la forme que le fond. Il semble ici nécessaire de rappeler que le jury sélectionne des candidats dont la grande majorité se destine à la fonction enseignante. Les examinateurs sont donc particulièrement sensibles aux qualités communicatives des candidats. Ceux qui parlent d'un ton monocorde et hésitant, tournent le dos au jury pendant leur prestation, ou font des moues pour toute réponse aux questions ont peu de chance de le convaincre. Toute épreuve orale est un exercice de communication, et il est indispensable de s'y préparer au cours de l'année. Le jury a également regretté l'impossibilité notoire de définir des termes élémentaires (plaine, plateau, littoral, parcelle, banlieue, périurbanisation...), les confusions entre les vocabulaires topographiques, géologiques et géomorphologiques (carte de Saint-Claude), et l'adoption de plans à tiroirs stéréotypés (I. Analyse topographique, II. Étude humaine), sans aucun souci de problématique, de transition ou d'établissement de relations entre les parties.

Ces défauts de forme vont hélas souvent de pair avec une pensée sans rigueur intellectuelle, sans réflexion personnelle et cherchant à plaquer des idées reçues fréquemment démenties par l'analyse de la carte. Certains candidats en restent au déchiffrement du document : leur commentaire se résume à une sorte d'inventaire des lieux, à une collection d'objets géographiques, énumérés pêle-mêle, sans aucune logique démonstrative (cartes de Malherbes, Carpentras, Laruns-Somport...). D'autres, qui n'ont pas pris soin de bien localiser leur carte par rapport à des ensembles géographiques plus vastes, passent à côté de la thématique principale. Ainsi, la carte de Janzé ne peut être correctement analysée si l'on oublie la proximité de Rennes. De même, sur la carte de Laon, un contresens majeur a été fait par le candidat qui, pensant se trouver dans la Champagne pouilleuse, a développé tout un raisonnement sur la mutation de l'espace rural champenois. Sur la carte de Givors, comment peut-on faire abstraction de l'axe majeur de l'espace national pour bâtir son commentaire, et évoquer un quelconque «*effet-tunnel*» à propos du carrefour de communication de Givors ? Le jury rappelle que dans la salle de préparation et dans la salle de passage sont affichées deux cartes de France au 1/1 000 000, une carte routière et une carte géologique. Les candidats devraient s'entraîner à leur consultation et à leur utilisation systématiques pendant l'année de préparation du concours. Cela permettrait sans doute d'éviter des erreurs grossières, comme par exemple d'affirmer

qu'Arras se trouve à l'écart des grands axes de communication ou que Montluçon est loin de l'A 71. Bien comprendre la situation géographique de la carte donne souvent la clé de la problématique de l'espace à étudier.

Il convient aussi de prêter la plus grande attention aux documents d'accompagnement. Les examinateurs reconnaissent que la plupart des candidats essaient de les utiliser dans leur commentaire et que ceux qui les ignorent restent l'exception. Cependant, là encore les maladroites sont nombreuses. Face à une photographie, les candidats sont le plus souvent désarçonnés lorsque le jury leur demande de la localiser avec précision sur la carte ou de trouver des indices permettant de repérer la saison à laquelle le cliché a été pris (carte de Laruns-Somport). Certains éprouvent les plus grandes difficultés à orienter convenablement la photographie aérienne. Les documents statistiques et les textes, a priori plus familiers aux candidats, apparaissent à certains tout aussi déconcertants. A partir d'un texte court de Pierre Estienne accompagnant la carte de Brest, la candidate n'a pas su exploiter des informations simples sur l'organisation de l'espace urbain, en particulier sur la coupure entre l'habitat et le front de mer liée à la présence des infrastructures ferroviaires et au port militaire. Sur la carte géologique, trop peu de candidats ont le réflexe d'utiliser le fond topographique ancien pour mettre en évidence des évolutions démographiques (carte de Challans), pour dégager des axes de croissance privilégiés des agglomérations (carte d'Amiens) ou pour mettre en évidence des mutations survenues dans la mise en valeur de l'espace (cartes de Hyères, de Saint-Valéry/Somme...). Les données géologiques sont utiles pour interpréter des formes de relief et de modelés, et aussi parfois pour rendre compte de la répartition des secteurs défrichés, des cultures, voire de certaines localisations de quartiers urbains (remblais du fond de la vallée de la Somme à Amiens par exemple). En revanche, il est imprudent de se lancer dans des raisonnements géomorphologiques fort hypothétiques lorsque le jury n'a pas donné de carte géologique.

Enfin, nous attirons l'attention des futurs candidats sur le fait que les documents d'accompagnement doivent orienter leur commentaire. Là aussi, c'est une question de bon sens. Avec une carte topographique d'édition ancienne, le jury attend du candidat des développements sur les évolutions survenues entre les deux éditions, évolutions qui peuvent s'inscrire dans le prolongement de tendances anciennes ou constituer au contraire une véritable rupture avec les anciennes logiques spatiales (Carte d'Agde). Avec des documents statistiques, comme par exemple le RGA 2000 sur deux communes, le candidat doit exploiter les informations de façon détaillée, et accorder dans son analyse une place importante aux espaces ruraux. Les photographies données avec des cartes de villes (Ajaccio, Toulouse, Aix-en-Provence...) permettent au candidat d'analyser plus finement que sur la carte topographique

les paysages urbains, les différences morphologiques entre la ville-centre et ses périphéries, ou mieux comprendre la localisation de certaines activités; il ne faut pas hésiter à bien décrire ce que l'on voit sur l'image et à établir une comparaison avec les informations tirées de la lecture de la carte. L'échelle de la carte principale est aussi un élément à prendre en compte, puisqu'elle peut modifier la hiérarchie des thèmes. Sur les cartes au 1/25000, des analyses précises des modelés, de l'habitat, des localisations industrielles ou des infrastructures portuaires peuvent être menées. Il faut aussi prendre garde aux distances qui ne sont pas les mêmes selon l'échelle de la carte. On ne peut parler de villages éloignés les uns des autres lorsque moins de 2km les séparent, ou de ville à l'écart de l'autoroute lorsqu'un échangeur se situe à moins de 10km...

Le *paysage*, l'*échelle*, la *distance*, la *localisation*... sont des notions essentielles en géographie. Le jury souhaite que les futurs candidats leur accordent l'attention qu'elles méritent, et qu'ils sachent les utiliser correctement dans leurs commentaires. Rappelons aussi à l'attention des candidats que cette épreuve a ses exigences méthodologiques, qu'elle ne saurait se réduire à l'exposé d'une leçon trop bien apprise et qu'elle nécessite un entraînement sur l'ensemble de l'année. Il faut «coller au document», en tirer toutes les informations utiles, en les hiérarchisant, et en les intégrant dans une présentation synthétique de 20 à 25 minutes. S'agissant d'une épreuve de vitesse, préparée en une heure, il est impératif de partir du thème dominant de la carte, sous peine de passer à côté de l'essentiel lors de l'exposé oral.

Histoire

Épreuve commune

Écrit

Sujet : L'«intelligentsia» et le régime en URSS, 1941-1991

Avec le programme de l'année 2000-2001, le jury souhaitait inciter les candidats – qui ont tous eu l'occasion de travailler sur l'espace soviétique et son régime en Terminale, mais le plus souvent de manière très rapide et dans une perspective surtout géopolitique – à reprendre la question en profondeur, pour découvrir une historiographie profondément renouvelée, faisant désormais place, et avec nuances, autant aux analyses sociales et culturelles qu'aux perspectives politiques et économiques.

Compte tenu de ces objectifs, le jury a choisi un sujet nécessitant de croiser plusieurs types d'approches : politiques, sociales et culturelles. Le risque en effet – que n'ont pas su éviter tous les candidats – était de réduire les dimensions du sujet et de le traiter de manière superficielle et unilatérale, en décrivant la saga des grands intellectuels contre le régime totalitaire, suivie de leur victoire finale et annoncée. Cet écueil pouvait être évité en partant d'une solide réflexion sur les termes du sujet. Les deux mots-clés invitaient à réfléchir sur la spécificité de la place et du rôle de l'intelligentsia en URSS (liée d'une part à la tradition russe et d'autre part au caractère très idéologique du régime soviétique), mais en évitant tout schéma unilatéral posant une opposition irréductible entre une intelligentsia qui aurait été par nature le représentant et défenseur de la liberté, et un régime qui n'aurait dominé que par la répression. Une réflexion sur la date initiale de 1941 devait permettre aux candidats d'envisager **tous** les types d'attitudes de l'intelligentsia, puisqu'au lieu de commencer par une phase répressive, le sujet s'ouvrait sur une période de prise de parole diversifiée des intellectuels et des artistes dans le contexte de l'union patriotique. En contrepoint, la date de 1991 permettait de s'interroger sur la part qu'il convient d'attribuer aux intellectuels dans l'effondrement du régime, sans bien sûr réduire cet effondrement à la seule force des mots et des productions intellectuelles. Entre les deux, derrière les oscillations entre phases de dégel et de regel, il s'agissait de comprendre les fondements des rapports très spécifiques et variés qui se sont établis entre l'intelligentsia et le régime, et les causes – pas seulement politiques – de leur évolution. Plus que pour tout autre sujet, l'introduction devait faire une place importante à une définition rigoureuse des termes. *L'intelligentsia* ne saurait

être réduite à un synonyme d'«intellectuel», au sens français : la notion et la réalité sociale qu'elle désigne associent un héritage russe et une redéfinition par le régime soviétique. L'héritage russe définit l'intelligentsia avant tout par sa position et sa fonction : en marge, critique ou contestataire, celle-ci s'est donné pour fonction d'être un guide moral, se distinguant par son désintéressement ; cet héritage du XIX^e siècle n'est pas effacé dans les esprits et permet de rendre compte en particulier du développement de la dissidence et de ses caractéristiques spécifiques. Le régime soviétique n'a pas rompu avec l'idée que l'intelligentsia avait une fonction importante à remplir dans la société et dans le régime lui-même. Nulle part plus qu'en URSS, un régime ne s'est autant préoccupé de rallier les intellectuels et les artistes (l'intelligentsia est définie par la constitution de 1936 comme l'une des trois catégories composant la société), mais le régime de l'URSS a innové en définissant une nouvelle intelligentsia, proprement soviétique, se distinguant par sa formation (les «spécialistes» qui ont fait des études précises), sa capacité à occuper des postes de responsabilité pour assurer le fonctionnement du système et sa fidélité au régime. Au sein de cette nouvelle intelligentsia, intellectuels et artistes ont un rôle assigné, mais (comme seules les meilleures copies l'ont vu) la place des scientifiques est tout aussi importante.

Si la plupart des copies ont essayé -avec plus ou moins de succès- de définir l'intelligentsia, le terme *régime* n'a pas suffisamment retenu l'attention des candidats. Or il était fondamental pour concevoir toute l'étendue du sujet et sortir d'une vision trop unilatérale d'un face-à-face uniquement conflictuel entre intelligentsia et pouvoir. A la différence du terme pouvoir, la notion de *régime*, plus vaste, désigne - appliquée au cas soviétique- le mode de fonctionnement de l'organisation politique mais aussi sociale et économique dirigée par l'État. L'intelligentsia est le plus souvent partie prenante d'un système qui englobe toutes les sphères de l'activité humaine, et il faut donc tenir compte d'une grande diversité des modes d'adhésion, de participation, de désengagement ou de rejet de ce vaste système.

A partir de ces définitions, on pouvait trouver des perspectives problématiques nuancées. Il fallait envisager l'intelligentsia à la fois dans et hors du régime, sous un angle institutionnel (unions, Académie des sciences) et propagandiste (oeuvres à la gloire du régime), sous l'angle des individualités qui refusent l'embrigadement ou «pensent autrement», mais aussi sous l'angle d'un groupe social en extension qui, parallèlement à l'achèvement du processus d'éducation, finit par représenter des élites urbanisées et cultivées de plus en plus nombreuses, qui donnent le ton et aspirent à des changements profonds.

Si comme à l'accoutumée, le jury était prêt à accepter les plans thématiques, pour peu qu'ils soient justifiés et ne se limitent pas à des descriptions

statiques et peu explicatives, il est apparu que les meilleures copies avaient suivi des plans chronologiques, puisque les dynamiques d'évolution étaient au cœur de la question.

On pouvait ainsi dans une première partie consacrée aux années 1941-1953 montrer comment la période du stalinisme a structuré les modes de relations intelligentsia/régime, sans oublier d'en souligner les diverses modalités. Il fallait ici décrire concrètement la manière dont l'intelligentsia est mise au service du régime. On attendait bien sûr -ce que la plupart des copies ont proposé- une évocation précise de la fonction de propagandiste des écrivains, des artistes, des journalistes, pendant la guerre et après la guerre, autour du culte de la personnalité, sans oublier l'instrumentalisation de la science et la mobilisation des scientifiques au service de «l'homme nouveau» avec le lysenkisme. S'il fallait bien sûr évoquer les injonctions et les normes du réalisme socialiste et de la *jdanovschina*, il convenait également (ce que beaucoup moins de candidats ont compris) de présenter les structures et les moyens concrets de cette mise au service du régime : le statut de fonctionnaire, les unions, les instituts, la vie quotidienne prise en charge par l'État, la contrepartie d'une reconnaissance sociale importante, les privilèges, les rapports souvent personnels entre les grands intellectuels et Staline, la difficulté de rester à l'écart du fonctionnement idéologique et policier du régime, sous peine de condamnation au silence, à la pauvreté ou à la répression la plus implacable. Concernant les motifs de l'intelligentsia, on attendait que les candidats, après une année de travail approfondi, rappellent que la peur et le carriérisme ne sont pas les seuls mécanismes explicatifs de cette instrumentalisation en partie réussie des intellectuels et artistes, même si ces facteurs deviennent prédominants après 1946 : il fallait donc décrire la panoplie des moyens de terreur du régime (attaques verbales des censeurs du régime, pressions psychologiques, assassinats et goulag), sans oublier de mentionner la sincérité des motivations patriotiques ou antifascistes au moment de la guerre, et la part des adhésions par conviction idéologique (une partie de l'intelligentsia est fortement imprégnée des valeurs du régime). On pouvait achever cette première partie en montrant les paradoxes d'un régime qui a besoin de l'intelligentsia, voire est fasciné par les intellectuels, tout en étant effrayé par leur possible indépendance d'esprit ; on pouvait alors évoquer la manière dont le régime, après la guerre, craint et dénonce l'intelligentsia comme agent de l'étranger, condamne le cosmopolitisme, en réservant un sort plus que difficile à l'intelligentsia juive.

Une deuxième partie devait montrer comment les évolutions du régime, après la rupture de 1953, entraînent une modification de ses relations avec l'intelligentsia, en faisant la part des permanences et des remises en question, de Khrouchtchev jusqu'à l'ère Brejnev. Les meilleures copies ont su ne pas

se limiter à une vision trop simple opposant l'idée d'un grand dégel sous l'égide du premier, suivi d'un regel implacable sous le second. On pouvait ainsi expliquer que, même au temps du dégel, l'intelligentsia comme appui public du régime reste une donnée de la période Khrouchtchev (avec les intellectuels aux avant-postes du dégel et au service de la déstalinisation, avec les possibilités de réflexion sur le stalinisme, mais aussi avec les raidissements de l'affaire Pasternak). En comparaison, on pouvait envisager avec une certaine nuance la période Brejnev, moment d'une bonne intégration d'une partie de l'intelligentsia au régime via des postes et des avantages matériels non négligeables, mais aussi période marquée par la possibilité d'un certain apolitisme des intellectuels et artistes, et d'une certaine latitude de réflexion ou de création, pour peu qu'ils ne prennent pas publiquement et officiellement position contre le régime (structures institutionnelles moins rigides, développement d'une littérature intimiste, d'un art – notamment le cinéma – qui laisse une place aux procédés poétiques, à la science-fiction, refuge des historiens dans l'archéologie...). Bref, les copies qui ont su montrer que pendant cette période s'opérait, sans qu'il y ait forcément rupture, un assouplissement de l'esprit de parti, ont fait grande impression sur le jury. On pouvait alors présenter le développement du phénomène de la dissidence, qui méritait une place importante dans cette deuxième partie, mais (en accord avec ce qui précède) ne pouvait pas à elle seule résumer toute la période 1953-85. Les meilleures copies ont su expliquer les fondements de cette dissidence (avec la revendication de liberté, de légalité, mais aussi d'une activité créatrice indépendante), souligner la diversité des courants dissidents (les marxistes réformateurs, les partisans d'une démocratie à l'occidentale, le courant orthodoxe russe), insister sur le rôle des écrivains mais aussi des scientifiques (Sakharov, Plioutch), évoquer le rôle déjà important des mobilisations identitaires ou religieuses (beaucoup de dissidents sont juifs ou de nationalités non-russes). Enfin, il fallait souligner la profonde mutation socio-culturelle qu'est l'extension du groupe social de l'intelligentsia, avec l'achèvement du processus d'éducation supérieure, et montrer le développement d'une intelligentsia citoyenne dans le cadre des "micro-aies d'autonomie" et des structures associatives informelles qui se développent dans la société à l'ère Brejnev: intelligentsia citoyenne qui n'est pas véritablement en rupture mais qui aspire à plus de liberté, de responsabilisation, d'autonomie. Cette deuxième partie, ayant montré l'importance des changements dans les rapports entre l'intelligentsia et le régime, et à l'intérieur-même de l'intelligentsia, permettait de faire clairement la part du rôle de l'intelligentsia dans les évolutions finales du régime.

Pour expliquer, dans une troisième partie, en quoi le développement en nombre de l'intelligentsia et ses fonctions sociales avaient pu jouer un rôle

dans l'effondrement du régime soviétique, sans pour autant tout rapporter à son action, on devait souligner trois points. Tout d'abord montrer comment le régime fait progressivement siennes certaines conceptions développées par l'intelligentsia (avec le rôle croissant dans l'entourage d'Andropov puis de Gorbatchev des experts en sciences économiques et sociales –cf. le rapport de Novossibirsk-; avec l'influence du courant représenté par Sakharov sur la nouvelle pensée gorbatchévienne en politique extérieure; avec la prise en compte de l'aspiration à la liberté d'expression qui s'accompagne d'assouplissements de la censure, de réhabilitations). Il convenait ensuite de rappeler que l'entreprise de réforme du régime reposait très largement sur l'espoir d'une mobilisation réformatrice, mais associée et constructive, de l'intelligentsia, en montrant comment Gorbatchev essaie de remettre celle-ci au service du régime en lui donnant une place importante dans la Glasnost et la Perestroïka (avec notamment l'utilisation des anciennes équipes mobilisées autour de la déstalinisation pendant l'ère Khrouchtchev). On pouvait alors souligner combien les débats et actions politiques de l'intelligentsia, à l'intérieur du système comme à l'extérieur, finissaient par remettre véritablement en cause les fondements-mêmes du régime (Lénine, le marxisme, la nomenklatura...) et par agir à la manière de ferments très efficaces de désintégration du système étatique par le biais notamment de la mise en avant des identités nationales. En conclusion, on pouvait remarquer que l'intelligentsia n'avait pas seulement réussi à affirmer haut et fort ses plus profondes aspirations de transformation mais avait également, au bout du compte, perdu un statut tout à fait spécifique, puisqu'au terme de la période étudiée, on peut constater un appauvrissement, voire une disparition, du modèle de l'intellectuel ou de l'artiste, guide ou acteur central de la société, au profit de celui de l'homme d'affaires. Certaines copies (par souci d'équilibre entre les parties) ont établi la coupure entre la deuxième et la troisième parties en 1975-77 (conférence d'Helsinki et constitution de 1977), ce qui n'était pas dénué d'intérêt : en effet, ces bornes marquent le début d'une base « légale » pour l'action dissidente, l'officialisation par la constitution de la nouvelle société soviétique éduquée (l'État du peuple entier) et les débuts de l'expression publique d'une aspiration à une participation citoyenne active.

Le principal défaut des devoirs a été une grande difficulté à définir les termes du sujet: sans parler de ceux qui ont oublié la nécessité d'une telle opération préliminaire, de trop nombreux candidats se sont limités à une approche très restrictive de l'intelligentsia (n'évoquant que les grandes figures intellectuelles, oubliant trop souvent artistes et scientifiques) et du régime (limité sans aucune justification au pouvoir et plus souvent encore aux dirigeants). Un certain nombre de copies se sont contentées de présenter un simple récit politique, évoquant maladroitement les raidissements et

assouplissements du pouvoir soviétique sans jamais entrer dans le thème de réflexion précis proposé par le sujet, et révélant une grande difficulté à aller au-delà d'une chronique politique superficielle et désincarnée. Enfin, le jury s'est étonné du nombre des candidats qui ont considéré qu'intelligentsia et nomenklatura étaient parfaitement synonymes.

On a pu observer, cette année encore, un très fort contraste entre des devoirs de bonne qualité et des copies très faibles, soit particulièrement indignes, soit très décousues (confusion des dates, des faits, des personnes faisant par exemple de Pasternak un cinéaste, ou de Karl Marx un intellectuel russe). On doit une nouvelle fois rappeler la nécessité d'une présentation formelle correcte. On ne saurait accepter, deux années après le baccalauréat, une orthographe systématiquement fragile et sans aucun égard pour les noms propres, même lorsqu'il s'agit de termes et de patronymes étrangers; et l'on regrette de devoir rappeler qu'un style abscons et jargonnant n'impressionne que négativement le jury. Il a parfois été cruel de constater que certains candidats ont des difficultés à concevoir que l'URSS représente, comme tout autre sujet à toute autre époque, un objet historique qu'on doit analyser sérieusement : plus que par le passé, certaines copies se sont contentées, en lieu et place d'analyses et de descriptions circonstanciées, de notations simplistes, caricaturales, gonflées de jugements de valeur, plus ou moins idéologiques, conduisant parfois à l'emploi du vocabulaire de l'injure. Rappelons à ces candidats que la fonction de l'histoire est d'expliquer avec clarté la genèse des problèmes et des rapports de forces du passé, de présenter le cas échéant et sereinement les diverses interprétations possibles; et non de lancer des anathèmes avant toute réflexion.

Toutefois, le grand nombre de solides copies et plusieurs excellents devoirs ont rassuré le jury sur l'esprit de sérieux de la majorité des candidats et sur l'intérêt qu'ils ont eu à étudier ce programme exigeant.

Épreuve d'option

Écrit

Sujet : Ordonnance du roi Philippe VI (16 janvier 1347)

Une ordonnance royale qui, dans un contexte général d'affaiblissement de la monarchie française, affirme le droit absolu et inaliénable du souverain sur toutes les monnaies circulant dans le royaume ; un acte de la pratique qui, de manière éclatante sur le plan rhétorique, constitue l'une des expressions les plus ambitieuses de la majesté, notion phare de la représentation politique

de la fin du Moyen Âge : cette année encore, le jury a choisi de proposer à la sagacité des candidats un texte situé au cœur du programme, tant du point de vue chronologique que du point de vue thématique. Le document portait d'ailleurs moins sur les mécanismes monétaires proprement dits que sur la place centrale que tient la monnaie dans les pratiques et les représentations de la monarchie française. Sur ce point, disons d'emblée que les attentes du jury ont été globalement déçues. Une majorité de candidats disposaient certes d'une connaissance suffisante en matière d'administration de la monnaie, au point d'ailleurs de gauchir fréquemment le sens d'un texte éminemment politique vers une conception trop strictement «économiste» des problèmes ; mais rares sont ceux qui ont su éclairer avec la précision et la profondeur requises pour un concours de haut niveau les enjeux idéologiques soulevés par le texte. Or, c'est sur ce point précis que portent les apports de l'historiographie des vingt dernières années, très largement relayés par les manuels et ouvrages généraux que candidats et préparateurs ont dû fréquenter cette année. Tout se passe, en somme, comme si la spécificité du document, si riche sur le plan argumentatif, avait été trop fréquemment noyée dans un discours général, et souvent daté, sur le passage de la «suzzeraineté» à la «souveraineté», ce qui constituait une argumentation lâche et inadéquate à la période considérée. C'est sur ce défaut récurrent, qui porte à la fois sur des problèmes de méthode du commentaire de document et de conception générale du programme, que le jury souhaite insister cette année.

Dès l'introduction, le candidat doit faire montre de sa capacité à saisir les enjeux du texte dans sa spécificité formelle et historique. Le règne de Philippe VI de Valois (1328-1350) se caractérise évidemment par le début de la «guerre de cent ans» marqué par une série de défaites françaises qui entraînent une crise politique et financière pour la monarchie capétienne. Est-il utile pour autant de s'étendre longuement sur les causes du conflit franco-anglais ou sur son événementiel militaire depuis 1337 ? Évidemment non, de même qu'étaient superflus les développements nourris sur la crise dynastique de 1328, et bien maladroits les essais de «contextualisation rétrospective» du type «nous nous situons un an avant l'arrivée de la Peste Noire en France». La plupart des candidats ont toutefois évoqué à bon escient la défaite de Crécy (25 août 1346), en développant parfois précisément ses conséquences politiques, financières et idéologiques. Une fois posé le contexte immédiat, il convient d'en tirer argument pour échafauder une problématique générale : si les candidats remarquaient généralement que l'ordonnance qu'ils avaient à commenter, et qui affirme avec orgueil la *majestas* et les prérogatives du souverain, émane d'une royauté affaiblie et bafouée, peu en ont tiré matière à réflexion sur les rapports entre pratiques et représentations du pouvoir royal.

Car le jury attendait également que l'on mette en place, dès l'introduction, la question du pouvoir législatif des rois de France en matière monétaire. Cela supposait évidemment que l'on définisse précisément ce qu'est une ordonnance, ce qu'un nombre trop important de candidats ne font pas : un acte souverain, émanant de la chancellerie royale, qui est une décision générale créatrice de droit et valable pour tout le royaume. Mais les candidats devaient également remarquer que le document s'inscrit dans une série, qui débute dans les années 1260, et que cette série des ordonnances monétaires, presque toujours prises à la seule initiative royale, constituent le secteur le plus important, en nombre d'actes, de l'activité législative monarchique. Certains ont remarqué, de manière pertinente, que la répétition de ces ordonnances dit leur difficulté à s'appliquer. C'est que la question monétaire, alors âprement discutée, met en jeu la conception même du pouvoir royal au milieu du XIV^e siècle, tiraillée entre des tendances «absolutistes» et une inclination contraire à la monarchie tempérée : nous y reviendrons.

Trois ensembles se dégageaient nettement du texte : le préambule, à lui seul, méritait un développement nourri, puisqu'il évoque très clairement le lien qui se noue entre monnaie et majesté. L'exposé des motifs permettait de saisir quelques éléments du mécanisme monétaire, et surtout le circuit politique et social de la décision royale. Le dispositif enfin devait susciter une réflexion sur les pratiques administratives de la monarchie française. Ces trois éléments pouvaient évidemment se combiner différemment, et il faut ici rappeler que le jury n'attend en aucun cas un plan type. On s'étonnera seulement de trouver, en assez grand nombre, des copies faisant se succéder une première partie proposant une «analyse» du texte et une seconde déclarant vouloir en dégager les «enjeux historiques», ce qui revient dans le pire des cas à cumuler les défauts de la paraphrase et du hors sujet. Les meilleurs candidats ont choisi de commencer logiquement par les circonstances de la décision (exposé des motifs), puis sa portée idéologique (préambule) avant d'en établir la mise en œuvre pratique (dispositif).

L'ordonnance de Philippe VI se place d'emblée dans une série de décisions monétaires («Nous avons fait naguère monnayer...», l. 11). Or, celles-ci sont manifestement bafouées, ce qui provoque la «clameur» (l. 20) des marchands et du peuple. Le roi entend cette clameur, et y répond dans son ordonnance, dénonçant la désobéissance de ses sujets. C'est donc bien de «dialogue politique» dont il s'agit ici, et le jury s'étonne que si peu de candidats aient réussi à développer ce thème pourtant classique.

La décision royale à laquelle l'ordonnance fait allusion était explicitée en note : la frappe de la Chaise d'Or le 17 juillet 1346. Or, la monnaie royale, à peine créée, est déjà dévalorisée, du fait d'une conjoncture politique

immédiate qui accélère le mouvement structurel animant l'histoire monétaire du XIV^e siècle. Le jury n'attendait sur ce point que quelques connaissances élémentaires d'histoire monétaire. Le fait le plus marquant tient à la pluralité d'espèces qui circulent librement dans le monde occidental. Le roi frappe monnaie, mais il n'est pas le seul – même s'il a réussi à contrôler les ateliers princiers, il ne peut rien contre la circulation des espèces étrangères. Il ne s'agit là que de l'expression d'un idéal politique, celui de l'unité monétaire du royaume, sur lequel il n'était pas nécessaire de gloser longuement. Les candidats ont généralement bien compris que l'évocation, dans le préambule de l'acte, de «toute l'ordonnance de monnaie» (l. 6) comme partie intégrante des prérogatives royales devait être entendue comme le pouvoir du roi de légiférer sur toutes les monnaies et non seulement les siennes propres. Ils en ont souvent profité pour rappeler que depuis la seconde moitié du XIII^e siècle, l'Occident médiéval vit sous le régime du trimétallisme : l'or (le monnayage d'or, apparu sous saint Louis, ne se développant véritablement que sous Philippe le Bel), l'argent (dont la valeur par rapport à l'or est fixée par le *ratio* bimétallique) et le «billon» (l. 19), c'est-à-dire la monnaie de cuivre. Les plus astucieux ont même reconnu dans la formule «... faire monnayer telles monnaies, et donner tel cours et pour tel prix...» (l. 6) les trois actes fondamentaux de l'émission monétaire : la frappe («faire monnayer»), selon des caractéristiques de taille (poids) et de loi (qualité d'alliage), la mise en circulation («donner tel cours») et l'attribution d'une valeur («et pour tel prix»), qui ne peut être fixée que par ordonnance royale. Le jury a évidemment été amené à sanctionner des lacunes et confusions graves sur le rapport entre monnaie de compte et monnaie réelle, mais il faut rappeler une fois de plus que là n'était pas l'essentiel, de même que tout long développement sur les mutations monétaires ne pouvait qu'amener les candidats à glisser dans le hors sujet.

Cette pratique courante de la monarchie française amène, en cas de crise, les manieurs d'argent à donner un autre cours aux monnaies royales que celui fixé par les ordonnances. Les «malicieux gens et cauteleux» évoqués par le texte ne peuvent être que des changeurs, et non les «grands barons» évoqués par de nombreuses copies littéralement obsédées par une féodalité hors d'âge. Le plus important était toutefois de remarquer que le roi parle ici en son nom propre et ne cherche pas à évoquer, même rituellement, un quelconque conseil : tout développement sur la chancellerie, le grand conseil ou le Parlement de Paris relevait non seulement du hors sujet mais du contresens. En revanche, Philippe VI se présente comme étant à l'écoute de la clameur du peuple, répondant aux attentes de ses sujets. La parole royale est toujours une réponse aux aspirations supposées de la société politique. Or, cette société politique apparaît ici à la fois dans sa dimension sociale (les

« marchands », l. 20) et dans sa dimension idéologique (le « peuple de notre dit royaume », l. 20 dont l'unité n'est qu'une pure construction du discours royal). Cette dimension du texte n'a que très rarement été perçue par les candidats, qui avaient pourtant l'occasion de développer le thème, consacré par l'historiographie, du circuit de la communication politique. Un bruit «...est venu à notre connaissance» (l. 21), et il est important pour le pouvoir royal que la chancellerie apparaisse bien comme la chambre d'écho des rumeurs du royaume. Le roi entend ce bruit, s'en inquiète, et agit. Une fois informé, il met en branle son propre système d'information : le « cri et défense » (l. 22), dont trop peu de candidats ont décrit les vecteurs concrets (crieurs publics, usage de l'écrit, etc.) et l'idéologie politique qui les soutient: la parole royale transforme le bruit en cri, et rationalise ainsi le dialogue politique.

C'est donc en mettant en scène une opposition rituelle que le pouvoir royal, objectivement fragilisé, parvient à faire progresser ses prérogatives, du moins du point de vue idéologique. La rhétorique du préambule de l'acte est un morceau d'éloquence politique dont on pouvait attendre des candidats qu'ils analysent la subtilité énonciative. Pour ce faire, ils devaient comprendre que lorsque Philippe VI prétend agir « en usant de notre droit » (l. 8), il fonde du même coup un droit que personne ne lui reconnaissait auparavant. D'où l'importance de la première phrase du préambule, dont on devait commenter la syntaxe contournée, fondée sur la double négation (« Nous ne pouvons croire ni présumer qu'aucun puisse ni doit faire doute... ») (l. 4). C'est une formule de style courante dans les ordonnances royales de ce temps, que les commentateurs appellent « l'émerveillement royal ».

Or, cette appropriation de « le métier, le fait, l'état, la provision et toute l'ordonnance de monnaies » repose sur une conception de l'autorité royale directement issue du droit romain. Cette inspiration juridique est clairement discernable dans la formule « comme il nous plait et bon nous semble » (l. 7), qui fait écho au *quod principi placuit* (« ce qui plait au prince a force de loi », qui est la maxime de la tentation absolutiste) : sur ce point précis, le jury a vivement apprécié les quelques copies mobilisant des connaissances précises sur les fondements juridiques et idéologiques de la royauté française. Car ce qui est en jeu ici est bien la patrimonialisation de la monnaie, contre laquelle les philosophes aristotéliens (Nicole Oresme en tête) réagissent avec vigueur, en affirmant que la monnaie ne peut appartenir qu'à la communauté en vertu du droit naturel, et n'est en aucun cas la chose propre du roi.

Le roi doit toutefois prévenir une suspicion: il n'agit pas selon son propre intérêt, celui que lui procure son droit de seigneurage. D'où l'importance de la formule « pour le bien et profit de nous, de notre royaume et de nos sujets »

(l. 7-8). Il faut entendre cette énumération comme un ordre des priorités : la personne royale, à la tête du royaume (métaphore organiciste), qui incorpore l'ensemble des sujets (principe du « corps mystique » de la royauté). C'est très exactement la théologie politique analysée par Ernst Kantorowicz qui engage, par nécessité, l'introduction du concept de majesté. Le jury était en droit d'attendre des candidats un développement nourri sur ce thème fondamental. Cette notion, reprise du droit romain, exprime la grandeur insurpassable de l'office royal, englobant et dépassant l'expression plus strictement juridique de la souveraineté. C'est une réserve de puissance, qui ne se réduit pas à une liste close de droits royaux : elle s'incarne dans des cérémonies, des rituels, des images. Les candidats perspicaces ont justement souligné combien l'évocation de la majesté en matière monétaire n'était pas fortuite, puisque la monnaie est le principal support du portrait du roi, qui manifeste l'omniprésence du souverain. Par conséquent, c'est en dénonçant la lèse-majesté que le souverain affirme sa *majestas*, c'est-à-dire sa plénitude de puissance

Certains candidats, qui n'avaient pas perçu toute la densité conceptuelle du préambule, ont pu se rattraper partiellement en mobilisant leurs connaissances positives sur l'administration royale. Encore fallait-il définir précisément les moyens politiques mis en œuvre pour la poursuite des contrevenants. Les destinataires de l'ordonnance royale sont clairement identifiés : ce sont les « prévôts et receveurs de Paris » et leurs lieutenants. Sur ce point, le jury a déploré des confusions fréquentes entre le « prévôt de Paris » et le « prévôt des marchands », qui témoignent d'une méconnaissance profonde des structures politiques de la capitale du royaume. D'une manière générale, beaucoup de candidats ont eu du mal à dépasser une simple paraphrase du texte, parfois agrémentée de propos vagues sur la modernisation administrative. Le texte offrait pourtant de nombreux points d'accroche pour des développements précis et réfléchis. Ainsi, par exemple, lorsque les prévôts doivent « députer par tous les lieux de [leur] dite juridiction [...] bonnes personnes et loyales » (l. 26-27). On pouvait reconnaître ici le principe de délégation (*députation*) propre au fonctionnement de l'administration royale, et l'affirmation de la loyauté comme vertu politique cardinale. C'est une tendance générale au XIV^e siècle: dans l'adversité, le roi préfère toujours s'appuyer sur des liens personnels qui court-circuitent son administration ordinaire. C'est pourquoi il a fait appel aux « abbés de Saint-Denis, de Marmoutier et de Corbie » pour être « généraux députés de par nous sur nos besognes à Paris » (l. 35-36). Si une rapide présentation de l'importance de l'abbaye de Saint-Denis dans la formation de l'idéologie royale pouvait avoir sa place dans le raisonnement, point n'était besoin de développer trop longuement sur la monarchie sacrée, sinon peut être pour dire qu'elle peut, comme ici, compenser les défaillances de la monarchie administrative.

Restait à évoquer rapidement les poursuites engagées contre les coupables de la dissidence monétaire. Les candidats ont bien compris que pour s'assurer l'efficacité (le texte parle de «diligence») de ses députés, le roi, classiquement, les intéresse financièrement à la prise. Mais il y a plus important : c'est la saisie des biens «afin de faire prendre les meubles», l. 30), qui caractérise généralement les coupables du crime de lèse-majesté. Quant à la punition des coupables, elle sera nécessairement exemplaire: «...punirons de telle manière que tous autres y devraient prendre exemple» (l. 40). L'exemplarité de la peine n'est évidemment pas une notion étrangère à la jurisprudence médiévale. Le roi n'a d'ailleurs pas à préciser quel sera cette peine exemplaire : chacun connaît, au XIV^e siècle, la sévérité de la justice royale à l'encontre des faux-monnayeurs, généralement condamnés à mort. Un dernier point mérite d'être souligné : le roi ne se contente pas de confisquer les monnaies frauduleuses, saisir les biens et punir les coupables. Il veut aussi que l'on apporte au Trésor «les noms des personnes» (l. 29) et «la copie dudit rapport des députés» (l. 37-38). Ce que le roi exige, c'est d'être informé, d'être écouté, et de «savoir la vérité» (l. 42). Ce dernier mot de la clause comminatoire est sans doute le plus impressionnant, puisqu'il exprime avec force combien l'exigence de vérité est bien, des procès politiques de Philippe le Bel aux ordonnances de Philippe VI de Valois, la plus haute ambition politique de la royauté française.

Si le jury a pu, cette année, lire avec plaisir et intérêt d'excellentes copies gratifiées d'excellentes notes qui, par la précision de leurs connaissances et l'intelligence de leur analyse, font honneur aux candidats et à leurs préparateurs, il ne peut que s'inquiéter d'un tassement général du niveau du concours : l'éventail des notes demeure largement ouvert, mais un nombre préoccupant de copies très faibles lèstent incontestablement la moyenne générale de l'épreuve. Le premier problème clairement identifiable est formel : certaines copies se disqualifient définitivement par une orthographe inadmissible ou une présentation négligée ; les candidats doivent être également conscients que la précision et la pertinence du vocabulaire utilisé constituent des critères d'évaluation très sélectifs. Combien d'entre eux affaiblissent leurs chances en parlant indifféremment de «mesures fiscales», «mesures économiques» ou «mesures financières», pour ne rien dire des anachronismes sur la «monnaie unique», les «décideurs économiques» et la «planche à billets» ?

Plus grave sans doute: la technique élémentaire du commentaire de texte ne semble plus majoritairement maîtrisée. Rares sont les introductions qui définissent précisément la nature du texte à commenter, et d'une manière générale, le jury déplore une tendance générale à la désinvolture quant à l'approche historique du document. Répétons une fois encore qu'il ne s'agit en

rien d'une épreuve d'érudition, et que le jury est pleinement conscient de corriger des candidats à Bac+2. Il n'est pas prêt pour autant à abandonner les exigences qui font l'ordinaire des cursus universitaires à même niveau, notamment en ce qui concerne l'analyse formelle des parties du discours. On pourrait dire de même de la technique de l'analyse, qui se réduit le plus souvent à un collage laborieux et répétitif de citations du texte. Plus profondément, c'est l'attention au document, à sa forme et à sa rhétorique, qui fait souvent défaut: d'où une masse de plus en plus indigeste de copies ne proposant qu'une vague paraphrase du texte, agrémentée de quelques propos généraux, et ne constituant en rien une explication de texte.

On doit également rappeler que la conclusion, souvent négligée, ne peut se contenter de rappeler la «suite de l'histoire», même si l'évocation du *De Moneta* de Nicolas Oresme, qui constitue à bien des égards une réponse théorique à l'ordonnance de 1347, le débat des années 1355-1358 et la création du Franc en 1360 pouvait être utile au raisonnement. Mais c'est bien de raisonnement dont il s'agit, et celui-ci ne pouvait porter que sur la nature, indissociablement économique et politique, de la monnaie médiévale et sur la conception, nécessairement conflictuelle, de la royauté française au XIV^e siècle. Le texte proposé cette année au concours permettait de développer ce qui, depuis les travaux de Jacques Krynen, constitue la ligne de crête de l'historiographie de cette période. Pour faire bref : la tension, dans les pratiques comme dans les représentations, entre une tendance absolutiste de la monarchie française et un courant contraire qui vise à faire advenir une monarchie tempérée – ce courant l'emportant largement au XV^e siècle. Ce débat essentiel, dont la monnaie est l'une des principales pierres de touche, est largement évoqué par les synthèses récentes (et l'on doit au passage rappeler aux candidats qu'ils ne sont pas tenus de citer les auteurs de manuels en leur attribuant la paternité d'expressions consacrées par l'historiographie ou simplement insignifiantes). Où les candidats ont-ils pu lire que le roi de France devait encore, au milieu du XIV^e siècle, lutter contre les monnaies baroniales et, d'une manière plus générale, affirmer son pouvoir contre les «grands feudataires» ? Si le jury choisit de proposer aux candidats et à leurs préparateurs de réfléchir, une année durant, sur des périodes historiques relativement limitées (dans le cas présent, un «petit» XIV^e siècle), il attend d'eux qu'ils circonscrivent avec plus de précisions les problèmes spécifiques à la période considérée. C'est à ce prix que notre concours conservera son attrait et son intérêt pour la formation de jeunes esprits.

Oral

Le jury a auditionné cette année 49 candidats. Il se félicite d'avoir entendu d'excellentes prestations, dont les auteurs montraient des connaissances étendues, voire érudites, des capacités de réflexion problématique et des dons pour la communication orale. Sur des sujets parfois difficiles (Eglise et religion orthodoxes en URSS, L'art royal dans la France du XIV^e siècle) ou supposant une culture générale étendue (Shakespeare), les candidats ont montré la qualité de leur préparation et une réflexion approfondie sur les questions au programme. Dans l'ensemble, cette session d'oral nous a permis d'entendre des candidats fort bien préparés, qui étaient capables de problématiser les questions posées, sur le rôle des guerres, sur les différentes facettes de la Réforme anglaise, sur les moyens et les pratiques de la royauté française au XIV^e siècle par exemple. A l'issue de ces prestations satisfaisantes, l'ensemble du jury a plaisir à questionner les candidats sur l'exposé lui-même, mais aussi au-delà, afin de confirmer une impression favorable et, généralement, d'augmenter la note envisagée.

Subsistent cependant des défauts et des maladresses, que les remarques qui suivent visent à corriger. Trop d'exposés durent moins de 15 minutes, et quelques rares candidats dépassent les 20 minutes imparties. Certains sont déséquilibrés : une trop longue introduction, une première partie déséquilibrée interdisent de traiter l'ensemble de la question posée. Rappelons aussi que l'annonce du plan, qui ne saurait tenir lieu d'introduction, doit être faite clairement, et que ce plan doit ensuite être suivi. Précisons aussi que les sujets s'entendent toujours dans les limites chronologiques du programme, sauf mention contraire dans le libellé ; si le jury a apprécié que les candidats aient des lumières sur l'URSS d'avant 1941 ou sur la France du XIII^e siècle, il ne pouvait être question de consacrer à ces prolégomènes des parties entières de l'exposé. La simple récitation d'une fiche de cours ne suffit pas à réussir l'exercice demandé : une réflexion du candidat sur la notion de crise d'une société, sur le terme de culte de la personnalité, ou sur les concepts de propagande et d'information sont indispensables pour donner sens à l'exposé. Nous savons que les impétrants sont de très jeunes étudiants à bac+2, mais les qualités intellectuelles nécessaires à l'exercice de nos disciplines se mesurent très bien lors de l'exercice oral. Certains candidats donnent d'ailleurs l'impression d'avoir pris le sujet le plus défavorable pour eux, et font montre d'une absence totale de connaissances élémentaires, voire d'une non-compréhension du sujet. Il y a deux sujets au choix, de difficulté équivalente pour que le choix ne soit pas contraint : que les futurs candidats prennent le temps de réfléchir lucidement à ce qu'ils sont le mieux à même de traiter. Les questions révèlent parfois des ignorances inquiétantes : la définition de l'inflation

est ignorée, comme celle du taux de natalité, les candidats sont incapables de préciser des notions simples qu'ils ont utilisées dans leur exposé. Rappelons enfin une évidence oubliée de certains candidats : en tenant compte de la fatigue et de la tension du concours, nous jugeons là des qualités d'expression et de communication ; nous avons dû sanctionner quelques exposés solides scientifiquement, mais murmurés par des candidats entièrement refermés sur eux-mêmes, incapables de lever les yeux d'un papier rédigé et de répondre avec naturel aux questions posées. Les élèves de l'ENS Lettres & Sciences Humaines devront enseigner devant des publics lycéens ou étudiants, ou exposer leurs travaux devant des auditoires variés : il faut montrer un minimum d'aptitude à ces exigences et cela s'apprend.

Allemand

Écrit

Version

Les candidats auraient-ils trouvé le texte trop facile et du coup relâché leur vigilance? Toujours est-il qu'ils semblent avoir été nombreux à tomber dans ce piège dès la première phrase: *Frühjahr* confondu avec le début de l'année, *was ich wahrnahm* traduit par une apposition et non par une relative, *können* rapporté à *wahrnahm* au lieu de *verstehen*, voire *unserer* confondu avec *meiner*. Cette phrase et les fautes qu'elle a entraînées sont un peu à l'image de l'épreuve tout entière. Cet extrait des mémoires de Marcel Reich-Ranicki ne présentait pourtant aucun problème de compréhension et son niveau de difficulté le mettait à la portée de tous les non-spécialistes, en permettant de bien faire la différence entre les candidats préparés pendant l'année à la précision de l'exercice et ceux moins solides qui se mettent à divaguer dès lors qu'un terme leur est inconnu. Tel a parfois été le cas du mot *Sarg* dont l'ignorance a entraîné - mais en nombre limité, il est vrai - des aberrations comme «si son mari avait produit des vaccins/des médicaments/de l'orge/ des produits alimentaires/ avait construit des maisons...». Il faut dire que la charge lexicale était allégée par la présence de nombreux mots d'origine latine qui en outre toléraient souvent une traduction (presque) littérale, ainsi: *Katastrophe*, *Mentalität*, *Energie*, *Regel*, *Passivität*, *Fabrik*, *Industrieller*, *Bankrott*, *Kultur*, *nobel*, voire *solide* - ce qui ne dispensait toutefois pas de chercher à faire mieux. Ainsi *Firma* devait-il se traduire par «entreprise» plutôt que par «firme» et le terme de «faillite» traduisait-il plus exactement *Bankrott* que banqueroute (toutefois préférable à «ban-crouette»). De même: fallait-il se contenter de la traduction la plus paresseuse (*konnte bei ihm nicht die Rede sein* traduit par «il ne pouvait être question chez lui...») là où des tours plus idiomatiques n'étaient pas difficiles à trouver? Et si l'on pouvait encore garder le passif *produziert wurde*, qui gagnait pourtant à être rendu par la voie active en français, la simple traduction littérale pouvait parfois entraîner des fautes tout à fait calamiteuses (comme «son origine du monde...» pour *Herkunft aus der Welt der deutschen Kultur*).

La différence a ainsi pu être faite entre les candidats qui calquent la phrase allemande et ceux qui ne se contentent pas d'aligner des mots, entre ceux qui remarquent que *unschuldig* ne relevait pas forcément du champ sémantique de la culpabilité ou de l'innocence, mais simplement de la responsabilité, et ceux qui traduisent des mots allemands courants par des

termes qui ne survivent guère que dans le *Trésor de la langue française* («désemparement») ou le *Littré* («dissembler»). Il s'est bien sûr trouvé quelques candidats - qui n'avaient sans doute pas compris qu'il était question de la crise de 1929 - pour parler des «vingt années suivantes» au lieu de «la fin des années vingt», mais, dans l'ensemble, ce texte, dont ni le vocabulaire, ni la syntaxe, ni même le style ne sortaient de l'ordinaire, n'offrait guère de prétextes à des erreurs aussi grossières. Cela étant dit, ce n'est pas parce qu'une version ne permettrait pas aux meilleurs candidats de briller par la connaissance de quelque vocable rare ou de quelque tour syntaxique complexe qu'elle les dispenserait tous de négliger la lecture attentive du texte, de cultiver le sens du détail et de soigner la précision. En ne remarquant pas que le pronom *sie* de la deuxième ligne se rapportait aux deux parents (et non à la mère seule), en ne se donnant pas la peine de faire la différence entre *sollen* et *müssen* ou de rétablir la concordance des temps à la fin du second paragraphe, ou encore en considérant indifféremment *und* et *oder* (*höhnisch oder verächtlich, ... Nachbarn und Bekannten* traduits respectivement par «et», puis par «ou»), on finissait par accumuler beaucoup de fautes qu'un peu d'attention aurait permis d'éviter - même si dans certains cas, par exemple quand *Nachbarn und Bekannten* est traduit par «voisins et inconnus» (de: *Nachbarn Un(d)bekannten?*), l'attention requise par la lecture du texte et la relecture de la traduction demandait à l'évidence un effort autrement plus soutenu.

Comme toujours, l'épreuve révèle quelques lacunes en allemand, certaines un peu surprenantes (*sich umschauen, zumal*), d'autres plus compréhensibles, en particulier pour des non-spécialistes et au demeurant sans incidence grave (*jeglich, freilich*), mais celles que les copies révèlent en français sont rédhibitoires. Le point a été signalé dans les rapports précédents, mais il faut y revenir: la cédille, par exemple, a une utilité précise en français et n'a rien à faire dans «commercial» ou «s'apercevoir»; les formes verbales du français sont déjà assez complexes pour qu'on ne cherche pas à les varier inutilement («il aurait fallût, croissèrent, je l'entendait, je les entendaient, qu'elle craignât/craignasse») et le niveau de langue doit strictement se conformer à celui du texte (la «déprime» des parents ne les pousse pas toujours à «râler»). On ne peut que déplorer que ces fautes, déjà longuement évoquées dans le rapport précédent, se retrouvent jusque dans les meilleures copies et dépareillent ces traductions qui font parfois le bonheur de la correction.

Autres fautes fréquentes:

- *Hilflosigkeit*: «désespoir, affliction, accablement, dénuement, désappointement», voire «absence d'aide».

- *Verzweiflung*: confondu assez fréquemment avec *Zweifel* («doutes, scepticisme, incertitude»).

- *Unheil*: souvent mal compris, d'où «mal, mal incurable, maladie, malaise, mal-être».

- *spürte auch das Kind*: *auch* rapporté à *spürte* au lieu de *Kind*.

- *denn auch*: pris pour un consécutif («aussi, donc»), fréquemment non compris comme locution et dissocié («car ...non plus»).

- *anspruchlos*: beaucoup de broderie, parfois à partir de la racine du mot («sans contradiction, sans repères, sans égards, sans relâche, irréprochable, peu bavard...»).

- *Geschäftsmann/Geschäfte*: «marchand, commerçant, commercial, vendeur, propriétaire de magasin»; confusion entre affaires et boutiques / magasins. Souvent: «affaire» au singulier.

- *In der Regel*: «dans la / les règle(s), pour ainsi dire, en réalité», aussi: «les entreprises en règle».

- *wenig oder nichts*: faute de syntaxe fréquente dans la phrase française («ne rapportaient que peu de choses ou rien, ne... rien ou peu de choses»).

- *früher oder später*: compris comme comparatif («plus tôt ou plus tard»).

- *er hätte sich umschauen müssen*: souvent traduit par «se tourner, regarder en direction de, tourner son regard», voire «chercher autour de lui». De nombreuses copies donnent à cette seconde partie de la phrase un sens consécutif («il aurait alors été obligé de...»).

- *jeglich*: souvent omis ou très approximativement rendu («quelconque, certain, nécessaire», voire «quotidien»).

- *Initiative*: souvent traduction littérale, au lieu de: esprit d'initiative, sens de l'initiative.

- *Fleiß*: fréquemment rendu par «assiduité», également «application, soin, sérieux».

- *bestimmten auf unglückselige Weise seinen Lebensweg*: sans toujours aller jusqu'à traduire «affirmaient sa vie quotidienne dans le malheur de son âme», de nombreuses copies butent sur *unglückselig* («irrévocablement, par malchance, défavorablement, de manière déplorable / regrettable / peu heureuse...») et sur *Lebensweg* («chemin de vie, parcours de vie, train de vie, mode de vie, style de vie...»).

- *bezeichnete sich*: très souvent «se décrivait».

- *hat man ...gebaut*: il ne s'agissait pas d'une nouvelle action qui débutait mais d'une action qui avait déjà commencé et qui durait encore; il fallait donc la rendre par un imparfait et ne pas se contenter de traduire littéralement le *Perfekt* par un passé composé ou un passé simple, même assorti d'une tournure marquant le début d'une action («on se mit à construire...»). Il en va

de même de la situation de l'entreprise: la faillite menaçait déjà, à présent elle ne pouvait plus (cf. *nicht mehr*) être évitée et si à la rigueur l'imparfait pouvait ici céder à un passé simple interprétant cette faillite comme conséquence de la crise du bâtiment, il fallait modifier la ponctuation en conséquence et ne pas se contenter de la simple virgule pour séparer les deux propositions.

-*damals*: «jadis, autrefois», alors que ce *damals* se définissait par le contexte comme l'époque de la fin des années vingt.

-*pfl egte sie zu sagen*: expression souvent inconnue, d'où «prenait soin de dire, soignait la formule», voire: «soignait-elle à dire».

-*die Menschen*: «les êtres humains, les hommes et les femmes, les Hommes...», là où «les gens» faisaient l'affaire.

-*auf die Straße gehen*: expression banale rendue par «marcher dans la rue, se rendre dans la rue, se promener, aller dans les rues».

-*vermutlich* a suscité quelques abus étymologiques («courageusement»).

-*Beliebtheit*: il était certes difficile de choisir entre l'amour («elle était aimée») et la gloire («popularité»), mais l'explication venait immédiatement après: on l'appréciait, on avait de l'estime pour elle.

-*schätzte*: ce verbe a l'inconvénient d'être bâti sur la racine *Schatz*, d'où «chérir, choyer, cajoler, s'extasier...», était un trésor».

-*Herkunft aus der Welt...*: *Herkunft* confondu avec *Niederkunft* («sa venue au monde»), beaucoup de traductions impropres («originaire, provenance», qui auraient convenu pour un lieu ou une chose, mais non pour la mère de l'auteur). Traduction souvent littérale: «son origine du monde...».

-*fürchtete*: très fréquentes fautes de mode (l'indicatif après «il est possible que»).

-*Mitbürger*: «citoyens, bourgeois, citoyens, compatriotes».

-*an der ganzen Katastrophe*: souvent rendu par une négation partielle («pas responsable de toute la catastrophe») parce que la valeur démonstrative de *der* n'a pas été reconnue.

-*Untüchtigkeit*: beaucoup de traductions correspondant certes au caractère du père, mais inexactes («apathie, paresse, nonchalance [sic], négligence, inefficacité, incurie, inconstance»).

-*so viele Vorzüge*: la concessive n'est souvent pas identifiée, d'où «autant de qualités» et *auch* traduit par «encore, aussi, également».

-*in dieser Hinsicht*: souvent «dans cette perspective/optique».

Traduction proposée

Au printemps de l'année 1929 survinrent / se produisirent dans notre famille toutes sortes d'événements / de choses que je remarquai / dont je me

rendis compte sans pouvoir les comprendre. Je voyais les larmes de ma mère et le désarroi de mon père / je voyais ma mère en larmes et mon père désespéré, je les entendais se lamenter et se plaindre / leurs plaintes et leurs lamentations. Leur agitation et leur désespoir croissaient de jour en jour. Nous allions tous au-devant d'un terrible malheur / Un terrible malheur nous guettait tous - et l'enfant que j'étais le sentait lui aussi / Nous sentions tous, l'enfant que j'étais aussi, qu'un terrible malheur allait nous arriver. Et de fait, la catastrophe ne fut pas longue à venir / ne tarda pas à se produire. Elle avait deux causes: la grande crise / dépression économique et la personnalité / la mentalité de mon père. Il était sérieux / posé et modeste / sans prétention, bon / bienveillant et aimable / gentil. Seulement (voilà), il n'avait hélas / par malheur pas choisi le bon métier / il s'était hélas trompé de métier, car on ne pouvait pas dire qu'il avait les qualités / l'étoffe d'un commerçant / lui trouver du talent pour le commerce / une aptitude au commerce. C'était un homme d'affaires et un chef d'entreprise / entrepreneur dont les affaires et les entreprises ne rapportaient en règle générale que peu ou ne rapportaient rien / dont le rapport était en général faible ou nul. Il aurait bien sûr dû se rendre à l'évidence / s'en apercevoir un jour ou l'autre / Il aurait dû finir par s'en rendre compte, il aurait fallu qu'il se trouve une autre activité. Mais tout esprit d'initiative lui faisait défaut à cet égard. L'ardeur au travail et l'énergie ne faisaient pas partie / ne comptaient pas au nombre de ses vertus / qualités. C'est la faiblesse de caractère et la passivité qui régissaient / déterminaient de manière fatale / d'une façon malheureuse le cours de sa vie.

Peu après la Première Guerre mondiale, il avait fondé à Wloclawek - vraisemblablement avec l'argent de son père - une petite usine dans laquelle on produisait des matériaux de construction / une petite fabrique de matériaux de construction. Il aimait (à) se qualifier d'industriel / Il se qualifiait volontiers d'industriel. Mais à la fin des années vingt, on construisait de moins en moins en Pologne, la faillite de l'entreprise ne pouvait plus être évitée. Ce n'était pas inhabituel à cette époque-là / à l'époque - ce qui, il est vrai / certes ne pouvait suffire à reconforter / consoler ma mère: elle avait coutume de dire que si mon père avait fabriqué des cercueils, (alors) les gens auraient cessé de mourir.

Elle a beaucoup souffert à cette époque-là. Elle avait honte de sortir dans la rue, car elle s'attendait à (essuyer/subir) des regards sarcastiques / sardoniques ou méprisants / dédaigneux de la part des voisins et des connaissances / relations / des gens de sa connaissance / ... à ce que les voisins et les relations lui jettent des regards... / ... à être regardée d'un air sarcastique ou méprisant... Ses craintes étaient vraisemblablement exagérées / excessives / étaient le produit / fruit de l'exagération, d'autant que ma mère bénéficiait / jouissait d'une grande estime dans la ville. On appréciait son calme / sa

nature calme / sereine, noble même / le calme et l'élévation / la noblesse de son caractère que l'on attribuait au fait qu'elle était issue du monde du monde de la culture allemande / à ses origines: le monde de la culture allemande / (à son appartenance) au monde de la culture germanique dont elle était issue. Mais il se peut (bien) / il est (bien) possible qu'elle ait craint / craignît davantage la pitié de ses concitoyens que leur mépris / non pas tant le mépris que la pitié de son entourage / de ses concitoyens.

Il va de soi / sans dire qu'elle n'était pour rien dans / qu'elle n'était pas responsable de toute cette catastrophe. Personne ne pouvait lui reprocher de n'avoir pas la moindre / aucune influence sur l'effrayante incompétence / incapacité de son mari. Mais une chose est sûre: / il est sûr que ma mère avait beau avoir toutes les qualités du monde / que quelles que fussent les qualités / mérites de ma mère, elle était totalement dénuée d'exprit pratique, ce en quoi elle n'était pas sans ressembler à / sans ressemblance avec mon père / ne différait pas beaucoup de mon père.

d'après Marcel Reich-Ranicki, *Ma vie*.

Thème

Malgré une réduction sensible de la longueur, le texte proposé cette année s'inscrivait parfaitement dans la logique des textes proposés les années précédentes: des structures hypotaxiques, de longs passages descriptifs, des mises en scène de déplacements dans l'espace et dans le temps, voilà les principaux caractéristiques de ce passage tiré de *Quoi? L'Eternité*, ouvrage autobiographique de Marguerite Yourcenar dont le titre reprend un vers célèbre de Rimbaud. Même l'ambiance générale évoquée par ce texte (description d'un paysage au bord de l'eau) n'était pas sans rappeler, et par le lexique et par le regard tourné vers le passé, certains thèmes proposés ces dernières années (Rodenbach en 2000, Perec en 1998)... Une bonne préparation du concours commence, répétons-le, par une lecture attentive des rapports du jury des dernières années.

Si les bons candidats - ils étaient plus nombreux cette année (et le jury se félicite d'une hausse assez nette de la moyenne par rapport aux dernières éditions du concours) - n'éprouvaient pas trop de problèmes face à la syntaxe de Marguerite Yourcenar et aux «sauts» pratiqués par l'auteur dans l'usage des temps, les candidats faibles, voire très faibles (et toujours trop nombreux) montraient des lacunes inadmissibles à ce niveau des études: comment, en effet, sanctionner des «erreurs» graves sur un vocabulaire de base? Si le jury s'est montré indulgent face au pluriel fautif «Villas» (pour «Villen»), il ne

pouvait accepter des barbarismes comme «Hausen» ou encore «Hause» (pour «Häuser», contournement de «Villen»). Il est également très étonnant, voire ahurissant (enfonçons le clou), de lire des copies où le substantif allemand «Namen», un nom masculin que l'on apprend dès la classe de 6^e, est décliné de toutes les façons - sauf de la bonne («des Names», «die Namen» [nominatif]...). La même remarque vaut pour les traductions de «âge», où l'on trouve «Die Alt», «Die Älter» ou encore «Die Alter», pour «plage» et pour «le Nord» («Stranden», «Stränden» [nom.], «des Nordes»...). Aussi, le jury s'attend à beaucoup mieux pour «une petite toile de Boudin» qu'à un contresens comme «Gemahl» (l'époux!) - «Leinengemälde» ou «Ma(h!)erei» n'étant guère plus convaincant. Disons-le très clairement: loin de se voir dans le rôle du «bourreau», le jury sait apprécier des solutions s'éloignant d'une manière intelligente, et parfois même élégante, de la traduction littérale lorsqu'il s'agit de difficultés lexicales telle l'adjectif «martien», d'un groupe nominal tel «son orchestre de cuivres, à l'allemande» ou d'une relative comme «ses mangeailles, que passait pour rendre indispensables l'air de la mer». Mais il ne peut accepter des absurdités grammaticales comme «eine mit grauer Luft Landschaft» (avec position du complément à la place de l'adjectif, c'est-à-dire entre l'article et le nom) ou encore «im Ostendes Wasser». Il est clair que des candidat(e)s qui proposent de telles traductions auront les plus grandes difficultés à rendre correctement des structures hypotaxiques. Reprenons un conseil formulé ici-même voici cinq ans: il faut s'entraîner systématiquement à traduire des relatives, concessives ou finales un peu complexes afin d'être préparé à l'épreuve du thème littéraire.

Traduction proposée

(...) = variante; [...] = facultatif

Im Museum von Le Havre gibt es (hängt) ein kleines Bild von Boudin, (Bild von Boudin mit einer) eine Gruppe von Damen, die über den spiegeln - den (glänzenden) Strand läuft (geht, spaziert), die Stoffe und die weiblichen Gesichter (Gesichter der Frauen) sind unscharfe (verschwommene) Flecken in einer Landschaft aus grauer Luft (grauem Himmel) und grauem Sand: [Der] Spaziergang in Scheweningen. Liegt es an der sanft in die Länge gezogenen Endung in der französischen Aussprache dieses Namens (denn schließlich ist Scheweningen nur ein niederländischer Name wie jeder (viele) andere [auch]), daß dieser Strand für mich das Urbild (der Archetyp) aller Strände des Nordens geblieben ist? Ungefähr im gleichen Alter, das übrigens ein Alter ist, in dem man sich noch nicht erinnert, zu Anfang des Zeitalters, in dem (da) das Automobil die Ortswechsel (das Reisen) erleichterte (vereinfachte), muß man mich (wird man mich) an manchen Tagen mitgenommen haben (hat man mich wohl mitgenommen), damit ich meine Füße in die Wasserlachen (Pfüt -

zen) von Ostende tauchen konnte (mit meinen Füßen durch die Wasserlachen von Ostende waten konnte), oder aber es ging an den Strand von Furnes oder den Strand von Boulogne. Aber davon ist [mir] nichts geblieben (Aber daran kann ich mich nicht mehr erinnern). Bei Scheweningen hingegen, das ich oft wiedergesehen habe, gewinne ich gleichzeitig meine Erinnerungen an gestern, an vorgestern und Erinnerungen, die ich für die meinen halte, an die Zeit vor fünfundsiebzig Jahren zurück. Es ist nicht nötig, sich in unnütze (überflüssige) Formen von Nostalgie zu stürzen: Alles, was mit dem Seebad zu tun hat, ist dort fürchterlich (scheußlich) und war es schon um 1900 (kurz vor 1900). Die Wohnblöcke (Die Häuserblöcke), die für den Monat oder die [ganze] Saison vermietet (gemietet) werden, scheinen [heute] zahlreicher als früher (damals), aber manche [von ihnen] sind ehemalige (umgebaute) Hotels. Villen, die heute wie von einem anderen Stern aussehen (die heute außerirdisch wirken), gestern noch gothisch wirkten (aussahen), die ganze Häßlichkeit [also], die der bourgeoise Prunk (Pomp/die bourgeoise Prunksucht) entfalten (hervorbringen) kann, stellt sich zwischen [dem] Strand und [der] Straße zur Schau. Das riesige Casino war schon da (gab es schon), mit seinem Blasorchester wie in Deutschland und dem Übermaß (der Unmenge) seiner Speisen, auf die man wegen der Seeluft angeblich nicht verzichten konnte (die die Seeluft angeblich unentbehrlich machte).

Juli-August: während der beiden Monate der Großen Ferien, die auch die Monate für Kriegserklärungen sind, oder für Kriege, die man schon gar nicht mehr erklärt, spucken heutzutage Autobusse und Wohnwagen, damals die Eisenbahnzüge (-waggons), [ganze] Horden aus, die am Meer eine annehme (schöne) Zeit suchen (die sich nach einer angenehmen Zeit am Meer sehnen). Andere Horden, die diesmal bewaffnet und alle in Grau gekleidet sind, werden ihnen hier fast, fünf Jahre lang folgen und am Saum zwischen Sand und Festland Bunker hinterlassen.

nach Marguerite Yourcenar, *Was ? Die Ewigkeit*.

Oral

Explication de texte sur programme (LV-1)

23 textes ont été proposés cette année aux 18 admissibles (entre parenthèses: les notes obtenues ; l'astérisque indique que le texte n'a pas été tiré) :

- Mörke : - *An die Geliebte* (16)
 - *Im Frühling* (13)
 - *Am Walde* (18)
 - *Mein Fluß* (12)

- *Der Feuerreiter* (19)
- *Auf eine Lampe* (16)
- *Auf einer Wanderung* (14)

soit 7 textes. Moyenne: **15, 42**

- Keller :
- *Pankraz der Schmoller*
 - «Besagte Kinder aber ... das müsse so sein» (12)
 - «Da in diesem Augenblick ... mit einem zeitweiligen wilden Geknurre» (07)
 - «Eines Tages war ich ... ohne daß er eines von mir verwandte» (09)
 - *Romeo und Julia auf dem Dorfe*
 - «Schweig, du Galgenhund!... und doch so viel anders und schöner gewordene Gesicht» [avec une coupe importante] (15)
 - * « Das Schiff lag einige Schritte vom Ufer ... und Verwilderung der Leidenschaften»
 - *Frau Regel Amrain und ihr Jüngster*
 - * « Denn mit dem bangen zornigen Ausruf... so mögen sie es tun »
 - *Die drei gerechten Kammacher*
 - «Zu Seldwyl bestand ein Kammachergeschäft ... wegen der Rippenstöße und erfrorenen Seiten» (06)
 - * « Wo es mir wohlgeht, da ist mein Vaterland ... sah er seine Mitgesellen essen » [avec une coupe importante]

soit 5 textes. Moyenne : **9,8**

- Horvath :- p. 111-113: «Also das muß ich schon sagen ... Vielen Dank, gnädige Frau» (15)
- * p. 129-132: «Alfred! ... Sie kugeln auseinander »
 - p. 132-134: «Erich kommt in Badehose mit einem Luftdruckgewehr ... Du – Du– Neuzehnhundertelfer – » (06)
 - * p. 140-142, toute la scène
 - p. 143-146, toute la scène (13)
 - p. 149- 151: «Scheißlich, scheißlich! ...» jusqu'à la fin de la scène (06)
 - p. 161-163: « Was haben wir den wieder gewonnen ... Könnt ich fünf Memphis haben ? » (08)
 - p. 193-196: «Oskar kommt mit Alfred ... Ich bin aber kein Großpapa, bitt ich mir aus! » (13)

soit 6 textes. Moyenne : **10, 16**

La moyenne de l'épreuve est de **12, 11**, elle est donc de près d'un point supérieure à celle de l'an passé.

Les moyennes obtenues sur chaque auteur, en revanche, sont moins homogènes cette année. Si Keller paraît avoir le plus ennuyé les candidats et si la palme de la «rentabilité» revient incontestablement à Mörike, nous voudrions cependant souligner qu'il ne saurait être question d'une «prime à la poésie». Certes, il est sans doute plus aisé d'expliquer un poème formant un tout en quelque sorte autosuffisant qu'un passage extrait d'une œuvre de plus grande envergure, mais si les notes obtenues sur Mörike sont plus élevées, c'est avant tout parce que les candidats qu'il nous a été donné d'entendre sur ces textes étaient très bons; que l'un ou l'autre d'entre eux ait eu la chance de tomber sur un texte qui lui seyait particulièrement bien (ainsi du *Feuerreiter*, dont le jury a encore dans l'oreille la lecture enthousiaste !) ne change rien à l'affaire, car il y a fort à parier que Keller ou Horvath leur auraient rapporté des notes similaires. De manière analogue, les prestations les plus faibles ne sauraient être imputées au choix de l'auteur ou de l'extrait, mais bien avant tout à de graves lacunes qui se seraient révélées quel que soit le texte : maîtrise encore trop imparfaite de la langue à l'oral, absence de méthode dans l'exercice lui-même, mauvaise compréhension du texte et de ses enjeux.

Si dans l'ensemble, la qualité de la langue est plutôt bonne, voire excellente chez certains, nous avons cependant été surpris et même inquiétés par certaines déficiences, dont n'étaient pas exemptes certaines bonnes prestations.

Chez quelques candidats, la prononciation et l'intonation sont encore trop françaises : nasales intempestives («*Am Anfang...*»), «*Ferdinand*» prononcé comme si le personnage était français alors que rien n'indique qu'il en soit ainsi, présence de «donc» et d'autres petits mots – français – du discours glissés ça et là dans l'explication et qui nous laissent supposer que cette dernière était pensée en français puis traduite mentalement..., ce qui n'est évidemment pas la meilleure méthode !

Les fautes de grammaire ont été nombreuses: fautes de genre, de pluriels et de déclinaison (*die Abenteuer, die Wald, die Löwe, der Herz, das Bereich, im ersten Szene, des Grottesks, die Armut der Geseller, im Kondition - nellform, mit diesem Schutzheiliger, das höheres Wesen*, absence parfois systématique de «n» au datif pluriel...); emploi des verbes forts et de modalité (*stattfunden, er hat sich nie entschieden können, sie wollen sich einzugliedern...*); barbarismes (*Verunglimpsung, die sprachige Gewalt*). Que les choses soient bien claires: il ne s'agit nullement ici de dresser un sottisier, mais bien d'attirer l'attention des candidats et de leurs professeurs sur l'impérieuse nécessité d'un entraînement régulier à la pratique de l'allemand *oral* : presque tous les candidats dont la faible note d'oral est en grande partie due à

la médiocre qualité de leur allemand parlé ont obtenu des notes tout à fait honorables en thème (09 ; 11,5 ; 13,5). Ce n'est donc pas l'allemand qu'ils maîtrisent mal, mais bien l'allemand *oral*, et ce tant dans l'exposé que dans l'entretien et au-delà du stress bien compréhensible que provoque la situation d'examen. On ne peut donc que leur conseiller de travailler régulièrement dans ce domaine, éventuellement par le biais de l'auto-enregistrement, qui leur permettrait, grâce au recul de l'écoute, de prendre conscience de leurs points faibles et de mieux y remédier.

La correction grammaticale, pourtant, n'est pas tout : s'y ajoutent la richesse du vocabulaire, l'élégance de l'expression, voire une certaine aisance stylistique ainsi que l'emploi judicieux mais surtout précis du vocabulaire technique indispensable: ainsi, on préférera «*Vers*» à «*Zeile*» dans la poésie, et on évitera de dégager des «strophes» dans un extrait en prose... Ces remarques d'expression nous amènent tout naturellement au second volet de ce rapport, concernant la méthode et le contenu – mais ces différents aspects sont irrémédiablement liés. En prévision des œuvres poétiques à venir, nous voudrions apporter ici quelques précisions sur la manière dont il convient d'aborder un texte poétique. La métrique allemande ne nous paraît pas forcément beaucoup plus compliquée que la métrique française et sans formuler d'exigences disproportionnées, il nous semble assez facile de s'en approprier les bases et de les appliquer correctement, en sachant reconnaître, nommer et analyser les principales formes poétiques, les schémas utilisés dans les rimes, les différents mètres employés. Ainsi le sonnet semblait assez bien maîtrisé, mais une candidate, faisant d'un texte de Mörike une *ode*, n'a pas été capable de définir cette forme et de défendre sa position en argumentant à partir du texte. Même chose pour les mètres : pourquoi vouloir à tout prix voir des trochées avec «*Auftakt*» là où il n'y a que des vers iambiques ? Là aussi, un travail précis et rigoureux sur la prononciation, l'accentuation et la lecture à haute voix viendrait utilement compléter l'analyse du contenu.

Concernant l'introduction et cette fameuse «problématique» que nous «réclamons» depuis plusieurs années, nous avons été heureux de voir que les rapports des années précédentes ont porté leurs fruits: certaines introductions étaient de véritables modèles du genre, et ont tenu leurs promesses, amenant des explications tout à la fois riches, fines et structurées. Les prestations les plus faibles, en revanche, ne problématisaient rien et péchaient souvent par un manque de structuration et de hiérarchisation. Au risque de nous répéter, rappelons que tous les textes ne se divisent pas en trois parties (et qu'il ne faut pas en annoncer trois lorsqu'il n'y en a finalement que deux...) ; que ce que nous attendons des candidats, ce n'est pas un découpage plus ou moins mécanique, débouchant souvent sur un résumé-paraphrase juxtaposant des remarques parfois fort judicieuses mais malheureusement livrées «en vrac»

(«*Es gibt..., und dann gibt es...*»), mais bien qu'ils dégagent les articulations principales de leurs explications à partir du mouvement et des grandes lignes du texte et qu'ils sachent replacer celui-ci dans le contexte plus vaste de l'œuvre dont il est extrait. En clair : il faut de temps à autre lever le nez du guidon et tenter une vue d'ensemble. Ainsi nous avons apprécié que tel ou tel candidat sache s'élever au-dessus du texte pour citer Kant, Feuerbach ou Marx... mais à une condition: que ces apports extérieurs soient bien intégrés, c'est-à-dire que le candidat maîtrise ce dont il parle et en montre toute la pertinence par rapport au texte qu'il commente. A proscrire, en revanche, tout ce qui peut s'apparenter au plaquage de bribes de cours ou de littérature secondaire; trop souvent encore, nous avons entendu des affirmations à l'emporte-pièce : le panthéisme de Mörike, parfois livré comme un simple mot-clé que le jury aurait à charge de décrypter correctement ; la «*ironische Sprachkritik*» d'Horvath, que les candidats les plus faibles ont été incapables de montrer à l'œuvre dans le texte lui-même. Notons enfin une tendance un peu trop appuyée au biographisme, notamment pour Keller («*Keller hatte Probleme mit den Frauen*»...)

C'est du *texte* qu'il faut partir, et non du cours, même (et surtout) s'il est excellent. De toute évidence, les nombreux candidats auxquels nous nous sommes réjouis de pouvoir attribuer cette année de très bonnes notes l'ont compris. Les bonnes prestations (et nous en avons entendu beaucoup) sont celles qui allient une problématisation claire à une analyse structurée, hiérarchisée, fondée sur une lecture attentive de l'œuvre et de l'extrait, et présentée par des candidats s'exprimant librement dans une langue grammaticalement correcte, riche et précise.

Analyse de texte hors programme (LV-1)

La répartition des notes des 18 admissibles entre 16 (1), 15 (3), 13 (2), 12,5 (1), 12 (2), 11 (5), 10 (1), 8 (1) et 6 (2), avec une moyenne de 11,58, légèrement inférieure à celle de l'an passé (12,04), fait apparaître une concentration d'un tiers des résultats à 11 ou 12/20 et une absence de prestations brillantes. On peut souligner la bonne tenue de l'ensemble puisque seules trois notes sont sous la moyenne.

L'une des raisons des notes moyennes provient de la tentation de bon nombre de candidats de plaquer sur un texte devenant prétexte des connaissances apprises par ailleurs, souvent justes mais ne mettant pas en lumière l'article proposé. La dimension politique a échappé fréquemment aux étudiants incapables de voir par exemple que l'évocation du passé de Joschka Fischer pourrait nuire à sa carrière. Les lacunes ont porté une fois de plus sur l'arrière-plan historique, mais même dans le cas de l'article sur la question

allemande, il aurait été facile de jouer sur le titre (*Die deutsche Frage bleibt*) et la phrase finale (*Die deutsche Frage bleibt die Schlüsselfrage Europas*). D'autres erreurs ont été surprenantes (Ataturk inconnu, Adenauer situé dans les années soixante-dix, ignorance de l'initiative de G. Schröder quant à la Green Card). Enfin, les candidats auraient gagné à bien vouloir s'appuyer sur le document (texte accompagné éventuellement d'une photo, d'un graphique), à en dégager l'argumentation, à commenter des expressions significatives (la «*never-win-situation*» des Verts mérite d'être citée, mais plus encore d'être explicitée), à montrer les séquences comiques, ironiques, hyperboliques ou autres, en veillant à lier toujours effet de style et effet de sens.

Ce dernier point vaut particulièrement pour des personnes maniant avec aisance la langue allemande, mais négligeant la méthode d'analyse de textes.

Les candidats ont tous su gérer le temps imparti, vingt minutes d'exposé et dix minutes d'entretien, sauf un qui n'a guère laissé le temps de lui poser de questions, alors même que le jury lui signifiait de conclure. Ce dernier a apprécié chaque tentative d'éclairer le texte par des exemples appropriés, par des éléments contextuels bien choisis, d'élargir les points commentés à partir des questions posées, de saisir les perches tendues pour élucider par exemple le sens de *alma mater*. A quelques exceptions près, l'entretien a permis de préciser des passages peu clairs de l'exposé et d'aller plus loin dans l'analyse; des candidats ont toutefois semblé perdre alors leurs moyens, notamment langagiers.

Le jury a regretté que les titres de la presse ne soient toujours pas identifiés : si l'on admet que la *Staßfurter Volkstimme* ne soit pas connue, on peut attendre que le candidat la situe en Saxe-Anhalt ou à tout le moins dans un *Land* de l'Est, puisque l'événement rapporté avait eu lieu à Magdeburg. Plus graves sont les erreurs sur la position du *F.A.Z.*, qu'un candidat a classé comme *linkliberal*, ou les lacunes concernant le *Stern* ou la *Frankfurter Rundschau*. Dans tous les cas, les candidats se privent d'une information qui peut être précieuse. A noter que l'identification des auteurs a dans l'ensemble été correcte : si l'historien Michael Stürmer n'a pas été reconnu, d'autres analyses ont su tirer profit de la fonction de l'auteur (évêque) ou de la nature du texte (éditorial).

Le jury a déploré chez plusieurs candidats une prononciation déficiente, concernant les «-an-», la différence entre «ch» et «sch», la longueur des voyelles, des termes dits à la façon française (*autoritär, Strategie, Demokratie, Brüssel*), tout comme des erreurs d'accentuation (*positiv, negativ, Möglichkeit, ethisch, Risiken...*). Quelques dérapages auraient pu facilement être évités sur du vocabulaire forcément utilisé lors de cette épreuve : *der Journalist* (*en, en*), le «-s-» du génitif singulier sur *Artikel, Deutschland* repris par *es* et non par *sie*, la différence entre *Paragraph, Abschnitt* et *Absatz*.

En revanche, le jury a été sensible à l'effort fait par certains pour se détacher des notes, pour parler assez librement, pour prendre le temps de poser la voix, de citer correctement, en un mot de dominer le stress.

Liste des 18 articles tirés

(par ordre alphabétique des titres, puis par ordre chronologique) :

Frankfurter Allgemeine Zeitung (04.05.2001): Europa zählt

Frankfurter Rundschau (30.03.2001): Grüne Zwickmühle

Das Parlament (N° 3-4/19.01.2001): Hinter Englisch und vor Französisch - Die deutsche Sprache und das Ausland

Der Spiegel (N°1/01.01.2001): Was tun, wenn Frauen weinen? - In Schnellkursen bereitet die Offiziere auf eine neue Herausforderung vor: Die Soldatinnen kommen

Der Spiegel (N° 17/23.04.2001): Ganz schön heftig - Mit Bußfertigkeit und neuen Wirtschaftskonzepten sucht die PDS-Spitze die Nähe zur SPD

Der Spiegel (N° 5/29.01.2001): Atatürk und Adenauer - Mit einer gebürtigen Türkin als Propagandistin wirbt die CDU um Ausländer

Der Spiegel (N° 7/12.02.2001): Offene Pforten - Der Kanzler will die Green-Card-Regelung ausweiten

Staßfurter Volksstimme (17.05.2001): «Die Experten dürfen nicht das letzte Wort haben» - Genforschung: Magdeburger Wissenschaftler fordern die Öffentlichkeit zum Urteil auf

Stern (N°3/11.01.2001): Ethik geht vor - Wissenschaftler müssen Grenzen anerkennen

Süddeutsche Zeitung (11/12.11.2000): Eine Dose ist eine Dose - Auch das Geschwätz von der Leitkultur kann nicht verhindern, dass die Multikultur unsere Zukunft ist

Süddeutsche Zeitung (05/06/07.01.2001): Zum Beispiel Joschka Fischer

Die Welt (18.05.2001): Die deutsche Frage bleibt

Die Woche (N° 16/12.04.2001): Weckruf für die Hochschulen - Das deutsche Universitätssystem soll erstmals gründlich reformiert werden

Die Zeit (N° 47/16.11.2000): Lust auf Leit - Verlangt oder verfemt: ohne Leitkultur kommt ein Land nicht aus

Die Zeit (N° 3/11.01.2001): Wahrheit ist die beste Verteidigung - Joschka Fischer, die 68er und die 3. deutsche Vergangenheitsbewältigung

Die Zeit (N° 11/08.03.2001): Schicksal Denglisch (Gegen Hegemonie hilft kein Sprachgesetz)

Die Zeit (N°15/05.04.2001): Polens Furcht vor deutscher Angst - Die Bundesregierung will die Osterweiterung der EU - und zugleich den Arbeitsmarkt gegen den Osten abschotten

Die Zeit (N°19/03.05.2001): Wir sollten wählen dürfen - Plädoyer für die Embryonenforschung.

Analyse de texte hors programme LV-2

Les textes proposés cette année étaient tirés des quotidiens ou hebdomadaires allemands et autrichiens suivants : *Die Zeit*, *Die Welt*, *Süddeutsche Zeitung*, *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, *Freitag*, *Kölner Stadt-Anzeiger*, *Der Standard*, *Frankfurter Rundschau*, *Der Spiegel*. Les sujets touchaient à la fois à l'actualité récente (les révélations sur le passé de Joschka Fischer, l'épidémie d'E.S.B., la nouvelle chancellerie de Berlin, la question du droit d'asile en Allemagne, la découverte de l'existence de camps de travail en Autriche, le débat concernant la fierté nationale allemande, la proposition faite par un journaliste d'une fusion entre *Die Grünen* et Les Verts, la destruction de quartiers vétustes à l'Est et les problèmes d'urbanisme, la controverse autour de la reconstruction du *Stadtschloß* à Berlin, le sommet de Nice et le rôle de l'Allemagne en Europe...) et à des thèmes plus généraux (la « contamination » de l'allemand par l'anglais, la place de l'ordinateur dans le système scolaire, la création d'une bibliothèque numérique, les syndicats et l'extrême droite, la cité de l'automobile de Volkswagen à Wolfsburg, le rapport de l'opinion publique autrichienne à son passé nazi, l'intégration des Polonais en Allemagne, la polémique concernant le rôle de l'État-Providence dans les *Länder* de l'Est...).

La moyenne de l'épreuve est de 8,89 ; les notes s'échelonnent comme suit: 15 (1), 14 (1), 13 (1), 12 (5), 11 (1), 10 (1), 9 (1), 8 (1), 6 (1), 5 (2), 4 (2), 3 (1), 2 (1).

Dans l'ensemble, la présentation reste bien menée, même si quelques candidats se contentent d'un compte rendu et d'un commentaire superficiels, négligeant de relever précisément les arguments du texte qui leur est proposé. De manière générale, il serait souhaitable que soit prise en compte la spécificité de chaque article (interview, polémique...), tout texte ne se subdivisant par ailleurs pas nécessairement en trois parties...

L'entretien avec le jury (10 minutes environ) se révèle malheureusement souvent insatisfaisant, les candidats se contentant alors de réponses laconiques et se montrant incapables de développer une argumentation, même lorsque le jury leur a fourni les éléments d'information ponctuels nécessaires au nouveau départ et à la progression de la discussion. Certes, le jury n'exige pas nécessairement des connaissances factuelles pointues, mais il attend des candidats qu'ils soient capables de développer une réflexion argumentée sur des problèmes ayant constitué l'actualité de ces dernières années dans les pays de langue allemande. Le jury est aussi en droit d'attendre d'un candidat

à une E.N.S. qu'il possède un minimum de connaissances historiques et géographiques : il n'est pas admissible qu'un candidat ne connaisse le nom d'aucun *Land* de l'Est ou affirme que la R.F.A. existe depuis le XVIII^e siècle ! On mettra en outre les candidats en garde contre l'utilisation abusive de termes en vogue qu'ils ne sont pas toujours à même de définir (*Leitkultur...*).

Si, de la part de non-spécialistes, certaines confusions ou approximations sont tout à fait excusables, des termes aussi fondamentaux que *der Journalist, der Artikel, die Ebene, das Buch, das Beispiel* doivent être prononcés et déclinés correctement et leur genre doit être connu ! Le jury ne saurait accepter des erreurs telles que: « *Poland* », « *aus türken Herkunft* », « *die Prusse* », des confusions telles que *einzig/einig, Stadt/Staat, neun/nine* ou l'emploi systématique de l'accusatif après la préposition *von*.

Les très mauvaises notes sont dues à une absence évidente de préparation au cours de l'année ; comme toujours, les meilleures prestations ont été celles de candidats ayant su, dans une langue correcte, rendre compte précisément des enjeux du texte et développer une argumentation rigoureuse.

Anglais

Écrit

Version

La correction des copies

En réponse aux demandes de nos collègues professeurs d'anglais, voici quelques précisions sur la méthode adoptée pour corriger et noter les copies de version.

Les neuf membres du jury travaillent chacun la version chez eux et se réunissent durant une journée dès que les copies sont prêtes. Nous commençons par adopter un barème en points faute «de base » qui cette année était le suivant :

- 2: ponctuation, accents, majuscules
 - 4: inexactitudes, style, petit faux-sens, mal dit, sous-traduit, sur-traduit, registre, orthographe lexicale, petit calque...
 - 6: faux sens grave, temps, déterminant, calque
 - 8: contresens, barbarisme, grammaire (préposition, rupture de construction, accord...)
 - 10 à -12: modal, charabia (syntaxe), non-sens
- Nous mettons également des bonus +4 ou +6
- Tout cela est cumulable: erreur de modal + temps à l'intérieur d'une rupture de construction
- 10 + -6 + -8 = -24...

Ensuite nous découpons le texte anglais en segments et nous travaillons à partir des copies pour établir un barème très précis en fonction de la difficulté, du contexte, de ce que les candidats ont réussi ou pas... Nous pouvons décider d'augmenter ou de diminuer le nombre de points faute selon le contexte et la gravité que l'on attribue à la même erreur: un «le» au lieu d'un «un» peut passer à -2 ou à -6 selon le cas... Nous pouvons décider de neutraliser un passage trop difficile. Nous pouvons décider d'attribuer -16 à une faute qui nous paraît une énormité... L'essentiel est d'avoir tous exactement la même grille lors de la correction des copies.

Nous rentrons donc chez nous avec les copies et le barème. Lors de la correction, nous restons en contact téléphonique ou électronique assez étroit afin de continuer à corriger en équipe en fonction de ce que nous trouvons dans les copies. Lorsque les deux corrections sont terminées, le jury se réunit

par commission (Lettres, Sciences humaines, Langues) et transforme les points faute en notes. Voici des informations sur la série Langues (anglais bien sûr) à titre d'exemple :

(Nous utilisons Excel pour faire les calculs et entrons nos critères chaque année en fonction des copies, de la version...)

La meilleure copie cette année avait 110 points faute. Nous avons décidé de lui attribuer 18/20 après relecture de la copie par les trois membres de la commission. La moins bonne copie avait 668 points faute et il lui a été attribué 0,5/20. Une copie à 274 points faute aura eu 10/20. Une copie à 310 points faute aura eu 08/20.

Commentaires sur l'épreuve de cette année

Le texte proposé ne contenait pas de difficultés majeures en dehors du registre un peu particulier qui n'a pas vraiment posé problème aux candidats.

Nous rappelons que le titre de l'œuvre n'a pas du tout à être traduit et doit se trouver à la suite de la traduction si les candidats désirent le rappeler.

Nous sanctionnons les erreurs de ponctuation et notamment les guillemets à mauvais escient. Le début du texte n'a donc pas été très favorable aux candidats.

En ce qui concerne le lexique, nous n'avons pas été très exigeants sur certains termes tels que *staked out* ou *parole board* sans pour autant accepter des absurdités telles que «laissées dehors à l'abandon» dans un cas ou bien «le service de presse» ou «la commission de la parole» dans l'autre. Nous avons été très étonnés de voir que de nombreux candidats, y compris les «spécialistes» ne connaissaient pas le sens du verbe *to soothe* («au sud de chez moi» dans le pire des cas) et de voir le *patrolman* devenir un pompiste, ou *cattle* devenir «une bouilloire», ce qui montre que certains candidats confondent les voyelles, inventent des mots et surtout ne prennent pas du tout en compte le contexte. Notre amusement contenait cependant une note de stupéfaction quand nous rencontrions *barbed wire* traduit par «un tourbillon glacial» ou encore «le grand Yéti» !

Nous avons été étonnés du nombre de fois où «*am I ?*» était traduit par «suis-je» et «*so far so good*» par «si loin, si bien».

Nous avons été plus exigeants avec la grammaire et la syntaxe. Nous avons été désolés de trouver des «avant que» + indicatif et des «après que» + subjonctif en très grand nombre. Les règles concernant les accords ne sont pas assimilées, («une pataugeoire que j'avais achetée», écrit «acheté»). Par ailleurs, il faut rappeler que le modal *will* ne se traduit pas forcément par un futur. Dans le texte, on trouve *a man whose eyes are failing will often have to hold a newspaper* pour lequel il s'agit de l'attribution d'une caractéristique de comportement et où l'énonciateur se fonde sur son expérience pour

effectuer une prédiction. Nous avons trouvé beaucoup de ruptures de construction et la fin du texte est ainsi devenue incompréhensible (il fallait montrer clairement que *invisible* référerait aux *tracks* et non aux *arms*).

Comme tous les ans, les candidats qui ont bien lu le texte et ont fait preuve de bon sens, sans écrire du charabia ni faire de grosses erreurs de grammaire ont proposé des versions tout à fait acceptables, voire très bonnes.

Traduction proposée

Nous vous proposons une traduction qui n'est évidemment pas LA CORRECTION et ne prétend pas servir de modèle absolu...

«Entre l'idée et l'acte,» comme le faisait remarquer un jour T.S. Eliot, «il y a comme une zone d'ombre,» et c'est cette ombre de doute dont je parle encore ici, celle-là même qui s'est emparée de tous les conteurs depuis des temps immémoriaux. Pourquoi, alors, vous parler de tout cela ? Le juge de l'application des peines, le gouverneur, les tribunaux ont rendu leur verdict, et franchement, ils disent pour l'essentiel que je suis une personne insensible.

Le suis-je vraiment ? Je suppose que tous ceux qui écrivent le font pour trouver précisément la réponse à cette question. Aussi, de même que pour lire son journal, un homme dont la vue baisse est souvent obligé de tenir son journal éloigné et non de le rapprocher, les gens en général et moi en particulier, avons pris l'habitude de noter l'histoire de notre vie. Jusque-là tout va bien, me direz-vous, mais après ? Une fois que l'histoire est finalement écrite, que reste-t-il à dire ? Que X fut un meneur d'hommes ? Y corrompit la jeunesse ? Z fut un ami des aveugles ? K une personne qui, malgré ses origines modestes, s'éleva par son dur labeur et grâce à sa bonne fortune, pour devenir (à compléter), avant de, euh, mourir ? Quelle approche incroyablement rudimentaire pour cet écheveau si complexe de liaisons nerveuses, de problèmes émotionnels, d'inconséquences, de facteurs génétiques ou liés au milieu social, de mauvaise éducation, que nous sommes. Et puis, même si nous avons la chance d'être parmi ceux qui peuvent dire : «Ah, ha ! Voilà qui je suis !», combien de temps s'écoulera-t-il avant que nous ne devions ajouter : «Et alors ?»

La balade en voiture à travers les vignobles du Nord de la Californie fut très belle. La vue de ces grappes de raisin, prenant appui sur leurs tuteurs avec autant de patience que le bétail prisonnier des fils barbelés durant une tempête de neige dans le Montana, m'apaisa. Selon la radio, la chasse à l'homme, comme on l'appelait maintenant, s'était concentrée sur un homme au lieu de deux, un homme décrit à présent comme étant «armé et dangereux». On disait que l'agent de police abattu était mort en héros au cours d'une fusillade l'opposant à un homme soupçonné d'être revendeur de

drogue, et même si je ne pouvais pas le voir, je supposais que quelque part mon portrait était diffusé à la télévision. C'était sans doute une photo que j'avais laissée dans le magasin et où l'on me voyait sortant de la pataugeoire que j'avais achetée pour Kiki durant notre premier été. Je lui avais appris à utiliser l'appareil, et la photo que j'avais en tête avait été suffisamment réussie pour que l'on puisse distinguer sur mes bras plusieurs «marques» (c'est ainsi, je pense, que les drogués désignent les cicatrices laissées par une utilisation répétée des seringues) dont je pensais qu'elles seraient invisibles.

Thème

Le texte proposé aux candidats anglicistes était un thème littéraire extrait d'un roman de Michel Butor, *Degrés* (1966). Il était un peu plus long que celui de l'an passé, 373 mots (357 en 2000 et 376 en 1999), mais relativement plus facile à traduire, notamment au début. Les difficultés ne sont apparues qu'à la cinquième ligne avec la traduction de «hurlait un vieux tango». Il s'agissait d'un texte que l'on pourrait qualifier de classique pour ce genre d'épreuve, avec son alternance de passages narratifs et de dialogues.

Les notes des quelques 360 copies s'échelonnent de 00/20 à 15/20 et font apparaître, comme les années précédentes, trois blocs d'égale importance, soit un tiers environ de copies notées de 00 à 05, un tiers de 05,5 à 08 et un dernier tiers de 08,5 à 15. La moyenne de toutes les copies se situe à environ 06,8/20.

Les candidats à ce concours doivent savoir que le système de notation est à la fois très strict et très exigeant. Ce qui paraît mauvais pour ce concours n'est pas nécessairement mauvais en soi. Un 05/20 n'est certes pas une bonne note, mais il faut la relativiser en fonction des exigences connues et requises du concours d'entrée à l'ENS.

Comme les années précédentes, les copies ont été évaluées par un système de points-fautes (PF), selon trois niveaux de gravité : 3PF, 6PF et 10PF, établi à partir d'un barème très détaillé tenant compte des fautes effectivement rencontrées dans les traductions. La meilleure copie a obtenu un total de 66 PF ; la meilleure du deuxième tiers se situait à environ 180 PF et celle du troisième tiers à environ 250 PF. La plus mauvaise copie a eu 475 PF.

Les erreurs de troisième gravité (3 PF) recouvrent les petits faux-sens, les approximations lexicales (par exemple une sous-traduction correcte : *suit - cases* pour «malles»), les maladroites diverses, les problèmes d'orthographe qui n'ont pas d'incidence sur la prononciation d'un mot (par exemple *Wed - nesday* orthographié *Wenesday* ; *September* écrit avec une minuscule), les

problèmes de ponctuation (*the following day Wednesday* : absence de virgule), certains emplois prépositionnels (*on the harbour*).

Celles de deuxième gravité (6 PF) incluent les contresens, les gros faux-sens, les erreurs de syntaxe portant sur la détermination verbale (confusion temps simple / forme en *be + V-ing*, par exemple, comme dans *the masts swayed*), les barbarismes, les calques (*the masts of the barks*), l'orthographe modifiant la prononciation d'un mot (*unhapily*) ou créant un contre-sens (*bier* pour *beer* ; *a hip of ropes* pour *a heap of ropes* ; *ant Elisabeth* pour *aunt*).

Celles de première gravité (10 PF) comprennent les fautes de grammaire fondamentale, dans le domaine nominal (détermination : *at the lunchtime / pluriels fautifs : the youngs*) ou verbal (emploi du present perfect dans un contexte clairement narratif ; emploi de *will* : *we will have difficulties* pour traduire un conditionnel : «nous aurions bien du mal»). Les erreurs concernant les verbes irréguliers ont bien sûr été sanctionnées par 10 PF (**had ran* ; **had fled* ; **had drank*, **swang*), même lorsqu'on pouvait penser qu'il s'agissait d'une faute d'inattention (**he run*), tout comme le mélange des temps (alternance *past perfect / prétérit* au début du texte). Certaines erreurs concernant les prépositions ont également été considérées comme des fautes graves (**had gone on the beach / *he asked a beer / *he arrived at Paris*). Les constructions fautives ont également été sanctionnées par 10 PF (**explained the kids / *learnt to the kids*).

Le texte de cette année ne posait pas de problèmes de compréhension dans son ensemble, bien qu'il se soit avéré que des candidats ne connaissaient pas certaines expressions, telles que «le taxi s'est ébranlé», qui a donné lieu à des traductions fantaisistes. L'ambiguïté de la construction «le jeune cousin aurait appris et expliqué de quelque façon aux petits» n'a pas été source de difficultés dans la mesure où les deux sens ont été acceptés (apprendre pouvait avoir un sens intransitif ou transitif), sauf lorsque la traduction était calquée (**would have learnt and explained the little ones...*), car il fallait introduire des prépositions en anglais (*learn about sth/explain sth to sb*). L'interprétation de «on» dans le dernier paragraphe n'était pas chose aisée. Il était exclu toutefois de le traduire par *we*, qui a été sanctionné par 10 PF. Un passif s'imposait ici, bien que *they* ait été accepté. Les surtraductions peuvent masquer de légers problèmes de compréhension. Ce défaut n'est pas très grave mais a quand même été sanctionné à 3 PF: «le jeune cousin» traduit par *their young cousin* ou *his young cousin*, alors que l'on ne pouvait pas savoir de qui ce personnage était cousin ; «la cousine Louise» rendu par *our cousin Louise* ; «tante Elisabeth» par *their / our aunt Eliza - beth*. Ces deux dernières traductions ont été considérées comme une stratégie d'évitement, qui permettait de ne pas avoir à choisir entre l'article zéro et *the*.

En dehors du verbe «s'ébranler» déjà cité, le lexique n'a pas posé de problèmes de compréhension, bien que certains candidats aient confondu déjeuner et petit déjeuner ; goûter et dîner ; pliant et chaise longue ; la voile (*sail*) et le voile (*veil*). Quelques-uns ignoraient le sens de «demi» dans ce contexte (traduit par *wine, whisky, half a glass*, voire *half a bottle of wine...*).

De nombreuses copies ont témoigné de méconnaissances lexicales, plus ou moins graves. Ne pas savoir traduire «aquarelle» était considéré comme une faute mineure, de troisième gravité donc (3 PF). Inversement, traduire «le mardi 28» par *on Thursday 28th* était sanctionné par un 6 PF, car le nom des jours est censé être connu dès la première année d'apprentissage de l'anglais. Ce genre d'erreur peut relever de la faute d'inattention, mais il appartenait aux candidats de bien relire chaque mot, voire chaque lettre de sa copie. Le verbe pronominal «se réfugier» a parfois donné lieu à un calque **refuge oneself* (10 PF), de même que les expressions «faire les paquets» (**make the luggage* – 10 PF – voire **make the luggages* – 20 PF), «vous autres» (**you others*), «nous payer un goûter» (**pay ourselves a snack*), «beaucoup de trajet à faire» (**a lot of journey / distance to make*). Certaines fautes lexicales ont rendu le texte d'arrivée incompréhensible (*the poles of the barks / the mates of the little boats*).

Le nom «paysagiste» n'a pas posé trop de problèmes (*landscape painter / artist*, mais pas *a painter of landscapes*, l'emploi du nom *seascape* a été bonifié), contrairement à «rapiécée». Pour «faire le tour de la pointe» *the cape* a été accepté, *the headland* bonifié (+ 3 points de bonus). Le nom «estivantes» pouvait être sous-traduit à l'aide de *holiday makers* ou de *summer tourists*, dans la mesure où le contexte («en jupes») rendait inutile le recours à *female (female holiday makers* a bien sûr été accepté, mais non **summer female tourists, *female holidays makers, *summer women tourists*).

Les correcteurs s'attendaient à ce que les candidats connaissent les nuances entre les différentes traductions de «rendez-vous» : *date, rendez-vous* et *appointment*. Seul ce dernier mot était acceptable dans le contexte. Ils exigent une certaine rigueur lexicale : *birthday* et *anniversary* ne sont pas non plus équivalents, pas plus que ne le sont *shirt* et *blouse* ; *boat* et *ship* ; *swing, sway* et *rock...*

Rendre «ont éclaté d'un rire contraint» était difficile sans dictionnaire. Le jury en a tenu compte et a surtout bonifié les bonnes traductions. Le nom «retard» est souvent difficile à traduire et une périphrase permettait de contourner la difficulté (*explained why she would be late*).

Le jury a bien évidemment sanctionné les anachronismes (*CD-player* pour «appareil à disques» et *organizer* pour «agenda») et, dans une moindre mesure, les transpositions culturelles («café» traduit par *pub*, «demi» traduit par *pint* ou *half a pint*).

D'un point de vue grammatical, l'emploi des temps n'aurait pas dû poser de problèmes : *past perfect* pour traduire le plus-que-parfait et emploi du prétérit dans un contexte narratif. Au début du passage, le jury a accepté la traduction du plus-que-parfait par un prétérit, à condition que son emploi soit systématique et cohérent. Il a en revanche sanctionné le mélange des temps (plus-que-parfait traduit parfois par un prétérit, parfois par un *past perfect*, ce qui dénaturait la cohérence temporelle du texte français). Le *present perfect* pour traduire le passé composé narratif a été considéré comme une faute de première gravité. Il en va de même pour les fautes de syntaxe (**announcing him that... / *is becoming iller and iller / *escaped the hotel / *treat us a meal / *we would hardly... wouldn't we?*), pour l'emploi abusif de *be + V-ing* (*he had been drinking half of it*) et les fautes concernant la détermination nominale (**in the mid-September / *an half / *we'll walk around the headland before the sunset / *it was a fine weather / her wife pour his wife / *they met for the lunch / *the Maine's station*).

Il est demandé aux candidats de lire attentivement le texte de départ et de ne pas traduire par exemple un article défini par un autre article, comme «les chemises et les jupes» rendu par *shirts and skirts*, groupe nominal grammaticalement correct, mais ne correspondant pas au texte original. Comme cela a souvent été dit, la compréhension parfaite du texte source est aussi nécessaire que la maîtrise des techniques de traduction entre les deux langues. Il est également indispensable pour ce concours, rappelons-le, très exigeant, de maîtriser la grammaire anglaise et d'avoir un vocabulaire très riche à sa disposition. Le rapport de l'année dernière soulignait à juste titre que si des lacunes ponctuelles sont toujours possibles dans le domaine lexical, il devient illusoire, en deçà d'un certain niveau de connaissances, d'espérer pouvoir réussir l'exercice du thème anglais. Il est indispensable de consacrer beaucoup de temps et de rigueur à l'apprentissage de la grammaire et du lexique.

Comme les années précédentes, ce rapport sera conclu par une proposition de traduction, incluant quelques variantes, qui vise à montrer comment pouvaient être résolues les difficultés particulières de cet extrait du roman de Michel Butor. Il doit être clair que d'autres solutions pouvaient être proposées. Il n'existe pas une traduction seule et unique d'un texte. Les correcteurs en ont pleinement conscience.

Traduction proposée

Let us now return [come back] to Monsieur Bailly, who, in the middle of September, on the day he received [had received] his wife's letter telling him she wouldn't come back from Orléans the following day, that is on Wednesday, but only on Sunday, the 26th, had left the hotel, while his children had gone to the beach with Alain Mouron, had in fact fled [run away] from the

hotel, and after dumping his letter to Claire in the letter box [mail box], had taken refuge in a café by the harbour, where a record player was blaring out an old tango, hoping that the young cousin would have somehow told the children and explained to them why their mother would be late.

He had ordered a glass of beer and (had) drunk half of it (the weather was nice, the masts of the small boats were rocking on the shallow water [waters]; a landscape artist sitting on a folding chair was washing a water-colour in front of a large pile [heap] of ropes with a whole circle of holiday makers [vacationers] in their cotton-print skirts and hats [wearing skirts and cotton-print hats] behind him), when he saw the door open and Alain walk towards [toward] him, looking serious, followed by René, Georges and Agnès.

« They would like to know what aunt Elisabeth says in her letter. »

« Well, unfortunately, Cousin Louise's health is getting worse and worse. Mum sends her love to all of you and promises she'll be here [to be here] on Sunday, mind you, Sunday the 26th, not next Sunday. She will be here to pack things up [to pack everything] and put the shirts and skirts into the trunks. We'd have a hard time on our own, wouldn't we? »

The children gave a forced [constrained] laugh [burst into forced laughter]. Look at this boat sailing into the harbour with its [her] patched-up [mended] sail. Aren't you kids thirsty? We're going to eat a snack here, then we'll walk around the headland before sunset.

The next [following] day, alone in his bedroom, checking his agenda, he noticed that today was his 10th wedding anniversary.

And on Tuesday the 28th, he arrived in Paris with his wife and children.

Alain Mouron was met by his father [AM saw his father, who was waiting for him]. They were asked to lunch the next day [to meet (up) at lunch time the next day] and then the taxi set off. It wasn't a long drive from the 'gare du Maine' [the Maine train station] to the rue Pierre-Leroux.

Texte source

Revenons à M. Bailly, qui, au milieu de septembre, le jour où il avait reçu la lettre de sa femme lui annonçant qu'elle ne reviendrait pas d'Orléans le lendemain mercredi, mais seulement le dimanche 26, avait quitté l'hôtel, tandis que ses enfants étaient allés sur la plage, accompagnés d'Alain Mouron, avait fui l'hôtel, et, après avoir jeté dans la boîte sa lettre pour Claire, était allé se réfugier dans un café sur le port, où un appareil à disques hurlait un vieux tango, en espérant que le jeune cousin aurait appris et expliqué de quelque façon aux petits le retard de leur mère.

Il avait commandé un demi et l'avait bu à moitié (il faisait beau, les mâts des barques se balançaient sur l'eau basse ; un paysagiste sur un pliant lavait

une aquarelle devant un tas de cordages, avec tout un public d'estivantes en jupes et chapeaux de toile imprimée derrière lui), lorsqu'il a vu la porte s'ouvrir et Alain s'avancer, l'air grave, suivi de René, de Georges et d'Agnès.

« Ils voudraient savoir ce que tante Elisabeth dit dans sa lettre.

- Eh bien, malheureusement, la cousine Louise est de plus en plus malade. Maman vous embrasse bien tous et promet d'être là dimanche, attention, pas dimanche prochain, seulement le dimanche 26 ; elle sera là pour faire les paquets, pour mettre les chemises et les jupes dans les malles ; nous aurions bien du mal à nous tout seuls, n'est-ce pas ? »

Les enfants ont éclaté d'un rire contraint.

« Regardez ce bateau qui rentre avec sa voile rapiécée. Vous n'avez pas soif, vous autres ? Nous allons nous payer un petit goûter ici, puis nous irons faire le tour de la pointe avant le coucher du soleil. »

Le lendemain, seul dans sa chambre, regardant son agenda, il s'aperçut que c'était l'anniversaire de son mariage, dix ans plus tôt.

Et le mardi 28, il est arrivé à Paris avec sa femme et ses enfants. Alain Mouron a retrouvé son père qui l'attendait; on leur a donné rendez-vous pour le lendemain à l'heure du déjeuner, puis le taxi s'est ébranlé ; il n'avait pas beaucoup de trajet à faire de la gare du Maine à la rue Pierre-Leroux.

Michel Butor, *Degrés*, 1966.

Oral

Explication de texte sur programme (LV-1)

A. Généralités

1. Cette année, 35 anglicistes sur 2600 candidats étaient admissibles. 10 élèves ont obtenu la moyenne. Les notes sont allées de 0,5 à 17/20. La moyenne générale de l'épreuve est de 6,55/20. 14 candidat(e)s ont travaillé sur Shakespeare, 7 sur MacNeice, 14 sur Hemingway.:

- Sur Shakespeare, la moyenne est de 6,75. Les notes vont de 0,5 à 17.
- Sur MacNeice, la moyenne est de 4. Les notes vont de 1 à 10.
- Sur Hemingway, la moyenne est de 7,64. Les notes vont de 1 à 15.

2. Le temps de préparation est de 1h. Le texte proposé est tiré au hasard par l'élève parmi d'autres sujets possibles. Le texte compte environ 50 lignes, mais cette longueur peut varier selon la forme ou la difficulté du texte. L'épreuve en elle-même dure au maximum 30mn. Beaucoup de bonnes analyses se sont faites dans un temps oscillant entre 20 et 25mn. Certain(e)s

candidat(e)s n'ont parlé que 10 ou 12mn et ont été pénalisé(e)s, car leurs analyses auraient pu être plus complètes en utilisant le temps imparti. Comme les textes officiels l'y autorisent, le jury n'a pas posé de questions aux candidat(e)s, et s'en tiendra à cette politique pour les années à venir, et ceci pour trois raisons principales :

-L'épreuve d'analyse d'article de presse (et non de «civilisation», comme on l'entend dans les couloirs) permet précisément de juger de la spontanéité du (ou de la) candidat(e) dans la langue étrangère.

-Le jury a préféré se donner le temps de délibérer à chaud sur chaque cas dans les 5 ou 10 mn laissées libres, ce qui permettait une meilleure appréciation de la prestation, pondérée éventuellement en fin de matinée ou de journée en fonction des autres candidat(e)s.

-L'épreuve d'explication de texte est une épreuve parfaitement calibrée et définie, et les candidat(e)s savent fort bien ce qui est attendu d'eux/elles. Ils/elles ont donc 20 ou 25mn pour faire leurs preuves sur des textes supposés parfaitement connus. Pour MacNeice, dont si peu de poèmes étaient au programme, et sur lesquels on pouvait donc attendre des lectures très précises, pourquoi poser des questions à un/une élève qui ne savait même pas prononcer les mots du texte qu'il lisait (ce fut la grande surprise de l'année)? Idem pour Shakespeare : à quoi bon poser des questions à un(e) élève qui confond les personnages et ne sait pas prononcer *Sir* ou *sword*?

3. Le jury s'était refusé à «verrouiller» l'interprétation. Il n'avait donc pas préparé un corrigé modèle pour chaque texte, une sorte d'explication idéale vers laquelle chaque élève aurait dû tendre. Le jury s'était simplement mis d'accord sur un minimum exigible : étudier le comique dans une scène comique, parler de la métrique dans un poème, repérer l'ironie d'un texte, insister sur le côté visuel de telle scène de théâtre, etc. Il s'est ainsi laissé surprendre, voire convaincre, par des analyses qu'il n'aurait pas lui-même risquées, mais le commentaire était d'une telle cohérence, d'une telle force de conviction, d'un telle maîtrise méthodologique, que ces prestations ont été valorisées. Ainsi, une candidate a-t-elle lu une scène de pêche dans *Fiesta* sur un mode allégorique et presque mystique, une interprétation que ne partageait absolument pas le jury, mais qui a été bien notée dès lors qu'il s'agissait tout simplement d'un bon travail. Il faut noter cependant que 5 autres candidat(e)s ont curieusement tenté le même exercice (pas seulement sur Hemingway), qui s'est avéré catastrophique, car le texte était oublié au profit d'un discours plaqué.

B. A éviter absolument

1. Quatre remarques préliminaires :

-Beaucoup de candidat(e)s n'ont pas énoncé de problématique, mais ont directement annoncé leur plan sans que la logique de ce dernier apparaisse au jury.

-Beaucoup de candidat(e)s ont omis de donner une vision globale du texte avant de se lancer dans leur commentaire : ni la structure du passage ni sa cohérence ni sa forme n'étaient soulignées.

-Quelques candidat(e)s n'ont même pas donné de plan. D'autres ont proposé des plans qui n'avaient de plan que l'apparence, soit qu'ils/elles s'efforcent désespérément de l'organiser en trois parties (ce qui n'est nullement une obligation dans ce type d'épreuve), soit qu'ils ne respectent aucune des règles élémentaires d'un bon plan (dialectisation et dynamisation, notamment).

-Nombre de candidat(e)s, capables de repérer des effets du texte, n'ont su les nommer avec précision. Une explication de texte n'est certainement pas un catalogue de figures de rhétorique (le cas s'est produit à deux reprises), mais un lexique critique pertinent s'avère nécessaire à une analyse claire et efficace. Être incapable de nommer un enjambement ou un pentamètre iambique, voire tout simplement une métaphore ou une métonymie peut être lourd de conséquences, puisque le/la candidat(e) est obligé(e) de perdre du temps à expliquer confusément ce qu'il/elle perçoit au risque de manquer d'autres aspects essentiels du texte.

2. Quatre défauts de fond :

-Trop de candidat(e)s tentent de plaquer des bribes de cours plus ou moins bien digérés sur n'importe quel texte. Ce manque de distance par rapport à la préparation reçue est une erreur grossière : le jury attend une étude précise d'un texte précis ; cette épreuve n'est pas une question de cours. D'autant que le jury s'efforce de proposer des passages qui n'auront pas été forcément étudiés en classe...

-Le jury a été frappé de voir à quel point certain(e)s élèves ignoraient jusqu'à la nature même du texte : dialogue, monologue intérieur, poème, description narrative, successions de points de vue, etc. Une seule candidate sur 35 admissibles s'est livrée à un exercice de scansion... Qu'il soit clair que pour le jury aucune méthode n'est privilégiée, aucune école de pensée : le jury veut qu'on lui parle du texte comme d'un texte, voilà tout. Le jury a noté que les élèves avaient le plus grand mal à percevoir le comique et à en parler, comme si rire au concours était un exercice indigne.

-Beaucoup trop de candidat(e)s, justement, se servent du texte comme pré-texte : on parle longuement du reste de l'oeuvre sans que la mise en perspective du passage apporte la moindre lumière sur le texte proposé ; on se sert

du texte comme simple support à idées, à concepts philosophiques, à discours idéologiques ; on ne cite pas le texte, ou si on le fait, on ne commente pas la citation. Le texte est seulement l'illustration d'un message abstrait.

-Ce défaut vient la plupart du temps d'une confusion fondamentale : le/la candidat(e) superpose trop fréquemment l'auteur, l'écrivain, et le narrateur, ou en règle générale l'instance de l'énonciation. Ce brouillage a été systématiquement à l'origine de très mauvaises prestations, qui oublièrent de balayer le texte dans sa cohérence et dans ses articulations intimes, au profit de paraphrases maladroitement ou de discours pompeux sur, par exemple, «*the concept of nada*»...

C. Quelques explications sur les notes attribuées

Le jury a attribué de très mauvaises notes à des candidat(e)s jugé(e)s non susceptibles de devenir des anglicistes de très haut niveau. Il a en revanche parié sur des candidat(e)s dont les analyses subtiles, l'intelligence manifeste, ou la culture générale laissaient prévoir un plein épanouissement intellectuel, quitte à ce que l'École se charge dans les 2 premières années du cursus offert de corriger les défauts les plus visibles (phonétique défectueuse ou petites erreurs lexicales). Suivent quelques exemples qui devraient aider préparateurs et élèves :

-Pourquoi 0,5/20 ? Anglais inadmissible à tous égards, texte lu comme pré-texte. Interprétation fautive, non pertinente et incohérente de bout en bout. Idem de 2 à 5, selon la gravité.

-Pourquoi 6/20 ? Très mauvais plan, anglais très fragile, rien sur la littérarité du texte, mais quelques efforts dispersés. Prestation souvent très écrite.

-Pourquoi 8/20 ? Plan très clair, attention à la lettre du texte, mais escamotage d'un pan entier du passage et rares dérapages grammaticaux, alarmants.

-Pourquoi 10/20 ? Le minimum exigible est là, mais très mal exploité. Anglais acceptable, mais effet de catalogue, confusion auteur/narrateur, contradictions, omissions gênantes, impression de plaquage...

-Pourquoi 12/20 ? Plus que le minimum exigible. Très bonne lecture, très expressive (la candidate chante la chanson qui se trouve dans le passage), bon plan, bon balisage du texte, mais parfois confus et répétitif et des défauts dans le système phonétique.

-Pourquoi 14/20 ? Très peu de notes, lecture très fine et très littéraire du texte, mais débit nerveux et saccadé, quelques raisonnements confus, et défauts phonétiques récurrents.

-Pourquoi 17/20 ? Regarde le jury et ne lit que très peu ses notes, anglais de grande qualité, références culturelles pertinentes, analyse fouillée et subtile du texte, grande maîtrise méthodologique (scansion). Alors pourquoi pas

18 ou plus ? Pas de problématique, pas de transitions entre les parties, quelques erreurs lexicales et phonologiques.

Analyse d'un texte hors programme (LV-1)

L'épreuve dure trente minutes, après une heure de préparation en loge. Elle est composée de **trois** parties distinctes : la première consiste, après l'introduction et la présentation du plan, à résumer le texte. La seconde partie est le commentaire à proprement parler, la dernière un entretien avec le jury.

Le candidat peut choisir tel ou tel extrait pour la lecture (qui se fait généralement après l'introduction), celui-ci n'étant pas obligatoirement le premier paragraphe du texte : certains candidats ont choisi, avec raison, de lire un passage qui leur paraissait illustrer un point central de leur commentaire. On rappellera que la lecture n'est pas un exercice scolaire : elle est « lecture » au sens plein du terme puisqu'elle rend compte, lorsqu'elle est bien faite, de la bonne compréhension du document par le candidat. Il est donc nécessaire de s'entraîner à cet exercice et de veiller, par exemple, à l'accent tonique et au rythme de la phrase.

Résumé

Dans la mesure du possible, le résumé ne doit pas se faire paragraphe par paragraphe mais, de préférence, de façon synthétique : on évitera ainsi les litanies lassantes du type «*in the thirteenth paragraph*», «*then, in the fourteenth paragraph*», etc. Le résumé doit être vivant et le candidat doit rendre compte de toutes les informations contenues dans le texte. Il est fondamental de tenir compte de la nature du journal ou du magazine dont les références sont toujours citées, de la date d'écriture et, si des indications sont données à ce sujet, de l'identité et par conséquent de la subjectivité de l'auteur. On citera l'exemple de ce texte portant sur la question très controversée des indemnités (réparations) à verser aux noirs américains dont les ancêtres ont été victimes de l'esclavage : l'auteur, lui-même afro-américain (ce qui apparaissait très nettement dans ses propos), mettait en place une argumentation très critique contre ce projet défendu par certains, et le fait qu'il fût noir donnait à ses objections un impact particulier qu'il fallait évidemment commenter. On ajoutera enfin que la connaissance de termes techniques aussi simples que «*head*» et «*subhead*» est conseillée, d'une manière générale celle d'un lexique approprié permettant de décrire un texte de presse.

Commentaire

L'étude de texte hors programme n'est pas, comme trop de candidats semblent le croire, une «épreuve de civilisation», britannique ou américaine,

mais une analyse de texte portant sur des faits de société, de culture et de civilisation au sens le plus large du terme. Le jury ne demande donc pas aux candidats de faire tel ou tel développement sur, par exemple, le mode de fonctionnement des élections aux États-Unis, sous prétexte que le texte étudié traite du décompte des voix en Floride lors des dernières élections présidentielles, mais de rendre compte de la spécificité du document proposé. Dans un autre cas, un texte, où il n'était question que de Londres et des différences sociales qui s'y manifestent, a fait l'objet d'un commentaire sur le contraste entre le Nord de l'Angleterre (pauvre) et le Sud (riche), chiffres à l'appui, sans aucun rapport avec le document proposé. Le jury a ainsi souvent eu l'impression que les candidats avaient appris par cœur des fiches sur les systèmes politiques, les classes sociales, la géographie etc. et qu'ils cherchaient à faire montre de leur savoir coûte que coûte. Insérer dans son commentaire des blocs fossilisés est vivement déconseillé. Bon nombre de clichés, de développements hors-sujet, voire de contresens, seront ainsi évités. Le commentaire n'est pas non plus un second résumé, vu sous un angle différent, mais l'analyse méthodique d'une question centrale étudiée dans ses tenants et aboutissants. Commenter divers points du texte de façon décousue ne mène à rien : une grande importance est accordée par le jury aux capacités d'argumentation et de présentation logique. Enfin, il est important de tenir compte des documents iconographiques (en général, un dessin humoristique, mais parfois aussi une photographie ou un schéma) qui peuvent accompagner le texte.

Par ailleurs, les candidats doivent éviter les chevilles maladroites telles que « *there is* », « *we have* », « *we can see* », « *as a conclusion, we can say* » etc. Certains dictionnaires, par exemple le *Robert & Collins*, proposent en annexe un grand nombre de termes et expressions permettant de présenter une opinion, une argumentation, une critique, de souligner un argument ou de mettre un détail en valeur, enfin d'amener logiquement une conclusion: il est vivement recommandé aux candidats de se familiariser avec ce lexique et d'enrichir ainsi un vocabulaire souvent indigent.

Entretien avec le jury

Dans la troisième partie de l'épreuve, le jury pose un certain nombre de questions au candidat. Celles-ci ne sont JAMAIS des questions pièges : elles visent avant tout à faire développer ce qui a pu être omis dans le résumé ou analysé de façon obscure dans le commentaire. L'entretien permet également d'évaluer la capacité du candidat à parler sans notes et à s'exprimer librement dans une langue aisée et authentique. Il est très important, comme pendant tout le déroulement de l'épreuve, de regarder le jury, ne pas s'adresser à sa table ou à ses papiers et de mesurer ses gestes. Si certains candidats ont une

excellente connaissance de la langue, un grand nombre d'entre eux commettent des fautes graves (grammaire, syntaxe, accents etc.). Des mots aussi courants que *beginning*, *developed*, *determine*, *economic*, *opinion*, *great*, etc. font l'objet de prononciations fantaisistes, les verbes irréguliers sont malmenés, les conjugaisons également ; enfin, bon nombre de solécismes et barbarismes sont à déplorer : toutes ces insuffisances trahissent un manque d'entraînement patent. La meilleure préparation est sans doute de passer de nombreuses « colles » (l'épreuve ne s'improvise pas entre l'écrit et l'oral), d'écouter le plus d'anglais possible, de travailler avec un dictionnaire de phonétique et une grammaire.

Les textes proposés provenaient de la presse de l'année (*The Economist*, *The International Herald Tribune*, *Newsweek*, *Time Magazine*, *The New York Times*, *The Washington Post*, *US News and World Report*, *The San Francisco Chronicle*, etc.) et les sujets abordés étaient très étendus ; on citera par exemple : l'exécution de Timothy McVeigh, les projets éducatifs aux USA, Ralph Nader, le lobby anti-tabac et la multiplication des procès contre les fabricants de cigarettes, les *reality shows* sur les chaînes américaines, la diaspora colombienne à Miami, l'ambition d'Hillary Clinton, les imitateurs des hommes politiques et leur impact sur l'opinion américaine, le renouveau de la *Beatlemania* chez les adolescents, l'IRA, la crise du chemin de fer en Grande-Bretagne, les pubs et l'alcoolisme, la crise de la fièvre aphteuse, la vente aux enchères des archives d'Alice Liddell (l'Alice de Lewis Carroll) par sa petite-fille, la Grande-Bretagne et le refus du fédéralisme européen.

Analyse de texte hors programme (LV-2)

En ce qui concerne les conditions de déroulement de l'épreuve, la finalité de l'exercice, la nature des textes proposés aux candidats, nous renvoyons aux rapports des années précédentes, notamment celui de 1999. A la suite d'une demande des préparateurs, nous avons limité le champ des sujets cette année à des faits ou des « phénomènes » politiques, culturels, de société, concernant la Grande-Bretagne et les États-Unis uniquement.

Comme l'année dernière, nous voudrions surtout ici insister sur des points qui ne nous ont pas paru bien compris par les candidats et donner quelques conseils.

1. La gestion du temps et du contenu

Certains candidats font une présentation beaucoup trop courte (10 minutes au lieu de 20 minutes). Par ailleurs, nous rappelons que l'épreuve consiste à faire un résumé problématisé (et non une paraphrase) de l'article,

puis un commentaire dans lequel le candidat peut s'impliquer sans cependant faire des jugements de valeurs péremptives tels que «l'éducation sur internet n'a aucune utilité». La présentation est toujours suivie d'un entretien qui a une grande importance dans l'évaluation que fait le jury du candidat. Nous avons remarqué que les candidats ont beaucoup de mal à dialectiser. Nous ne leur demandons pas (ou pas forcément) de prendre une position personnelle et uniforme sur la peine de mort, internet, la politique de Blair, le cinéma hollywoodien, le mariage des homosexuels dans le Vermont... Les candidats donnent un point de vue sans vraiment l'argumenter, mais surtout ils présentent rarement d'autres perspectives que la leur, ce qui ne les rend pas très convaincants. Par ailleurs, ils ne pensent pas souvent à ouvrir le débat en faisant des comparaisons avec la situation en France ou à utiliser leur culture sur les autres pays dont ils étudient la langue (Italie, Allemagne, Espagne...). Durant l'entretien qui suit leur présentation, le jury n'essaie jamais de «piéger» le candidat, mais au contraire, nous partons à la recherche de qualités qui n'auraient pas été suffisamment mises en valeur durant la prestation de celui-ci. Malheureusement, les candidats ne saisissent pas toujours les pistes, les ouvertures que nous leur proposons. Il faut savoir que le jury est parfois amené à se faire «l'avocat du diable» et ils ne doivent pas s'offusquer de questions portant sur les avantages possibles de l'enseignement par internet, ou les arguments que l'on pourrait proposer en faveur de la peine de mort... Nous avons donc été la plupart du temps gênés par la rigidité des positions des candidats.

2. La prestation orale

Nous rappelons que les candidats ne doivent pas REDIGER leur présentation (en dehors éventuellement de l'introduction et de la conclusion). Nous avons apprécié les candidats qui faisaient un réel effort de communication, qui nous regardaient, nous souriaient, articulaient... Nous recrutons de futurs Normaliens dont la plupart seront enseignants ou chercheurs et seront amenés à faire des présentations orales. Il est donc fortement recommandé de travailler la prise de parole en public. Nous comprenons bien sûr combien ils sont angoissés par la situation particulière dans laquelle ils se trouvent quand ils passent le concours, mais nous tâchons d'être aussi bienveillants que possible pour les aider à surmonter ce problème et aimerions qu'ils fassent preuve d'un peu plus d'aisance et de conviction.

3. La langue

Certains candidats n'avaient pas les moyens linguistiques qui leur auraient permis de faire des exposés moins réducteurs. Nous n'avons pas des exigences démesurées pour cette épreuve de deuxième langue, mais nous

aimerions cependant entendre moins de /i/ longs et des /th/ un peu plus anglais, non des /z/ et des /s/. L'accentuation est très rarement correcte. En ce qui concerne la grammaire il serait préférable de prononcer distinctement les s à la troisième personne du présent, et de mieux savoir utiliser la détermination nominale (*the internet* mais \emptyset *racism, information* et pas *informa-tions...*). La plupart des termes de base dans le commentaire d'articles de presse sont toujours mal prononcés ou mal utilisés, mais également des mots aussi courants que «*to develop*», «*interesting*», «*to comment*», «*analysis*»... Par ailleurs, nous préférons que les candidats utilisent des mots simples en anglais plutôt que de donner le terme plus précis en français (ou de le demander au jury).

Nous avons favorisé les candidats qui arrivaient à faire des présentations intéressantes et dynamiques, dans une langue correcte, sans être parfaite. Cette année, les notes se sont échelonnées de 02 à 15. Les résultats n'ont donc pas été aussi brillants que certaines années précédentes.

Arabe

Écrit

Version

Cette année, un seul candidat a choisi la version arabe dont le texte, d'une langue claire, simple et élégante ne présentait pas beaucoup de difficultés. Aussi le candidat a-t-il réussi à le traduire correctement et à le rendre dans un bon style. En dehors de rares faux-sens ou impropriétés, le texte a été bien compris. Le style du candidat révèle par ailleurs une bonne maîtrise du français, ce qui lui a permis de rendre les images du merveilleux qui caractérisent le texte.

Traduction proposée : Les filles de l'eau

Les histoires que les pêcheurs de perles dans le Golfe racontent sur ses couleurs, ses crustacés et ses nacrés, ainsi que sur les diverses sortes de poissons, de roches et d'arbres gisant dans le fond de la mer sont des plus délicieuses et des plus merveilleuses.

A propos de leur mode de vie, ces pêcheurs te racontent que, pendant la saison de plongée, ils passent des journées entières sans voir la terre, ni apercevoir un être humain. Ils disent également qu'ils ont leurs propres chansons et airs dont les sonorités retentissent sur la surface de l'eau, et qu'ils tiennent dans les bateaux des séances nocturnes pendant lesquelles ils se retrouvent pour les veillées et les discussions amicales. Et ils ont encore d'autres histoires délicieuses.

L'une des plus délicates que j'ai entendues, m'a été racontée par l'un d'eux :

« Autrefois, les mers, dit-il, étaient différentes de ce qu'elles sont de nos jours. Nos pères trouvaient dans leurs fonds beaucoup de choses étranges et merveilleuses. Un jour, il est arrivé à mon père, lui-même pêcheur de perles, de trouver entre deux roches au fond de la mer l'une des filles de l'eau dont la moitié est celle d'un poisson et l'autre moitié celle d'un être humain parfaitement constitué. Toutefois, elle possédait un charme semblable à celui des plus belles femmes. Ils se plurent l'un à l'autre. Lorsqu'il arrivait à mon père de tarder quelques jours à faire sa plongée et la rejoindre dans sa demeure entre les deux roches, elle remontait à la surface de l'eau comme si elle le cherchait. Mon père, ayant pris de l'âge et arrêté de plonger, elle continua pendant un certain temps à surprendre les bateaux des pêcheurs par ses cris, comme si elle pleurait et sanglotait. »

« Mon père me dit un jour : O mon fils, par Dieu, si notre amie parlait l'arabe, j'aurais su, grâce à elle, où se trouvaient les trésors cachés au fond de la mer ; nous serions alors devenus riches, à l'abri du besoin et de la misère jusqu'à la fin des temps. »

Amin Nakhlè, *Feuillets d'un voyageur*, 1976.

Espagnol

Écrit

Version

Le sujet proposé cette année aux candidats était un extrait du roman de Adelaida García Morales, *El Sur*. Le texte ne présentait pas de grandes difficultés et il a été généralement compris même si l'on peut déplorer que certains candidats ignorent des mots usuels comme *el vestido*, *la pulsera*, *el pelo*, *quejarse...* ou des termes essentiels comme *ni siquiera*, *más bien*, *ya*, *pues*. Un Rapport n'est pas un sottisier mais il convient de souligner que l'ignorance quand elle s'ajoute à l'émotion d'un jour de concours ou au manque de discernement peut amener les candidats à écrire des aberrations : *las pieles* traduit par les peaux, voire les pieds, ou même les poils dont la douceur attire la caresse !

C'est la qualité du français qui a départagé les copies. Nous avons pénalisé les non-sens, le charabia, les traductions aberrantes tandis que les traductions qui montraient une bonne connaissance des deux langues et un souci de passer de l'une à l'autre en respectant le registre, le ton et le niveau de langue étaient valorisées. Ainsi, l'erreur sur le temps ou pire le barbarisme de conjugaison ont été considérés comme des fautes graves dans la traduction de *aunque* la *admiraba* (dans de nombreux rapports l'on rappelle que le subjonctif s'impose après «bien que» en français) mais le candidat qui choisit de traduire par «même si je l'admirais» plutôt que par «bien que je l'admirasse» a été valorisé.

Le nombre de candidats ayant composé en espagnol a augmenté de façon significative ; ce dont nous nous réjouissons d'autant plus que les résultats honorables dans les séries Sciences humaines et Lettres montrent qu'il s'agit d'un véritable choix et non d'un pis-aller.

Voici la liste des principales difficultés rencontrées par les candidats :

Cumplí siete años : le choix du temps doit se faire à partir d'une réflexion globale sur le texte. *Cumplí* et plus bas *fuiste*, *me atreví*, *la odié*, se rapportent à des faits ponctuels inscrits dans un passé révolu, d'où l'emploi du passé simple en espagnol. Mais le *recuerdo* situé à la fin du texte actualise le tout ; seul le passé composé peut rendre en français ce présent du souvenir.

Lo que a mí me ilusionaba?: *vestir aquel uniforme* : beaucoup de constructions laborieuses : «ce que c'était qui», ou fautives : «ce qui me faisait

rêver ? Porter...» Il est indispensable de garder du temps à la fin de l'épreuve pour relire attentivement le texte français auquel on a abouti en prenant quelque distance avec le texte espagnol.

Las pocas veces que : il fallait éviter «les peu de fois».

Como todas ellas / una más entre ellas : attention aux hispanismes «toutes elles» et «une de plus »;

Solía darme otro nombre : soler peut être rendu par «généralement / souvent...» et non systématiquement par «avoir l'habitude de... »

Relacionarme con aquellas niñas : beaucoup d'hésitations sur ce verbe qui selon María Moliner peut signifier *tener o entablar relaciones una persona con otra*. Nous avons accepté les deux notions : entrer en relation, aborder, se lier avec etc. ou avoir des relations. Nous avons pénalisé le faux sens «se relier à».

La traduction du mot *niñas* demande réflexion : il convient d'éviter «filles » ici, («aborder ces filles» n'est pas dans la tonalité du texte) alors que ce serait la bonne traduction pour *escuela de niñas*. Plus bas *una niña casi salvaje* peut être rendue par «une enfant».

Pues, el mío et plus bas *pues mamá hablaba* : de façon illogique certains traduisent par «donc» voire, ce qui n'a jamais lieu d'être par «puis» ou «mais».

Me convertía en alguien : attention à l'hispanisme : «me convertissait en quelqu'un».

Se quejaba, una congoja, el espanto, una gran dicha, nitidez, fantasía : termes souvent ignorés et traduits avec plus ou moins de bonheur selon l'analyse du contexte .

Yo era ya una niña et plus bas ya anidara : fréquente omission de *ya*. Etourderie ou ignorance ? Il convient de faire preuve de plus de rigueur.

Ella gritaba asustada : l'omission de la virgule («elle criait effrayée») est une faute de français.

Sólo al recordar sus palabras ou plus bas *al regresar de alguna compra* : pensez à opérer des changements de catégorie grammaticale pour traduire

al+infinitif qui s'il ne présente pas de difficultés de compréhension est impossible à rendre littéralement ; nous proposons «au seul souvenir de», et «au retour de».

Aunque la admiraba : nous avons évoqué au début de ce rapport les graves fautes commises par les candidats qui bien que ne le connaissant pas se risquent à conjuguer l'imparfait du subjonctif. De plus, une traduction par «même si» ou «pourtant» était bien préférable. Ces remarques se trouvaient déjà dans le Rapport 2000 pour *Aunque sospechaba*.

Se le ocurría darme : ne pas confondre *ocurrírsele* avec *ocurrir* ; ont été valorisées les traductions qui évitaient le mot à mot «il lui venait à l'idée de» ; par exemple : «elle songeait à».

Recuerdo aquellos besos : «se rappeler de» est incorrect.

Aquellos besos suyos : un trop grand souci de traduire tous les mots a conduit certains candidats à des formulations saugrenues en français : «ces baisers qui étaient les siens». La traduction est souvent un exercice frustrant qui donne l'impression de laisser de côté une nuance.

Sin llegar nunca a conseguirlo : l'apparente redondance de cette expression n'a pas à être rendue : dans les dictionnaires bilingues (Pompidou, ou encore le Larousse) l'on trouve «*llegar a* : avec certains verbes à l'infinitif il en prend le sens : *llegó a oír* = il entendit» ; María Moliner semble réserver cet emploi aux verbes de perception : «*llegar a ver* = *divisar*» mais note «*durar, existir, o vivir bastante tiempo para hacer la cosa que se expresa : no llegará a cansarse porque le echarán antes*».

Traduction proposée

J'ai eu sept ans quelques jours plus tard. Je ne pouvais pas faire de fête parce que je n'avais pas d'amies à inviter. Je ne comprenais pas pourquoi tu refusais aussi obstinément de m'envoyer à l'école. Maman en avait trouvé une, mais tu n'es même pas allé la voir. Moi, je n'avais rien contre les religieuses [les bonnes sœurs]. Je n'en connaissais aucune. Mais j'éprouvais le désir impérieux d'aller à l'école, n'importe laquelle [d'aller dans une école, quelle qu'elle soit] ; ou plutôt, sais-tu ce dont je rêvais ? C'était de porter cet uniforme que je voyais sur tant de petites filles les rares fois où vous m'emmeniez à la ville. Tu n'imagines pas ce que j'aurais donné pour mettre cette robe noire à col blanc et dur, avec un ruban rose saumon à la taille. Et surtout, cette cape, noire, elle aussi, tout comme le chapeau de forme arrondie et

bords étroits. J'aimais tant m'imaginer habillée ainsi, comme elles, comme si j'étais en réalité l'une d'entre elles. Dans mes rêveries, je me donnais généralement un autre prénom. J'estimais que Mari Carmen était le plus approprié pour me lier avec ces fillettes. Car il me semblait que le mien, Adriana, faisait de moi quelqu'un de différent et de spécial. J'ignore pourquoi je n'ai jamais osé te demander la permission d'entrer dans une école. Peut-être était-ce à cause de la colère avec laquelle tu parlais à maman quand elle se plaignait en affirmant que j'étais déjà une enfant presque sauvage [j'étais déjà une petite sauvagette, ou presque.] Chaque fois que je vous entendais vous disputer sur ce sujet et qu'elle se mettait à crier, effrayée, [avec effroi], je ressentais une angoisse insupportable. Car maman parlait comme si, en fait, le germe de cette épouvante qui semblait la perturber, elle, nichait déjà au fond de moi. Parfois, au seul souvenir de ses paroles, je pleurais amèrement et je l'évitais. [j'évitais de la croiser / sa présence]. Plus d'une fois [à plusieurs reprises], je l'ai ouvertement détestée. Et pourtant, en même temps je l'admirais et je ressentais un grand bonheur quand, au retour d'une course ou d'une promenade en ville, elle songeait à me donner un baiser. Je me souviens tout particulièrement de ces baisers-là, liés au parfum qui l'enveloppait, au tintement de ses bracelets, à la douceur de ses fourrures et à ses cheveux, noirs et bouclés, que j'essayais de caresser sans jamais y arriver.

Thème

82 candidats ont cette année composé en thème espagnol. Le jury a utilisé de la façon la plus large l'échelle des notes mise à sa disposition : de très bonnes ou bonnes notes pour des travaux de bon aloi, des notes très basses pour des copies franchement mauvaises. L'éventail des notes s'étend ainsi de 17/20 à 0,5/20.

Une langue ne comportant à l'évidence aucun problème de compréhension, une narration linéaire accompagnée de quelques lignes de langue parlée, un vocabulaire courant, des structures morpho-syntaxiques qui devaient éveiller l'attention de tout candidat un tant soit peu rompu à l'exercice du thème espagnol ; ce sont là les raisons qui nous ont amenés au choix de ce texte qui nous a semblé probant.

Qu'un candidat ignore comment traduire exactement un «service de renseignement» militaire ou le «Haut Commissariat» qui faisait référence au mandat français en Syrie dans l'entre-deux guerres ne nous a pas paru scandaleux.

Par contre, lorsqu'il s'agissait de traduire un terme tel que «officier», «le bal», ces mots nous ont paru ressortir de la langue générale dont on est en

droit d'exiger la connaissance; de même pour la traduction des formules emphatiques, de l'hypothèse, de la comparaison, du régime de telle ou telle préposition et autres phénomènes linguistiques parfaitement repérables dans le texte. C'est en toute quiétude d'esprit que le jury s'est alors montré exigeant.

Plus que de longs discours, nous proposons ici une traduction du texte du thème dans l'espoir qu'elle éclairera les futurs candidats sur la nature de l'épreuve et le niveau des exigences du jury.

Traduction proposée

El capitán Casella quien, en diciembre de 1922, había sustituido a Roche en Tartús como oficial del servicio de inteligencia, también había sido su antecesor en Antioquía. Por motivos personales era por lo que los dos hombres habían solicitado la permuta cuatro meses antes. A Casella no le desagradaba su destino : Pero su mujer, encalabrada con la vida social y las recepciones sólo soñaba con acercarse a Beirut. Más oscuros eran los motivos que habían movido a Roche a abandonar Tartús. Contadísimo debían de ser aquellos que hubieran podido presumir de tener certeza alguna al respecto. Entre esta minoría estaba el capitán Casella. Bueno es decirlo, era ése un privilegio, una superioridad a los que siempre se abstuvo de aludir.

Esperaba, sentado en una silla, a la puerta de su casa que fuera la de Roche. Cuando éste se apeó del automóvil, le dio un abrazo. No le hizo pregunta alguna así como tampoco lo había interrogado por la mañana cuando éste le había telefonado para avisarlo de su llegada. Para explicar esta visita de improviso, bien había ideado Roche una o dos historias tan poco verosímiles una como otra. Le estuvo agradecido a su compañero de una discricción que le ahorra la desazón de una mentira. En cuanto a decirle la verdad, era imposible. Ésta no le pertenecía. No tenía derecho a disponer de ella.

Las primeras palabras de Casella fueron para darle una noticia más bien propicia.

«Sube a tu cuarto que ya está listo. Suzanne le echó un último vistazo antes de irse. Y es que debo advertirte : sólo me tendrás a mí para hacerte compañía. Me ha encargado mi mujer que la disculpe. Salió para Beirut a principios de tarde. Dan un baile el próximo lunes en la Alta Comisaría y ya sabes tú cómo es ella.

Oral

Explication de texte sur programme (LV-1)

Les douze candidats entendus ont tiré au sort trois sonnets de Gutierre de Cetina, six extraits de *Cañas y barro*, trois fragments de *Cuando ya no importe*.

Pour six de ces candidats, le niveau de langue était rédhibitoire. Les autres ont su mener leur commentaire avec exactitude et fluidité. Globalement, toutefois, la maîtrise de la langue et la richesse de l'expression étaient, à trois exceptions près, plutôt décevantes.

La lecture est un moment important de l'épreuve. Elle résulte, normalement, de l'analyse qui a été menée mais témoigne aussi du «plaisir de lire». Elle doit être articulée, significative, expressive sans excès.

La méthode la plus employée a été celle, traditionnelle et quelque peu scolaire, de l'explication linéaire ou du commentaire suivi. Elle est garante d'un affrontement honnête avec le texte, mais elle peut aussi avoir le grave inconvénient de tout mettre à niveau et d'ignorer les grandes accentuations sémantiques. Dans un texte comme dans un paysage tout n'est pas également significatif sous le regard. Sans compter qu'on ne dira jamais tout du texte littéraire dont la première vertu est que sa lettre dépasse constamment notre parole. Ayons le courage de prendre parti et justifions nos choix.

Ainsi, le premier conseil que l'on donnera au futur candidat sera de prendre du recul après le travail d'analyse et même de s'interroger dès la première lecture sur ce que le texte offre de fort et d'individuel, ce qui le caractérise, ce pour quoi, au vrai, nous pouvons penser qu'il a été écrit. Ce dégagement d'une identité, de traits forts, d'une architecture fondamentale sur quoi tout repose et que tout sert : tel est l'objectif.

La connaissance et l'étude préalable de l'entier de l'œuvre sont, bien entendu, nécessaires et le jury ne déteste pas que le fragment analysé soit lié, autant que de besoin, au reste de l'ouvrage ou à l'univers imaginaire de l'auteur. De même, l'évocation de quelques repères d'histoire culturelle et littéraire n'est pas toujours inutile. Mais attention : tout cela ne doit pas conduire à un «placage» de considérations thématiques générales ou de références extra-textuelles qui font fi de l'unicité du texte analysé. Quel rapport entre le phare du Río Negro où rêvait faussement d'habiter un personnage d'Onetti et les «phares» de Baudelaire ? L'écriture de Blasco Ibáñez, plus complexe et «stratifiée» qu'il n'y paraît, n'est pas réductible à la catégorie dégradante de «littérature populaire» ni l'échec final du tío Tòni enterrant son fils dans un champ créé tout entier de ses mains à la lutte fatalement défavorable au premier de l'homme avec la nature. Quant au Père

Miguel, quelle antithèse d'un homme en charge de la spiritualité de ses ouailles ! Tel sonnet amoureux de Cetina, pour rhétorique qu'il ait pu paraître, offrait l'intérêt de pousser très loin le procédé de la métonymie. Un autre, par le jeu du contexte générique et des instances de l'énonciation, revisitait en profondeur le mythe de Narcisse. C'est d'abord sur son intelligence à la fois intuitive et construite d'un irréductible événement textuel qu'est jugé le candidat.

Les interventions finales du jury ont eu le plus souvent pour objet d'obtenir des précisions sur un point du commentaire. En quelques occasions, les questions étaient destinées à mettre le candidat sur la piste d'une signification essentielle qui lui avait échappée, à corriger un dérapage flagrant de l'interprétation, ou encore à nuancer des considérations trop catégoriques. Le but est donc toujours d'aider le candidat à améliorer sa performance. A lui de montrer, en outre, sa capacité d'écoute et de réaction.

Analyse d'un texte hors programme

Le jury d'espagnol a entendu cette année 12 candidats en LV1, 14 candidats en LV2, 3 candidats en Lettres modernes. Les textes proposés à l'analyse tenaient compte de cette répartition, tant pour ce qui est de la longueur que pour ce qui est du degré de connaissance du monde hispanique qu'ils supposaient. Comme d'habitude, il s'agissait d'articles de journaux récents.

La qualité des prestations des candidats a été très diverse : en témoignent les notes qui s'échelonnent entre 19/20 et 02/20 ; le meilleur a côtoyé le pire.

Du point de vue purement linguistique, la qualité des exposés était globalement acceptable. Il n'en reste pas moins que trop souvent des fautes de phonétique, de lexique ou de morpho-syntaxe élémentaire ont lourdement influé sur la note finale : déplacements accentuels, fautes de régimes prépositionnels, barbarismes lexicaux voire verbaux, autant d'incongruités qui ne peuvent pas ne pas être lourdement sanctionnées.

Mais le point sur lequel le jury veut tout spécialement attirer l'attention des candidats tient à la nature même, à l'intitulé de l'épreuve, «analyse de texte hors-programme». Ce n'est ni une paraphrase ni une récitation plus ou moins laborieuse d'un cours de civilisation que le jury attend, pas plus que l'exposé de vagues considérations générales mais une attention rigoureuse apportée au texte lui-même, attention sous-tendue et éclairée par la connaissance du contexte général dans lequel s'inscrit l'article. Que dit précisément et concrètement l'article proposé à l'analyse, quel sens peut-on lui attribuer en contexte, ce sont là les questions auxquelles doit essayer de répondre le candidat dans une langue que l'on espère la plus correcte possible.

Des connaissances maîtrisées, mises au service d'un projet personnel, c'est là ce que le jury a pu apprécier dans les meilleures prestations, c'est ce vers quoi, lui semble-t-il, doit tendre l'entraînement des futurs candidats : le projet n'est pas hors de leur portée.

Hébreu

Écrit

Version

Un seul candidat s'est présenté à l'épreuve de version.

Le texte proposé en version comportait des difficultés en ce qui concerne l'interprétation des aspects des verbes, d'autant plus qu'il n'y a qu'une seule forme du passé en hébreu. De même, les nombreuses conjonctions de coordination, l'absence de verbes existentiels, les rythmes et les conventions stylistiques différentes nécessitaient des adaptations. Le candidat a évité la plupart des pièges, a su rendre le contenu avec finesse. Cependant, il y avait une erreur grossière de lecture et quelques maladroresses mineures dues à une traduction trop littérale.

Traduction proposée

Menouha et Colette ne s'aimaient pas trop. Leur première rencontre, qui ne fut pas une réussite, eut lieu le soir des noces de Myriam et Shraga. A dix sept heures trente Colette écrasa pour les enfants des pommes de terre pour obtenir une purée froide, aux grumeaux évoquant un paysage montagneux enneigé ; elle leur distribua du yaourt en pot et une tasse de chocolat, les pressa de se mettre en pyjama et d'aller se coucher. Menouha détestait tant le yaourt, qu'elle sentit enfler en elle le chagrin et la pitié. Elle réduisait exprès en miettes, sur ses genoux, une tranche de pain non tartinée, tout en s'étonnant de voir Esthi et Elie se chatouiller le menton et les aisselles en éclatant de rire comme si de rien n'était. Gabriel, qui n'avait pas encore deux ans, s'était depuis longtemps endormi dans son lit, un bout de linge mâchouillé entre les lèvres. Colette, engoncée dans une gaine, avait enfilé une robe noire aux boutons dorés, plissée à la taille et, après s'être enduit les lèvres de rouge cerise et s'être aspergé le cou d'eau de Cologne, elle fourra le bâton de rouge dans un sac en perles noir et blanc, au fermoir en nacre. Marcelle, la coiffeuse, lui avait roulé les cheveux sur des bigoudis, de sorte que Colette avait l'air «très jolie» comme le fit remarquer Victor, lui même élégamment mis, en costume noir à rayures bleues, portant une cravate fleurie en vert et bordeaux.

Tous deux avaient généreusement offert leur appartement à Shraga et à Myriam, pour qu'ils y passent leur nuit de noces, et ils avaient même pris à

leurs frais une nouvelle immigrante polonaise pour leur garder les enfants. La jeune fille étrangère, toute maigre, qui croquait des bonbons orange collants, extraits d'une boîte ronde en fer blanc, était contrainte d'éteindre plusieurs fois la lumière, car Esthi faisait des galipettes sur le lit en appuyant son orteil sur l'interrupteur. « Vous êtes des polissons ! », s'en prit-elle à Elie, qui faisait rebondir les ressorts du lit dans une danse indienne tout en criant qu'ils avaient une nouvelle maman.

Yoheved Reichman *Un oiseau endormi*

Italien

Écrit

Version

Traduction proposée

Ces *monsignori*, ces éminences revêtus de la pourpre romaine, ces princes de l'Eglise n'avaient pas trouvé leurs titres dans une pochette-surprise. Ils avaient, pensa Santamaria, appris à bonne école.

Quelques paroles indulgentes et peinées, quelques phrases pleines de tact suffirent pour inverser radicalement les rôles. Tout d'abord, la gaffe monumentale de la questure fut réduite à un léger malentendu, dont la victime fut en même temps ramenée d'archevêque à simple mortel parmi les mortels, à négligeable chrétien parmi les chrétiens ; donc sujet aux incidents, aux surprises et aux ennuis (qui pouvaient être causés par la police, la chose était implicite), ainsi qu'aux éventualités les plus tragiques qui, en ces temps douloureux et sombres, pouvaient arriver à n'importe qui (malgré la police, c'était toujours implicite). Après s'être élevé ainsi au-dessus de l'éphémère, d'un mouvement qui lui permettait simultanément de se confondre avec la foule anonyme, Son Eminence commença, avec détachement et sollicitude, dans le plus pur style d'une visite à l'orphelinat, l'interrogatoire de frère De Palma et de sœur Santamaria.

Encore aucune arrestation ? Aucun indice sérieux ? Ah, et donc on n'excluait aucune hypothèse : ni le terrorisme politique, élargi au point de s'attaquer à l'Eglise elle-même... ni une vengeance personnelle ou le geste d'un fou... ni même une calamité, un malheureux accident, de type, par exemple, pyrotechnique ? Dans un tel malheur, quoi qu'il en soit, le Seigneur avait eu la miséricorde de ne pas permettre qu'il y ait d'autres victimes : cet engin – dont le service scientifique ignorait encore la nature ? ou du moins le mécanisme ? – cet engin aurait pu provoquer un massacre... c'étaient des temps terribles, mais l'Eglise, au cours de son histoire millénaire, avait vécu des moments bien plus graves, affronté des périls bien plus mortels...

Le commissaire admirait. Silences, digressions, incises, phrases toutes faites, rapides ouvertures et prompts retraites, tout coulait avec naturel, presque machinalement, sans accroc.

Enfin, interrompant une digression qui reléguait pratiquement au haut moyen-âge l'assassinat de Pezza, Son Eminence revint sur le malentendu qui l'avait amené lui-même, ici, cette nuit, devant deux fonctionnaires de la questure de Turin. Un malentendu, comme il l'avait déjà dit, sans aucune

importance mais dont, surtout, il ne fallait accuser personne ; il s'était agi d'un quiproquo parfaitement compréhensible, vu les circonstances. Après le malheureux événement en effet, lui-même et son compagnon, Mgr Ceci...

D'un léger signe, il passa la parole à Mgr Ceci, pour qu'il explique les circonstances de fait [...].

Carlo FRUTTERO et Franco LUCENTINI, *Où en est la nuit ?*

Cet extrait de *A che punto è la notte* exigeait une attention de tous les moments : il n'y avait pas de grosses difficultés lexicales (si l'on excepte *accorate* que presque aucun candidat ne connaissait) et encore moins syntaxiques, mais en quelques endroits, il ne suffisait pas toujours de comprendre le sens du texte pour le traduire avec précision et finesse. Les deux premières lignes donnent un assez bel exemple de ce type de difficulté :

questi monsignori...! En français, le pluriel de monseigneur (abréviation: «Mgr.» et non «mons.») est messeigneurs et, à part dans la nomination (Monseigneur X ou Y a fait ceci ou cela...), il est bien rare de trouver une phrase qui commencerait par : «Ces messeigneurs ont fait ceci et cela» ; en revanche, il est possible d'utiliser le terme italien *monsignore* (pluriel : des monsignores ou des *monsignori*) ; on pouvait également utiliser «prélat» ou «éminence».

questi porporati : ce sont en effet les cardinaux qui sont «revêtus de la pourpre romaine», mais il valait la peine de garder en français la référence à ladite pourpre : ces éminences, ces prélats «revêtus de la pourpre romaine (ou : cardinalice)».

in seguito a una vincita al totocalcio : on pouvait traduire également «ces princes de l'Eglise ne l'étaient pas devenus parce qu'ils avaient gagné le gros lot»

la scuola si sentiva : le sens était clair : on sentait qu'ils étaient allés «à bonne école». En français l'expression «sentir l'école» signifie «avoir des manières pédantes ou maladroitesses» ; on ne pouvait donc traduire «on sentait l'école» ou «l'école se sentait».

Signalons, au passage, la méconnaissance par certains candidats de choses élémentaires : on ne peut pas écrire «un empourpré» en voulant dire «un cardinal» ; les «*principi*» sont les «princes» et non les «principes»...

Le titre du livre dont est extraite la version offre aussi un beau cas d'école : rappelons que nous demandons aux candidats de proposer une traduction du titre ; les mauvaises traductions ne sont pas sanctionnées, mais les bonnes le sont positivement... *A che punto è la notte* est la traduction italienne d'une expression biblique (*Quid de nocte*, dans le latin de la vulgate). Traductions possibles : «Où en est la nuit ?», «Qu'en est-il de la nuit ?», à la

limite (mais c'est un peu lourd...) «A quel point en est la nuit ?» En revanche, certaines solutions proposées sont manifestement impossibles : «A quel point c'est la nuit» «A quel point est la nuit» «A ce moment de la nuit»... Signalons que ce livre a été publié en français en 1980, chez Grasset, sous le titre, voulu par les deux auteurs : *La Nuit du Grand Boss*.

Le jury rappelle enfin que, lorsque plusieurs interprétations sont possibles, il les admet, même s'il en préfère une plutôt que l'autre ou les autres (le traducteur doit faire des choix, c'est une des règles impérieuses de ce «métier» !). Ainsi, lorsque Fruttero et Lucentini écrivent «Passò con un breve cenno la parola a mons. Ceci, perché spiegasse lui le *circostanze di fatto*», nous sentons dans cet emploi de *di fatto* l'allusion teintée d'ironie au sens juridique (comme dans *errore di fatto* ou *questione di fatto*), d'où notre traduction par «les circonstances de fait». Mais nous n'avons pas pour autant sanctionné les traductions par «les circonstances de l'événement, des faits, du fait», voire «les circonstances» tout court.

Thème

-No... non si tratta di un contratto, disse Elsa, quando ebbe esaminato tutto nel mio alloggio. Voglio prima seguire il suo consiglio, riposarmi. Bisogna che ritrovi le forze². Bisogna che per la prossima stagione sia in possesso di tutte le mie facoltà. Non devo più contare su nessuno, devo aiutare Michel e devo crescere³ Max. Se avessi potuto prevedere questo, arrivando qui, non mi sarei comportata come una pazza. I soldi che avevo potuto portare con me, i gioielli, ho speso tutto nelle prime settimane. Ma sa, Parigi era così meravigliosa, e poi, mi occorrevo abiti per lavorare. Non potevo mica esordire con le mie anticaglie di Berlino, e pensavo che Michel sarebbe venuto e si sarebbe occupato di tutto. Insomma, è acqua passata⁴. Non ho più niente... Più niente... soltanto debiti in albergo. I compensi del Raja, io ... sono rimasti tutti laggiù in champagne.⁵... È buffo!

Elsa si mise a ridere con un piacere che al contempo commoveva e faceva paura.

-Se si tratta solo del suo conto in albergo, posso regolarlo⁶, dissi spontaneamente.

Rifiutò la mia offerta con la stessa semplicità con la quale l'avevo fatta. Eravamo diventati, irrimediabilmente, amici.

-Grazie, replicò. Quando avrò bisogno di lei, glielo chiederò, sia tranquillo. Per ora sono molto ricca. Ho venduto la mia pelliccia di zibellino.

Sul momento non compresi perché questo gesto di per sé naturale e ragionevole mi sembrasse di una così pesante tristezza. Poi, pensai alla

donna inseguita, il cui collo e i capelli si staccavano da un mantello di pelliccia mezzo aperto. La passante del Sans-Souci perdeva l'ultimo suo bagliore. Ne soffrivo.

I fantasmi hanno talvolta maggior potere che non gli esseri vivi.

Dei ventimila franchi ricavati dalla vendita, Elsa aveva deciso d'inviare la metà al marito. L'altra metà doveva servirle a trascorrere con Max vacanze tranquille fino all'autunno.

Era sul luogo di questo riposo che voleva consultarmi⁷.

Kessel, *La Passante del «Sans-Souci»*, 1968

Treize candidats ont composé en thème italien. Les notes s'échelonnent de 02 à 15/20. Si l'on excepte deux ou trois copies très faibles, les fautes concernaient en général les choix lexicaux; en revanche, la maîtrise de la grammaire italienne et de la concordance des temps était correcte dans presque toutes les copies. Les mauvaises notes s'expliquent surtout par une accumulation de barbarismes et de gallicismes, y compris sur des mots courants (*compito* pour *conto*, *gioelli* pour *gioielli*, *spenti* pour *spesi*, *impiegamento*, *raggiunabile*, *non avrei atto da pazza*, *esseri vivanti*, *il suo ultimo rifletto*, etc.).

1. scrutato, osservato
2. che io riprenda forze ; che io ripigli forza, vigore
3. allevare
4. sono cose ormai passate ; ormai, fa parte del passato
5. anche: sciampagna
6. aggiustarlo, sistemarlo
7. Sul luogo di questo riposo voleva per l'appunto consultarmi.

Oral

Explication de texte sur programme LV1

Il y avait cinq candidates italianistes admissibles à l'école ; soulignons d'abord qu'il s'agit d'un très bon résultat — surtout si l'on ajoute à ce nombre quatre sous-admissibles. Les sujets tirés par les candidats ont été deux textes de *Il Compagno* de Cesare Pavese (extraits des chapitres XVIII et XX), deux textes du *Prince* de Machiavel (fin du chapitre XXV ; fin du chapitre XXVI) ; l'extrait du *fioretto* XVI qui fait le récit de la prédication aux oiseaux. Les notes obtenues ont été respectivement 18, 15, 12, 15 et 11.

Il s'agit de partir du texte proposé et de tirer de son analyse des éléments qui puissent contribuer à la connaissance de l'œuvre. Ceci a quelques conséquences importantes : il est inutile de plaquer une introduction générale qui donne un schéma interprétatif global sur l'ouvrage voire sur l'auteur si ces aspects sont ensuite abandonnés dans la lecture qui va être proposée du texte ; une telle introduction risque même de servir d'écran pour la lecture du texte. Le jury l'a constaté pratiquement dans les cinq explications : *Il Compagno* était «il frutto di un impegno tardivo», il devait être lu comme une trilogie avec *Il Carcere* et *La Casa in collina* ; Machiavel se trouvait face à une Italie bouleversée par la «qualità de' tempi» ; les *Fioretti* exprimaient la spiritualité et les grandes lignes de la règle franciscaine. Toutes choses justes – ou, du moins, pas fausses – mais pas forcément adaptées à chacun des passages des ouvrages au programme. Dans certains cas – et c'est cela qui explique les notes les moins élevées – il fut difficile aux candidats de se défaire de ce schéma interprétatif pour entrer dans le détail du texte, en mettant en lumière l'importance des mots utilisés, leur possible récurrence, les éventuelles figures de style, le ton, la syntaxe... bref ce qui fait la particularité d'un texte et dont il faut partir, pour arriver à voir ce qui peut être tissé avec d'autres passages du texte – ton sur ton ou, au contraire, avec des discordances qui peuvent faire sens, qui donnent de la complexité et du relief – ou avec d'autres textes (mais ce dernier aspect des choses ne saurait en aucun cas être exigé des candidats). Ainsi, il était parfaitement normal qu'un candidat ignore que le récit de la prédication aux oiseaux avait d'autres traditions textuelles (où les oiseaux sont des rapaces...), en revanche il était dommage qu'il ne pense pas à mettre en évidence le parallèle avec la prédication de saint Antoine aux poissons, en rappelant que la prédication vient de ce que les hommes (en l'occurrence les hérétiques de Rimini) ne l'écoutent pas... Pour le *Prince*, au-delà des connaissances théoriques sur Machiavel et historiques sur la période des guerres d'Italie, le jury attendait des remarques sur le style et les effets qu'il provoquait (la récurrence de *muovere/mossa* dans le chapitre XXV ; l'*exhortatio* finale, avec ses cris et son lyrisme dans le chapitre XXVI).

Analyse d'un texte hors programme LV-1

Cinq candidat(e)s ont été admissibles en option italien. Ils ont eu à expliquer des articles de journaux - tirés de numéros de quotidiens italiens des derniers mois - consacrés respectivement à «la vision de la maladie en prison», «la transmission involontaire de données privées par l'usage de la poste électronique», «le modèle Berlusconi», «l'indépendance de la justice (à partir des cas de Piazza Fontana et du juge Carnevale)» et «l'abstentionnisme».

Quatre des cinq candidat(e)s ont présenté des explications de texte bien structurées, dans une langue italienne bonne - voire très bonne - et avec une connaissance remarquable de la réalité italienne contemporaine, d'où des notes excellentes (15, 17, 17, 18). Le cinquième candidat, probablement faute de préparation spécifique à cette épreuve et du fait d'une langue plus hésitante, a obtenu un résultat plus moyen (11). Le jury a par ailleurs apprécié à sa juste valeur l'indéniable capacité des candidat(e)s à répondre avec une grande vivacité et de façon souvent pertinente aux questions qui suivent l'exposé de l'explication orale dans une épreuve où, rappelons-le, un tiers du temps est consacré à de telles questions.

Analyse d'un texte hors programme LV-2

Cinq candidates linguistes présentaient cette année l'italien comme langue vivante 2. Les articles de journaux tirés de numéros de quotidiens récents étaient consacrés respectivement au chanteur Giorgio Gaber, la place de l'environnement dans le programme des partis politiques, un entretien avec Valpreda à propos du récent jugement de l'attentat de Piazza Fontana, les copies pirates sur la toile, un débat sur la globalisation entre Umberto Eco et Jeremy Rifkin. Pour trois des candidates le niveau de langue était correct, une candidate parlait un italien remarquable et la cinquième avait une maîtrise insuffisante de la langue italienne, d'où, entre autres, de trop nombreuses erreurs sur les accents toniques. A une exception près, les candidates ont su développer soit une explication relativement structurée de l'article soit une critique originale et personnelle du texte. Dès lors que leur propos tendait à trop s'éloigner de l'objet d'étude précis qui leur était proposé, certaines d'entre elles ont su aussi répondre avec quelque pertinence aux questions du jury. On rappellera quand même que le texte proposé à la réflexion des candidat(e)s ne saurait être seulement un prétexte à des divagations personnelles, si intelligentes ou si pleines de force de conviction soient-elles : il s'agit bien de faire une analyse des argumentations présentées, y compris, le cas échéant, en démontrant leur insuffisance ou leurs lacunes.

Les notes ont été les suivantes : 06, 10, 11, 11, 18.

Le sujet proposé cette année était un texte de Bruno Schulz extrait de son recueil de nouvelles *Sklepy cynamonowe (Les Boutiques de cannelle)* de 1934 et ne présentait pas de difficulté majeure, ni sur le plan du vocabulaire (si ce n'est l'emploi rare et précieux de l'adjectif *kapitalny*, source de faux-sens) ni non plus sur celui de la syntaxe. Il n'était cependant pas aisé à rendre en français étant donné la charge poétique du style de Bruno Schulz, le rythme de ses phrases, souvent très longues qu'il convenait parfois de couper ou de transformer en français.

Un seul candidat a composé cette année et a obtenu en version la note de 14/20. La copie dénotait une bonne connaissance de la langue courante, avec parfois quelques difficultés à rendre un vocabulaire plus recherché et les occurrences plus rares ou archaïsantes de certains mots. Cependant le texte a été traduit avec une certaine élégance et dans un français correct dans l'ensemble. Ce sont donc essentiellement des faux-sens et des inexactitudes (vieilles femmes pour *pomywaczki*, immobile pour *niedotsrny*, employés de maison pour *domownicy*) qui ont fait chuter la note.

Traduction proposée

J'ai passé tout le mois d'août de cette année-là à jouer avec un petit chien absolument extraordinaire, qui, un beau jour, s'était retrouvé sur le sol de notre cuisine, maladroit, glapissant, sentant encore le lait et le bébé, la tête toute ronde et tremblante, les pattes écartées comme celles d'une taupe. Il avait un duvet le plus doux qui soit.

Dès le premier regard, cette parcelle de vie avait gagné toute l'admiration et tout l'enthousiasme dont débordait l'âme du petit garçon que j'étais.

De quel ciel me tombait si brusquement ce préféré des dieux, plus cher au cœur que les plus beaux jouets ? Quelle chance que des vieilles servantes, par ailleurs assommantes d'ennui, aient parfois la bonne idée d'apporter de leur lointain faubourg, à une heure si matinale qu'elle en devient transcendante, un petit chiot comme celui-ci, au beau milieu de notre cuisine.

Hélas ! J'étais absent, pas encore sorti de la noire béance de la nuit, tandis que ce bonheur était déjà là, désemparé, étendu sur le sol frais, délaissé par Adela et les autres habitants de la maison.

Pourquoi ne m'avait-on pas réveillé plus tôt ? Une soucoupe de lait par

terre témoignait des élans maternels d'Adela, mais malheureusement aussi des moments passés, perdus à jamais pour moi, des délices d'une maternité par adoption à laquelle je n'avais pas pris part.

Mais l'avenir tout entier s'étendait encore devant moi. Quelle quantité infinie de découvertes et d'expériences s'offrait à présent ! Le secret de la vie, son mystère le plus essentiel ramené ici à sa forme la plus simple, la plus maniable et la plus ludique à la fois, s'ouvrait à ma curiosité inassouvie. Quelle aubaine que de posséder une telle miette de vie, une telle particule du mystère éternel, incarné dans une forme si amusante et neuve et qui éveillait par son altérité une curiosité infinie et un secret respect. Quelle surprenante transposition de ce même fil de vie qui était en moi en une forme si différente de la mienne, celle d'un animal.

Animaux ! Objets d'une curiosité insatiable, exemples du mystère de la vie créés comme pour montrer à l'homme un autre homme, en décomposant sa richesse et sa complexité en mille reflets possibles, faisant aboutir chacun à un terme paradoxal, une forme d'exubérance dotée de son caractère propre. Non entaché par les intérêts égotistes, qui troublent à l'ordinaire les relations entre les hommes, mon cœur était rempli de sympathie pour ces émanations étrangères d'une vie éternelle et débordait d'une curiosité amoureuse et assoiffé de réciprocité, ne faisant que témoigner par là de son désir de connaissance de soi.

Bruno Schulz, *Les boutiques de cannelle*.

Portugais

Écrit

Version

Le texte proposé était extrait d'une nouvelle de Machado de Assis, écrivain brésilien du XIX^e siècle, romancier, conteur, poète, essayiste, dramaturge... et assurément l'un des plus grands auteurs de langue portugaise.

Trois candidats ont présenté cette épreuve et les notes ont été moyennes, voire faibles (entre 07 et 09/20). Contresens, lusismes, faux-sens, inexactitudes et incorrections grammaticales ont fleuri dans les copies dont certaines présentaient, par ailleurs, quelques trouvailles. Un examen rigoureux du texte et du contexte, l'attention portée au style et une plus grande propriété de langage auraient permis d'éviter des maladroites, des rendus sommaires qui sacrifiaient le sens, des imprécisions douteuses.

Le passage, en ouverture du conte, plantait une scène caractéristique de l'univers de l'auteur : le milieu urbain, l'esquisse d'une petite bourgeoisie tissée par le clientélisme et le jeu avec les codes et les lois, l'importance et le prestige du droit, et surtout le contraste entre le masculin (de l'homme quelque peu ridicule et plein de superbe à l'adolescent aussi rêveur que crétin) et le féminin, toujours nimbé de souverain mystère, opaque à toute tentative de saisie ou de compréhension. Le titre du texte et le dénouement du passage mettaient l'accent sur une partie du corps de la femme qui prêtait à rêverie et oubli : les bras. C'est pourquoi, l'indéfini du titre – *Uns braços* – pouvait être rendu de façon plus claire et suggestive en français, «Ces bras-là», par exemple, et non pas, platement, par un «Des Bras». Il s'agissait d'une scène de colère qui exigeait d'analyser les rôles, la situation (les relations conflictuelles mêlant paternalisme et érotisme) et le niveau de langue (extrême précision et flottement ironique). La confusion entre les interlocuteurs de l'avoué Borges (Inácio, puis sa compagne, dona Severina) a donné lieu à de grossiers contresens. Le texte indiquait clairement un changement. Signalons par ailleurs qu'il convient de conserver le terme *dona* dans *dona Severina* et non de le rendre par un douteux «Madame» qui, suivi du prénom, peut prêter à un sourire auquel, assurément, Machado aurait été sensible. Le texte offrait plusieurs termes issus de la sphère du droit et de l'administration qu'on devait s'efforcer de restituer avec la précision et la hiérarchie requises, éléments que l'analyse textuelle permettait d'approcher et non d'évacuer comme cela put apparaître : l'avoué (*solicitador*), l'avocat (*advogado*), le secrétaire, greffier ou encore notaire (*escrivão*), le garçon de

courses ou coursier (*agente*), le commis aux écritures, le copiste, le clerc (*escrivente*), ou encore le *procurador de causas* («solliciteur de causes», expression ancienne, ou simplement «procureur » puisqu'il s'agit de l'officier de justice qui agit au nom des parties dans un procès – *causas*); enfin *foro*, qui n'est en rien un forum ou une place publique, mais, dans le contexte énoncé, le lieu où l'on plaide la justice, à savoir le barreau. Par ailleurs, toujours dans la sphère des métiers, il était préférable de traduire *barbeiro* par «barbier» plutôt que par «coiffeur». Sans vouloir dresser une liste des erreurs, signalons qu'il est regrettable de rencontrer «reçut l'assiette» au lieu de «saisit/prit l'assiette...», *nomes* rendu par «noms » au lieu d'«insultes», *descompôs* (passé simple du verbe *descompor*, ici insulter, injurier, prendre à parti...) par «décomposa», *erra as casas* du verbe *errar* qui veut dire «se tromper » par «errer dans les maisons», *sacudir a preguiça do corpo* par un «réveiller la molesse (sic) du corps», ou encore «tu peux encore en recevoir», «casser les os», «presser le pied», «expulser des impropriétés», «mis comme agent», «se remplissait de salade et de boeuf», «ponctuer la mastication», «laisser ses bras»... Enfin, si les bras dénudés de dona Severina perturbent le jeune homme et le mènent à l'oubli, il ne convient pas pour autant de passer à la forme «s'oublier», qui donne lieu à des images cocasses. Ces imprécisions, flottements et maladresses de style surprennent dans un tel concours. Rigueur de lecture et relectures s'avèrent nécessaires.

Traduction proposée

Ces bras-là...

Inácio sursauta en entendant les cris de l'avoué, il prit l'assiette que ce dernier lui tendait et se mit en devoir de manger sous une pluie d'invectives, vaurien, tête de linotte, imbécile, crétin.

- Mais où as-tu donc la tête pour ne jamais entendre quand je te parle ? Je vais tout raconter à ton père, qu'il te secoue un peu les puces en t'administrant une bonne raclée ou en te donnant quelques coups de bâton ; tu es encore en âge d'être corrigé, qu'est-ce que tu crois ? Imbécile ! Crétin ! Dis-toi qu'ailleurs c'est exactement pareil que ce que tu vois ici, poursuivit-il en se tournant vers dona Severina, une dame qui vivait maritalement avec lui depuis plusieurs années. Il me mélange tous mes dossiers, il se trompe d'adresse, on lui demande de se rendre chez un greffier, et il va chez un autre, il confond tous les avocats ; c'est le diable; et puis ce sommeil lourd et continu... Tous les matins, il faut voir ça : pour le faire lever, il faudrait lui rompre les os ! Mais attends un peu, demain c'est à coups de balai que je m'en vais le tirer du lit !

Dona Severina le toucha du pied, comme pour lui dire d'arrêter. Borges éructa encore quelques injures et se tut, la conscience en paix avec Dieu et

avec les hommes. Je ne dis pas «en paix avec les enfants» car notre Inácio n'était pas à proprement parler un enfant. Il avait quinze ans sonnés, et bien sonnés. Une tête guère pleine, mais joliment faite, et les yeux d'un adolescent qui rêve, devine, questionne, cherche à comprendre et n'en finit jamais de ne rien comprendre à rien. Le tout planté sur un corps non dépourvu de grâce, quoique mal vêtu. Son père, un barbier de Cidade Nova, l'a placé en qualité de garçon de courses, commis aux écritures ou quelque chose de ce genre, chez l'avoué Borges, dans l'espoir de le voir faire son chemin dans le milieu du droit car il s'imaginait que les officiers de justice gagnaient gros. Cela se passait rue da Lapa, en 1870.

Pendant quelques minutes on n'entendit plus que le tintement des couverts et le bruit de la mastication. Borges s'empiffrait de salade et de viande de boeuf ; il s'interrompait de temps à autre pour ponctuer son office d'une gorgée de vin, puis il reprenait sans dire mot. Inácio mangeait lentement, les yeux rivés sur son assiette, sans plus oser les diriger là où ils étaient posés quand le terrible Borges l'avait vertement apostrophé. Il est vrai que c'eût été pour l'heure fort imprudent. Jamais il n'avait porté son regard sur les bras de dona Severina sans aussitôt tout oublier, et de lui-même et du reste du monde. Mais la faute en incombait avant tout à dona Severina qui avait l'habitude de les présenter ainsi dénudés, constamment.

Thème

Le thème proposé était extrait de «Les vieux», des *Lettres de Mon moulin*, d'Alphonse Daudet. Un candidat présentait cette épreuve. Nombre d'erreurs sont venues émailler un texte exigeant la reconnaissance de traits (et esprit) spécifiques des langues françaises et portugaises, attention et sensibilité à l'oralité (échanges directs ou indirects), rigueur et sûreté grammaticales, en particulier dans l'emploi des temps et des modes.

Traduire «Les vieux» par *Os idosos* revenait à planter le décor d'une maison de retraite ou de quelque foyer pour personnes âgées, quand l'idée du propos était autre, tout en tendresse amusée devant ces bons vieillards depuis longtemps abandonnés par un enfant parti pour la Capitale et par elle fasciné. Il fallait opter résolument pour le suffixe diminutif portugais *-inho*, d'un large emploi dans la langue, doté de la valeur affective et familière suggérées, et rendre l'expression par *Os velinhos*. Ce point, méconnu tout au long du texte, finissait par le dénaturer. Dans le même ordre d'idée, traduire «père Azan», par *padre* revenait à faire du brave Azan un curé de campagne et c'était méconnaître, là encore, la valeur de cette adresse. Une solution possible était le *tio* portugais, qui correspond pour une large part aux nuances

énoncées, entre forme populaire, campagnarde et relation de proximité. Signalons par ailleurs un gros barbarisme (*moinheiro* pour *moleiro*, par exemple), des faux sens (ex. *forte* pour *alto* ; *roca* pour *rocha...*), des inexactitudes (ex. *vara* pour *bengala*), des constructions maladroites et incorrectes, des solécismes (*ia me a fazer perder; sonhar de ficar, enquanto eu não, eu em resmungando...*) et une utilisation erratique des temps : choix préférable, voire de l'impératif, pour rendre certaines valeurs du futur en portugais ; emploi de l'infinitif flexionné ou du futur du subjonctif; enclise des pronoms personnels dans des passages où la forme du futur est employée, élément qui est un fait d'écrit mais aussi le signe d'un langage oral soigné. Remarquons que si l'on choisit de traduire l'expression «des Orphelines» dans le nom «Couvent des Orphelines», il est alors préférable de traduire le terme Provençe, qui est habituellement rendu en portugais par *Provença*. Enfin, il faut rappeler que le thème, exercice difficile, exige une préparation fondée sur des lectures d'oeuvres portugaises et françaises (contexte culturel, esprit d'une langue, automatismes...) et une connaissance parfaite de la grammaire.

Traduction proposée

Os Velhinhos

- *Uma carta, tio Azan?*

- *Sim, senhor... vem de Paris.*

Sentia-se orgulhosíssimo que a carta viesse de Paris, esse bom tio Azan... Eu não. Alguma coisa me dizia que aquela parisiense da rua Jean-Jacques, caindo na minha mesa, repentinamente e tão de manhãzinha, ia fazer-me perder o dia. Não me enganava, vejão só:

«Meu amigo, tens de me fazer um favorzinho. Fechas o teu moinho por um dia e segues já para Eyguières... Eyguières é uma vila situada a três ou quatro léguas de tua casa – um passeio. Ao chegares, procura o convento das Órfãs. A primeira casa depois do convento é uma casa térrea de portadas cinzentas com um quintalzinho por trás. Entra sem bater – a porta está sempre aberta – e, quando entrares, grita bem alto: «Bom dia, minha gente! eu sou o amigo do Maurice...» Verás então dois velhinhos, ah, mas muito velhos, velhinhos, revelhos, que te estenderão os braços do fundo das suas grandes poltronas, e beijá-los-ás por mim, com todo o teu carinho, como se fossem teus. Depois, vai ser aquela conversa, falar-te-ão de mim, só de mim; contar-te-ão mil loucuras que vais ouvir sem te rires... Não vais rir, pois não? São os meus avós, dois seres para quem sou tudo na vida e que não me vêem há dez anos... Dez anos, é muito tempo! Mas o que queres tu? Eu por aqui ando, preso por Paris, e eles com aquela idade... São tão velhinhos, se viessem visitar-me, não suportariam a viagem, ficariam partidos pelo cam -

inho... Felizmente, estás aí, meu querido moleiro, e ao beijarem-te, eles, coitadinhos, é um pouco como se me beijassem a mim. Falei-lhes muitas vezes de nós e desta boa amizade que... »

Para o diabo a amizade! Nessa manhã precisamente estava um tempo maravilhoso, mas que não dava para andar pelos campos: vento excessivo e sol em demasia, um autêntico dia de Provença. Quando essa maldita carta chegou, eu já tinha escolhido o meu refúgio entre duas rochas e o meu sonho era ficar lá o dia inteiro, embevecendo-me com a luz, como um lagarto, a ouvir o canto do pinhal... Mas o que é que se podia fazer? Fechei o moinho, praguejando. Peguei na minha bengala, no meu cachimbo e meti-me a cam - inho.

Oral

Un candidat présentait l'épreuve orale et a reçu la note de 16/20. Le texte choisi était tiré du *Jornal de Letras*, hebdomadaire portugais traitant de l'actualité culturelle, présentant de courtes informations mais également des dossiers et des études sur le monde lusophone. Le candidat a présenté une analyse d'un texte de l'écrivain mozambicain Mia Couto qui, dans la rubrique intitulée «Autoportraits», se livrait à une tentative de définition de son identité affirmée comme plurielle : «Africain de race blanche» et autres modulations.

Le jury a été sensible à la prestation du candidat qui s'exprimait avec fluidité et correction et faisait preuve d'une grande aisance et assurance. Il a révélé de fines qualités d'analyse en pointant les enjeux du texte, montré ses connaissances en histoire portugaise (colonisation, état présent des anciennes «colonies», actualité politique...) et soulevé des thèmes sociologiques et culturels (notion de métissage...) qui surgissent de manière récurrente et fortement problématique dans le discours et le contre-discours de la «lusophonie». Certains éléments étaient cependant répétitifs et auraient gagné à être approfondis ou plus largement problématisés. Mia Couto est un biologiste qui écrit, un blanc né en Afrique, qui a choisi cette patrie et s'efforce de tisser des liens entre la culture africaine (la langue, la parole, la fable, la nature et la mémoire) et une culture d'origine. Cette notion même d'origine (portugaise) était en fait présentée de manière poreuse et fluctuante. Cet autoportrait permettait de raviver des éléments qui ont nourri et nourrissent les discours portugais, brésiliens, africains sur l'identité, les voyages, la découverte et la colonisation, le métissage des corps, des cultures et celui des langues et des imaginaires. Ce tissage et ces passages apparaissaient dans les mots et métaphores choisis pour présenter son propos : *estória* et *história*, l'image du

tissu, du maillage, du patchwork, le discours sur la fable et sur la biologie, sur la fluidité et la fiction du jeu et de la chasse. Ces éléments, présents dans le discours politique et culturel portugais (centre/périphérie; territoire et géographies de la langue; échanges et conflits) ont par ailleurs une actualité bien plus large qu'il fallait énoncer pour analyser le propos plus en profondeur et en pointer la portée ou, pourquoi pas, les restrictions ou usages toujours plus galvaudés : les notions d'étranger, de cosmopolitisme, de nationalité et d'identité, le thème du multiculturalisme, de la mondialisation, de l'universalisme, etc. qui sont des enjeux aussi bien politiques qu'économiques dont une certaine pensée, et presse, sont friandes.

Russe

Écrit

Version

L'extrait proposé du célèbre roman de Viktor Nekrassov *Dans les tranchées de Stalingrad* est une sorte de texte d'anthologie : à travers le récit et les réflexions d'un officier de l'Armée rouge pendant la bataille de Stalingrad se profile une signification plus générale, celle de l'expérience de la dernière guerre dans la conscience collective, et plus particulièrement ses effets sur les relations entre l'intelligentsia et le peuple : à la fois un événement de portée historique considérable et une question récurrente dans l'histoire russe. Tel était le point de vue qui donnait sa cohérence au texte à traduire. L'apercevoir, fut-ce de manière intuitive, était facilité, avons-nous supposé, par le fait que le programme d'histoire du concours conduisait cette année les candidats à étudier l'URSS.

L'officier-narrateur, intellectuel jeté dans les tranchées, décrit l'attachement particulier qui le lie à son ordonnance, simple paysan de l'Altai. C'est évidemment l'expérience du front qui a aboli la distance qui, dans l'existence «ordinaire», aurait séparé Valega du narrateur ; or, par-delà l'anecdote, celui-ci confère à cette expérience une portée générale : elle a modifié son système de valeurs. L'attachement prioritaire aux valeurs de la culture, qui est la marque de l'intelligentsia russe, passe au second plan sous l'effet de situations extrêmes où les qualités essentielles requises sont le courage physique, l'abnégation, la capacité de sacrifice. Là sont, affirme le narrateur, les manifestations de l'«humanité authentique» dont la guerre est le «révélateur». Et ces qualités, qu'il oppose explicitement à celles de l'homme cultivé, définissent l'«homme russe» du peuple dont Valega est l'archétype. La guerre est ici dépeinte en filigrane comme opérant l'unification de la société autour de valeurs nationales incarnées par l'homme du peuple. Il y a dans une telle page l'expression d'une réalité humaine authentique, mais il y a aussi l'esquisse du mythe national-populiste de la «Grande Guerre patriotique» et donc l'un des motifs qui ont conduit à l'attribution au roman du prix Staline.

Le texte était fait essentiellement de phrases simples et brèves, mais la syntaxe était parfois elliptique, ce qui a souvent été à l'origine des difficultés rencontrées par les candidats. Le deuxième paragraphe est le passage qui a été le plus fréquemment mal compris, surtout dans sa seconde moitié. Il a échappé par exemple à beaucoup que la première personne dans la dernière

phrase ne renvoyait pas au narrateur, mais était une «citation» de Valega. La forme *idti v (ordinarcy)* a souvent donné lieu à contresens.

Le lexique n'était pas d'une difficulté excessive, et quatre mots plus spécialisés étaient éclairés par des notes. Ce sont toutefois les erreurs lexicales qui ont été les plus nombreuses, et l'intuition des candidats, c'est-à-dire la compréhension globale du texte, n'y a suppléé que très diversement. Ainsi, *ishodit'* ou *vytachtchit'* ont parfois donné lieu à des invraisemblances ; *tëploje mestechko* a souvent été traduit au sens littéral. L'ignorance de *patrony* et du sens premier de *kulak* a transformé les dernières lignes du texte, dans certaines copies, en un véritable non-sens. Est-ce une connaissance insuffisante des traditions russes ou l'affolement du jour du concours qui a conduit tel candidat à faire manger aux soldats de Stalingrad de la «chair animale» au lieu de kacha, et tel autre à transformer les beuveries des étudiants en innocentes «collations».

Certaines lacunes étaient très inattendues : *nachal'nik* est devenu dans plusieurs copies un «débutant» ; *v delenii putaetsja* a posé bien des problèmes ; *izbënka* n'a été compris que de rares candidats, et Valéga ne se battait plus pour «sa méchante izba de guingois», mais pour sa «fiancée abandonnée», son «enfant qui louche», son «bébé qui crapahute».

Sur les quatre copies émanant de spécialistes, deux témoignaient d'une bonne compréhension d'ensemble du texte, comportaient de longs passages bien traduits, et ne présentaient que deux contresens et quelques erreurs lexicales ponctuelles. Elles ont obtenu 14 et 13. Dans la troisième copie, plusieurs contresens ou fautes de syntaxe indiquaient des lacunes, et la compréhension globale du texte faisait problème. Elle a obtenu 7. La quatrième copie, qui comptait une quinzaine de contresens ou fautes lourdes (dont des quasi non-sens) et révélait des lacunes considérables, a obtenu 4.

Les neuf copies de non-spécialistes étaient dans l'ensemble de bonne tenue, et cela vaut d'être souligné. Les deux meilleures comportaient, certes, plusieurs fautes, mais les correcteurs ont été sensibles à un certain effort d'écriture, au fait qu'on leur proposait de bonnes traductions, fluides et stylistiquement cohérentes, et leur ont attribué 15. Venait ensuite un groupe de cinq copies plus ou moins convenables dont le point commun était de comporter, à côté de longues séquences entachées seulement d'erreurs ponctuelles, un ou deux passages mal compris concentrant plusieurs contresens. Suivant l'importance de ces derniers, les notes s'échelonnent entre 11 et 8. Enfin, deux copies très faibles présentaient de longs passages totalement incompris, voire pour l'une d'elles non traduits (Notes : 4 et 2).

Traduction proposée

La DCA tire quelque part très loin, des projecteurs balaient le ciel, Valega soupire dans son sommeil. Il est couché en chien de fusil à deux pas de moi, le visage enfoui sous son bras. Il dort toujours comme cela.

Mon petit Valega au crâne rond ! Combien avons-nous marché ensemble ces derniers mois, combien avons-nous mangé de kacha dans la même gamelle, combien avons-nous passé de nuits, enveloppés dans la même toile de tente... Et il n'était pas question pour toi de devenir mon ordonnance. Tu avais honte de te séparer de tes copains. Pour une planque, auprès d'un chef. Je ne saurais pas me battre, par hasard, disais-tu, je serais plus mauvais que les autres ?

Je suis habitué à toi, diablement habitué... Non, en fait, ce n'est pas cela. Ce n'est pas une habitude, c'est quelque chose d'autre, de beaucoup plus important. Je n'y avais jamais réfléchi. Par manque de temps, simplement.

J'avais pourtant des amis auparavant. Beaucoup d'amis. Ensemble, nous avons fait nos études, travaillé, bu de la vodka et discuté d'art et autres sujets élevés... Mais tout cela est-il suffisant ? Les beuveries, les discussions, ce qu'on appelle les centres d'intérêt communs, une culture commune ?

Vadim Kastritski est un garçon intelligent, fin, plein de talent. Je le trouve toujours intéressant, j'ai beaucoup appris auprès de lui. Mais me ramènerait-il du champ de bataille si j'étais blessé ? Auparavant, la question n'avait pour moi aucun intérêt.. Maintenant, elle en a un. Valega, lui, me ramènerait. J'en suis sûr... Ou encore Sergueï Velednitski. Est-ce que je partirais avec lui en mission de reconnaissance ? Je n'en sais rien. Tandis qu'avec Valega, je partirais jusqu'au bout du monde..

A la guerre, on découvre véritablement les hommes. C'est aujourd'hui une évidence pour moi. La guerre est une sorte de révélateur. Valega, par exemple, lit avec beaucoup de difficulté, il se trompe dans ses divisions, il ne sait pas combien font sept fois huit, et si on lui demande ce qu'est le socialisme ou la patrie, sûr qu'il s'embrouillera dans ses explications : les notions définies par des mots sont trop difficiles pour lui. Mais pour cette patrie, pour moi, pour Igor, pour ses camarades de régiment, pour sa méchante izba de guingois quelque part dans l'Altaï, il se battra jusqu'à la dernière cartouche. Et quand il n'aura plus de cartouches, il se battra avec les poings, avec les dents... C'est cela, l'homme russe.

Viktor NEKRASSOV, *Dans les tranchées de Stalingrad* (1946)

Thème

Seuls quatre candidats spécialistes se sont présentés cette année au concours. Les jeunes hésitent visiblement de plus en plus à s'engager dans des études de russe.

Pour répondre à leurs inquiétudes bien compréhensibles, il est plus que jamais important que les enseignants de russe des lycées gardent en mémoire et fassent savoir à leurs élèves, notamment à ceux qui arrivent à l'âge du choix, que

- Même si le nombre d'élèves choisissant le russe dans les lycées se restreint, il est indispensable de maintenir dans le pays la qualité des études de la langue et de la culture russes. Or, **l'École Normale Supérieure de Fontenay-Saint Cloud a une tradition affirmée de formation d'excellents russisants et entend y demeurer fidèle.**

- Quel que soit l'avenir de l'enseignement des langues dans les établissements scolaires, on aura toujours, et de plus en plus, besoin dans notre pays de spécialistes des différentes disciplines des lettres, des sciences humaines, mais aussi des sciences, possédant des connaissances solides en langue et en culture russes. **L'École Normale de Fontenay-Saint Cloud a, à la fois, tous les atouts et la ferme volonté d'être l'un des foyers de leur formation.**

Dans le contexte actuel, l'enseignement de plus en plus diversifié, mais toujours fidèle aux exigences de la qualité, dispensé dans la section de russe de l'école, promet de toute évidence aux jeunes, qui auraient fait au départ l'effort nécessaire pour pouvoir venir en bénéficiaire, des perspectives intellectuelles et professionnelles nullement négligeables.

Quatre candidats ont composé cette année.

Un copie franchement bonne a obtenu 15/20.

Trois grosses fautes malheureusement la déparent : le barbarisme *prazd-nicat'*, le singulier *beg* pour les courses et l'expression étrange à plusieurs titres : *ukrepljajas' svoe scast'e*.

Pour le reste, la langue est aisée, vivante, élégante par moments avec pour principal défaut d'être trop souvent insuffisamment démarquée du français.

Une seconde copie, très mauvaise, a eu 02/20.

Les fautes les plus diverses y abondent : *volnovaetsja* ; *premja Ark de Triomf* ; *nekotopymi slovami* ; *on tretjem* ; *vladelcy billeta* ; *drugie raza* ; *kak on ispolnetsja svoimi den'gami* ; *nado budet ehat' v Parizu...*

Les deux autres copies, très moyennes, se sont vu attribuer la note 07/20.

Les grosses fautes ne sont pas absentes : *my nikogda ne tak dejstvovali* ; *kak obyčno Didie kupit' bilet so Gastonom* ; *ja byla by bol'se spokojna...* dans

l'une ; *biljet* ; *Didie. podnimaet pleca* ; *podozrevatel'naja* ; *praznikovat' v Parize* ; *voskicaet Silvi parhohotav...* dans l'autre.

Les mots les plus courants sont orthographiés d'une manière fautive : *vol'nujutsja*, *bol'systvo*, *dengami...*

Dans les deux devoirs cependant, certaines phrases sont plus heureuses, des termes plus exacts, des connaissances apparaissent.

On ne saurait assez recommander à ces deux candidats d'effectuer avec le plus grand sérieux des révisions de base. Ce n'est qu'à ce prix que des études de russe pourront être un atout dans leur vie professionnelle.

Traduction proposée

Лоншанские бега... Приз Триумфальной арки...

Марасины, муж и жена, сильно волнуются. Намного сильнее, надо сказать, чем все ставщики вокруг них, большинству которых грозит проигрыш. Дидье и Сильви знают, что они сейчас выиграют. Они впрочем уже выиграли. Но сколько? Этого-то они ещё не знают. Так как они обладают билетом государственной лотереи, номер которого был бытащен на предварительном розыгрыше, они твёрдо знают, что что-то получат. "А что, будет зависеть от результатов бегов." Вот, что сказано в регламенте, и Дидье в нескольких словах пересказывает всё это жене.

- Как никак, мы теперь богатые люди... Очень богатые, если Фрикогэн выиграет... чуть меньше, если он придёт вторым... ещё меньше, если он придёт только третьим... Но прибеги он хоть последним...

И вот Фрикогэн прибегает вторым. Марасины выиграли двести тысяч, "двадцать миллионов", как они говорят. Им кажется, что так звучит эффектно! Или, ещё точнее, только десять миллионов. Ведь, как обычно, Дидье купил билет пополам с двоюродным братом Гастоном.

- Что ни говори, вздыхает Сильви, у меня всё таки было бы спокойнее на душе, если бы билет был у меня в руках.

У Сильви беспокойный характер, и она никогда ничему не радуется.

Дидье пожимает плечами.

- Ты ведь знаешь, что билет то у одного, то у другого. Не разрезать же нам его было на две части, не давать же нам друг другу расписку... Мы никогда так не делали, почему в этот раз?

- Раньше, наивно говорит Сильви, мы не выигрывали!

- Боже мой! восклицает Дидье, если мне не доверять Гастону, то кому же мне доверять?

И он добавляет, у него ведь душа спокойна :

- Друг мой Гастон, вот наверно он сейчас радуется, если смотрел телевизор... Правда, из-за Берты, ему приходится делать вид, что за бегами не следит!

- Верно. А я про неё просто забыла... Но слушай, он-то, что будет делать со своими деньгами?... Она ведь, если верить его словам, женщина подозрительная.

- Подозрительная или не подозрительная, Гастон найдёт, к чему деньги применить... Во-первых пусть почаще присажает в Париж покупить, неправда ли?

- Ты забываешь, что у него плохой желудок, восклицает Сильви и раздражается смехом.

БУАЛО-НАРСЕЖАК, Голубой поезд останавливается тринадцать раз, 1966.

Oral

Analyse de texte sur programme (LV-1)

La seule candidate admise aux épreuves orales a été invitée à commenter un passage du *Héros de notre temps* de Lermontov.

Son explication a été intelligente, équilibrée et intéressante, et elle s'est exprimée dans une langue pratiquement dénuée de fautes, aisée, agréable et précise.

La discussion avec le jury a en outre fait apparaître chez elle une aptitude à tenir compte des remarques et à s'interroger sur son propre travail, et donc une aptitude à progresser, à laquelle les deux examinateurs ont été sensibles.

L'ensemble de ses notes d'oral a permis à cette candidate d'entrer à l'École, et l'équipe des enseignants de russe est heureuse de l'accueillir parmi ses élèves.

Deux remarques s'imposent cependant pour les années à venir :

- Le programme de chaque année ne comporte que deux ou trois ouvrages toujours choisis parmi les textes majeurs de la littérature russe. On est donc en droit d'attendre des candidats non seulement qu'ils en effectuent une lecture soignée, mais qu'ils situent celle-ci, ne serait-ce que sommairement, dans le contexte de la culture russe et, pourquoi pas, au moins occidentale.

- Une étude formelle d'un passage ne saurait être une fin en soi. Elle doit être un moyen, immédiatement mis en oeuvre, d'accéder à sa compréhension.

Analyse de texte hors programme

Une seule candidate spécialiste était admissible cette année. Le sujet proposé, extrait des *Moskovskie Novosti* était une interview donnée par une sociologue russe sur la situation des femmes dans la Russie des années quatre vingt-dix, et notamment sur les difficultés nouvelles que celles-ci rencontraient sur le marché du travail des professions rémunératrices du secteur privé. La candidate a compris tous les aspects du texte, a présenté un résumé bien construit et une analyse en général judicieuse des questions abordées. Après un début un peu timide, elles a fait preuve d'une aisance certaine dans le dialogue. Sa maîtrise de l'expression orale a été jugée très satisfaisante. Elle a obtenu 17.

Langues pour Lettres modernes

Allemand

Oral

Analyse d'un texte hors programme

Le jury a entendu 9 candidats ; ils ont obtenu les notes suivantes : 16 (1), 14 (1) 12 (2); 09 (3); 07 (1) ; 05 (1).

Les textes proposés étaient extraits de :

Die Zeit :

Holocaust - was soll das sein? (08 00)

Die Revolution ist da (04 99)

Schicksal Denglisch (05 01)

Narrenschlacht (02 01)

FAZ:

Was lernen sie eigentlich? (03 01)

Rinderbomber für Nordkorea (02 01)

Verein „Gesicht zeigen“ startet Kampagne gegen Gewalt (12 01)

Focus :

Akademiker à la carte (03 01)

Neue Technologien brauchen Grenzen (12 00)

De nature variée, ces textes pouvaient donner lieu à des exposés informatifs ou à des prises de position personnelles sur des sujets classiques. A l'exception d'un candidat qui n'avait pas intégré le sens de l'exercice et s'est limité à un commentaire succinct et très éloigné du support qui lui avait été proposé, les étudiants interrogés ont bien approché les textes. Ils ont parfois proposé d'excellentes introductions qui n'ont malheureusement pas toujours été structurantes pour la suite de l'exposé. Les commentaires ont souvent manqué de force par défaut d'organisation, manque d'analyse et recours compensatoire à la lecture. Le jury regrette que, lorsqu'une analyse a été faite, elle n'ait pu donner lieu à l'élucidation des allusions que les candidats avaient pourtant identifiées, comme ils l'ont montré dans l'entretien. Il déplore également que le commentaire du texte se borne souvent au recours maladroit, voire abusif aux connaissances acquises en cours.

De manière générale, on pourrait conseiller aux étudiants d'essayer d'éviter la paraphrase en regroupant les analyses autour des grandes unités de sens et de proposer une place plus judicieuse à l'analyse des moyens

linguistiques. On leur recommandera de prendre en compte toutes les indications livrées par le texte de manière à bien cerner le point de vue d'énonciation.

Le niveau de langue était très inégal. Si certains termes fort courants (*Ende, Wort*) et les pluriels posent toujours problème à tous les candidats, le jury tient à souligner qu'il a été impressionné par l'aisance avec laquelle certains ont usé des tournures idiomatiques. Il leur rappelle enfin que, s'il n'est pas interdit de regarder ses notes, il est vivement recommandé de s'en détacher et de chercher à communiquer avec le jury.

Il conclura en invitant tous les futurs candidats, dont il sait l'engagement et le sérieux dans le travail fourni, à continuer à élargir leurs connaissances tout en précisant les acquis afin de pouvoir, le jour J, mobiliser le plus librement possible les fruits du travail investi pendant l'année.

Anglais

Par delà la diversité des prestations (notées de 15 à 03/20), le jury a globalement observé un bon degré de préparation générale à cette épreuve d'«analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme». Tout juste peut-on rappeler qu'il ne s'agit pas d'un simple résumé, mais bien d'un examen critique de document. Le candidat doit donc se livrer à une étude minutieuse du texte (provenance, organisation, faits, idées ou opinions ainsi que ligne argumentative et finalité déclarée ou supposée...) avant d'en faire une présentation circonstanciée et une analyse organisée.

L'analyse consiste à sélectionner certains éléments significatifs du texte en adoptant un point de vue critique sur le document (le qualifier d'«intéressant» est rarement éclairant et ne dispense pas d'une réflexion ou d'une démonstration). Certains candidats ont mal compris le texte, mal organisé leur propos ou omis des éléments qui auraient dû retenir leur attention. Si cette analyse reste libre, le jury tient compte de la perspicacité du candidat qui ne se polarise pas sur un élément mineur en faisant l'impasse sur d'autres points importants. Ici encore, le jury a vu la marque du travail de préparation et des connaissances des mondes britannique et américain dans certaines analyses fouillées et remarques fort judicieuses. Même si cette épreuve n'est pas un examen de civilisation anglo-saxonne, il est tenu compte de l'ignorance de certaines réalités fondamentales culturelles, historiques ou politiques, tout autant que du recours aux lieux communs ou autres préjugés regrettables qui sont le contraire d'une véritable analyse et d'une démarche vraiment critique. Le placage de cours (ou de stéréotypes) ne peut donc qu'être sanctionné. Les connaissances doivent nourrir la réflexion sur le document fourni.

Parmi les éléments négatifs qui ont plus ou moins pénalisé les candidats, on relève aussi des problèmes de méthode. Le candidat dispose au maximum de 20 minutes d'expression personnelle auxquelles font suite 10 minutes d'entretien. Ces valeurs sont indicatives mais certains n'ont parlé que dix minutes, laissant bien des éléments dans l'ombre ou inexploités, prenant au passage moins de risques que d'autres. Ni résumé sommaire, ni paraphrase laborieuse, le travail ne relève pas non plus du commentaire linéaire. Deux méthodes sont possibles : soit une présentation suivie d'une analyse, soit une démarche qui associe présentation et analyse (plus dynamique, mais plus exigeante méthodologiquement et qui, mal maîtrisée, peut aboutir à des oublis ou à un exposé confus). Le jury n'a pas de préférence mais attend que le document soit traité clairement et dans sa totalité.

Pour ce qui est de la méthode encore, soulignons que le candidat travaille avec des notes qui ne doivent pas être rédigées *in extenso* et lues servilement. Il sera bien inspiré de lever un tant soit peu les yeux : il s'agit d'une épreuve orale ! La diction et la voix ont une grande importance : le rythme (trop lent ou haché, ou au contraire ininterrompu), la clarté de l'élocution (tête relevée, articulation, voix posée...), les enchaînements bien négociés, le ton modulé sont des éléments de qualité importants pour cette production orale.

Le temps de l'entretien, qui peut durer jusqu'à 10 minutes, s'est souvent avéré très décevant, même si certains candidats ont su saisir cette occasion d'améliorer sensiblement leur prestation. Ces 10 minutes ne sont pas un «temps mort». Il faut être en mesure, après une présentation relativement longue, de conserver suffisamment d'énergie et de lucidité. Les questions du jury peuvent un instant surprendre, laisser perplexe : ce ne sont pas des «pièges». Elles invitent à revenir sur des points évoqués pour plus de précisions, ou à développer l'analyse davantage ou dans une autre direction. Les candidats garderont à l'esprit qu'il ne s'agit pas nécessairement de fournir des réponses uniques, définitives à certaines questions. Le candidat n'a pas préparé ces développements ; le jury évalue ses connaissances, mais aussi sa capacité de réaction, d'expression, voire d'intuition. Or, bien souvent, les candidats se sont bornés à des réponses sommaires, floues ou manquant d'à-propos. On n'oubliera pas que cette épreuve est une épreuve orale d'analyse en même temps qu'une épreuve de langue.

Ceci amène à évoquer la qualité de l'anglais et, sur ce plan, le bilan général laisse beaucoup à désirer. Si quelques candidats sont capables d'utiliser à bon escient une langue (relativement) authentique, précise, variée, trop souvent l'expression trahit une pauvreté générale de moyens et un manque de maîtrise grammaticale. Expliciter, reformuler, décrire et évaluer le document, exprimer une pensée nuancée requièrent des ressources grammaticales,

syntaxiques et lexicales qui trop souvent font défaut. L'anglais de certains candidats est peu authentique, leur lexique réduit, leur maîtrise phonologique déficiente et/ou francisée et leur grammaire incorrecte. Pour eux, il convient de travailler le lexique, les verbes et leurs constructions, les tournures idiomatiques, la syntaxe (pour sortir de la juxtaposition interminable et atone d'indépendantes squelettiques), de renforcer les automatismes grammaticaux et lexicaux. Articles et syntaxe nominale, accords et bon usage (ou réalisation) des marques -S, -ED, -ING, temps, verbes irréguliers, relatifs ... : c'est l'habituel inventaire des erreurs graves qui sont lourdement sanctionnées car, bien souvent, ces aberrations grammaticales, constructions inexactes, phonèmes francisés ([ɪ/ɪ:], [ɔ:/ɔ:] [æ/ɑ:], [ʊ/u:], [ð], [tʃ]...) et accents toniques déplacés nuisent à la communication et obligent parfois à de vains efforts de compréhension.

Références de quelques textes donnés en épreuve :

- « Are Blacks biased against braininess ? », *Time*, August 7, 2000
- « Is the library a good place for books ? », *U.S. News & World Report*, April 23, 2001
- « 2001 : A scorecard », *Scientific American*, January 2001
- « But where's the art ? », *U.S. News & World Report*, May 14, 2001
- « Tarnished gold rushes », *Times Literary Supplement*, 25 5 2000
- « A sorry attempt to rehabilitate a royal disgrace », *The Independent*, 27 5 2001

Latin

Vingt-neuf candidats admissibles avaient cette année choisi l'épreuve de latin à l'oral. Les notes se répartissent entre 01/20 et 16/20, et la moyenne s'établit à 8,93. Les textes donnés étaient tirés des auteurs habituels, Apulée, Cornelius Nepos, Tite-Live, Tacite, Cicéron, César, Ovide, Horace, Tibulle... Martial qui avait donné lieu l'an dernier à quelques bonnes explications avait cédé sa place à Pétrone, et Lucrèce a donné lieu à deux textes d'ailleurs fort adroitement expliqués. On le voit, les auteurs classiques, et expliqués dans les classes, sont toujours la règle.

La longueur des textes est autour de 15 lignes, mais elle peut varier soit en fonction de la difficulté du texte, soit en fonction de la nécessité d'obtenir un texte cohérent qui puisse être commenté. Les textes plus longs ou plus difficiles prenant évidemment plus de temps à improviser, nous sommes plus indulgents sur le commentaire et modulons également nos exigences de tra-

duction en fonction du texte. Un contresens dans un passage très facile de Cornelius Nepos coûtera plus cher qu'un contresens sur une tournure un peu difficile de Tacite.

Nous ne reviendrons pas sur les diverses parties de l'épreuve que nous avons longuement décrites et analysées dans le rapport de l'an dernier. Nous nous permettons d'y renvoyer les candidats et de ne signaler que les bonnes (et moins bonnes) particularités de cette année.

Nous avons entendu de très bonnes explications, œuvres de bons latinistes qui, de plus, maîtrisent bien l'analyse littéraire et ont des connaissances parfois très précises et bien venues en littérature latine. C'est là un aspect que nous souhaitons voir encore plus souvent : tel candidat sait par exemple à propos d'un passage de Cicéron citer les diverses parties de l'art oratoire, tel autre connaît bien l'auteur proposé (Lucrèce) et en fait un commentaire attentif qui montre qu'il sait à peu près exactement ce que contient la doctrine épicurienne, tel autre enfin applique avec bonheur les outils de l'analyse textuelle moderne. Tout cela nous ravit, car nous avons devant nous de vrais littéraires, même si nos textes qui se doivent d'être faciles ne sont pas toujours d'un intérêt littéraire soutenu. A l'inverse, trop de prestations encore plaquent sur les textes, César en particulier souvent maltraité, des analyses toutes faites et sans intérêt. Tel texte qui parle de la géographie de la Bretagne est avant tout à lire comme un exposé topographique et géographique destiné à impressionner le lecteur et non immédiatement comme un outil de propagande politique. Regarder ce qu'est le texte à première vue et le dire au jury avant de tenter de l'interpréter demeure une règle de saine prudence.

Dans la traduction, nous avons apprécié les efforts des meilleurs candidats pour rendre les temps, les modes et parfois même jusqu'aux variations de synonymes ou aux effets produits par la place des mots dans les textes proposés. Malheureusement, ici aussi, on ne peut que déplorer, chez les candidats les moins au point, d'énormes lacunes morphologiques (décliner les pronoms a pu paraître un tourment insurmontable) et syntaxiques qui, hélas, ne relèvent pas toutes de la méconnaissance du latin : tel candidat a bien des difficultés à dire qu'il existe en français des pronoms interrogatifs. L'angoisse compréhensible d'un jour d'oral n'explique pas tout, et, pour des candidats au concours lettres, il est des ignorances qui sont inadmissibles.

Pour se préparer avec les meilleures chances de succès, il faut donc d'abord bien connaître la grammaire élémentaire du latin (et du français !), c'est à dire la morphologie nominale, pronominale et verbale et les quelques règles de base de la syntaxe latine (emploi des modes, syntaxe d'accord, syntaxe des subordonnées). La pratique de la lecture cursive de textes faciles est une très bonne aide pour gagner de la vitesse en version improvisée, et celle d'un petit guide de la civilisation romaine peut aider grandement à élucider

des notions si connues que nous ne pensons pas devoir les expliquer en notes, comme le consulat ou la fonction de légat (traduit par «ambassadeur», ce qui rendait le texte de César incompréhensible) ; enfin, nous avons été surpris de voir que des candidats ignoraient tous les renseignements qu'ils peuvent tirer des annexes du nouveau Gaffiot ... tout simplement parce qu'ils ne l'avaient jamais vu. Or, cette nouvelle édition est bien plus lisible que l'ancienne et se recommande tout à fait à des étudiants qui veulent aller à l'essentiel d'un article rapidement et ne pas perdre de temps. Nous ne saurions donc trop conseiller de prendre bien en main cet outil qui est celui que nous mettons à la disposition des candidats.

Nous espérons ainsi pouvoir mettre autant et même plus que cette année d'excellentes notes d'explication latine l'an prochain. Nos exigences sont modestes et bien des candidats ont su les remplir avec brio.

Comme l'an dernier, voici quelques échantillons de nos textes :

Cicéron, *Pro Fonteio*, 13 de «*prouvinciae Galliae M. Fonteius*» à «*dece - dere coegit*».

Cornelius Nepos, *Vie de Miltiade* : de «*Miltiades, Cimonis filius, Athe - niensis*» à «*quo tendebat, peruenitque Chersonesum*».

Tibulle, *Elégies*, 1, 53-66.

Ovide, *Métamorphoses*, 1, 504-518.

I

Les 25 sujets tirés par les candidats à l'épreuve orale d'économie ont couvert largement le programme officiel. Certaines questions se référaient précisément à des connaissances de base de l'analyse économique, en microéconomie («biens inférieurs et biens Giffen», «l'efficience dans la production», «l'élasticité de la demande»...) et en macroéconomie («la courbe de Phillips», «le rôle de la préférence pour la liquidité chez Keynes», «le taux naturel de chômage», «épargne et inflation», «l'illusion monétaire», «la demande effective chez Keynes», «le multiplicateur budgétaire»...); les thèmes pouvaient d'ailleurs inviter à une réflexion transversale par rapport aux deux approches, microéconomique et macroéconomique («les fonctions de production», «taux d'intérêt et investissement»...). Les sujets de politique économique invitaient les candidats à développer une analyse de mécanismes économiques en se référant aux débats théoriques ainsi qu'aux expériences et faits économiques contemporains («les instruments de la politique monétaire», «la politique économique face aux anticipations rationnelles», «la désinflation compétitive», le «*policy mix*»...). Certains sujets invitaient précisément à appliquer les outils de l'analyse économique à la réflexion sur de grands problèmes économiques contemporains («emploi et coût du travail non qualifié», «l'impact du vieillissement de la population française sur le financement des retraites», «la nature des biens collectifs», «la transition démographique», «les mesures des inégalités»...). Plusieurs sujets portaient sur des connaissances de base concernant de grands auteurs tout en invitant à une réflexion sur des débats importants de l'analyse économique («la théorie de la valeur chez les classiques», «la physiocratie», «la "loi de population" de Malthus»).

II

Les candidats ont disposé d'une heure pour préparer le sujet tiré. L'épreuve orale a consisté en une présentation d'un quart d'heure suivi d'une discussion d'un quart d'heure avec le jury. La discussion avait pour objet de faire préciser ou compléter certains points de l'exposé, d'aborder certains aspects du sujet non traités par le candidat et d'élargir la réflexion sur d'autres thèmes afin de mieux apprécier la culture économique du candidat, tant dans le domaine théorique que dans celui des faits économiques et des problèmes économiques contemporains. Par leurs questions, les membres du jury ont visé un équilibre entre la vérification des connaissances

théoriques et celle de la connaissance des réalités économiques contemporaines.

Une attention particulière a été accordée à l'aptitude des candidats à construire un plan cohérent, à conduire un raisonnement économique et à analyser les mécanismes sous-jacents à leurs affirmations et à leurs conclusions. Les candidats ont été également jugés sur la solidité de leurs connaissances de base, la rigueur de leur réflexion et leur maîtrise des concepts utilisés. Le jury n'attendait pas de plans particuliers, mais il souhaitait que les aspects et les dimensions essentielles du sujet soient traités dans un exposé structuré. Lorsque ce n'était pas le cas, la discussion invitait le candidat à compléter son exposé. Les questions du jury pouvaient aussi l'inviter à corriger des erreurs ou des imprécisions éventuelles.

III

Le jury a noté une assez forte inégalité des prestations des candidats, tant dans les exposés que dans les discussions. Certains candidats ont manifesté une bonne maîtrise des connaissances de base liées à leurs sujets, une bonne aptitude à développer une réflexion analytique, une connaissance pertinente des faits économiques, des qualités d'exposition et de discussion. Mais pour de nombreux candidats, les insuffisances relevées ont concerné en particulier le traitement partiel du sujet, une connaissance imprécise des concepts, des lacunes sérieuses en microéconomie, une approche superficielle des débats théoriques, une vision parfois caricaturale des théories, une connaissance limitée des faits, une réflexion parfois étriquée, des difficultés à élargir la réflexion à partir d'un point thématique, des affirmations péremptoires non justifiées, une argumentation parfois légère, une difficulté à développer une analyse de mécanismes, une culture économique plutôt vague, un faible répondant dans la partie discussion de l'épreuve. De nombreux candidats paraissaient insuffisamment familiarisés avec les domaines de la microéconomie, de la monnaie et du financement de l'économie. Par ailleurs, les sujets n'ont pas toujours été bien cadrés. Ces constatations conduisent à plusieurs remarques pour aider les candidats à mieux préparer l'épreuve orale en économie :

1. Les candidats devraient davantage s'entraîner à dérouler un raisonnement économique en partant de la question ou du thème de réflexion proposé pour présenter les hypothèses de base, puis les étapes du raisonnement et les résultats, ainsi que les débats sur le sujet et les conclusions (par exemple, les sujets suivants s'y prêtaient particulièrement : «la courbe de Phillips», «la loi de population de Malthus», «le taux naturel de chômage», «la transition

démographique»...). Les affirmations et les conclusions avancées dans l'exposé doivent être argumentées et s'appuyer sur une présentation des mécanismes sous-jacents. Les concepts de l'analyse économique doivent être connus et utilisés avec rigueur. Le jury a regretté l'imprécision ou la faiblesse du raisonnement économique des exposés de nombreux candidats et la superficialité de présentations enchaînant des idées générales pas toujours cohérentes entre elles. Les candidats doivent savoir mettre en œuvre les principaux clivages méthodologiques permettant de structurer le raisonnement (conjuncturel/structurel, court terme/long terme, approches microéconomique/macroéconomique, endogène/exogène...).

2. Les candidats doivent bien maîtriser les connaissances et les raisonnements de base en microéconomie et en macroéconomie, en accord avec le programme officiel. Les questions monétaires ainsi que les principaux débats actuels ou récents sur la politique économique doivent être connus. On a constaté comme les autres années que les candidats ont des difficultés à traiter les sujets concernant le domaine monétaire et financier (par exemple à propos de la création monétaire, des contreparties de la masse monétaire, de la préférence pour la liquidité, des instruments de la politique monétaire, de l'illusion monétaire...).

3. Une vision d'ensemble de l'histoire de la pensée économique est nécessaire pour pouvoir situer les débats et utiliser les concepts de façon pertinente. Si le jury n'attend pas des connaissances approfondies, les candidats doivent éviter des jugements par trop hâtifs, partiels, superficiels, caricaturaux ou manichéens des théories, jugements qui révèlent un manque de connaissances et de culture théoriques. Il n'est pas judicieux de placer dans l'exposé de vagues références aux théories économiques si cela n'apporte aucun éclairage sur le sujet. Il est nécessaire d'avoir une vision plus précise des développements de la théorie économique. On ne peut, par exemple, se limiter au clivage néoclassique/keynésien. Il faut situer les principales approches avec les concepts et les raisonnements qui les caractérisent et avoir une idée des grands débats de la macroéconomie des années 60 aux années 90 (savoir mettre en perspective la courbe de Phillips jusqu'au thème du chômage d'équilibre, traiter du *policy mix* à partir du modèle IS-LM jusqu'au débat sur les ajustements budgétaires expansionnistes et sur la coordination des politiques économiques dans le cadre de l'Union Européenne, voir comment l'hypothèse des anticipations rationnelles a été prise en compte dans les analyses des nouveaux keynésiens...). Par ailleurs, une école de pensée comme celle de la physiocratie devrait pouvoir être présentée de façon pertinente en quinze minutes.

4. On ne saurait trop recommander aux candidats la lecture approfondie de manuels de base dans les domaines de l'analyse économique concernés par le programme (macroéconomie, microéconomie, économie monétaire, politique économique, histoire de la pensée économique) ainsi que des ouvrages leur permettant de renforcer leur culture économique ainsi que la rigueur et le niveau de leurs raisonnements.

5. Les candidats ne doivent pas négliger l'information économique ; ils doivent lire la presse économique et connaître les grandes évolutions et les grandes questions économiques actuelles, concernant notamment la France et l'Union européenne. Ils doivent connaître les ordres de grandeurs des grandes variables caractéristiques de la situation et des évolutions économiques contemporaines. Ils doivent connaître et maîtriser les notions et termes économiques couramment utilisés dans les médias en matière économique. Les candidats doivent savoir traiter un sujet en combinant si nécessaire les raisonnements de base de la microéconomie, de la macroéconomie, en s'appuyant sur quelques connaissances factuelles et sur une mise en perspective historique. Une partie des sujets nécessitait de connaître des aspects principaux de la réalité économique et sociale actuelle : par exemple, le sujet sur «la nature des biens collectifs» supposait d'avoir quelques idées sur le problème de l'ouverture à la concurrence dans les services publics ; le sujet «emploi et coût du travail non qualifié» impliquait de savoir que des mesures d'allègement des charges sociales ont été prises en France ; le sujet sur «la mesure des inégalités» et celui sur «l'impact du vieillissement sur le financement des retraites» exigeaient la connaissance des ordres de grandeur de quelques données de base concernant la France.

6. Au niveau de la forme, une attention accrue doit être accordée à l'introduction de l'exposé, qui devrait définir les termes du sujet et les principales questions s'y rapportant et présenter la problématique guidant le fil directeur de l'exposé. La problématique doit s'appuyer sur des raisonnements de base de l'économie. Les candidats doivent prendre garde au risque de ne traiter que partiellement le sujet proposé ou de l'aborder sous un angle inapproprié. Le choix du plan est déterminant pour la clarté de l'exposé, la qualité de l'argumentation et la prise en compte des principales dimensions du sujet proposé.

7. Les candidats font des efforts pour bien gérer le temps dont ils disposent et pour utiliser le tableau. Ces efforts sont à poursuivre. Il peut être utile de recourir au tableau pour guider le raisonnement par des graphiques, des schémas ou des relations formalisées simples. L'intervention au tableau doit

s'inscrire dans une bonne gestion du temps de façon à ce que ce ne soit pas au détriment du développement de l'exposé, compte tenu de la brièveté du temps imparti. Certains candidats ont utilisé le tableau pour présenter un graphique ou quelques équations de base, ce qui a amélioré la partie technique de leur exposé. Il est cependant clair que tous les sujets ne s'y prêtent pas nécessairement.

8. Le temps d'exposé doit être respecté et utilisé de façon efficace, avec un rythme qui permette une densité de réflexion sans être trop rapide. Les notes sur lesquelles s'appuie l'exposé constituent un outil important pour guider le cheminement de l'exposé, jouer sur le rythme et gérer le temps de parole.

9. Les réponses aux questions du jury doivent être denses, précises et structurées : elles constituent un complément important de l'exposé. Le plus souvent, ces questions invitent le candidat à réfléchir à des mécanismes, à expliciter un raisonnement ou une argumentation, à compléter l'exposé sur des points oubliés ou à préciser un concept ou une référence théorique ou factuelle. Les candidats doivent aussi s'entraîner à la partie discussion de l'épreuve, qu'il s'agisse de la construction de réponses ou de l'expression orale.

IV

Sujets tirés

Biens inférieurs et effet Giffen.

La nature des biens collectifs.

L'efficacité dans la production.

La courbe de Phillips.

Les instruments de la politique monétaire.

Le taux naturel de chômage.

Le multiplicateur budgétaire.

La politique économique face aux anticipations rationnelles.

Épargne et inflation.

Emploi et coût du travail non qualifié.

L'illusion monétaire.

La désinflation compétitive.

La théorie de la valeur chez les classiques.

La demande effective chez J.-M. Keynes.

Le *policy mix*.

Les fonctions de production.

Les mesures des inégalités.
La physiocratie.
L'impact du vieillissement de la population française sur le financement des retraites.
La consommation des ménages.
L'élasticité de la demande.
Le rôle de la préférence pour la liquidité chez Keynes.
La transition démographique.
Taux d'intérêt et investissement.
La «loi de population» de Malthus.

Huit candidats ont choisi l'épreuve de commentaire de documents en géographie en 2001. Ils ont obtenu des notes allant de 6 à 15. Dans l'ensemble les candidats ont plutôt réussi leur passage, puisque seuls trois candidats ont été notés en dessous de 10. Les sujets proposés étaient dans la continuité des années précédentes : cartes topographiques au 1/50000 et au 1/25000. Les documents annexes, plus variés, comprenaient des cartes à d'autres échelles, des cartes anciennes, des cartes thématiques, des textes littéraires ou journalistiques et des photographies. La nature des documents proposés n'a pas semblé avoir d'influence sur la qualité des exposés puisque les bons résultats ont été obtenus aussi bien sur des cartes au 1/25000 que sur des cartes au 1/50000, avec des documents annexes de nature classique ou non.

Le jury a particulièrement valorisé les commentaires alliant une bonne connaissance du contexte géographique et historique régional et général, une description fine des formes spatiales physiques et humaines, une analyse problématisée des phénomènes ainsi qu'une bonne maîtrise technique de l'exercice (maîtrise du temps, qualité de l'élocution et de la langue, qualité d'ensemble de la présentation...). Au contraire, le jury a sanctionné les commentaires stéréotypés, où le candidat, faute de bien identifier le contexte général, s'est trouvé dans l'impossibilité de dégager l'originalité du sujet proposé. De même, les candidats n'ayant pas su gérer les trente minutes accordées pour l'exposé ont été pénalisés. Trop souvent, les exposés ont été trop courts ou n'ont pas accordé assez de temps aux éléments importants de la carte. Outre les erreurs et les manques les plus grossiers, on a regretté que les documents annexes soient trop souvent négligés. La série de questions posée dans les 15 minutes suivant l'exposé a avant tout pour but d'inviter le candidat à reformuler ou à préciser ses analyses. Le jury a apprécié les candidats jouant sincèrement le jeu des questions et poursuivant leur réflexion au-delà du temps strict d'exposé.

Le jury recommande aux futurs candidats de soigner particulièrement l'introduction de leur commentaire : brosser un tableau clair de la situation géographique et du contexte est indispensable pour bâtir un commentaire de qualité. Nous rappelons que les cartes mises à la disposition du candidat dans la salle de passage comme dans la salle de préparation (France routière au 1/1000 000, France géologique au 1/1000 000) aident à cette mise en perspective. Pourtant, aucun candidat ne les a utilisées. De la même manière, la réalisation de croquis ou de schémas peut se révéler d'une grande efficacité : on ne saurait trop la recommander. D'une manière générale, le niveau de connaissances exigé n'excède pas une bonne maîtrise des grandes lignes de

la géographie générale et régionale de la France métropolitaine et des DOM. Il importe aussi de ne pas faire l'impasse sur les grands traits des milieux physiques et de maîtriser les rudiments de la lecture d'une carte géologique

Histoire

Sujets

ARGELÈS-SUR-MER, carte topographique au 1/50000, édition de 1990 + textes extraits du guide Michelin.

BONIFACIO, carte topographique au 1/25000, édition de 1987 + carte topographique au 1/50 000, édition de 1978.

BORDEAUX, carte topographique au 1/25 000, édition de 1984 + article du *Monde*, 28/2/2001.

FORT DE FRANCE, MONTAGNE PELÉE, carte topographique au 1/25000, édition de 1996 + carte topographique au 1/25000, édition de 1985.

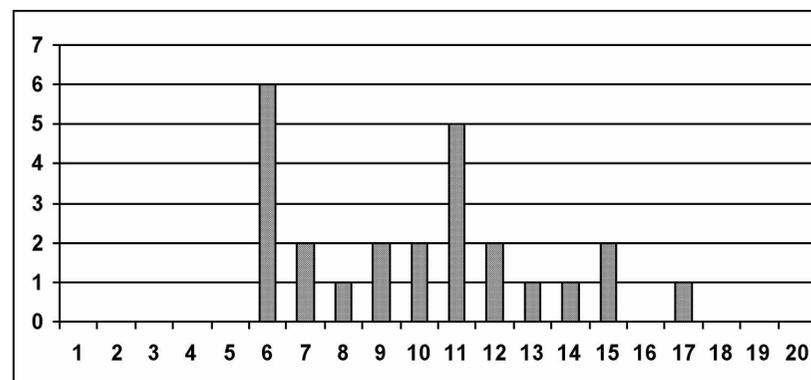
KOUROU, carte topographique au 1/25 000, édition de 1996 + photographies du Centre spatial guyanais.

MACON, carte topographique au 1/50 000, édition de 1990 + carte IGN des vins de Bourgogne au 1/240 000.

MONTPELLIER, carte topographique au 1/25000, édition de 1996 + extrait des *Mémoires d'un touriste* de Stendhal + photo aérienne du quartier d'Antigone.

RENNES, carte topographique au 1/50000, édition de 1998 + carte topographique au 1/50000, édition de 1970.

Le jury a entendu cette année 25 candidats. Il tient à saluer la ténacité de chacun d'entre eux, et la qualité tout à fait honorable de la plupart des prestations. La moyenne, voisine de 10, témoigne du sérieux des préparations et du travail effectué au cours de l'année. Plus de la moitié des candidats atteignent une note supérieure ou égale à 10 et révèlent des qualités de réflexion, de synthèse et de présentation qui font regretter amèrement le petit nombre de postes mis au concours.



Moyenne : 9,96

Nous tenons d'abord à rappeler **quelques exigences formelles** de cette épreuve. Les candidats doivent apprendre à y révéler toutes leurs qualités pédagogiques.

- Après une heure de préparation, **la durée d'un exposé est de 20 minutes**, et non d'un quart d'heure. Pour beaucoup d'exposés, cette durée aurait été tenue si le débit n'avait pas été aussi rapide, ce qui rendait par ailleurs la prestation difficile à suivre.

- Dans la mesure où il s'agit d'une épreuve orale, **les candidats doivent apprendre à se détacher de leurs notes** et à chercher à capter le regard de leurs auditeurs. Ils pourront ainsi plus facilement régler les problèmes d'élocution, bafouille ou logorrhée.

- Certains d'entre eux ont eu la bonne idée de recourir aux atlas historiques disponibles en salle de préparation ; il reste qu'une carte, comme **tout document, doit être présentée au public**, et pas seulement posée devant le candidat pour son seul usage.

-Trop d'introductions se sont avérées hâtives et formelles au point d'en devenir indigentes, passant rapidement d'une répétition des termes du sujet à l'annonce d'un plan (qui n'a été que très rarement oubliée). On rappellera qu'une introduction doit **définir les termes du sujet**, expliciter le **sens des bornes chronologiques et de la délimitation géographique proposées**. Elle doit en outre **poser une problématique**, et ne pas hésiter à interroger le libellé même du sujet, quitte à le critiquer. Loin d'être gratuit, ce questionnement critique du libellé du sujet est susceptible d'introduire une réflexion historiographique lorsqu'il s'agit de questions en débat.

-Les plans «à tiroirs» ou plaqués sur un sujet doivent être évités, voire proscrits. **Le plan, comme la périodisation, doivent découler des questions posées en introduction.**

-**La conclusion** ne doit pas être une pure et simple répétition du développement, mais doit **répondre à l'introduction** et «ouvrir» sur les prolongements éventuels du sujet.

Les sujets proposés couvraient à **parité histoire française et étrangère**. Parmi les quatre pays au programme pour leur évolution intérieure, seule la Chine n'a pas été tirée au sort. Certains candidats ont paru déroutés par des sujets d'histoire économique et sociale, ou d'autres touchant à l'histoire du Proche-Orient contemporain. Les candidats semblaient en revanche mieux préparés à des sujets d'histoire politique française ou européenne plus classiques. Cette **attention portée à l'histoire économique et sociale** s'inscrit dans la perspective même d'un recrutement organisé pour les sections d'économie et de sociologie de l'ENS Lettres et Sciences humaines. Quant au Proche-Orient, la place que la région tient dans les relations internationales et dans l'actualité justifierait à elle seule que des étudiants de deuxième année ayant au programme l'histoire du monde de 1917 aux années 1980 puissent à grands traits rendre compte des principaux enjeux de la région. En tout état de cause, le jury a tenu compte dans sa notation et dans les questions qu'il a posées de la difficulté relative des sujets.

Sauf pour les excellentes prestations, les questions posées n'exigeaient pas une érudition très pointue. **Ces questions n'ont jamais été des pièges pour les candidats** ; elles ont au contraire cherché à leur permettre de reconstituer un cadre lorsque leur exposé en manquait, à corriger des allégations erronées ou un peu rapides, ou bien à compléter l'exposé sur des omissions importantes.

Liste des sujets proposés

(les sujets en italique n'ont pas été tirés au sort)

- Cinéma et société aux États-Unis des années 1920 aux années 1950*
- Libéralisme et interventionnisme dans la vie économique américaine de Wilson à Reagan*
- Les États-Unis, terre d'accueil de Wilson à Reagan
- Crise économique, crise sociale et lutte contre la crise en Allemagne de 1929 à 1939
- L'ordre nazi en Europe
- Hitler et les Juifs
- L'URSS de Staline
- Le développement industriel en URSS et ses problèmes de 1917 à la fin des années 1960
- L'Union soviétique dans la seconde guerre mondiale*
- La Chine à la mort de Mao*
- L'Europe en 1914
- La question du Proche-Orient dans les relations internationales de 1917 à 1967
- La construction des États-nations au Proche-Orient (1917-1960)
- L'année 1947 dans le monde
- L'année 1956 dans le monde
- Le «droit des peuples à disposer d'eux-mêmes» Principe et mise en application de 1918 à la fin des années soixante
- La société rurale française face au progrès de la fin du XIX^e siècle aux années 1960
- Etre communiste en France des années 1920 aux années 1960
- La République française et son école (1870-1940)
- Les résistances françaises (1940-1944)
- Les ouvriers dans la société française des années 1890 à la fin des années 1960
- La place de la radio et de la télévision dans la vie publique en France de 1940 à 1981
- Intellectuels et engagement en France de l'affaire Dreyfus aux années 1980
- Mythes et réalités de l'État-providence en France (1880-1980)
- Lestransformations sociales en France aucoursdes «Trente glorieuses»
- Les catholiques français de 1870 à la fin des années cinquante*
- L'antisémitisme en France fin XIX^e – XX^e siècle

Bilan du Front populaire en France
L'Église sous le régime de Vichy
Les causes de l'effondrement de la IV^e République
Charles de Gaulle
La Gauche en France sous la V^e République de 1958 à 1981

Les candidats ont dans l'ensemble correctement maîtrisé les aspects formels de l'épreuve : un exposé clair et construit de 20 minutes suivi de 10 minutes de questions ayant pour objet de préciser et approfondir la présentation, lorsqu'elle a été satisfaisante, de revenir sur certains de ses éléments, lorsque le jury les a trouvés obscurs ou insuffisants.

Dans l'appréciation de l'exposé oral, le jury a été, comme les années précédentes, attentif à la capacité des candidats à considérer le sujet qui leur été donné comme l'énoncé d'un problème sociologique plutôt que d'une question de cours, à en donner une définition opératoire pour leur démonstration et à construire un exposé autour de lignes directrices précisément formulées. Le jury a ainsi apprécié l'emploi pertinent des notions mobilisées, et la capacité des candidats à contextualiser leurs analyses ainsi qu'à les préciser par des exemples. A l'inverse, il a regretté certaines références décoratives à des auteurs mal maîtrisés, et l'enfermement de plusieurs exposés dans des options dont le choix n'était pas discuté.

Quel que soit le sujet, le jury attend des candidats qu'ils fassent preuve d'une connaissance raisonnable de la réalité sociale dans sa diversité. Ils doivent être en mesure de cadrer les principaux phénomènes sociaux (évolutions, ordre de grandeur, etc.), d'appuyer leur démonstration sur des données quantitatives et qualitatives significatives, et de construire une réflexion tant sur la mesure de ces phénomènes que sur les catégories à travers lesquelles ils peuvent être appréhendés.

Le jury a auditionné cette année 26 candidats. Les notes s'échelonnent de 1 à 18 ; moyenne et médiane sont à 10 (deux 18/20, un 17, un 16, quatre 15, deux 14, deux 13, deux 10, deux 9, quatre 7, un 6, quatre 4, un 1).

Sujets

La famille aujourd'hui
Les beaux quartiers
Tel père, tel fils ?
Le comportement électoral
Les goûts
Ecole et mobilité sociale
La classe ouvrière en France
La jeunesse n'est-elle qu'un mot ?
Les mouvements sociaux
Pauvreté et inégalités sociales
Les faits sociaux sont-ils des choses ?

Le pouvoir
Les femmes au travail
Cultures populaires, cultures dominées
Age et génération
Elites politiques, élites sociales
La délinquance en France aujourd'hui
L'école : démocratisation ou massification ?
Les classes populaires et la politique
Les grandes écoles
Les violences urbaines
Les partis politiques
Le choix du conjoint
La transmission du patrimoine
Y a-t-il encore des classes sociales ?
La socialisation

Langues vivantes

Allemand

Les neuf candidats qui se sont présentés à l'épreuve orale d'allemand cette année ont obtenu les notes suivantes: 10 (2), 09 (1), 08 (3), 07 (1), 05 (2).

Les textes proposés étaient extraits de la presse de l'année (*Der Spiegel, Focus, Die Zeit, Süddeutsche Zeitung, Frankfurter Allgemeine Zeitung*) et portaient sur les thèmes suivants :

- la fermeture des instituts culturels français et allemands et l'avenir de l'amitié franco-allemande dans le contexte européen ;
- mondialisation et droits de l'homme (à l'occasion de la publication du rapport annuel d'Amnesty International) ;
- le dixième anniversaire de l'ICE et les suites de l'accident d'Eschede ;
- les nouvelles méthodes de la police dans la lutte contre la cyber-criminalité ;
- les conséquences de l'élargissement de l'Union Européenne à l'Est sur l'immigration ;
- la modification des lois sur la bioéthique ;
- la réforme du droit du travail (réduction du chômage de longue durée, amélioration des conditions d'embauche, développement du travail temporaire) ;
- le dilemme des Verts sur la question délicate des transports de déchets radioactifs entre La Hague et Gorleben ;
- les contradictions de la politique du gouvernement en matière de vente d'armes (intérêts économiques *versus* principes éthiques).

Face aux performances très modestes réalisées cette année, il convient de rappeler que l'épreuve orale de langue demande une préparation spécifique et un minimum d'entraînement. Un entraînement linguistique d'abord : s'il est normal et excusable de faire quelques fautes de grammaire dans la situation de stress et d'improvisation que représente l'oral, il est fâcheux, en revanche, de donner au jury l'impression que les règles de base de la grammaire allemande sont totalement ignorées, surtout lorsque cela entrave la compréhension : place du verbe (et oubli de celui-ci lorsqu'il est rejeté en dernière position), déclinaisons inexistantes, formation erronée du passif, ignorance du génitif, choix arbitraire des prépositions et des articles (*die Krieg, die Tod, das Welt, der Partei*), emploi exclusif du présent de l'indicatif. La pauvreté lexicale dans l'expression de la plupart des candidats, qui ont souvent recours à une germanisation approximative et fantaisiste de termes français

(*Sekurität*, etc.) et à la création de néologismes involontaires (*Umweltverschützung*), révèle non seulement une pratique insuffisante de la langue, mais aussi un manque de familiarisation avec l'actualité. Rappelons donc à cette occasion que la meilleure manière de se préparer à cette épreuve est de lire régulièrement la presse de langue allemande et de s'exercer à en commenter des extraits – oralement si possible. Il n'est pas inutile non plus d'écouter la radio ou de regarder les informations télévisées en allemand ; cela devrait permettre notamment d'éviter les fautes de prononciation récurrentes sur certains mots d'origine étrangère parmi les plus courants (Job, Journalist, Cyberspace).

Outre l'entraînement linguistique proprement dit et la lecture régulière de la presse, il convient de souligner l'importance d'un entraînement méthodologique approprié. La première tâche du candidat consiste, après lecture du texte, à identifier la nature du document proposé et le sens de son message compte tenu de paramètres tels que : l'identité et la fonction de l'auteur (qui n'est pas toujours un journaliste, mais parfois aussi un politicien, un scientifique, un écrivain), le contenu informatif de son message, le contexte dans lequel celui-ci est délivré, le ton employé (ironique, polémique, neutre), l'orientation politique de l'organe dans lequel il est publié, etc. Méconnaître l'importance de ces aspects, c'est se priver de tout moyen d'aborder le texte autrement que sur le mode de la paraphrase. Or, si la plupart des candidats se sont efforcés de restituer le plus fidèlement possible le contenu du document auquel ils étaient confrontés, ils ont en général négligé – voire escamoté purement et simplement – la partie consacrée au commentaire. Le manque d'entraînement est ici d'autant plus fatal qu'il s'allie à la peur bien naturelle de choquer le jury en exprimant un avis trop tranché. Néanmoins, le risque zéro n'existe pas, et à vouloir à tout prix arranger tout le monde, on risque de tomber dans le non-sens. Par exemple, on ne peut donner raison *en même temps* à Amnesty International, qui met en cause la responsabilité des pays industriels dans la violation des droits de l'homme sur la planète, et au discours ultra-libéral du politicien FDP qui l'attaque sur ce point précis (en l'occurrence, Otto Graf Lambsdorf dans un article très polémique de la *FAZ*). On ne saurait trop insister sur la nécessité, dans une épreuve de ce type, de faire preuve d'un minimum de sens critique. Or, chez certains candidats, la peur de prendre des risques est si forte qu'ils n'osent rien affirmer qui ne soit écrit noir sur blanc et se cantonnent ainsi dans une lecture littérale et donc forcément superficielle du texte. Une telle attitude, lorsqu'elle est maintenue lors de l'entretien, conduit certains candidats à adopter une stratégie défensive dont l'effet est le plus souvent désastreux : ainsi, lorsque le jury demande à un candidat de revenir sur tel ou tel point de son exposé, c'est pour lui permettre d'affiner, d'explicitier, de développer son point de vue, et non pas pour

le «coincer» en lui montrant qu'il a tort ; il est donc maladroit de réagir à une telle question en retirant immédiatement tout ce que l'on a dit, car il n'y a plus alors d'entretien possible.

On déplore aussi que trop peu de candidats pensent à profiter de la connaissance qu'ils ont de l'actualité française pour établir certains parallèles avec l'Allemagne sur les sujets en question. Il était dommage, par exemple, de ne pas évoquer le développement récent du TGV à propos des dix ans d'existence de l'ICE.

En tout état de cause, les candidats doivent absolument veiller à ce que leur exposé ait non seulement un début, mais aussi une fin, et le seul moyen d'éviter à coup sûr la panne de dernière minute, c'est de préparer quelques phrases de conclusion avant le début de l'épreuve. Pour le reste, il n'y a pas de recette universelle : c'est au candidat de choisir la meilleure façon d'aborder le document proposé, en utilisant au mieux ses connaissances, l'expérience qu'il aura acquise en s'entraînant sur d'autres documents pendant l'année, et surtout son bon sens et son esprit critique.

Anglais

Les conditions de déroulement de l'épreuve n'ont pas changé et devraient être connues des candidats. Malheureusement ceci n'a pas l'air d'être le cas pour un trop grand nombre d'entre eux. La question «qu'est-ce qu'il faut que je fasse ?», posée par certains au moment de tirer au sort leur sujet, a de quoi laisser rêveur. Rappelons donc, une fois encore, qu'au terme d'une heure de préparation sans dictionnaire, le candidat est mis en présence du jury pendant une demi-heure. Il lui est demandé de présenter un exposé d'environ vingt minutes (mais pas plus) qui rende compte du document, puis au cours des dix minutes restantes, de s'entretenir avec les deux membres du jury qui lui demandent des éclaircissements, soulèvent des objections, suscitent les réactions.

Il s'agit d'apporter au jury la preuve de sa capacité à comprendre un texte et à en présenter la teneur et les articulations ; à cerner la ou les problématiques d'un texte afin, sur la base d'un examen critique, d'organiser les termes du débat ; et à s'exprimer dans une discussion spontanée. En d'autres termes, de mettre en œuvre des compétences linguistiques (compréhension, expression dans une langue grammaticale au vocabulaire soigné) et pédagogiques (diction claire, mobilisation des connaissances), mais aussi des qualités intellectuelles (esprit de synthèse, mobilisation des connaissances) et humaines (dialogue).

Le jury tente d'évaluer ces qualités, sans faire preuve de rigidité

formelle. Mais quelle que soit la méthode utilisée, les candidats qui n'ont pas rendu compte de l'argumentaire du document et ont «oublié» des éléments clés ont été sanctionnés.

Le texte

Les textes proposés aux candidats sont tirés de la presse de langue anglaise, principalement britannique et américaine, cette année *The Economist*, *Time*, *Newsweek*, *US News and World Report* et *New Statesman*.

La taille de l'article n'excède pas celle d'un texte composé sur trois colonnes et accompagné d'une illustration.

Les textes sont parus dans l'année écoulée et peuvent être d'une actualité très récente, ce qui n'est nullement synonyme d'une étroite définition, puisqu'ils portent sur des thèmes variés. A titre d'exemple, certains des documents choisis par le jury cette année portaient sur le particularisme sudiste aux USA, les enjeux de la politique environnementaliste aux USA, l'exécution de McVeigh, l'interdiction de la chasse au renard en Angleterre, l'état de la société britannique, le métro londonien, etc...

La lecture d'un passage

Le candidat est invité à lire à haute voix une partie du texte qu'il est libre de choisir, de même que le moment de la lecture. Il pourra ainsi décider de faire cette lecture après l'introduction de son exposé – solution qui permet de poser sa voix et de retenir l'attention du jury – mais aussi de réserver la lecture pour illustrer avec pertinence un moment de sa démonstration. Cette année, un grand nombre de candidats qui ne connaissaient pas le format de l'épreuve a oublié de procéder à cette lecture. D'autres avaient une prononciation et un débit tellement défectueux qu'ils étaient à peine compréhensibles par moments. Quelques-uns, heureusement, ont lu un passage bien choisi dans un anglais de qualité.

L'exposé

L'exposé occupe au maximum 20 des 30 minutes de l'épreuve. Sans que l'on fasse preuve, rappelons-le, de rigidité formaliste, on attend du candidat qu'il suive quelques règles :

-il doit clairement établir la nature de l'article (essai, fait, éditorial, compte rendu de lecture, analyse...). Il sera aidé en cela par :

-sa sensibilité à la langue, sans s'abandonner pour autant à de longues et parfois gratuites considérations stylistiques ;

-par l'attention qu'il portera à la source de l'article, et à l'auteur, si son nom apparaît et s'il a une importance.

-il doit indiquer clairement le contenu de l'article : les idées avancées,

leurs articulations logiques, les arguments utilisés. Il s'agit là de présenter la pensée de l'auteur en un résumé qui n'est pas condensé, ni une insipide et fastidieuse paraphrase, mais un relevé qui constitue le stade préliminaire de l'analyse. C'est l'occasion de s'interroger sur la cohérence de l'article, sur son exhaustivité ou sur ses silences, ses partis pris, de montrer, en d'autres termes, comment il fonctionne, avec ses qualités et ses limites.

-sur cette base, il doit enfin bâtir une réflexion plus personnelle. Il n'y a pas de discours type : il peut se révéler intéressant de traiter deux ou trois questions soulevées par le texte, mais il est parfois plus prudent (dans un texte foisonnant) ou impératif (dans un texte à thème unique) de se concentrer sur un seul point et de l'aborder alors en détail. Les placages artificiels ont été plutôt rares et les connaissances personnelles, en général utilisées de manière assez convaincante.

En revanche, les candidats se sont trop souvent livrés à une sorte de commentaire linéaire confinant à de la paraphrase plus ou moins enrichie de réflexion et d'informations diverses, au fil de la lecture. Sans être systématiquement dépourvue d'intérêt, cette méthode ne permet pas facilement - sauf peut-être pour les candidats brillants - de s'affranchir du document pour proposer une réflexion personnelle.

La discussion

L'exposé est suivi d'un échange, de 10 minutes environ, lors duquel le jury pose quelques questions dont le nombre varie en fonction des réponses faites par le candidat. Celles-ci peuvent porter sur certains points de l'exposé - point à préciser ou points discutables ou particulièrement féconds, mais aussi sur des éléments du document qui ont pu être passés sous silence. Faut-il le répéter : il ne s'agit pas pour nous de tendre des pièges aux candidats, mais de tester d'autres compétences que celles utilisées jusque-là (culture générale, capacité de réaction spontanée dans la langue étrangère).

La qualité de la langue

Ce qui a été dit l'année dernière, faut-il s'en étonner, doit être redit cette année : parler un anglais de qualité acceptable semble essentiel dans une épreuve de langue. Il y a des exigences minimales à satisfaire: désinences de 3^e personne du singulier au présent simple, conjugaison des verbes irréguliers, usage des pronoms relatifs *which* et *who*, accord du sujet et du verbe, utilisation du cas possessif, construction du comparatif, pour n'en citer que quelques-unes. Le non-respect de ces exigences est sévèrement pénalisé. Certains candidats – peu nombreux – semblent considérer l'aspect linguistique comme négligeable et privilégient le «message». C'est une grave

erreur : en dessous d'une certaine qualité d'anglais, le message en question ne passe tout simplement plus. Certaines erreurs opacifient le discours (barbarismes, phonologie aberrante, etc.).

Enfin il est surprenant de constater le nombre d'erreurs sur des mots outils que tout candidat a des chances de devoir prononcer. On peut citer à titre d'exemple *character, title, written, examine, comment/commentary, author, characterize, paragraph, analysis* très souvent mal prononcés. Mais aussi d'autres mots d'un usage tellement courant que l'on s'interroge sur les capacités auditives de certains candidats ; ainsi *racist* prononcé comme *fascist* mais aussi *police, film, conservative, rail, value*.

Les notes, cette année, se sont étagées de 2 à 14,5. Nous avons regretté de ne pouvoir monter plus haut, mais, dans l'ensemble, les prestations ont souvent été décevantes. Répétons-le une dernière fois : réussir une épreuve de concours exige, entre autres choses, de connaître le format de cette épreuve et d'avoir une idée précise de ce qu'attend le jury.

Espagnol

Le jury a entendu cette année 4 candidats. Les prestations n'ont guère été brillantes ; les notes ont oscillé entre 11/20 et 01/20. Lecture approximative signalant d'entrée une incompréhension du texte, phonétique déficiente, langue souvent déplorable tant du point de vue du lexique que de la morpho-syntaxe, contre-sens sur le texte ont trop souvent été le lot auquel ont eu droit les examinateurs. Que les candidats se persuadent que cette épreuve fait partie des épreuves orales à part entière et que, sans préparation sérieuse tout au long de l'année, ils ne peuvent espérer une note honorable.

Italien

Deux candidates seulement ont présenté cette épreuve. Elles devaient réfléchir l'une sur une analyse des «inquiétudes de la jeunesse» selon l'écrivain Marco Lodoli et l'autre sur l'organisation de la présentation de l'information dans une page de *La Repubblica* – à partir de l'analyse d'une courte colonne de commentaire de Maria Corti consacrée à la décision de pratiquer des analyses scientifiques sur le l'A.D.N. du conte Ugolino cher à Dante. Si l'une des deux candidates a su présenter une véritable analyse du document, dans une langue italienne correcte, en manifestant de plus une réelle capacité à converser et dialoguer avec le jury après son explication proprement dite, la

seconde candidate, malgré une indéniable force de conviction, était trop handicapée par une mauvaise maîtrise de la langue italienne pour développer une explication acceptable du texte proposé. On conseillera aux candidats n'ayant pas un niveau suffisant en langue italienne de ne pas choisir cette option à l'avenir...

Les notes attribuées ont été respectivement de 03 et 16.

Latin

Alors qu'il n'y avait aucun candidat dans cette série l'an dernier, six candidats se sont présentés en 2001. Les notes obtenues ont été les suivantes (de la plus faible à la plus forte): 2, 3, 5, 11, 13, 16. Moyenne : 8,33 / 20.

Les extraits donnés ont été tirés des textes suivants: Cicéron, *Correspondance* ; Cicéron, *Verrines* ; Ovide, *Métamorphoses* ; Quintilien, *Institution oratoire* ; Tacite, *Annales* ; Tite-Live, *Ab Vrbe condita*, livre I.

Les prestations ont été très inégales: trois franchement insuffisantes, une moyenne, une assez bonne, une bonne. L'épreuve est identique à celle des concours Lettres Modernes et Langues (voir *supra* les rapports pour ces deux concours). Il s'agit de préparer en une heure la traduction et le commentaire d'un texte d'une quinzaine de lignes ou d'une quinzaine de vers maximum.

On ne peut se présenter sans préparation à cette épreuve. Il faut avoir une connaissance suffisante de la morphologie et de la syntaxe latines. Une connaissance préalable du vocabulaire le plus courant est utile aussi, pour éviter d'avoir trop de termes à chercher dans le dictionnaire et pour éviter des confusions malencontreuses, comme celle de *aes, aeris* «airain», et de *aer, aeris*, «air».

On attendra également de tout candidat, mais particulièrement d'un candidat dans la série Sciences Economiques et Sociales, une connaissance minimale de l'histoire romaine, de l'organisation sociale et des institutions. Par exemple, connaître les prérogatives et les attributs d'un «chevalier», savoir qu'il y a deux généraux romains qui portent le surnom de «Scipion l'Africain», savoir ce que désigne le terme *ordo* tant dans l'armée que dans la société romaines, ou encore connaître, ou retrouver dans le dictionnaire, le sens de *carmen* «formule» quand il contient la formulation d'une loi. De même, le candidat doit être capable de lire une date ou un chiffre, de convertir une mesure de longueur ou de poids. La nouvelle édition du dictionnaire latin – français de Gaffiot, mise à la disposition des candidats, offre des annexes très utiles (p. 1751-1766), qu'il faut savoir utiliser. On demandera aussi au candidat d'être capable de situer le texte qu'on lui propose dans la

littérature latine, tant du point de vue de la chronologie que du genre littéraire, et de connaître les grandes lignes de la biographie d'un auteur important.

Certaines prestations nous ont montré que savoir s'adapter aux exigences de l'épreuve n'est pas inaccessible. Les candidats ne peuvent simplement pas faire l'économie d'un investissement suffisant dans la connaissance de la langue latine et d'une pratique régulière des textes.

USUELS

Liste des usuels mis à la disposition des candidats :

1 – dans toutes les salles de préparation aux épreuves orales

Dictionnaires

GRIMAL, *Dictionnaire de mythologie grecque et romaine* (plusieurs rééditions à l'identique).

LITTRE, *Dictionnaire de la langue française* (7 vol.) édition intégrale de 1960 ou 1984.

FURETIERE, *Dictionnaire universel*, éd. Slatkine, 1970 ; éd. Robert 1978.

ROBERT, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (7 vol.)

DUBOIS, *Dictionnaire du français classique*, Larousse 1971.

DAUZAT, *Dictionnaire étymologique et historique du français*, nouv. éd. Larousse - Bordas, 1998.

2 – dans la salle de préparation de la série «Lettres »

Nouveau Testament (traduction œcuménique de la Bible), Cerf, 1984.

Ancien Testament (traduction œcuménique de la Bible), Cerf, 1984.

GAFFIOT, nouv. éd. 2000

BAILLY, éd. 1950 et éd. 2000 (identique à 1950)

GREIMAS-KEANE, *Dictionnaire du moyen français*, Larousse, 1992.

HUGUET, *Dictionnaire de la langue française du xv^e siècle*, 1925-1967, (7 vol).

3 – dans la salle de préparation de la série «Langues »

Bible de Chouraqui (Desclée de Brouwer)

GAFFIOT, nouv. éd. 2000

4 – dans la salle de préparation de la série «Sciences humaines »

Bible de Jérusalem

Atlas d'histoire universelle (coll. Roland) éd. Frantz Hayt DL, 1967.

Atlas historique (Georges DUBY) Nouvelle édition réimprimée plusieurs fois (contenu jusqu'en 1977).

Grand Atlas, Bordas, éd. 1994 Serryn, Blasselle.

Atlas universel, Bordas éd. (cop. 1977).

Cartes affichées (4) :

France physique

France routière

France géologique

Aéroposter de la France

5 – dans la salle de préparation de la série «Sciences économiques et sociales »

Bible de Jérusalem

GAFFIOT, nouv. éd. 2000

GRESLE, *Dictionnaire des sciences humaines*, Nathan 1990.

Nouveau Petit Robert des noms 1

Petit Robert 2 Noms propres, éd. revue 1999.

Grande chronologie illustrée de l'histoire mondiale, éd. Artemis, cop. 1998 (événements 1997).

Atlas d'histoire universelle (coll. Roland) éd. Frantz Hayt DL, 1967.

Atlas historique (Georges DUBY) Nouvelle édition réimprimée plusieurs fois (contenu jusqu'en 1977).

Grand Atlas, Bordas, éd. 1994, Serryn, Blasselle.

Atlas universel, Bordas éd. (cop. 1977)

Cartes affichées (4) :

France physique

France routière

France géologique

Aéroposter de la France

Édité par *ENS Éditions*
Tél. : 04 37 37 60 94 — Télécopie : 04 37 37 60 96

ISSN 0335-9409 — ISBN 2-02126-97-2 — Dépôt Légal 2001